

LES MERVEILLES DIVINES

DANS LES

AMES DU PURGATOIRE

PAR

Le P. Grégoire Rossignoli.

de la Compagnie de Jésus.

OUVRAGE TRADUIT DE L'ITALIEN

par M. l'abbé J. Chanay.

DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

BORDEAUX

F. BARETS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DU PALAIS DE JUSTICE, 8

1870



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

LES MERVEILLES DIVINES

DANS LES

AMES DU PURGATOIRE.

NOTICE

SUR LA VIE DU PÈRE ROSSIGNOLI

Le P. CHARLES GRÉGOIRE ROSSIGNOLI, auteur de plusieurs ouvrages de science et de piété, répandus aujourd'hui dans l'Italie et dans les autres parties de l'Europe, est né le 4 novembre de l'année 1631 à Borgo-Manero qui était autrefois un fief considérable de la maison d'Este. Le jeune Rossignoli dont la famille était une des plus considérées du pays, montra dès le plus jeune âge une grande aptitude pour les sciences et un attrait prononcé pour la piété. A vingt ans, il entra dans la Compagnie de Jésus qu'il édifia pendant 56 années par l'exercice de toutes les vertus.

Il professa jusqu'à sa mort une tendre dévotion envers les saints et surtout envers la très-sainte Vierge. Animé de la plus tendre compassion pour toutes les misères humaines, cet éminent religieux s'appliqua toute sa vie à procurer du soulagement aux pauvres âmes du purgatoire.

Il joignait à une piété profonde une gaieté charmante, une humilité parfaite et cette bonté toute franche, toute cordiale qui caractérisait les chrétiens des premiers siècles de l'Eglise. De si brillantes qualités lui concilièrent l'affection générale, et sa mort fut pleurée de tous ceux qui le connaissaient.

Le P. Rossignoli enseigna avec le plus grand succès les Belles-Lettres, la Philosophie, l'Ecriture-sainte, la Théologie scolastique et la Morale. Les charges les plus honorables et les plus importantes

lui furent confiées. Mais au milieu de ses nombreuses occupations, l'activité de son génie lui permit de composer un grand nombre d'ouvrages qu'il traduisit en plusieurs langues pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Au milieu de ses fatigues et de ses saintes études, il fut atteint d'une fièvre maligne; par surcroît, la gangrène se mit à une plaie et enleva bientôt tout espoir de conserver le saint religieux. Pendant la durée de sa maladie, il conserva une admirable tranquillité d'âme et de physionomie, et son aimable et innocente gaîté dura jusqu'à sa mort. On ne lui entendit jamais proférer une plainte, un seul gémissement, même lorsqu'on lui faisait la douloureuse extraction des chairs gangrenées.

Quand on vint l'avertir de se préparer à recevoir les derniers sacrements, et que l'heure de sa mort approchait, il répondit avec sa sérénité habituelle: *« Pendant toute ma vie, j'ai pensé à Dieu, à la sainte Vierge, aux saints et aux âmes du purgatoire, avec ce pacte, qu'eux aussi penseraient à moi au moment de la mort. Maintenant, je leur laisse le soin de penser à moi, et je m'en vais de ce monde sans trouble ni inquiétude aucune. »*

Au moment de recevoir le saint Viatique, il prononça de ses lèvres mourantes, une prière qui exprimait ses ardentes affections pour son Dieu; puis au milieu des assistants en pleurs, il expira avec une sérénité toute céleste, le 5 Janvier 1707 dans la 77^{me} année de son âge. Il est allé recevoir au ciel la couronne de son amour pour Dieu, de sa charité pour le prochain et de ses incessants travaux.

Le P. Rossignoli a composé un grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont: *les merveilles divines dans les saints; les merveilles divines dans la sainte Eucharistie et dans le saint Sacrifice (1); les merveilles divines dans les âmes du purgatoire; les merveilles de la nature;* des ouvrages de piété et de morale. Nous avons sous les yeux l'édition italienne de 1703, publiée du vivant de l'auteur, et nous y lisons les approbations les plus complètes accordées cette

(1) Les merveilles divines dans la sainte Eucharistie et dans le saint sacrifice de la messe paraîtront incessamment à la même librairie. Nous donnerons successivement les merveilles divines dans les saints et les ouvrages les plus estimés du P. Rossignoli.

même année, par le Réformateur des Etudes de Padoue, par le Sénat, par l'Archevêque de Milan, par plusieurs commissions d'examen chargées de la censure des livres et par le Provincial de la Compagnie de Jésus. Nous ajoutons que ces divers ouvrages ont été imprimés plusieurs fois à Rome même, avec les permissions ordinaires, et qu'ils sont très-répandus en Italie depuis plus d'un siècle. Le lecteur est donc assuré de ne pas trouver une seule merveille qui puisse offenser même légèrement la foi catholique.

Laissons maintenant parler le P. Rossignoli sur le but qu'il s'est proposé en publiant les merveilles divines dans les âmes du purgatoire.

« Après avoir recueilli et publié trois cents merveilles de Dieu dans ses saints, il m'a semblé utile d'y joindre cent autres merveilles concernant les âmes du purgatoire. Les trois cents premières servent à glorifier ici-bas les élus du ciel; les cent autres serviront à procurer, je l'espère, quelque soulagement aux âmes du purgatoire.

« Sachant combien il est petit le nombre de ceux qui savent éviter les peines du purgatoire et s'en aller directement à l'éternelle vie, je me suis livré avec ardeur à ce travail, dans l'espérance qu'il serait profitable aux fidèles qui vivent sur la terre et aux âmes qui gémissent dans le lieu de l'expiation.

« Les plus grands saints n'espéraient pas éviter le purgatoire; le cardinal Bellarmin dont la sainteté égalait la science, terminait ainsi les lettres qu'il adressait aux Pères de la Compagnie : « Si votre Révérence m'aime, qu'elle m'obtienne une bonne mort et un court purgatoire. » Lorsqu'il fut à sa dernière heure, un Père voulut lui faire espérer qu'il irait droit au Ciel, mais il lui répondit : « Non, je n'en ai pas l'espoir. » Cette réponse est conforme à ce qu'il avait déjà dit dans son précieux livre : *Des gémissements de la Colombe*. « Si quelques justes évitent les tourments du purgatoire et s'en vont droit au ciel, c'est encore par un effet de la grande miséricorde de Dieu. » Puissent ces merveilles divines, inspirer la crainte du purgatoire et enseigner en même temps les moyens de l'éviter ou du moins de n'y faire qu'un court séjour. Puissent-elles aussi exciter les fidèles

à procurer de nombreux suffrages de prières et de bonnes œuvres à nos âmes bénies.

« J'ai parcouru avec soin les différentes histoires ecclésiastiques et apocryphes de quelques ordres religieux; j'ai choisi de préférence les traits qui m'ont paru les plus authentiques, ceux qui étaient insérés dans des livres bien approuvés. A ces mêmes histoires, j'ai joint quelques circonstances qu'ils avaient omises, ou j'ai fait ressortir quelques particularités dignes d'intérêt.

« Je crois n'avoir point fait un travail inutile en réunissant dans un seul volume des faits dispersés dans un grand nombre d'ouvrages; et de même que deux miroirs placés en face l'un de l'autre redoublent la splendeur des rayons solaires, de même aussi, j'ose l'espérer, jaillira de cet ensemble une plus grande lumière.

« J'ai donné à ce recueil, le titre de merveilles divines à l'imitation des saints interprètes du livre de Job, vraie figure d'une âme du purgatoire. Ils disent qu'autant Dieu se montre aimable dans le paradis et terrible dans l'enfer, autant il se montre admirable dans le purgatoire où il purifie ses élus par le tourment du feu.

« Je voulais d'abord classer ces merveilles par ordre de faits, mais j'ai pensé que la variété serait plus agréable à mon lecteur. Je me suis aussi abstenu dans mes récits d'ornements de style parce qu'il m'a semblé inopportun de viser à l'harmonie des phrases, et au charme de la description, dans un traité des peines, des gémissements du purgatoire; et selon cette pensée du sage: *un discours à contre temps est comme une musique pendant le deuil.* (Eccl. XXII, 6.) Il me semble presque inhumain d'entretenir l'esprit du lecteur de gracieuses pensées, alors qu'il s'agit d'émouvoir son cœur en faveur des pauvres âmes qui languissent dans les flammes expiatoires. »

Ce livre a ému bien des cœurs, nous en avons la certitude. Non, nous n'oublierons jamais les sentiments que nous avons éprouvés à la lecture de ce livre introuvable en France, mais que la Providence nous envoyait de *Venise*, et mettait pour ainsi dire dans nos mains. Comment ne pas croire à la mission de le traduire, et de le propager? Nous avons donc fait une traduction aussi littérale que possible, et bien exacte. Que Dieu la bénisse, et que ce livre aille réclamer des

prières pour les âmes du purgatoire ! Déjà de consolants effets nous ont été signalés, et entre tous, nous en citerons deux seulement.

Un missionnaire nous écrit de la Léproserie de l'île Bourbon, « Nos lépreux se réunissent pour lire en commun les merveilles divines dans les âmes du purgatoire. Ce livre fait autant de bien aux bons lépreux qu'il nous en fait à nous-mêmes..... Une cinquantaine d'entre-eux ont déjà fait *l'acte de charité*. Je vous remercie avec effusion d'avoir choisi un si bon livre..... »

Deux enfants qui avaient entendu lire les merveilles, ajoutaient à leur prière du matin et du soir, un *Pater* et un *Ave* en faveur des âmes du purgatoire. Ce n'était pas assez pour eux; ils auraient voulu faire dire au moins une messe. Mais comment se procurer l'argent? Un jour qu'ils se promenaient, ils aperçurent dans un champ une brebis morte, et depuis assez de jours. Sans mot dire, nos deux enfants se comprennent, ils tirent leur couteau de leur poche et se hâtent d'écorcher l'animal. Des passants se récrient sur la mauvaise odeur; mais les enfants continuent et arrachent la peau qu'ils vendent 2 fr. 50. « Voilà, disent-ils au curé du village, deux messes pour les âmes du purgatoire. » Heureux et triomphants, ils se disaient entre eux: « Nous n'avons plus rien à craindre..... les âmes du purgatoire veilleront sur nous. »

Un dernier mot. Les âmes pieuses qui liront ce livre, sauront tout ce qu'elles doivent faire pour le soulagement et la délivrance des âmes du purgatoire, et elles trouveront dans les recueils des indulgences, toutes les pratiques de piété et les prières auxquelles sont attachés les trésors de la Miséricorde divine. Nous nous bornerons donc à leur recommander *l'Acte de charité* qu'elles trouveront à la fin de ce volume. Cet acte est approuvé par les Evêques de Toulouse, Moulin, Carcassonne, etc. Nous donnons le même, mais approuvé par Son Eminence, le Cardinal-Archevêque de Bordeaux.

LES MERVEILLES DIVINES

DANS LES

ÂMES DU PURGATOIRE

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

La charité bien comprise demande qu'on porte un prompt secours aux âmes du purgatoire.

Ordinavit in me charitatem: Dieu m'a placé sous l'étendard de la charité. (Cant. 2,4.)

Il n'entre pas dans ma pensée de traiter, en quelques lignes, des perfections de la charité envers les âmes du purgatoire, je me contenterai d'en indiquer quelques-unes.

La charité la plus parfaite est celle qui s'applique à soulager les plus grandes misères, et l'obligation de secourir les nécessiteux est d'autant plus rigoureuse que leur détresse est extrême. Or, quelle plus douloureuse nécessité que celle des âmes plongées dans un océan de douleurs, vouées aux souffrances les plus

atroces, aux supplices les plus intolérables? Les commentateurs appliquent au purgatoire ces paroles du prophète Malachie: « *Le Messie sera comme un homme qui s'assied pour faire fondre et pour épurer l'argent; il purifiera les enfants de Lévi, et il les rendra nets comme l'or qui a passé par le feu .* » De même que le chimiste distille de diverses substances les sucs les plus purs pour en composer un seul extrait, de même Dieu, dans le laboratoire de sa miséricordieuse Justice compose comme la quintessence de tous les maux qu'on peut souffrir ici-bas, tels que les supplices violents, les tourments des martyrs, les angoisses du cœur et les maladies naturelles. Le prophète Isaïe semble y faire allusion par ces paroles: « *Le Seigneur purifiera les souillures de la fille de Sion dans l'ardeur du feu .* »

Le feu du purgatoire est doué d'une puissance surnaturelle, d'une activité et d'une violence incomparables parce qu'il est l'instrument de la divine Justice. Tertullien appelle le purgatoire un enfer transitoire, parce que, dit-il, on y souffre comme dans l'enfer, la peine du *dam* et la peine du *sens*. Le feu du purgatoire est le même que celui de l'enfer, suivant saint Augustin; la seule différence est dans la durée: « *Le même feu, dit-il, purifie le juste et tourmente le réprouvé .* »

Oh! combien elle est admirable, cette charité qui s'applique à délivrer les défunts! car il ne s'agit pas seulement de procurer aux pauvres la nourriture et le vêtement, de soigner et de guérir les malades,

mais de retirer des âmes infortunées de l'abîme immense où sont réunis tous les maux.

Cette charité paraîtra plus précieuse encore, si l'on considère les biens inestimables qu'on procure à ces âmes. Tous les siècles ont regardé comme un prodige de bonté, l'action du grand Théodose qui tira de sa misérable condition la jeune fille Athénaïs pour l'élever sur le trône impérial. David a rendu au Seigneur mille et mille louanges de ce qu'il avait daigné changer sa houlette de berger contre le sceptre d'Israël. Oh ! combien elle est plus excellente, cette charité qui élève une âme à la gloire éternelle !

Ne pourrait-on pas dire, en quelque sorte, que cette charité est aussi grande que le bien qu'elle assure ? Les âmes du purgatoire l'apprécient bien mieux que nous, elles qui comprennent ce que c'est que de contempler Dieu sans voile, Dieu, le premier principe et la dernière fin ! Elles pénètrent la signification de ces mots : s'unir à Dieu, à cet aimable objet qu'elles aiment d'un ardent amour, et vers lequel se portent tous leurs désirs. Cet amour, qui ne peut se satisfaire, les tourmente beaucoup plus que le feu qui les consume. Tertullien explique admirablement cette vérité par l'exemple de Job, image sensible de l'âme dans le purgatoire, ainsi que l'Eglise le fait entendre elle-même en appliquant ses leçons à l'office des morts. Tout le corps de ce saint homme, modèle de patience, était couvert d'ulcères qui le tourmentaient de la tête aux pieds, et, parmi toutes ces douleurs, il en était une plus intolérable qui lui arrachait des plaintes amères,

c'était que ses yeux n'apercevaient plus le bien suprême: « *Mon œil est plongé dans l'amertume; oh ! pourquoi me cachez-vous votre visage?* » Comme s'il disait: Ne pas vous voir, ô mon Dieu ! c'est la douleur des douleurs ! « *On plaint l'œil qui est tout entier dans les tourments,* » dit encore Tertullien. Ainsi, l'âme du purgatoire n'a point de souffrance qui l'éprouve autant que la privation de la vue de Dieu, les autres peines ne lui semblent rien en comparaison de celle-là. Or, que fait la charité à l'égard des âmes ? elle hâte le terme de l'épreuve et les met en possession de ce souverain bien, vers lequel elles aspirent avec toute la violence de leur ardent amour.

Travailler à leur délivrance, est non-seulement un acte de charité envers le prochain, mais encore un acte direct d'amour de Dieu, car il tarde à cette tendresse infinie de recevoir ces âmes bien-aimées dans son sein, et de leur communiquer sa béatitude et sa gloire: « *Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes,* » dit-il, au livre des proverbes, comme si la compagnie de ses créatures pouvait ajouter quelque chose à sa félicité, et qu'il ne fût parfaitement heureux qu'en les faisant participer à ces biens infinis dont il est la source. Ces âmes sont ses chères filles et les épouses bien-aimées du Sauveur, rachetées au prix de son sang. Considérez quel bonheur éprouverait un roi, si un ami fidèle lui ramenait un fils bien-aimé, retenu longtemps captif chez un peuple barbare. Quel accueil ne ferait pas un époux au médecin qui lui rendrait son épouse bien-aimée guérie d'une longue

et cruelle maladie ? Ah ! Dieu chérit bien autrement ces âmes saintes ; c'est avec une joie sans mesure qu'il les introduit dans sa gloire. Et quelle ne sera pas sa reconnaissance pour les bienfaiteurs de ces âmes, pour ceux qui les délivrent et les font entrer, selon l'expression de saint Pierre, *dans la parfaite liberté des enfants de Dieu*, et qui les amènent du fond des ténèbres à son admirable lumière.

En outre, en délivrant ces âmes, nous envoyons au ciel de parfaites adoratrices de la divine Majesté. Nous, dans les ténèbres et dans les misères de cette vie, nous ne pouvons ni connaître ni aimer convenablement cette divine Bonté ; c'est au sortir de la prison du corps, en se trouvant face à face avec Dieu, que l'âme obtient une connaissance parfaite de la Beauté divine, et se répand en actes séraphiques de charité plus élevés que ceux de Marie-Madeleine dont le Seigneur a dit qu'elle avait tant aimé, plus ardents que ceux de saint Pierre assurant par trois fois qu'il aime Jésus, et le prenant lui-même pour témoin de la vérité de son amour : « *Vous savez, Seigneur, que je vous aime.* »

Qu'ils doivent être touchants les premiers actes de reconnaissance des âmes délivrées, quand, pour la première fois, elles se trouvent en présence de la Miséricorde céleste ! quelle adoration profonde des éternelles perfections ! avec quelle ardeur elles doivent redire cette hymne de l'Apocalypse : « *Bénédiction, honneur, gloire, actions de grâces à notre Dieu dans les siècles des siècles !* » Or, nous participons à ces actes

parfaits d'amour, de gratitude et de louange envers la divine Majesté, toutes les fois que nos suffrages introduisent une âme dans la céleste Patrie.

Enfin, pour conclusion, je citerai, selon le récit de Denis-le-Chartreux, les paroles que le Sauveur adressa à sainte Gertrude dans une révélation: « *Toutes les fois que vous délivrez une âme, cela m'est aussi agréable que si vous me rachetiez moi-même de la captivité.* »

Donc, lorsque vous aurez délivré une âme, vous aurez fait au divin Sauveur autant de bien que si vous l'aviez racheté lui-même de la servitude. Oh ! de quelles ineffables faveurs Dieu récompensera votre charité au jour de la Rémunération ! Mais je me réserve de revenir sur ce sujet dans l'introduction de la seconde partie.

I MERVEILLE.

Excellence des suffrages en faveur des défunts.

Mortuo non prohibeas gratiam: Gardez-vous d'empêcher la miséricorde envers les morts. (*Eccli*, vii, 37.)

Une grave controverse s'éleva entre deux célèbres religieux de l'ordre des Frères-Prêcheurs, Bertrand et Benoit. Il s'agissait de savoir ce qui est le plus agréable à Dieu et le plus profitable pour nous-mêmes: d'offrir nos bonnes œuvres pour le soulagement des défunts, ou de les consacrer à la conversion des pécheurs.

Bertrand, grand avocat des pécheurs pour lesquels il offrait souvent le saint sacrifice et faisait de continues oraisons jointes à des œuvres de pénitence, s'efforçait de faire prévaloir leur cause. « Les pécheurs, disait-il, n'ayant pas la grâce de Dieu, sont dans un état de perdition éternelle; ils sont constamment exposés aux embûches des mauvais esprits qui cherchent à leur faire perdre le ciel et à les entraîner dans les tourments de l'enfer. Celui qui ne connaît pas le prix des âmes, ne s'étudie pas à les gagner à Dieu. Le Verbe divin en descendant sur la terre, et se dévouant à la mort la plus douloureuse, nous apprend le cas que nous devons en faire. Il n'est

point d'œuvre plus sublime et qui ressemble plus à celle de Dieu, que de coopérer au salut des pécheurs. Saint Denis assure *que ce qu'il y a de plus divin dans les choses divines, c'est de travailler à les sauver*, afin qu'ils échappent aux mains de l'ennemi commun et puissent arriver jusque dans le sein de leur bienfaisant Créateur. Laisser périr une âme qui a coûté au Sauveur son sang et sa vie, c'est laisser perdre le prix de la Rédemption.

Quant aux âmes du purgatoire, disait ce bon religieux, elles sont hors de péril, assurées de leur salut éternel; il est vrai qu'elles sont plongées dans un abîme de douleurs, mais elles sont au port de la grâce; si elles gémissent prisonnières, pour des dettes précédemment contractées, c'est avec la certitude de les voir acquittées bientôt et de rentrer dans la liberté des enfants du Dieu si bon dont elles sont les amies.

Ah! dans quel état différent sont les pauvres pécheurs! ils sont les ennemis de Dieu, malheur le plus redoutable et le plus digne de compassion, parmi tous ceux qui peuvent fondre sur l'homme.»

Benolt, qui était le protecteur des âmes du purgatoire pour lesquelles il offrait toutes ses bonnes œuvres, répondait: « Les pécheurs ne sont liés que par des chaînes volontaires et ils s'y plaisent, puisqu'ils peuvent les briser quand ils veulent; tandis que les morts sont enchaînés pieds et mains, contre leur gré, dans les tourments les plus affreux; il ne leur reste de libre, pour ainsi dire, que la langue pour réclamer le secours des vivants à qui ils disent, comme Job

affligé: « Pitié, pitié pour moi, vous du moins, mes amis, car la main du Seigneur m'a frappé! »

Dites-moi, si vous aviez devant vous deux mendiants: l'un plein de vigueur et de santé, capable de gagner sa vie, mais aimant mieux la paresse et la mendicité; l'autre, infirme, privé de l'usage de ses membres, incapable de pourvoir à ses besoins, vous demandant avec larmes la charité, lequel vous semblerait plus digne de compassion? lequel mériterait le plus de secours, surtout si celui qui est infirme, se trouvait en proie aux plus cruelles souffrances?

C'est précisément notre cas. Ces âmes sont dans un cruel martyre et il leur est impossible de s'en délivrer et même de l'alléger; il est vrai qu'elles ont mérité cette peine par leurs fautes passées, mais actuellement elles les ont pleurées et détestées, et en éprouvent une entière contrition; elles sont dans la grâce du Seigneur, elles lui sont agréables et sont redevenues ses filles bien-aimées, tandis que les pécheurs sont devant Dieu comme des ennemis et des rebelles. Si donc, la charité bien comprise veut que nous nous conformions à la très-sage bonté de Dieu, il est évident que nous devons nous appliquer de préférence, à soulager ceux qu'il aime le plus. »

Bertrand, toutefois, ne se rendit pas à ces raisons. Une apparition miraculeuse devint nécessaire pour le convaincre.

La nuit suivante, comme il se rendait au chœur pour chanter l'office, tout-à-coup apparaît devant lui

une âme du purgatoire, sous la forme d'un spectre horrible, accablé sous un poids énorme; le fantôme, en gémissant, s'approche du religieux et le charge de cet épouvantable fardeau. Oh! alors, comme dit Isaïe, *le tourment lui donna l'intelligence*; il comprit qu'il ne s'occupait pas assez des âmes souffrantes; aussi, dès le matin, la compassion dans le cœur, et les larmes aux yeux, il célébra le saint sacrifice en leur faveur, et continua cette pratique toute sa vie.

Le grand docteur saint Thomas d'Aquin s'est prononcé en faveur des âmes du purgatoire dans les paroles suivantes, tirées de sa Somme théologique: « *Les suffrages pour les morts sont plus agréables à Dieu que les suffrages pour les vivants, parce que les premiers se trouvent dans un plus pressant besoin, ne pouvant se secourir eux-mêmes comme ceux qui vivent encore.* »

J'ajoute cependant que plusieurs saints docteurs, conciliant les deux opinions, enseignent qu'il faut offrir les bonnes œuvres pour les âmes du purgatoire, afin que celles-ci prient et intercèdent pour la conversion des pécheurs.

II MERVEILLE.

Ne pas soulager les défunts par les aumônes, c'est se priver soi-même des suffrages.

Noli esse pusillanimis et facere eleemosynam ne despicias: Ne soyez pas pusillanime en votre cœur et ne négligez point de faire l'aumône.
(*Eccli*, vii, 9.)

Le Docteur angélique, saint Thomas d'Aquin, préfère au jeûne et à la prière, le mérite de l'aumône, quand il s'agit d'expier les fautes passées. « *L'aumône, dit-il, possède plus complètement la vertu de la satisfaction que la prière, et la prière, plus complètement que le jeûne.* » C'est pourquoi, de grands docteurs et de grands saints ont principalement choisi l'aumône comme moyen de secourir les défunts. En voici un exemple dans la vie du pieux Raban-Maur, premier abbé de Fulde, puis archevêque de Mayence.

L'abbé Trithème raconte que Raban avait ordonné aux économes de son monastère de distribuer constamment aux pauvres les plus abondantes aumônes. Cependant le procureur de l'abbaye, appelé Edelard, trop soucieux des biens de la terre et peu préoccupé des pauvres, retenait souvent la part qui leur était destinée. Le saint abbé avait de plus, avec l'assentiment de tous, décrété que chaque fois qu'un des religieux

passerait à l'autre vie, sa portion serait pendant trente jours distribuée aux pauvres, afin que l'âme du défunt fût soulagée par cette aumône. L'avare procureur omettait souvent cette distribution, ou bien la remettait au-delà du trentième jour, malgré la tradition anciennement observée par saint Grégoire-le-Grand, qui désigne ce temps comme le plus propice à secourir les morts.

Il arriva, l'an 830, qu'une sorte de contagion fit mourir un grand nombre de moines, et même un abbé du monastère. Raban-Maur, plein de zèle et de charité pour les âmes de ses religieux, fit venir le procureur et lui recommanda la pieuse pratique. « Ayez grand soin, lui dit-il, que nos constitutions soient fidèlement observées, et qu'on donne aux pauvres, pendant trente jours, les portions destinées aux frères que nous venons de perdre. Si vous y manquez, vous seriez très-coupable devant Dieu, et croyez qu'il vous en punirait sévèrement. » Le procureur promit une obéissance parfaite, mais, hélas! combien l'avarice est dangereuse!

Edelard, qui était avare par instinct, qui avait le cœur étroit et la main serrée, désobéit à son supérieur. Il fut dur envers les pauvres, et resta sans pitié pour les âmes de ses frères. Dans la crainte excessive que les vivants ne vinssent à manquer du nécessaire, il priva les défunts des suffrages, et les indigents de l'aumône.

La Justice divine, comme on va le voir, ne laissa pas impunie une si téméraire cupidité.

C'était après une journée de fatigue; il était tard, et les religieux s'étaient déjà retirés dans leurs cellules; Edelard, une lanterne à la main, traversait la salle du chapitre. Qu'aperçoit-il ? une assemblée de religieux assis comme pour tenir conseil. A cette vue il se trouble, ne comprenant pas le sujet d'une telle réunion au milieu de la nuit. Revenu un peu à lui-même, il regarde plus attentivement et reconnaît le supérieur et les moines défunts. Alors, Edelard est saisi de terreur; un froid glacial court dans ses veines et le laisse immobile comme une statue. Mais ce n'était encore que le prélude de ce qui lui était réservé. L'abbé et quelques-uns des morts se lèvent, viennent droit à lui, arrachent ses vêtements, et le frappent à coups de fouet avec tant de violence qu'il reste demi-mort. En même temps, ils lui adressent cette terrible menace: « Reçois, malheureux ! reçois le châtiment de ton avarice ! dans trois jours tu en éprouveras un plus terrible encore, lorsque tu seras descendu avec nous dans le tombeau; alors le suffrage qui était réservé à ton âme sera appliqué aux religieux qui en ont été privés par toi. » Après cette scène épouvantable, les morts disparaissent, laissant l'économe infidèle tout brisé, couvert de plaies sanglantes. Il fut trouvé dans cet état par les religieux, qui se rendaient aux matines après minuit. Touchés de compassion ils le portèrent à l'infirmerie, s'empressèrent de lui prodiguer tous les soins que réclamait son triste état. Mais lui, d'une voix gémissante, leur dit: « Vite, par pitié, appelez le Père; j'ai plus besoin de remèdes pour mon

âme que pour mon corps qui ne guérira plus. » En présence de l'abbé et de tout le monastère, il raconta le terrible évènement qu'attestaient ses sanglantes blessures. Et comme il savait que dans trois jours, il devait paraître devant le tribunal du souverain Juge, il demanda les derniers sacrements qu'on lui administra sans délai. Il les reçut avec tous les signes d'un vif repentir et d'une grande dévotion, puis il commença à baisser jusqu'au moment où il expira, précisément le troisième jour, pendant que le supérieur l'exhortait à se confier dans la divine Miséricorde, et que ses frères suppliaient Dieu de lui accorder une heureuse mort.

Dès qu'il eut expiré, Raban fit chanter la messe de *Requiem*, et l'on commença à observer la règle en distribuant aux pauvres, pendant trente jours consécutifs, la portion de la nourriture d'Edelard.

La distribution était terminée, mais la peine durait toujours, car le défunt pâle et défiguré apparut à Raban qui, frappé de cette vision, le conjura au nom de Dieu de lui faire connaître son état. « Ah! répondit le trépassé, les saintes prières des religieux m'ont bien procuré du soulagement, mais je suis encore plongé dans des tourments cruels, et je ne puis obtenir ma grâce entière avant la délivrance de mes frères que mon avarice et ma négligence ont retenus dans le purgatoire. Ce qu'on a donné aux pauvres, en mon nom, a été profitable aux autres et non pas à moi, selon le décret de la divine Justice. Je vous supplie donc, bon Père, vous qui me voulez tant de bien, de

faire redoubler les aumônes, et j'espère que Dieu, dans sa miséricorde infinie, nous délivrera tous, mes frères d'abord, et moi ensuite. »

Raban-Maur promit au défunt ce qu'il désirait, et tout fut fidèlement exécuté. Un mois après, Edelard lui apparut de nouveau, vêtu de blanc, environné de lumière et le visage rayonnant de joie et de sérénité. Il rendit au monastère les plus affectueuses actions de grâces pour la charité dont on avait usé envers lui, et il assura qu'au ciel, où il s'envolait, il ne cesserait de demander pour ses frères les bénédictions divines.

Oh! que de sages instructions on peut tirer de cette histoire!

La première, c'est que les âmes du purgatoire, quoiqu'elles ne puissent rien pour elles-mêmes, obtiennent quelquefois la permission de châtier ceux qui les privent des secours qui leur sont dus.

La deuxième, c'est que par un juste jugement, Dieu prive parfois une âme, pour une faute spéciale, de l'application des suffrages; mais surtout les âmes qui, pendant la vie, n'ont pas rempli leurs devoirs envers les défunts.

La troisième, c'est que nous devons exciter en nous un zèle ardent pour les âmes souffrantes, à l'exemple de celui dont fut embrasée la pieuse congrégation de Fulde. Cette charité était si grande, rapporte le même historien, que chaque religieux se privait même d'une partie de ses aliments pour en faire la distribution aux pauvres, en faveur des âmes du purgatoire.

(V. Trithemius, *Vita Rab.-Mauri*, I. II.)

III MERVEILLE.

**Dieu exauce les prières des communautés ferventes
en faveur des défunts.**

Oculi Domini super justos, et aures ejus in preces eorum: Les yeux du Seigneur sont ouverts sur les justes, et son oreille est attentive à leurs prières. (Ps. XXXIII, 16.

Saint Jean Chrysostôme, s'appuyant sur les promesses que Jésus-Christ a faites, d'écouter et d'exaucer les prières de ceux qui sont réunis en son nom, démontre combien sont profitables les prières des communautés ferventes: « Dieu, dit-il, atteste souvent dans les saintes Ecritures qu'il a les oreilles attentives aux prières de ceux qui s'assemblent en son nom. » On vit une preuve admirable de cette vérité dans une chartreuse d'Angleterre.

Un personnage éminent en dignité et possesseur de grandes richesses, était mort dans ce pays, laissant un fils profondément affligé. Plein de zèle pour le salut de celui qu'il pleurait, ce bon fils se rendit à la chartreuse où avaient été célébrées les funérailles; il offrit au prieur une forte somme d'argent, à titre d'aumône, en le suppliant de faire prier pour l'âme de son père bien-aimé. Aussitôt l'abbé convoque au chœur tous les religieux: « Serviteurs de Dieu, leur

dit-il, priez pour l'âme du défunt enterré ici depuis peu, priez en reconnaissance de la grande charité qu'a exercée envers nous ce noble jeune homme. » Les religieux alors, chantèrent d'une seule voix le *Requiescat in pace*, auquel le supérieur répondit *Amen*; puis chacun fit une inclination et se retira en silence dans sa cellule. Le bienfaiteur resta tout étonné et peu satisfait: « Hélas! disait-il en lui-même, un seul *Requiescat* pour tant d'or. » Il ose enfin s'approcher du prieur avec une humble modestie et lui dit d'un ton de naïve plainte: « Est-ce là, mon Père, tout le suffrage que recueillera cette chère âme pour ma généreuse offrande? » Le supérieur, étonné de cette question, répond avec douceur: « Prétendriez-vous, mon fils, peser dans la même balance, l'or de votre aumône avec les prières de mes religieux, quelque brèves qu'elles soient? — Non, mon révérend Père, répliqua le jeune homme, je ne veux point établir de comparaison, cependant, il me semble que ces trois simples paroles ne peuvent pas compenser le don que je vous ai offert. — Vous en doutez, répondit le prieur, attendez un moment, vous allez connaître le prix de nos prières. » Puis, se tournant vers le Père cellérier: « Allez, lui dit-il, dans toutes les cellules, dites à chaque religieux d'écrire sur un morceau de papier son *Requiescat in pace* et de me l'apporter immédiatement. » Il ordonna aussi à un frère convers de lui donner des balances; il y mit d'un côté l'argent et l'or qui firent baisser rapidement le plateau. Ensuite il se fit remettre les légers billets, et ayant invoqué intérieurement l'Esprit-Saint, il dit au

jeune seigneur: « *Considérez de quelle valeur est notre courte prière du *Requiescat in pace*, que je place de l'autre côté de la balance.* » O merveille! s'écrie ici l'historien, tout cet or, quoique très-pesant, s'élève comme une plume ou un brin de paille, tandis que les petits papiers entraînent le plateau et tombent lourds et rapides comme une masse de plomb.

A la vue de ce prodige, tous les assistants firent le signe de la croix, tant ils étaient frappés de stupeur. La nouvelle de ce miracle se répandit au loin et fit apprécier les prières des communautés ferventes. Le jeune homme plus que les autres était dans l'admiration, et les yeux pleins de larmes, le repentir dans le cœur, il demande pardon de son peu de foi. Pour perpétuer la mémoire de ce prodige, il fit placer sur la tombe de son père une magnifique pierre sépulcrale, où était gravé en gros caractères le *Requiescat in pace*. Et ce bon fils demeura convaincu que ces simples et courtes paroles avaient mérité à l'âme de son père un grand soulagement, ou même une entière délivrance.

(V. Dorlantus, *Chronica cartusiana*, cap. 7;
Théophile Raynaud, *Heter. spirit.*, p. 2. sect.
2, punct. 10, q. 1.)

IV MERVEILLE.

Ne se convertir qu'au soir de la vie, c'est se préparer un rigoureux purgatoire.

Convertentur ad vesperam, et famem patientur ut canes: Ils viendront vers le soir assiéger ma maison, mais ils resteront affamés comme des animaux sans raison. (Ps. LVIII, 7 .)

Ceux qui ne veulent donner à Dieu, dit un saint interprète du Psalmiste, que les restes de leur vie, en ne se convertissant que dans la dernière vieillesse, aux approches de la mort, seront traités sans miséricorde par un juste retour, et ils n'obtiendront leur salut qu'au prix d'un long et rigoureux purgatoire. Nous en lisons un exemple dans la vie de Jean Corneille, de la Compagnie de Jésus, zélé promoteur de la foi catholique en Angleterre. Doué de vertus éminentes, il se distinguait surtout par une grande charité envers les âmes des défunts, et il les secourait encore avec plus de libéralité quand il les avait converties à la vraie religion. Alors, les considérant comme ses filles spirituelles, il se croyait dans une plus pressante obligation de les secourir. Il avait un grand nombre de pratiques quotidiennes destinées à lui rappeler leur souvenir. Par exemple, quand il se lavait les mains, il récitait un *De profundis*, afin que Dieu les purifiât

et leur accordât quelques rafraichissements. Outre ses fréquentes oraisons, il offrait encore pour ses chères âmes le suffrage de quatre messes par semaine. Dieu, pour lui faire connaître le grand soulagement qu'il leur procurait, permit à plusieurs de lui apparaître, soit pour le remercier, soit pour solliciter de nouvelles faveurs. Je rapporterai seulement une de ces apparitions, célèbre parmi les catholiques d'Angleterre, et qui leur fut un précieux enseignement: c'est celle du baron Sturton. Je donne les paroles mêmes d'un témoin oculaire, de Dorothee Arundell, dame de haute noblesse et de rare vertu, qui devint plus tard une fervente religieuse. Voici le récit qu'elle nous a laissé de cet évènement:

« Un jour, ma mère pria le P. Corneille d'offrir le saint sacrifice pour l'âme de son premier mari, le baron Jean Sturton. Il accomplit ce désir, et à l'autel, après la consécration et pendant le *memento* des morts, il resta longtemps en prière. La messe terminée, il fit une exhortation sur ce texte: *Bienheureux les morts qui sont morts dans le Seigneur*, et il raconta la vision qu'il venait d'avoir. Devant lui se déroulait une forêt immense toute de feu et de flammes, et au milieu, l'âme du baron poussait des cris lamentables. Il gémissait et s'accusait de la mauvaise vie qu'il avait menée pendant plusieurs années, spécialement à la cour; son plus grand regret c'était d'avoir dissimulé qu'il était catholique, et même d'avoir fréquenté les temples protestants, au scandale et à la ruine spirituelle de ses parents. Mais surtout il s'accusait, avec d'amères

paroles, d'avoir été l'un des quarante-sept, choisis par la reine Elisabeth pour condamner l'innocente Marie-Stuart d'Ecosse: ce crime lui causa une douleur si vive que ses jours en furent abrégés. Le baron après tous ces aveux s'était écrié: « *Pitié, pitié pour moi, vous du moins qui êtes mes amis, car la main du Seigneur m'a frappé!* »

C'était bien Sturton, le Père le reconnaissait à sa tête chauve qui dépassait un peu les flammes. Après avoir demandé des prières ferventes, l'âme disparut. Le Père pleurait en racontant cette vision, et la famille qui l'écoutait, au nombre de quatre-vingts personnes, pleurait aussi. Le servent de messe qui fut un de ceux qui périrent plus tard avec le religieux pour la foi catholique, moi-même et tous les assistants nous vîmes tout d'un coup apparaître sur la muraille blanche à laquelle est adossé l'autel, comme un reflet de charbons ardents. »

Pour comprendre la raison de cette condamnation et de ces tourments, il est utile de rappeler les renseignements ajoutés à ce récit par le révérend Père Guillaume Westen, qui se trouvait à Londres quand le baron mourut.

Ce gentilhomme était un de ceux qui, en tenant dans leur maison un prêtre à leur disposition, croyaient pouvoir se jouer de Dieu, c'est-à-dire, vivre extérieurement en protestant et mourir en catholique.

Mais en l'absence du prêtre, une mort imprévue le priva des secours religieux qu'il s'était vainement promis. Cependant, Dieu dans sa miséricorde lui fit

concevoir une si grande horreur de ses crimes, lui en inspira une contrition si vive, jointe au ferme propos d'en demander pardon publiquement et de les réparer, qu'il fit appeler sa famille et protesta devant elle qu'il mourait catholique, parce qu'il n'y a point d'autre religion où l'on puisse faire son salut. Puis il déplora avec les larmes les plus amères tous les scandales de sa vie, assurant qu'il voudrait les effacer, s'il était possible, avec tout son sang.

Ces nobles sentiments dont le ciel et la terre venaient d'être témoins, le sauvèrent de la perte éternelle; il rendit son âme au miséricordieux Créateur. Mais on voit par les tourments intolérables qui l'attendaient dans le purgatoire, combien est insensé celui qui renvoie sa conversion au soir de la vie!

(V. Daniel, Histoire d'Angleterre, I. V, ch. 7.)

V MERVEILLE.

La miséricorde envers les défunts procure le salut de l'âme et souvent celui du corps.

Benefacit animæ suæ vir misericors: L'homme de miséricorde assure le bonheur de son âme.
(*prov. xi, 29.*)

Pour exciter la piété des fidèles en faveur des âmes des malheureux qui ont été mis à mort par la justice humaine, et qui souffrent dans les flammes du purga-

toire, il n'est peut-être point de trait plus pathétique que le suivant.

Vers l'an 1620, vivait aux environs de Rome, un jeune homme qu'on ne nomme pas, mais dont on raconte la conversion. Il menait une vie si dissolue et si scandaleuse, qu'il était devenu un objet d'horreur et d'effroi. Ses crimes lui suscitèrent des ennemis puissants qui résolurent de le faire périr, soit en lui dressant des embûches, soit en l'attaquant de front.

Le malheureux, au milieu de ses désordres, avait conservé une pieuse compassion pour les âmes du purgatoire, en faveur desquelles il priait souvent, donnait l'aumône et faisait dire de temps en temps des messes. Cette dévotion lui valut de soustraire son âme à la vengeance divine, et son corps à la haine de ses ennemis.

Un soir qu'il se rendait seul à Tivoli, se confiant dans la vitesse de son cheval, pour échapper aux poursuites de ceux qui avaient juré sa perte, il ne s'aperçut pas qu'il allait juste au-devant de leurs pièges. En effet, ses ennemis, sachant qu'il ne pouvait passer que par ce chemin, placèrent en embuscade derrière une haie, quatre hommes armés pour le tuer. Il approchait rapidement de ce lieu, quand passant près d'un chêne, il aperçoit suspendus aux branches, les membres d'un criminel exécuté depuis peu, et placé là pour inspirer de la crainte aux malfaiteurs. Emu de pitié, il s'arrête un instant afin de réciter une prière pour le soulagement de cette âme. Pendant qu'il prie, un spectacle étrange frappe ses yeux :

voilà que toutes les parties de ce corps démembré s'agitent, se délient, tombent à terre, se réunissent et forment un homme qui marche au-devant du voyageur. Je vous laisse à penser quel fut son effroi ! Le fantôme prend la bride du cheval et dit au jeune homme : « Descends et laisse-moi monter un moment, il y va de ton intérêt ; attends ici, et je reviendrai vite. » Le cavalier, muet de terreur, descend et cède son cheval au cadavre ressuscité qui y monte, et le lance en avant dans le même chemin.

Non loin de là, les ennemis voyant arriver le cavalier, déchargent sur lui leurs arquebuses, et le voyant tomber, s'enfuient au plus vite avant que la détonation n'attirât du monde et ne les fit découvrir. Mais le cadavre se relève, conduit le cheval à la main et revient vers le jeune homme. « As-tu entendu, lui dit le spectre, cette décharge d'arquebuses ? elle t'était destinée, tu aurais été perdu infailliblement pour le corps et pour l'âme, si les défunts à l'égard desquels tu as une compatissante dévotion, ne m'avaient envoyé à ton secours. Reconnais cet immense bienfait, en continuant de prier pour eux, et surtout en changeant de vie et en devenant bon chrétien. » Après ces paroles, le cadavre se partage en quatre morceaux qui vont reprendre leur place aux branches du chêne, comme si une main invisible les y avait suspendus.

L'heureux jeune homme partit animé des meilleurs sentiments. Peu de jours après, il se réfugia dans un ordre austère pour y faire pénitence ; il y vécut dans une grande perfection, et assura ainsi son salut éternel

que sa mauvaise conduite avait mis en si grand péril.

Ce prodige est bien fait pour exciter notre charité envers les âmes du purgatoire qui savent récompenser si généreusement leurs bienfaiteurs. Quelle est donc vraie, cette parole de la divine Ecriture: *L'homme de miséricorde assure le bonheur de son âme.*

(V. J.-B. Tanni. *Sac. Trig.*, disc. 12.)

VI MERVEILLE.

Le purgatoire des paroles inutiles et inconvenantes.

Ex verbis tuis condemnaberis: Vous serez condamné sur vos paroles. (Matth. xii, 37.)

Saint Ambroise recommande fortement aux vierges consacrées à Dieu, l'observation rigoureuse du silence, principalement lorsqu'elles sont au chœur, parce que l'Epoux céleste, quand il vient, n'entre dans une âme qu'autant que les portes en sont fermées aux discours profanes, et ouvertes aux louanges de Dieu. « *L'Epoux, dit ce grand docteur, veut que la porte soit fermée quand il frappe. Cette porte, c'est la bouche qui ne doit s'ouvrir que pour le Seigneur.* »

Césaire raconte un fait remarquable qui démontre combien les conversations dans le lieu saint déplaisent à Dieu.

Dans un monastère de l'ordre de Cîteaux, appelé **Saint-Sauveur**, deux jeunes filles, Gertrude et Marguerite, de familles riches et distinguées, firent profession et vouèrent à Dieu leur virginité. On les avait placées au chœur l'une à côté de l'autre. La première, quoique très-vertueuse, avait cependant le malheureux défaut de trop parler; elle rompait souvent le silence, et entraînait sa compagne dans cette faute, ce qui lui attira un sévère châtement après sa mort. Une maladie l'emporta à la fleur de ses années: on la déposa, selon la coutume du temps, dans un caveau de l'église. Un soir, pendant que les religieuses chantaient l'office, Gertrude apparaît devant l'autel, y fait une profonde gémissement et va s'asseoir, comme autrefois, à côté de Marguerite; celle-ci, à la vue de cette ombre, est saisie d'effroi, elle tremble de tous ses membres et devient si pâle, qu'on s'aperçoit bientôt qu'il lui est arrivé quelque chose d'extraordinaire. Marguerite, encouragée par ses compagnes, va se prosterner aux pieds de la Mère abbesse, lui raconte que sœur Gertrude lui était apparue et qu'elle était restée placée à côté d'elle jusqu'à la fin des vêpres, qu'à ce moment elle s'était levée, avait fait une inclination jusqu'à terre et avait disparu.

La prudente supérieure, craignant que tout cela ne fût l'effet de l'imagination, ou quelque illusion du démon, lui donna cet ordre: «Si Gertrude vient encore se placer près de vous, vous lui direz: *Benedicite*, et si elle répond selon notre usage: *Dominus*, vous lui demanderez d'où elle vient et ce qu'elle veut.»

Le jour suivant, à la même heure, Gertrude apparut de nouveau; Marguerite la salua par *Benedicite!* — *Dominus!* répond le fantôme. Ma bien-aimée sœur Gertrude, continue la religieuse, d'où venez-vous à cette heure et que voulez-vous? Je viens, dit-elle, satisfaire à la Justice divine dans le lieu même où j'ai offensé Dieu avec toi en rompant le silence, et en te le faisant rompre par des discours inutiles pendant les saints offices. Le Juge équitable veut que je vienne ici subir le châtement de ces fautes. Oh! si tu savais combien je souffre! Je suis tout environnée de flammes; ma langue surtout en est consumée, sans que je trouve le moindre rafraîchissement. Ma chère sœur, si tu as le malheur de retomber dans ces fautes, vois les cruelles peines qui t'attendent, toi et les compagnes que tu aurais entraînés. Puis elle disparut.

Elle revint plusieurs fois se recommander aux prières des religieuses jusqu'à ce que, délivrée par leurs suffrages, elle dit un dernier adieu à Marguerite qui la vit se diriger vers son tombeau, en soulever la pierre et s'y coucher pour toujours.

Ces apparitions et ce dernier avis consternèrent tellement Marguerite, qu'elle tomba dans une grave maladie et ne tarda pas à être à toute extrémité, même on la crut morte. Mais ce n'était qu'une sorte d'extase, pendant laquelle, elle vit des choses admirables de l'autre vie. Quand elle fut revenue à elle-même, elle les raconta à toutes les sœurs qui comprirent la nécessité de la mortification des sens. Désormais, sœur Marguerite observa scrupuleusement la règle du

silence pour ne pas encourir dans le purgatoire le châtement dont l'avait menacée la défunte, et elle veilla avec tant de soin sur ses paroles, qu'elle pouvait dire avec le Prophète royal: « *Je me suis promis de veiller sur moi afin de ne point pécher par la langue, et j'ai mis une barrière à mes lèvres.* »

(V. Césaire, *Illustr. Mirac.*, l. xxii, ch. 36; Alexis Segala, *Triumph. Purg.*, p. ii, c. 24, n. 32.)

VII MERVEILLE.

Une âme du purgatoire rappelée sur la terre pour faire pénitence

Dedi illi tempus ut pœnitentiam ageret: Je lui ai accordé du temps pour faire pénitence.
(*Apocal.* ii, 21.)

Oh! que ne donneraient pas les âmes du purgatoire pour ressaisir quelques instants de cette vie, dont nous dépensons les heures et les jours dans des occupations inutiles, et dans les vanités terrestres! Quelles pénitences, quels travaux, ne s'imposeraient-elles pas volontiers pour adoucir, seulement quelques minutes, ces indicibles tortures!

Citons à ce sujet l'exemple plus admirable qu'imitable, donné par la vénérable vierge Angèle Tholoméi, dominicaine.

Elevée, dès la plus tendre enfance, dans la pratique

de toutes les vertus, elle avait déjà acquis une rare perfection, quand elle tomba dangereusement malade. Voyant que tout secours humain devenait inutile, elle eut recours à son bienheureux frère J.-B. Tholoméi. Celui-ci adressa au ciel de ferventes prières pour obtenir la guérison de sa sœur; mais Dieu restait inexorable, parce qu'il avait des vues toutes providentielles sur sa servante. On peut dire ici, comme saint Augustin au sujet de Lazare: « *Il tarde à guérir le malade afin de ressusciter le mort.* »

Angèle était près de rendre le dernier soupir lorsque, tout-à-coup, elle fut ravie hors d'elle-même par une étrange vision. Il lui sembla qu'elle était transportée dans un lieu immense, où étaient représentées les peines du purgatoire. C'étaient des tourments de toutes sortes: ici, des âmes étaient la proie des flammes dévorantes; là, d'autres étaient plongées dans des étangs de glace, dans du soufre bouillant, ou bien déchirées avec des pointes de fer rougies au feu, ou elles étaient rongées par la dent venimeuse des bêtes féroces.

Elle vit encore une infinité de supplices, et il lui fut montré en quel lieu son âme, qui allait bientôt sortir de son corps, devait se rendre pour l'expiation de certains défauts qu'elle n'avait pas assez combattus pendant sa vie. Les peines qui lui étaient réservées lui parurent si horribles que, lorsqu'elle recouvra sa connaissance, elle frémit de tous ses membres. Elle raconta cette vision à son saint frère, le suppliant d'obtenir par ses prières assez de vie pour se purifier

de ses fautes, et éviter les tourments si cruels du purgatoire.

Dieu sembla n'avoir tenu aucun compte des arden-tes prières du frère et de la sœur, car Angèle mourut. Mais pendant qu'on portait son corps en terre, le bienheureux Jean-Baptiste, inspiré de Dieu, comman-da à sa sœur, au nom de Jésus-Christ, de se lever de son cercueil et de reprendre place parmi les vivants. O prodige admirable! à l'instant, le cadavre s'agite, lève la tête; Angèle est ressuscitée!

Elle savait pour quelle fin Dieu lui accordait la vie, aussi commença-t-elle de suite à faire pénitence; mais les austérités ordinaires telles que cilice, disci-pline, jeûne, veille, ne lui paraissaient que des futi-lités en comparaison des tourments dont elle avait été témoin. Elle purifiait ses fautes avec l'eau et le feu: au milieu de l'hiver elle se plongeait dans un étang glacé, quelquefois elle se mettait dans les flam-mes et restait assez de temps pour endurer les plus cuisantes douleurs; ou bien elle se roulait sur les é-pines jusqu'à ce qu'elle fût tout en sang. Enfin, elle ne cessait de rechercher les moyens de se tourmen-ter, malgré les afflictions de l'âme et les infirmités du corps que Dieu lui envoyait pour éprouver sa constance.

Angèle était devenue un objet, je ne dis pas d'admi-ration, mais d'épouvante pour les témoins de son martyre; plus d'une fois, on lui reprocha d'être trop cruelle, trop barbare pour elle-même. « Ah! répondait-elle, qu'est-ce que tout cela, comparé aux supplices

que je devais souffrir dans l'autre vie pour l'expiation de mes fautes, si la divine Miséricorde n'avait pas accepté en échange ces légères souffrances.»

A la stupéfaction universelle, elle continua ce rigoureux genre de vie jusqu'au moment où, semblable à l'or purifié par le feu du creuset, elle fut de nouveau appelée par le souverain Maître au séjour du céleste repos où elle s'envola, (comme on peut le penser) sans passer par les flammes du purgatoire.

Qui ne tremblera au récit des châtimens de l'autre vie ! Si sœur Angèle, cette religieuse d'une si grande vertu, devait endurer d'aussi cruels supplices pour effacer des fautes commises dans la voie de la perfection, quels seront donc ceux réservés aux pécheurs qui, bien que confessés et absous, n'auront pas fait pénitence pour satisfaire à la Justice divine. !

(V. fr. Dominique-Marie Marchesi, *Vita venerabilis Angelæ Tholomeæ*, 9 nov., au *Diario Dominicano*.)

VIII MERVEILLE.

Combien les âmes du purgatoire sont soulagées par l'oraison et le jeûne.

Exaudiet Dominus preces vestras, si permanseritis in orationibus et jejuniis: Le Seigneur exaucera vos prières, si vous persévérez dans la prière et le jeûne, (Judith, iv, 12.)

La charité doit porter tous les fidèles à soulager les âmes du purgatoire; mais l'obligation devient plus rigoureuse quand il s'agit de parents, d'amis, de bienfaiteurs et de personnes qui nous sont chères à quelque autre titre. La reine Gude, épouse de Sanche roi de Léon, l'avait compris.

Ce grand roi venait de vaincre et de soumettre par la valeur de ses armes tous les rebelles de son royaume, et surtout Gonzalve leur chef; lorsque ce séditieux, voyant qu'il ne pouvait résister à la force, eut recours à une ruse odieuse: il vint se jeter aux pieds du roi, implora son pardon et l'obtint facilement. Admis dans les bonnes grâces de Sanche, le félon trama une noire trahison: un jour, il présenta au prince un fruit empoisonné. A peine celui-ci l'eut-il goûté, que se sentant mortellement atteint, il voulut être reporté tout de suite dans sa capitale; mais la violence du poison le fit expirer en route. Ce fut une

grande désolation dans tout le royaume où Sanche était chéri pour sa bienfaisance. La douleur de Gude était inconcevable. Cette reine fit faire à son époux des funérailles qui étaient plus remarquables par la douleur et les larmes que par le luxe et la pompe; elles eurent néanmoins la magnificence due à la majesté royale.

On porta le corps dans le monastère de Castillo, situé sur les rives du fleuve Minio, et l'on célébra un grand nombre de messes. La reine ne voulut point s'éloigner de la tombe de son époux, et, ne prenant conseil que de son amour, elle déposa son diadème, et se dépouilla de la pourpre royale pour se revêtir de l'humble habit du cloître. Plusieurs dames de la cour l'imitèrent dans son généreux sacrifice.

Dès lors, Gude s'adonna tout entière aux œuvres saintes, dans l'intention de soulager son cher défunt. Jour et nuit, elle ne cessait d'adresser au ciel les plus ferventes prières; mais le samedi dédié à la divine Marie, était spécialement consacré au jeûne, à la prière et à la pénitence pour délivrer cette âme, si elle était encore en purgatoire. Or un samedi, qu'elle était agenouillée devant l'autel de la Reine du ciel, Sanche lui apparut couvert d'un manteau de deuil, et entouré d'une ceinture formée de deux chaînes rougies par le feu. Il commença à remercier son épouse de sa charité envers lui, et la supplia d'augmenter encore ses œuvres de miséricorde: « Ah! lui dit-il, s'il m'était donné de vous faire connaître quels

supplices j'endure dans le purgatoire, combien s'accroîtrait votre compassion pour votre aimé Sanche! Par les entrailles de la divine Miséricorde, secourez-moi, Gude, secourez-moi! je suis dévoré par le feu vengeur.»

Cette apparition enflamma le zèle de cette reine si pieuse, si tendre. Pendant quarante jours, elle ne cessa de verser des larmes afin d'éteindre les flammes qui brûlaient son époux. Elle faisait de nombreuses prières afin de faire tomber ses chaînes, et répandait d'abondantes aumônes pour acquitter ses dettes envers la Justice divine; de plus elle fit présent à un saint prêtre d'une étoffe précieuse, richement travaillée, qui devait servir à rehausser la beauté d'un ornement sacerdotal dont on se servait à la messe, offerte chaque jour pour l'âme du défunt.

Au bout de quarante jours, un samedi précisément, le roi lui apparut de nouveau, non-seulement délivré de ses chaînes brûlantes, mais environné d'un éclat céleste, et vêtu d'un manteau blanc, embelli de cette même étoffe que Gude avait donnée au prêtre. Dieu l'avait miraculeusement appliquée à la délivrance et au triomphe de Sanche: « Me voici, lui dit-il, d'un air heureux, je suis libre; grâce à vous, mes peines sont finies. Que Dieu vous bénisse à jamais! Persévérez dans vos saints exercices; méditez les peines de l'autre vie, et surtout la gloire du paradis où je vais vous attendre, et où je serai votre protecteur.» Gude s'élança vers lui, mais elle ne put que saisir la précieuse étoffe qu'elle donna de nouveau au monastère de

Saint-Etienne. Les religieux attestèrent sous la foi du serment que cette étoffe avait été miraculeusement enlevée de l'ornement, et ils la conservèrent comme une chère relique et un précieux souvenir d'une piété qui avait ouvert le ciel à une âme du purgatoire.

(V. Jean Vasquez, *Chronique*, an 940.)

IX MERVEILLE.

Une épouse vertueuse est un trésor pour son époux pendant la vie et après la mort.

Mulieris bonæ beatus vir: Heureux l'époux d'une femme vertueuse! (Eccli. xxvi, I.)

A l'histoire d'un roi, ajoutons celle d'un empereur qui obtint sa conversion à la foi catholique, et plus tard, sa délivrance du purgatoire par les vertus et les prières de sa fidèle compagne, à laquelle on peut appliquer ces paroles de l'apôtre: « *L'époux infidèle a été sanctifié par la femme fidèle.* »

Théophile, empereur de Constantinople, s'était déclaré l'ennemi acharné des saintes images, et à force de persécutions, il était parvenu à les bannir de son royaume. Afin qu'on n'en peignît plus de nouvelles, il fit couper la main au pieux peintre Lazare. Inutile cruauté, car la main vint miraculeusement se rattacher au poignet de l'artiste.

Ce fut un grand bonheur pour ce prince d'avoir, dans l'impératrice Théodora, une sainte épouse dont les éminentes vertus, les prières, les jeûnes et les aumônes finirent par obtenir de Dieu sa conversion. En effet, sur la fin de sa vie, ce prince accablé par d'affreux revers, surtout par le massacre de ses armées, reconnut l'action de la vengeance divine; il rentra en lui-même, détesta ses iniquités, et résolut de rétablir le culte des saintes images. Mais la mort ne lui en laissa pas le temps; néanmoins il donna des signes certains de contrition et d'un grand désir de faire pénitence. On peut donc croire, en toute confiance, que par la Miséricorde divine, il avait échappé aux supplices de l'enfer, et était seulement destiné à expier ses fautes dans le purgatoire.

Aussi la pieuse Théodora s'appliqua avec une ferveur extraordinaire à soulager cette âme, non-seulement par ses prières et ses jeûnes, mais encore par l'oblation du saint sacrifice qu'elle demanda à beaucoup de saints prêtres, et par des œuvres de pénitence qu'elle réclamait de plusieurs saints religieux. Elle eut bientôt une vision qui lui causa d'abord quelque terreur, et ensuite une grande joie. Une nuit, après avoir prié avec ferveur, il lui sembla voir son époux Théophile, lié avec des chaînes et entraîné par une troupe d'horribles soldats devant le tribunal du Juge éternel. Quelques-uns marchaient devant et portaient toutes sortes d'instruments de torture. Dans sa vision, Théodora se voyait à la suite du cortège. Quand elle fut arrivée, elle aussi, devant le trône de la souveraine

et redoutable Majesté, elle se jeta humblement aux pieds du Christ vengeur et demanda, avec larmes, pitié et miséricorde pour son malheureux époux qui tremblait de tous ses membres.

Alors le Juge, dont l'aspect avait été terrible et menaçant, s'adoucit tout-à-coup, et, d'un air plein de douceur et de compassion, il dit: « *O femme votre foi est grande ! A cause de vous et en considération des prières de mes prêtres, j'accorde à votre époux son pardon.* » Puis, se tournant vers les ministres de sa justice: « Déliez-le, leur dit-il, et rendez-le à son épouse. »

Cet heureux songe remplit le cœur de Théodora d'un doux espoir, et ses larmes de tristesse se changèrent en larmes de joie. Sa consolation augmenta encore lorsqu'elle apprit de Méthode, patriarche de Constantinople, qu'il avait eu une vision non moins surprenante. Cet insigne prélat, adversaire déclaré des *Iconoclastes*, avait, à la demande de l'impératrice, consacré toutes ses prières et ses autres œuvres au soulagement des défunts; or, précisément, la même nuit, il avait vu en songe un ange entrer dans l'église de Sainte-Sophie, venir à lui et lui dire: « *Tes prières, ô Pontife, sont exaucées, et Théophile a obtenu sa grâce.* »

A son réveil, le prélat comblé de joie, se rendit à cette même église de Sainte-Sophie où il trouva la confirmation complète de sa vision. Il avait écrit les noms des *Iconoclastes*, et Théophile en tête, sur un petit livre qu'il plaçait sous l'autel afin d'implorer pour eux la miséricorde divine en offrant le saint sacrifice.

Méthode ouvre le livre, et ne voit plus le nom de l'empereur; il se trouvait miraculeusement effacé de la liste des impies.

Ce prodige combla d'allégresse tous les cœurs chrétiens, et ramena à la religion un grand nombre d'hérétiques.

(V. Gennade, *Defensio concilii Florentini*, sect. 5.
Théophile Raynaud, *Heter. Spirit.*, 2^e partie, sect.
1, 6^e point.)

X MERVEILLE.

Les âmes du purgatoire viennent au secours de leur libérateur.

Plures nobiscum sunt quam cum illis:
Nous sommes plus nombreux qu'eux (IV
Reg. VI, 16.)

Nous lisons dans l'ancien Testament que le prophète Elisée manifesta la présence de la milice céleste envoyée à la défense du roi d'Israël contre l'armée du roi de Syrie en disant: « *Ne craignez rien, nous sommes plus nombreux qu'eux.* »

Sous la loi nouvelle, on a vu plus d'une fois des légions d'âmes bienheureuses protéger les princes qui, par leurs suffrages, les avaient délivrées du purgatoire.

J'aurais voulu que Thomas de Catimpré nous donnât le nom d'un grand seigneur contemporain dont il raconte l'histoire et qui reçut du ciel une sembla-

ble protection. Ce seigneur s'était livré dès sa jeunesse aux plaisirs et à la vanité, employant les revenus de ses possessions immenses à l'étalage d'un luxe effréné et à l'entretien d'une cour nombreuse. Un jour qu'il était venu par hasard entendre un Père dominicain, grand prédicateur de son époque, il sortit du sermon le cœur touché par l'Esprit-Saint, et, fidèle à ses inspirations, il résolut de revenir à Dieu. Rassemblant ses courtisans, il leur déclare franchement qu'il déteste les crimes de sa vie passée, qu'il veut les réparer, mettre fin aux dépenses superflues et renvoyer beaucoup de personnes de son service afin de donner aux pauvres des aumônes plus abondantes. Il dit et tient parole: aussitôt il prend ses trésors, les distribue aux indigents, ayant soin toutefois de faire une large part aux prêtres qu'il charge d'offrir chaque jour le saint sacrifice en faveur des âmes qui souffrent dans le purgatoire. Mais les courtisans indignés de voir ces économies, faites à leurs dépens, toutes employées en bonnes œuvres, machinèrent contre leur bon maître une conjuration; ils semèrent d'abord parmi le peuple un esprit de zizanie et de sédition, non contents de cela, ils allèrent trouver un prince voisin qui déjà gardait dans son cœur, rancune contre ce seigneur et désirait se venger de quelques échecs qu'il avait essuyés. Ils lui suggérèrent donc que c'était le moment favorable de tirer une éclatante vengeance d'un ennemi qui a mécontenté ses courtisans, irrité ses sujets, et ruiné le trésor public pour enrichir les églises. Il n'en fallait

pas tant pour rallumer la colère de ce prince et lui faire prendre les armes. Résolu de tenter la fortune, il assemble ses soldats et met son armée sur le pied de guerre, puis il envoie à son adversaire un héraut lui déclarer sous des prétextes frivoles le commencement des hostilités. Surpris de cette déclaration de guerre que rien ne lui avait fait prévoir, le pieux seigneur rassemble ses conseillers et ses chefs d'armée, et leur demande ce qu'il faut faire. Les traitres, d'un air dédaigneux, osent répondre qu'ils n'ont ni la force ni la volonté de combattre. « Prenez, dirent-ils, tous ces prêtres que vous avez enrichis, et qu'ils vous défendent avec leurs psaumes, leurs signes de croix et leurs bénédictions ! »

Ce bon seigneur trahi, abandonné par ses capitaines, n'eut d'autre parti à prendre que de se réfugier avec un petit nombre de soldats dans un château fort et de mettre toute son espérance en Dieu. Quelques jours après, il apprend que l'armée ennemie était sortie du camp, bannières déployées, et que bientôt la forteresse serait assiégée; alors il monte au sommet d'une tour pour inspecter ses fortifications, et voici qu'il aperçoit une brillante légion, marchant en bataille, les étendards déployés au vent et armée d'épées étincelantes et de boucliers d'or marqués d'une croix rouge. Il comprit que c'étaient des auxiliaires. Saisi d'étonnement et d'admiration, il vole à leur rencontre avec quelques soldats, et les salue avec de vives démonstrations de joie. Au même instant un chef sort des rangs et lui dit: « Pieux guerrier, ne craignez plus

votre ennemi, c'est par l'ordre de Dieu que nous sommes ici tous armés; nous vous défendrons parce que vous nous avez délivrés du purgatoire par vos suffrages et par les sacrifices de vos prêtres; au jour de l'assaut nous serons plus nombreux, car d'ici là, votre charité aura délivré bien des âmes, et elles se joindront à nous pour votre défense.»

Après ces paroles, le bon seigneur, plein d'une entière confiance, rentra au château et enflamma ses soldats en leur promettant une victoire certaine. Le jour du combat arrivé, le prince orgueilleux s'avavançait à la tête d'une armée nombreuse, et menaçait de mettre tout à feu et à sang, et déjà il chantait son triomphe. Les assiégés peu nombreux, mais animés d'un courage extraordinaire, sortent néanmoins de la citadelle et se rangent en bataille. Tout-à-coup, la légion céleste vient prendre position à leurs côtés, et, entourant tous les fossés, elle offre l'aspect d'une grande et brillante armée. L'envahisseur qui voit de loin ces formidables lignes de soldats, est surpris et terrifié, il n'ose se mesurer avec des forces si supérieures; ses soldats eux-mêmes, tout effarés, jettent leurs armes et s'enfuient. Le prince orgueilleux, craignant une nouvelle défaite, s'humilie et envoie des députés pour demander la paix, s'offrant d'aller en personne se réconcilier avec celui qu'il avait offensé. Celui-ci était trop bon, trop clément pour refuser ses avances; il reçut son ennemi à bras ouverts et lui donna le baiser de la réconciliation. Alors la légion céleste disparut.

Tous deux reconnurent le prodige et l'immense gratitude des âmes du purgatoire, et ils rendirent grâces au Dieu des armées, qui opère de telles merveilles en faveur des siens.

(V. Thomas Catimpré, *Apum* (son meilleur ouvrage), t. II, ch. 53.)

XI MERVEILLE.

Martyre de charité de sainte Christine l'Admirable pour la délivrance des âmes du purgatoire.

Majorem hæc dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis:
On ne peut témoigner plus d'amour qu'en sacrifiant sa vie pour ses amis. (*Joan.* XV, 13.)

Ce livre tout petit qu'il est, serait trop imparfait s'il ne faisait aussi mention de l'incomparable charité de la bienheureuse Christine, surnommée l'Admirable à l'égard des âmes du purgatoire. Les pénitences et les austérités qu'elle s'imposait pour elles, paraîtraient incroyables si le récit n'en était fait par les historiens les plus dignes de foi. Ils racontent donc que l'âme de cette vierge, séparée de son corps, fut portée par les anges dans le purgatoire afin de voir les supplices qu'on y endure, et qu'elle en ressentit une tristesse et une compassion inexprimables. De

là, elle fut ravie au ciel pour en contempler la gloire infinie; et, présentée à la Majesté divine, elle entendit ces paroles: « Tu es dans le séjour de la félicité, tu es libre de te fixer dans le ciel pour y vivre éternellement parmi les bienheureux, où de retourner comme victime sur la terre pendant quelques années, afin de délivrer par tes souffrances, les âmes qui gémissent dans le purgatoire. Si tu préfères le premier parti, tu es au port, tu n'as plus rien à craindre, plus rien à souffrir; si c'est le second, retourne dans ton corps pour y être martyr de la charité, pour y endurer d'étranges peines qui délivreront les âmes et embelliront ta couronne. »

La généreuse fille répondit: « Je retourne, Seigneur, je retourne sur la terre. sacrifier ma vie, j'accepte tous les tourments, tous les martyres pour soulager les âmes du purgatoire. » Cette âme magnanime rentre donc dans son corps, et, aussitôt commencèrent les pénitences épouvantables dont on ne peut rapporter les détails sans frémir: c'était peu pour elle de rester plusieurs jours de suite sans prendre aucune nourriture, de se rouler sur des épines, de meurtrir ses membres délicats par des disciplines; elle se jetait dans des brasiers ardents dont elle ne sortait que par miracle, et, à peine retirée, elle se plongeait jusqu'au cou dans l'eau glacée où elle éprouvait d'affreuses douleurs; d'autres fois, elle se jetait sous les roues des moulins pour se faire broyer; elle se faisait déchirer par des pointes de fer aiguës, ou bien, à l'aide d'une corde, elle se suspendait par les bras

à une poutre. Mais je n'ai pas le courage de continuer ce récit, cela suffit pour faire comprendre combien elle délivra d'âmes du purgatoire. Dieu permettait qu'elles vinsent, en montant au ciel, remercier affectueusement leur libératrice.

Rappelons au moins une de ces apparitions. Louis, comte de Léon, dans la basse Allemagne, seigneur vaillant et renommé par la sagesse de ses conseils, avait une sainte affection pour Christine, et il écoutait volontiers les reproches qu'elle lui adressait, au sujet de bien des fautes auxquelles il s'abandonnait. Etant tombé malade et en danger de mort, il expédia un messager pour la supplier de venir, car il désirait ardemment, avant de mourir, s'entretenir avec elle des intérêts de son âme. Elle ne fut pas plus tôt venue, qu'il renvoya tous ses serviteurs, et, s'efforçant de descendre du lit, il s'agenouilla devant elle et lui dit, au milieu de ses larmes et de ses gémissements: « Servante de Dieu, vous savez, quel grand pécheur je suis! Dans peu de temps, je vais rendre compte au Juge suprême de mes graves et nombreuses fautes. Vous, qui êtes si fidèle au Seigneur, suppliez je vous en conjure, le Dieu de miséricorde de m'accorder une vraie contrition qui efface mes péchés, et puis, par vos suffrages, obtenez à cette pauvre âme quelque diminution des peines qu'elle mérite. »

La pieuse vierge pria avec ferveur, et Louis, brisé par le repentir, réconcilié par la confession, rendit son âme au Créateur.

Il ne tarda pas à se montrer à Christine, et lui dit:

« O pieuse servante de Jésus-Christ, si vous saviez à quels tourments atroces je suis condamné, combien vous auriez pitié de moi ! Je vous conjure de nouveau par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, de redoubler vos suffrages, afin que je sois soulagé. » Christine touchée de compassion, lui dit : « Allez en paix, âme bien-aimée, je m'offre à endurer dans mon corps la moitié des tourments qui vous seraient infligés pour satisfaire à la Justice divine. » Elle recommença donc ses pénitences effroyables : le feu, l'eau, la glace furent les agents de sa charité. Elle allait dans les lieux mêmes où Louis s'était livré à des plaisirs coupables, et là, par ses larmes, par son sang, elle s'efforçait de les expier. Elle continua ainsi à martyriser son corps jusqu'à ce que le défunt se montra à elle de nouveau ; mais cette fois environné de gloire. Il la remercia affectueusement d'avoir acquitté la moitié de sa dette, puis il s'éleva vers les splendeurs éternelles. Sainte Christine l'y accompagna d'un doux regard et ses larmes de tristesse se changèrent en larmes de consolation.

(V. S. Surius, *Vie de Christine l'Admirable*, 23 juin; Denis-le-Chartreux, *De quatuor novissimis*, ch. 50.)

XII MERVEILLE.

La Mère de Dieu, mère des âmes du purgatoire.

Ego mater pulchræ dilectionis et sanctæ spei: Je suis la mère du bel amour et de la sainte espérance. (Eccli. xxiv, 24.)

Ce beau nom de Mère des âmes du purgatoire, la Reine du Ciel se le donne à elle-même dans les révélations de sainte Brigitte: « Je suis, dit-elle à cette sainte, la mère de tous ceux qui sont dans le lieu de l'expiation, car mes prières adoucissent tous les châtimens qui leur sont infligés pour leurs fautes. » Certainement si les saints du paradis peuvent par leur intercession obtenir la grâce de ces âmes, qui osera nier que Celle qui est appelée *Sainte des Saints, Consolatrice des affligés, Mère de la Miséricorde*, ne jouisse de ce privilège à un bien plus haut degré?

Saint Pierre Damien rapporte l'apparition d'une personne sortie du purgatoire, qui assurait que dans la fête de la glorieuse Assomption de Marie, il avait été délivré plus d'âmes qu'il n'y avait d'habitants à Rome. De plus, il raconte le mémorable exemple d'un prêtre à qui il fut donné de voir des choses merveilleuses dans la basilique de Sainte-Cécile. Il sembla à ce prêtre qu'il était tiré de son sommeil par un ami défunt, et conduit dans cette église.

Là, il aperçut une troupe de vierges saintes, Cécile, Agnès, Agathe, et autres, qui préparaient un trône magnifique sur lequel vint s'asseoir la Mère de Dieu, environnée d'anges et de bienheureux qui formaient sa cour. Cette grande Reine avait un visage majestueux et serein qui faisait la joie de la sainte et silencieuse assemblée. Alors parut une pauvre petite femme en habits négligés, mais ayant sur les épaules une fourrure précieuse, elle se mit humblement aux pieds de la céleste Reine, et les mains jointes, les yeux pleins de larmes, elle dit en soupirant: « Mère des miséricordes, au nom de votre ineffable bonté, je vous supplie d'avoir pitié du malheureux Jean Patricius qui vient de mourir, et qui souffre cruellement dans le purgatoire. » Trois fois elle répéta la même prière, et trois fois avec plus de ferveur, sans recevoir aucune réponse. Enfin, elle éleva encore la voix et ajouta: « Vous savez bien, ô très-compatible Reine, que je suis cette mendicante qui, à la porte de votre plus grande basilique, demandait l'aumône dans le cœur de l'hiver, sans autre vêtement qu'un misérable haillon. Un jour, toute transie de froid, j'implorai, au nom de la Vierge Marie, le bon Patricius qui se dépouilla aussitôt de cette précieuse fourrure pour me la donner. Une si grande charité faite en votre nom, mérite bien quelque indulgence? »

A cette touchante prière, la Reine du Ciel jeta sur la suppliante un regard plein d'amour: « L'homme pour lequel tu pries, lui répondit-elle, est condamné pour longtemps à cause de ses nombreuses et graves

fautes; mais comme il a eu deux vertus spéciales: la miséricorde envers les pauvres, et la dévotion de fournir l'huile qui brûlait devant mes autels, je veux user d'indulgence. »

Les autres saints qui étaient présents, intercédèrent à leur tour. Marie ordonna qu'on conduisit Patricius au milieu de l'assemblée. Aussitôt une troupe de démons le présentèrent, pâle, épuisé, chargé de chaînes. Marie commanda aux esprits infernaux de le délier à l'instant, et de le mettre en liberté, afin qu'il pût se joindre aux bienheureux qui formaient la couronne de son trône. Cet ordre exécuté, la Mère de Dieu disparut avec son glorieux cortège.

Le prêtre, qui avait été favorisé de cette vision, prêcha toute sa vie la clémence de la divine Marie, envers les pauvres âmes qui ont été charitables et qui l'ont honorée.

(V. Pierre Damien, *Opusc.* 34. c. 4; Théophile Raynaud, *Heter. Spirit.*, 2^e partie, sect. 3, 2^e point q. 2.)

XIII MERVEILLE.

Dieu accorde à ses saints de grandes grâces en faveur des âmes du purgatoire.

*Mirificavit Dominus sanctum suum; Dominus exau-
diat me cum clamavero ad eum: Le Seigneur a exalté
son serviteur: il m'exaucera lorsque je crierai vers
lui. (Ps. iv. 4.)*

Je ne veux pas examiner ici comment et par quels suffrages les saints du paradis peuvent secourir les âmes du purgatoire. Saint Augustin, saint Thomas et tous les maîtres de la théologie, nous enseignent que les bienheureux sont très-puissants et qu'ils obtiennent par voie de supplication, la délivrance des âmes du purgatoire. Après un tel témoignage, je crois qu'il suffira de rapporter comme preuve, l'exemple de Dagobert 1^{er}, roi de France. Le Père Théophile Raynaud nous assure que cette histoire a été représentée sur la pierre sépulcrale du prince dans l'église de saint Denis. C'est ce même Dagobert qui a fait bâtir cette magnifique basilique où depuis ont été ensevelis tous les rois très-chrétiens.

Ansoald, évêque de Poitiers, avait fait le voyage de Sicile pour une ambassade, et quelques affaires concernant son église. Sa mission terminée, comme il

revenait à Marseille, il fut surpris par une tempête qui le contraignit d'aborder à une petite île presque déserte où vivait un fervent anachorète, nommé Jean, qui était en grande réputation de sainteté. On venait de loin se recommander à ses prières qui obtenaient du ciel beaucoup de grâces. Ansoald quittant son navire, entra dans le pauvre ermitage et se mit à parler avec le solitaire des choses de Dieu, spécialement de la gloire du paradis. Après ces pieux et consolants entretiens, Jean s'informa du pays de l'évêque, du motif de son voyage. Quand il eut appris qu'il était de France et qu'il y rentrait, il lui demanda s'il connaissait la vie édifiante du roi Dagobert. « Parfaitement, » répondit le prélat, et il raconta que ce prince après ses premières guerres s'était adonné à une grande piété, qu'il propageait le culte divin, élevait de somptueuses basiliques. Il parlait encore lorsque l'ermite l'interrompit: « Votre prince, dit-il, est passé à une meilleure vie. » Comme preuve de la vérité de cette nouvelle, il lui raconta la vision qu'il avait eue. Un matin, que, fatigué de ses longues veilles, il s'était laissé surprendre par un doux sommeil, il vit apparaître un vénérable personnage aux cheveux blancs, qui lui dit: « Levez-vous promptement, et implorez la divine Miséricorde en faveur du roi Dagobert dont l'âme est sortie aujourd'hui même de son corps. »

Le serviteur de Dieu avait à peine commencé sa prière, qu'il aperçut sur les flots de la mer une troupe de monstres infernaux qui conduisaient le roi dans une barque. Ils le poussaient avec furie vers une île

voleanique tout en feu; et le menaçant avec des cris épouvantables, ils le frappaient avec cruauté et le tourmentaient de mille manières. Ce prince infortuné appelait à son secours avec des paroles suppliantes, le saint évêque Martin et les glorieux martyrs Denis et Maurice, qu'il avait honorés d'une manière particulière et auxquels il avait élevé trois magnifiques églises. Mais voici que le ciel s'obscurcit; d'horribles éclairs sillonnent la nue, la foudre éclate et frappe les démons au visage. Au milieu de la tempête, trois personnages vêtus de blanc, environnés d'une lumière éclatante, s'approchent du roi et le considèrent avec un visage plein de mansuétude et de sérénité. « Ah ! qui êtes-vous ? » leur demanda Dagobert. Ils répondent qu'ils sont Denis, Maurice et Martin, accourus à son appel pour le sauver du péril et le conduire à l'éternelle félicité.

Aussitôt les trois saints, se retournant vers les esprits infernaux, les menacent et les mettent en fuite; puis ils embrassent tendrement la victime qu'ils ont arrachée à la rage de ses bourreaux, et l'emportent triomphalement au ciel en chantant avec une douce mélodie: « *Bienheureux Seigneur celui que vous avez choisi et attiré à vous ! Il habitera dans vos parvis; il sera rassasié des biens de votre maison; votre demeure est sainte, et on l'admire parce que les justes seuls y sont reçus.* »

Le récit de cet événement, que l'évêque de Poitiers nous a religieusement transmis, a été retracé sur le marbre de la basilique de Saint-Denis, afin que la mémoire en fût conservée, et que les princes appris-

sent à honorer les saints afin de les avoir pour protecteurs dans les périls de la vie et après la mort.

(V. Le chroniqueur bénédictin du XI^e siècle, Aymon, *Histoire des Français*, liv. IV, ch. 24; Raynaud, *Heter. Spirit.*, 3^e p., sect. 3, 2^e point, q. 2.)

XIV MERVEILLE.

**Les prières d'un saint délivrent beaucoup d'âmes
du purgatoire.**

Mittet tibi auxilium de sancto: Dieu vous enverra son secours du fond du sanctuaire.
Ps. XIX, 3.)

Puisque nous avons parlé de la puissante intercession des saints en faveur des âmes souffrantes, il ne sera pas inutile de rappeler ici la grâce singulière qui fut accordée à Jean de Nivelles, chanoine de la cathédrale de Liège. Thomas de Catimpré raconte et loue sans réserve, les œuvres admirables de salut qu'opéra ce pieux personnage.

Mais citons seulement ce qui a rapport à notre sujet.

Un zélé prédicateur prêchant un jour dans une église d'Angleterre, parlait avec la plus grande véhémence contre ces impies qui osent par leurs crimes, outrager en face la Majesté divine. Une femme du monde, coupable des plus graves désordres, assistait à ce sermon; elle y fut si vivement touchée par la grâce, et elle conçut une telle horreur des crimes de sa

vie, que tout-à-coup, interrompant le prédicateur; elle s'écria tout en larmes: « Mon Père, la confession vite vite, pour cette malheureuse pécheresse. » Celui-ci, tout en admirant un semblable courage, l'invita cependant à se taire jusqu'à la fin du sermon, pour ne pas troubler le recueillement de l'auditoire. Elle se tut quelques moments, mais la contrition prenait un tel accroissement dans son cœur, qu'elle s'écria de nouveau: « De grâce! serviteur de Dieu, descendez vite pour me donner l'absolution de mes énormes crimes. » Le prêtre lui imposa encore silence, ajoutant qu'il ne lui restait que peu de choses à dire, et qu'immédiatement il l'entendrait et lui donnerait l'absolution.

Il récapitulait brièvement ce qu'il avait dit de la gravité du péché, lorsque cette femme se leva et recommença ses cris: « Tout de suite, mon Père, tout de suite, la douleur me brise et je me meurs... » En effet, elle tomba sur le pavé de l'église, et expira à l'instant.

Grande fut la stupeur du peuple, et plus encore celle du prédicateur; il déplorait de ne pas s'être rendu plus tôt aux instances de cette pauvre pécheresse. Après ce premier moment de trouble, il pria ses auditeurs de conjurer la divine Miséricorde d'avoir pitié de cette pauvre âme et de daigner révéler en quel état elle se trouvait, afin de lui obtenir quelques suffrages si elle en avait besoin. Dès qu'il fut rentré dans son monastère, il s'enferma dans sa cellule pendant trois jours qu'il passa tout entiers dans la prière, sans prendre ni repos ni nourriture. La troisième nuit, la défunte lui apparut toute glorieuse, vêtue d'un manteau blanc,

le visage rayonnant de joie. Elle lui dit: « Voici la pécheresse pour laquelle vous faites tant de prières; je suis délivrée des peines que m'avaient méritées mes innombrables fautes. Grâces éternelles soient rendues au Seigneur qui a usé d'une si prompte miséricorde envers moi; changez vos prières en remerciements; je m'envole au séjour des félicités infinies où je serai votre reconnaissante protectrice. » Comme le prédicateur craignait d'être le jouet d'une illusion, l'âme ajouta: « Afin que vous ne doutiez plus de la vérité de cette apparition, voici un signe certain auquel vous reconnaîtrez la vérité: aujourd'hui même est passé à la vie bienheureuse, le grand serviteur de Dieu, Jean de Nivelles, chanoine de Liège. Comme il a été toute sa vie le bienfaiteur des pauvres, les secourant par d'abondantes aumônes et autres œuvres de charité, il a obtenu de Dieu la grâce de délivrer un grand nombre d'âmes et de les conduire avec lui au ciel. Car tandis que les anges le portaient dans la céleste Jérusalem, il aperçut le gouffre du purgatoire, et au milieu des flammes, un grand nombre de ceux qu'il avait convertis à la pénitence. Alors il s'est adressé à la divine Miséricorde, la suppliant au nom des mérites de Jésus-Christ, de lui accorder la grâce de ces pauvres captifs. Il fut si promptement exaucé, qu'à l'instant même, une grande multitude d'âmes délivrées de leurs chaînes, escortèrent le libérateur dans son triomphe.

J'ai été du nombre de ces privilégiées; mais avant de monter au céleste royaume, il m'a été accordé de venir vous témoigner ma gratitude, et pour vos paroles

qui ont pénétré mon cœur de contrition, et pour vos prières qui ont obtenu ma délivrance. » Puis la vision disparut. Le Père, afin d'avoir la preuve complète de cet événement, s'empressa d'écrire à Liège, et il reçut des chanoines l'assurance que, précisément à l'heure de l'apparition, le vénérable Jean avait quitté ce monde.

Voyez, conclut ici l'historien, voyez, de quelle gloire sont jugés dignes, ceux qui emploient le temps de leur existence à travailler au salut du prochain.

(V. Thomas de Catimpré, *Apum*, liv. II, chap. 31, n. 5.)

XV MERVEILLE.

La peine transférée d'un défunt à un vivant.

Condemnat justus mortuus vivos impios.
Le juste condamne du fond de son sépulchre
les impies qui vivent encore (*Sap.*, IV, 16.)

Bien des enfants, bien des héritiers, sont ingrats envers leurs parents et leurs bienfaiteurs.

Thomas de Catimpré nous cite un exemple qui peut servir de leçon à tous.

Pendant les célèbres guerres de Charlemagne, un valeureux soldat avait servi pendant de longues années dans les emplois les plus honorables. Il s'était contenté de sa paye, il n'avait commis aucun acte de rapine, et au milieu du tumulte des camps, il avait vécu

en bon chrétien. Toutefois sa vie n'avait pas été exempte des fautes ordinaires aux gens de sa profession. Ayant blanchi sous le casque, courbé sous le poids des années aussi bien que des armes, il tomba gravement malade. Pressentant une mort prochaine, il appela auprès de son lit un neveu orphelin auquel il avait servi de père, et lui dit : « J'ai dépensé soixante ans au service de mon roi et je n'ai pas acquis un pouce de terrain; je ne pourrai te léguer en testament que mes armes et mon cheval. Je te recommande, je te prie pour l'affection que tu me portes, de vendre cet animal, et d'en distribuer le prix à des prêtres afin qu'ils offrent pour moi le saint sacrifice, et aux pauvres afin qu'ils me secourent par leurs prières. »

Le neveu, ému de ce langage, promit d'accomplir ponctuellement et sans délai cette dernière volonté. Dès que son oncle eut expiré, il prit le cheval avec tous ses harnais et l'emmena chez lui. Il trouva la bête bien belle, s'y affectionna et voulut d'abord s'en servir pour quelques petits voyages. Comme elle était douce, vive, élégante, il ne voulut pas s'en priver de sitôt, soit qu'il ne se crût pas obligé d'exécuter tout de suite la volonté de son oncle, soit parce qu'il pensait satisfaire à sa dette en appliquant aux pauvres le prix des armes auxquelles il tenait moins, et qui étaient loin d'avoir la valeur du cheval. Il tarda tant, qu'il finit par étouffer les remords qui le pressaient de remplir sa promesse; ainsi sans égard pour son parent et bienfaiteur, il se conduisit comme s'il ne l'avait point connu, et comme s'il ne lui restait rien de lui.

Six mois s'étaient écoulés lorsqu'un matin, le défunt lui apparaît et lui adresse les plus amers reproches. « Ah ! ingrat, lui dit-il, tu n'as eu aucun souci de faire pour mon âme ce que je te demandais avec justice, et que tu me promis à mes derniers moments. A cause de cette injuste omission, il m'a fallu endurer des supplices inexprimables dans le purgatoire. Maintenant Dieu a eu pitié de moi, il a brisé mes chaînes, et je m'envole au séjour des éternelles félicités. Mais par un juste jugement, tu mourras bientôt, et ton âme ira dans le purgatoire pour souffrir à ma place autant de temps qu'il m'en restait à faire si Dieu n'avait usé envers moi d'une grande indulgence. Outre ce châtiment, il te faudra encore expier tes propres fautes. » A ces mots, il disparut. Comme il l'avait prédit, ce jeune homme ne tarda pas à tomber dangereusement malade. Il appelle un prêtre, confesse ses péchés, raconte sa vision et les menaces qui lui ont été faites; puis aussitôt il expire..... pour commencer à souffrir dans le purgatoire les tourments dont son oncle avait été délivré par la miséricorde de Dieu.

Une telle ingratitude, une telle injustice envers des parents ou des bienfaiteurs, fait observer ici l'historien, déplait tant au Seigneur que, souvent, il condamne les ingrats aux peines qui étaient réservées à leurs bienfaiteurs défunts.

(V. Thomas de Catimpré, *Apum*, liv. II, ch. 53, n. 25.)

XVI MERVEILLE.

**Secourir les âmes du purgatoire, c'est se délivrer
soi-même de beaucoup de maux.**

*Beatus qui intelligit super egenum et pauperem !
in die malâ liberabit eum Dominus: Bienheureux
celui qui a l'intelligence des besoins du pauvre ;
au jour mauvais Dieu le délivrera (Ps. XL, 1.)*

Ce verset de l'office des morts est appliqué non-seulement par les docteurs, mais encore par l'Eglise elle-même, à ceux qui sont miséricordieux envers les défunts.

En effet ces pauvres âmes sont dans une complète indigence, et dignes de toute compassion, puisqu'elles ne peuvent rien pour elles-mêmes; aussi réclament-elles nos suffrages avec une vive instance, nous promettant d'ailleurs de grands soulagements dans nos afflictions. Nous avons rapporté plusieurs traits de cette reconnaissance: en voici un nouveau.

Vers l'an 1649, Guillaume Freyssen, célèbre libraire de Cologne, ayant obtenu par l'intercession des défunts, deux grâces signalées, écrivit au Père Jacques Montfort, de la Compagnie de Jésus, grand promoteur de cette dévotion par son précieux livre: *De misericordiâ fidelibus defunctis exhibendâ*, une lettre que nous citons textuellement:

« Je vous écris, mon révérend Père, pour vous faire part de la miraculeuse guérison de mon petit enfant et de mon épouse.

Un jour de fête, que j'étais tout occupé à lire votre livre *De la charité envers les fidèles défunts*, dont vous m'avez confié l'impression, on vint m'avertir que mon enfant de quatre ans était atteint d'une grave maladie qui mettait ses jours en danger. Les médecins en désespéraient, et déjà on pensait aux préparatifs de ses funérailles.

Je conçus l'espoir que je pourrais le sauver en faisant un vœu en faveur des âmes du purgatoire. De bon matin, je me rendis à l'église et je suppliai avec une grande ferveur la divine Miséricorde de m'exaucer, et je fis vœu de distribuer gratuitement cent exemplaires du livre *De misericordiâ fidelibus defunctis exhibendâ*, à des religieux et à des prêtres, afin que cette lecture excitât en eux un saint zèle pour le soulagement des âmes du purgatoire.

Plein d'espérance, je rentrai à la maison et je trouvai l'état de mon fils déjà amélioré; il demandait de la nourriture quoique depuis plusieurs jours il ne pût avaler même une goutte d'eau. Le lendemain il fut parfaitement guéri, il se leva, fit une promenade, et mangea comme s'il n'avait jamais souffert.

Convaincu que le Ciel m'avait exaucé, je pris les cent volumes que je portai aux Pères du collège de la Compagnie, les priant d'en accepter quelques exemplaires et de distribuer le reste aux ordres religieux et aux ecclésiastiques, afin qu'ils apprissent la grâce que

j'avais reçue, et qu'ils fussent encouragés à soulager les défunts.

Trois semaines ne s'étaient pas écoulées, qu'un autre accident, non moins grave, vint fondre sur moi. Ma femme, en rentrant à la maison, fut saisie d'un tremblement de tous ses membres, qui la jetait à terre et la faisait évanouir. Peu à peu les paroxysmes augmentèrent jusqu'à lui ôter l'appétit et même la parole. Tous les remèdes furent inutiles; le mal fit des progrès si rapides que la malade fut bientôt aux portes de la tombe.

Le confesseur qui l'assistait, ayant perdu toute espérance, m'exhortait à me soumettre à la divine Volonté qui appelait mon épouse au paradis. Pour moi, après mon expérience de la protection des âmes du purgatoire, loin de me décourager, j'espérais une guérison. Je retournai à la même église, et, prosterné devant l'autel du Saint-Sacrement, je renouvelai mes supplications avec toute l'ardeur que me suggérait mon affection pour ma compagne. O Seigneur, disais-je, les grâces de votre miséricorde sont inépuisables; au nom de votre infinie bonté, ne permettez pas que la mort de mon épouse arrache de mon cœur la consolation que vous y avez mise en me rendant mon fils. Je fis vœu de distribuer cette fois, deux cents exemplaires du même livre afin d'engager un plus grand nombre de personnes à secourir les défunts. Puis je suppliai ces âmes d'avoir pitié de moi, d'unir leurs prières aux miennes, en considération du désir que j'avais toujours eu, de les délivrer

Ma prière finie, comme je revenais à la maison, vois accourir au-devant de moi mes domestiques; ils m'annoncent tout joyeux, que ma femme éprouve un soulagement notable, qu'elle ouvre les yeux et qu'elle parle. Je cours m'en assurer par moi-même. Je lui présente des aliments, elle les mange avec plaisir. Peu de jours après, elle était si parfaitement guérie, qu'elle vint avec moi rendre grâces au divin Dispensateur de tant de bienfaits. Je ne différâi point à remplir ma promesse; je portai mes livres aux Pères du collège, aux Dominicains, aux autres religieux, et je les priai de les répandre, afin que les âmes souffrantes pussent recueillir de nombreux suffrages.

Que votre Révérence accorde une foi entière à ce récit. Dieu est témoin que je dis la vérité. Aidez-moi, mon Père, à remercier le Seigneur de ces deux miracles. »

Ce simple exposé fait naître assez de réflexions pour qu'il soit inutile d'ajouter une seule parole.

(V. Jacques Hautin, S. J. *Patrus defunct.* 1.
c. 5, art. 3.)

XVII MERVEILLE.

Les souffrances du purgatoire, si courtes qu'elles soient, paraissent très-longues.

Heu mihi quia incolatus meus prolongatus est.
Hélas ! que mon exil est long. (Ps. cxix, 5.)

Saint Augustin reprend sévèrement la témérité d'un chrétien qui disait que les peines passagères du purgatoire ne sont pas à redouter, et qu'il importait seulement d'échapper aux tourments éternels de l'enfer. « Peu m'importe, ajoutait-il, le temps que je passerai dans ce lieu, si à la fin j'entre dans le ciel. » Le saint lui répondit : « Que personne ne parle ainsi : car le feu du purgatoire est plus affreux que tous les supplices que nous pourrions souffrir ou même imaginer en ce monde. »

L'exemple suivant démontrera clairement combien ces peines indicibles paraissent prolongées.

Deux religieux (l'historien ne dit pas de quel monastère) s'appliquaient avec ardeur à tous les exercices de la perfection. La ressemblance de leurs vertus les avait si étroitement unis qu'on pouvait dire : Ils ont deux corps et une seule âme. Ils avaient fait entre eux une sainte ligue pour travailler à la gloire de Dieu ; ils étaient convenus de se trouver les premiers au chœur pour la psalmodie, de s'appliquer au salut

du prochain et de maintenir la stricte observance de leurs règles monastiques.

Mais au milieu d'une si belle vie, l'un d'eux tomba tout-à-coup dans une grave maladie qui mit ses jours en danger. Un ange du Seigneur lui apparut et lui annonça qu'il allait mourir, et qu'il expierait ses imperfections dans le purgatoire jusqu'à ce qu'on eût dit pour lui une messe de mort, après laquelle il s'envolerait glorieux à la céleste patrie.

Cette heureuse nouvelle le remplit de joie. Aussitôt appelant près de son lit le compagnon de ses vertus, il lui fait part de sa vision, de sa mort prochaine et de la courte expiation qui lui était réservée au purgatoire. Mais en même temps, il le conjura au nom de cette ardente charité qui les avait unis si longtemps, d'offrir le plus tôt possible le divin sacrifice d'où dépendaient sa délivrance et sa félicité. Le bon religieux le promit, et fut fidèle à sa parole, car le lendemain matin la mort étant survenue, à peine eut-il fermé les yeux de son cher défunt qu'il courut à la sacristie revêtir les ornements sacrés. Il célébra la messe avec une ferveur extraordinaire, demandant au Seigneur par cet holocauste non sanglant, la délivrance de cette sainte âme.

La messe venait d'être terminée; à peine le saint religieux commençait-il son action de grâces qu'il vit apparaître son ami avec un visage joyeux; cependant on y entrevoyait un reste de chagrin: « Mon frère, dit le défunt, où est donc votre fidélité? Vous mériteriez (que Dieu n'eût pas plus compassion de vous, que vous

n'en avez eu de moi. — Et pourquoi? demanda l'autre. — Parce que, répondit le défunt, vous n'avez pas accompli votre promesse d'offrir le saint sacrifice aussitôt après ma mort; vous m'avez laissé souffrir plus d'une année sans que ni vous ni aucun des frères, dit pour moi une seule messe qui aurait éteint ce feu vengeur. N'est-ce pas là un oubli cruel? — Quoil répliqua le religieux stupéfait, j'ai tenu si exactement ma promesse que je quitte à l'instant les habits sacerdotaux. Comment pouvez-vous dire que j'ai différé plus d'une année lorsqu'il n'y a pas encore un jour que vous avez quitté la terre, et que les funérailles ne sont pas encore faites? Voulez-vous vous en convaincre? venez avec moi, votre cadavre n'est pas encore fermé dans le cercueil.»

Alors l'âme fit entendre un douloureux soupir. « Hélas! dit-elle, qu'elles sont terribles ces souffrances qui font prendre quelques heures pour plusieurs années. Louée soit à jamais la divine Miséricorde qui met un terme à mes souffrances; merci pour votre charité, merci pour vos prières. Je m'envole au ciel où je supplierai le Dieu de bonté de vous rendre ce que vous avez fait pour moi, afin que nous soyons un jour réunis dans la gloire éternelle, comme nous l'avons été sur la terre dans l'exercice des vertus.»

L'historien conclut en citant ces paroles de saint Augustin: « *La douleur qu'on éprouve dans les flammes du purgatoire, même dans l'instant fugitif que l'œil met à s'ouvrir et à se fermer, cette douleur est mille fois plus oruelle que celle qu'éprouva saint Laurent sur son gril enflammé.* »

(V. Jos. Harolius, *De animabus*, serm. 100.)

XVIII MERVEILLE.

Les peines du purgatoire conformes aux fautes commises.

Per quæ quis peccat, per hæc et torquetur.
L'homme est tourmenté par où il a péché.
(*Sap. xi, 17.*)

Dans les révélations de sainte Brigitte, on lit d'admirables apparitions concernant le purgatoire, révélations qui sont d'autant plus dignes de foi qu'elles ont été discutées et approuvées par les plus sages docteurs; en sorte qu'on a écrit avec raison, autour de l'image de la sainte, ces belles paroles que l'Écriture Sacrée applique à la jeune veuve Judith: « *Tout ce que vous avez dit, est vrai, et il n'y a rien à reprendre dans vos paroles.* » Parmi ces nombreuses visions, j'en choisis seulement deux des plus instructives.

Sainte Brigitte assista au jugement et à la condamnation d'un soldat qui venait de mourir. L'âme fut présentée au Juge éternel; elle avait, à sa droite son ange gardien pour avocat, et à sa gauche le démon pour accusateur. Celui-ci se mit à l'accuser spécialement de trois crimes: le premier, d'avoir péché par les yeux en les arrêtant sur des objets défendus qui souillaient son imagination et remplissaient son cœur de désirs coupables; le second, d'avoir péché par la

langue en prononçant des paroles obscènes, des blasphèmes et des malédictions; le troisième, d'avoir péché en actions par des larcins et par toutes sortes de désordre. L'ange prit sa défense et énuméra les bonnes œuvres qu'il avait faites: ses prières ferventes, ses abondantes aumônes, les jeûnes, les pénitences accomplies même au milieu du tumulte des camps. Il ajouta spécialement qu'au moment de la mort il avait recouru avec une grande affection à la Mère des miséricordes, à la Reine du ciel, et qu'il en avait obtenu un vrai repentir. Après cette accusation et cette défense, le souverain Juge prononça que cette âme était exempte des peines éternelles, mais qu'il la condamnait à de longs tourments dans le purgatoire. « Cette âme, dit-il, doit être entièrement purifiée et elle subira un châtement en rapport avec ses péchés. La peine des yeux sera de voir d'horribles objets; celle de la langue, d'être percée de pointes très-aiguës et desséchée par une soif intolérable; celle du toucher sera d'être plongé dans des flammes ardentes. » A ce moment, la Mère de Dieu, l'avocate des pécheurs, parut debout devant son divin Fils pour lui demander en grâce un adoucissement à tant de supplices. « Ce soldat, dit cette Vierge miséricordieuse, a jeûné les veilles de mes fêtes, récité souvent mon office, et recouru à ma protection par de ferventes prières. Le Sauveur se rendit à la demande de sa Mère; il diminua les peines, et dit que pour satisfaire entièrement à sa justice, il faudrait que les vivants offrissent pour cette âme des prières, des aumônes et des pénitences.

Passons à la seconde vision. Un jour, sainte Brigitte était dans une haute contemplation, lorsque tout-à-coup elle fut mise hors d'elle-même à la vue des peines de l'autre vie. Parmi un grand nombre de personnes elle distingua une jeune fille de très-noble origine qui gémissait dans d'affreux tourments; elle se plaignait douloureusement de sa mère dont l'aveugle tendresse, pire que la haine, lui avait laissé une trop grande liberté, favorisant son envie de plaire, l'encourageant à dépenser pour de vaines parures, et avait ainsi excité son orgueil et sa vanité. En outre, elle l'avait conduite aux spectacles, aux festins, aux réunions mondaines et licencieuses. En un mot, au lieu de mettre un frein aux folles passions de la jeunesse, cette mère coupable avait au contraire, entraîné sa fille dans la voie des désordres qui mènent à la perdition. « Il est vrai, ajoutait la malheureuse enfant, que ma mère me conseillait de temps en temps quelques bonnes œuvres et certaines dévotions; mais comme d'autre part, elle consentait à mes dérèglements, ces actes de vertu se mêlaient aux habitudes du vice; c'étaient comme des aliments, sains d'eux-mêmes, mais auxquels on aurait mêlé du poison. Néanmoins, je dois rendre grâce à l'infinie miséricorde du Rédempteur qui n'a pas permis la damnation que méritaient mes crimes. Avant de mourir, pénétrée d'un vif regret de ma coupable vie, je me suis confessée; et quoique le motif de ma contrition fût la crainte de la mort, cependant au moment où j'entrais en agonie, je me ressouvins de la douloureuse passion du Sauveur, et cette pensée

me fit faire un acte de contrition parfaite. Je m'écriai donc plus de cœur que de bouche: O mon Seigneur Jésus, je crois et je confesse que vous êtes mon Dieu. De grâce! Fils de la Vierge Marie, par les mérites de votre douloureuse passion, ayez pitié de moi! J'ai un vif repentir de mes offenses, et je les réparerai si vous me donnez la vie. En disant ces mots, j'expirai. Dieu m'a fait grâce des peines éternelles, mais je souffre dans le purgatoire les plus affreux tourments. »

Après ces paroles que Dieu fit entendre distinctement à la sainte pour servir d'instruction à tous, l'âme continua d'expliquer ce qu'elle endurait et fit connaître comment les peines correspondent aux fautes commises: « Maintenant, disait-elle, cette tête qui se plaisait aux vains ornements, qui ne pensait qu'à de folles dépenses, est dévorée de flammes à l'intérieur et à l'extérieur, et ces flammes sont si cuisantes, qu'il me semble que toutes les flèches enflammées du ciel viennent fondre sur moi. Ces bras et ces épaules que j'aimais tant à découvrir, sont étreints dans des chaînes de fer rougies au feu. Ces pieds ornés pour la danse, sont entourés de vipères qui les blessent et les dévorent. Tous ces membres chargés d'ornements précieux se trouvent maintenant plongés dans des tortures que leur font éprouver tour à tour les ardeurs d'un feu dévorant et le froid insupportable de la glace. » L'infortunée espérait avec raison que le récit de ses tourments exciterait la compassion de Brigitte et obtiendrait ses suffrages.

La sainte raconta cette vision à une cousine de la

défunte, esclave, elle aussi, du luxe, de la vanité et de la faiblesse de son cœur. Ce récit lui fit une telle impression que, déposant aussitôt tous ses vains ornements, elle renonça à tous les plaisirs du siècle pour commencer une vie chrétienne. Plus tard, elle dit adieu au monde, se réfugia dans un cloître austère, et ses jours s'écoulèrent tout entiers dans l'exercice du jeûne, des mortifications et de la prière, afin d'éviter pour elle-même les flammes du purgatoire, et d'obtenir aussi par ses suffrages, le bonheur céleste à l'âme de son infortunée parente.

(V. *Révélation de sainte Brigitte*, liv. vi, ch. 38 et 52.)

XIX MERVEILLE.

Le Ciel bénit ceux qui prient pour les âmes du purgatoire.

Benedicti vos à Domino, qui fecistis misericordiam:
Bénis soyez-vous du Seigneur, vous qui avez exercé
la miséricorde. (II *Reg.*, II, 5.)

Avant de quitter sainte Brigitte, je vais rapporter une autre de ses admirables visions, qui montre clairement combien sont bénis du ciel ceux qui prient pour les morts.

Les bénédictions que le saint roi David demandait pour les habitants de Jabès : « *Soyez bénis du Seigneur, vous qui avez usé de miséricorde envers votre*

matre Saül et qui lui avez donné la sépulture, » les anges et les âmes souffrantes les demandent encore avec plus d'instance pour les bienfaiteurs des défunts.

Sainte Brigitte vit donc une autre fois ces sombres prisons où les âmes se purifient comme l'or dans le creuset; elle y entendit la voix sonore d'un ange qui disait parmi ses prières: «*Béni soit celui qui, vivant sur la terre, secourt les âmes souffrantes par ses oraisons et ses bonnes œuvres, puisque l'infaillible justice de Dieu exige que les âmes soient purifiées, par les tourments du purgatoire ou délivrées par les suffrages de leurs amis.* » Ensuite la sainte entendit plusieurs voix attendrissantes qui s'écriaient: «*O Jésus très-juste Juge, au nom de votre infinie miséricorde, n'ayez pas égard à nos innombrables fautes, mais aux mérites de votre très-précieuse passion. Inspirez la vraie charité au cœur des ecclésiastiques, des religieux et des prélats, afin que par leurs prières, leurs sacrifices, leurs aumônes et leurs indulgences, ils apportent un soulagement à nos peines. Oh! alors, nous pourrons espérer que Dieu adoucira, abrégera nos tourments et nous appellera plus tôt à lui pour contempler sa beauté infinie.* »

Enfin du fond de cet abîme de souffrances, d'autres supplications se firent entendre: «*Que Dieu récompense ceux qui envoient du secours à des infortunés qui souffrent et qui ne peuvent rien eux-mêmes pour leur délivrance.* » Puis une splendide clarté, suivie cependant d'un nuage, s'éleva de cette obscure prison pour faire comprendre que c'était l'aube d'un beau

jour dont la lumière ne serait pas néanmoins aperçue par toutes les âmes, et on entendait un chœur de voix qui chantait: « O Dieu des miséricordes! que votre puissance infinie récompense au centuple ceux qui, par leurs bonnes œuvres, nous élèvent de ces ténèbres à la céleste lumière. »

Voilà la récompense de ceux qui aiment les âmes du purgatoire, voilà les avocats qu'ils s'attachent par les prières. Ces âmes bien-aimées de Dieu, envoyées par eux dans la félicité éternelle, n'oublent jamais ce qu'on a fait pour leur délivrance, et obtiennent toujours les grâces les plus abondantes.

Plaise à Dieu que ces visions dont la lecture a déjà produit tant de sentiments de piété et de ferveur, fassent naître dans l'âme de chacun de mes lecteurs, le plus vif desir d'assurer son salut en travaillant au soulagement des âmes du purgatoire.

(V. *Revelations de sainte Brigitte*, liv. iv, ch. 7 ;
Théophile Raynaud, *Heter. Spirit.*, 2^e partie; sect.
1. 7^e point.)

XX MERVEILLE.

Ingratitude des héritiers envers leurs bienfaiteurs.

Ingrati fuerunt ei qui præparavit eis v'tam:
Ils se sont montrés ingrats envers celui de
qui ils tiennent la vie. (Esdr.)

Si Dieu doit juger sans miséricorde celui qui n'a pas eu de miséricorde envers les autres, quelle ne sera pas sa rigueur contre ces héritiers cupides qui portent un tort si grave à l'âme de leurs bienfaiteurs, en refusant d'acquitter leurs legs pieux? Un canon du IV^{me} concile de Carthage, les appelle les meurtriers des malheureux. Le trait que nous allons citer montrera que leur ingratitude, leur impiété, leur injustice sont châtiées, et que ces héritages ne donnent à leurs possesseurs que fatigues et déboires.

A Milan, une propriété peu éloignée de la ville avait été ravagée par la grêle, pendant que les campagnes voisines étaient demeurées intactes et florissantes. On ne pouvait trop s'expliquer la cause d'un fait si extraordinaire, lorsque l'apparition d'une âme du purgatoire fit connaître que c'était un châtement de la Justice divine sur des enfants ingrats qui n'avaient pas exécuté les legs pieux de leur père.

On raconte aussi que bien souvent les âmes des défunts ont fait entendre dans les maisons des bruits

effrayants, qu'elles ont bouleversé tout ce qui s'y trouvait, et cela parce que les héritiers ne remplissaient pas les dispositions suprêmes de ces âmes. A Ferrare, un des plus beaux palais de la ville était resté inhabitable par suite du fracas horrible qu'on y entendait chaque nuit. Le propriétaire se désolait de ne pouvoir faire son séjour dans cette belle habitation et de n'en tirer aucun profit. Un étudiant en droit, fatigué de ces plaintes, et persuadé que ce bruit n'a été inventé que pour faire peur aux pusillanimes, s'offre hardiment à rester seul dans cette maison, pourvu qu'on lui cède gratuitement une chambre pendant dix ans. Le propriétaire accepte avec plaisir cette proposition; l'étudiant fait porter le jour même au palais, ses livres et ses meubles, et s'y installe résolument.

La nuit vient, le courageux jeune homme se met à l'étude, feuillette ses livres et travaille à une thèse importante qu'il devait soutenir le lendemain. Une pensée de foi l'avait porté à s'éclairer d'un cierge bénit dans le cas où le démon chercherait à lui nuire. Il est minuit; voici qu'un grand bruit se fait entendre dans tous les appartements; on eût dit un mouvement de chaînes traînées sur les parquets. L'étudiant ne perd pas courage, il écoute avec impassibilité le bruit qui s'avance de plus en plus; il lève fièrement la tête, fixe ses yeux sur la porte. Elle s'ouvre: qu'aperçoit-il? un spectre hideux, les pieds et les mains entourés de longues chaînes. Le fantôme s'approche, prend un siège, s'assied à côté de lui

et le fixe avec des yeux hagards. L'intrépide étudiant continue d'écrire et de consulter ses livres. — « Que cherches-tu donc avec tant de soin? demanda enfin le spectre. — Je cherche une loi qui m'est indispensable pour établir une thèse. — C'est bien, répondit-il, mais si tu veux trouver de solides raisons, prends et lis le docteur Barthole, le voilà. » Et il met le doigt sur le livre.

L'étudiant poursuivait son travail, lorsqu'à la lueur du jour, cet étrange visiteur se leva et sortit en faisant résonner ses chaînes. Le jeune homme se lève à son tour, prend le cierge bénit et le suit pas à pas jusqu'à un lieu où la terre s'ouvrit et reçut le spectre; il laisse le cierge dans cet endroit afin de pouvoir y faire des recherches dans la matinée. L'étudiant raconta à ses amis ce qui venait de lui arriver, et se rendit avec eux dans l'endroit marqué; on creuse la terre et on trouve un cadavre sur lequel était des signes de chrétien. On se hâta de le déposer dans un cercueil, et après les cérémonies et les prières de l'Eglise, on l'inhuma en terre sainte, et plusieurs messes furent célébrées pour l'âme du défunt. Depuis ce moment, aucun bruit n'a été entendu dans ce palais. Tout le monde fut persuadé que c'était l'âme de l'ancien propriétaire qui, par une permission de Dieu, était venue demander des prières, et que, délivrée des flammes du purgatoire, elle était montée au séjour du repos éternel.

(V. Jacques Hautin. *Patroc. defunct.*, l. II, art. 5;
Nicolas Lagus, *Mirac. SS. Sacram.*, tr. VII, dist. 4,
ch. 27.)

XXI MERVEILLE.

Actions de grâces des âmes du purgatoire, envers leurs libérateurs.

Salvasti nos de affligentibus nos, et odientes nos confundisti: Vous nous avez délivrés de nos persécuteurs, et vous avez confondu ceux qui nous haïssaient. (Ps. XLIII, 8.)

Les âmes du purgatoire ont emprunté au psalmiste ces paroles d'actions de grâces pour remercier le glorieux confesseur du Christ, saint Nicolas de Tolentin de leur avoir ouvert le Ciel.

Une des plus grandes vertus de cet illustre serviteur de Dieu était sa charité pour l'Eglise souffrante: pour elle, il jeûnait souvent au pain et à l'eau, prenait de sanglantes disciplines, et se ceignait étroitement les reins d'une chaîne de fer.

Lorsque l'obéissance l'eut forcé à recevoir les saints ordres, il offrait fréquemment la Victime sainte pour le soulagement des pauvres âmes. Aussi, lui apparurent-elles souvent pour le supplier de leur continuer ses saintes aumônes.

Il habitait l'ermitage de Vallimanésé, près de Pise, tout appliqué à ses exercices spirituels, lorsque dans la nuit d'un samedi, s'étant retiré pour prendre un peu de repos, il vit en songe une personne triste, qui,

d'une voix attendrissante, le supplia d'offrir le saint sacrifice dans la matinée suivante, pour elle et pour d'autres âmes qui souffraient d'horribles tourments dans le purgatoire. Nicolas croyait reconnaître cette voix, mais les traits du visage ne lui rappelaient aucun souvenir. « Qui êtes-vous ? dit-il. — Je suis, répondit cette âme, votre ami, votre frère Pellégrino d'Osima, j'ai échappé, grâce à la miséricorde divine, aux peines éternelles dues à mes fautes, mais je suis au purgatoire, plongé dans des flammes ardentes. Je viens, au nom de beaucoup d'âmes qui souffrent comme moi, vous supplier de dire demain pour nous une messe de *Requiem*; nous en espérons notre délivrance, ou du moins le plus grand soulagement. » Le saint lui répondit avec une tendre charité : « Que le Sauveur daigne vous secourir toutes par les mérites de son sang, au prix duquel il vous a rachetées; mais je ne puis dire demain la messe de *Requiem*: c'est moi qui dois chanter au chœur la messe conventuelle, puis le dimanche, il ne nous est pas permis de dire une messe de mort. » A ces paroles, l'âme pousse un profond soupir et dit en gémissant : « De grâce ! venez avec moi, je vous en conjure pour l'amour de Dieu; venez contempler nos supplices, et j'espère que vous ne nous abandonnerez pas: vous êtes trop bon pour ne pas vous rendre à nos justes prières. » A l'instant, il lui sembla qu'il était transporté dans une immense plaine du côté de Pise, là il aperçut une grande multitude d'âmes de tout âge, de toute condition, livrées à des tortures diverses et effroyables. Du geste, de la voix, elles demandaient le

saint sacrifice. « Voilà, lui dit le frère Pellégrino, le **malheureux état** des âmes qui m'ont député pour **implorer** votre pitié. Nous avons la confiance que vos **sacrifices** agiront si puissamment sur le cœur de Dieu, **qu'il nous accordera** notre délivrance. »

Le serviteur de Dieu, à la vue d'un spectacle si déchirant, se sentit ému jusqu'au fond des entrailles. **Se jetant aussitôt à genoux**, il pria avec une grande **ferveur** pour tant d'infortunées. Il eût voulu répandre **un océan de larmes** pour éteindre ce feu expiatoire. **A l'aube du jour**, il courut chez le prieur lui raconter **en détail** toute la vision et lui exposer la demande **que le frère Pellégrino** lui avait faite d'une messe de *Requiem*, ce jour-là même. Le prieur, vivement **impressionné**, permit à Nicolas de dire cette messe, non-**seulement** ce dimanche, mais encore toute la semaine, et il chargea un autre Père de chanter la messe **conventuelle**.

Heureux de cette permission, Nicolas se rendit **aussitôt** à la sacristie, célébra le saint sacrifice avec une **extraordinaire** ferveur. De plus, il passa les jours, et **même** les nuits, à toutes sortes de bonnes œuvres avec **la même** intention; macérations, jeûnes, disciplines, **oraisons** prolongées, il mit tout en œuvre pour **délivrer** cette âme.

Son historien assure que le démon le troubla dans **ses exercices**, mais ce fut en vain. Il persévéra toute **la semaine**. Alors, il revit le frère Pellégrino mais quel **changement!** plus de flammes, plus de douleur, plus **de tristesse**; son vêtement plus blanc que la **neige**,

et la splendeur céleste dont il était couronné, annonçaient qu'il avait quitté l'exil. Une troupe d'âmes bienheureuses se joignirent à lui pour rendre grâces à leur libérateur. Saint Nicolas les vit ensuite passer devant lui et monter au ciel en chantant ces paroles du psalmiste: « *Vous nous avez délivrés de nos persécuteurs, et vous avez confondu ceux qui nous haïssent.* »

(V. Surlus, *Vita S. Nicol. Tol.*, 10 sept. ; Jourdain de Saxe, *vies des fr. erm. de S.-Augustin.*)

XXII MERVEILLE.

Travaillons nous-même à éviter le purgatoire.

Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare, quia nec opus nec ratio erunt apud inferos:
Tout ce que vous pouvez faire, hâtez-vous de l'accomplir: car ni le travail ni la volonté ne nous suivront après la mort. (*Eccles.*, ix, 10.)

C'est avec une grande sagesse que Thomas à Kempis nous avertit de ne pas trop compter sur les prières de nos parents et de nos amis après notre mort, mais de prendre nous-mêmes le plus grand soin de notre salut. « *Ne vous fiez pas à vos amis et à vos proches, dit-il dans l'imitation, car ils vous oublieront plus vite que vous ne pensez. Si vous ne vous occupez pas de vous-même actuellement, qui s'occupera de vous quand vous ne serez plus?* »

Est-il un souvenir plus ineffaçable que celui d'un père dans le cœur d'une fille? Et pourtant, il s'est trouvé des filles, même vertueuses, qui ont délaissé leurs parents défunts.

Archangèle Panigarola, prieure du monastère de Sainte-Marthe à Milan, avait un zèle extraordinaire pour le soulagement des âmes du purgatoire; elle priait et faisait beaucoup prier en leur faveur. Cependant elle ne songeait que rarement à l'âme de son père, bien qu'elle l'eût tendrement aimé pendant sa vie. Parfois il lui venait l'idée de prier pour lui; mais hélas! cette bonne inspiration s'évanouissait aussitôt. Il fallut un événement merveilleux pour contraindre cette fille oublieuse à remplir un devoir aussi sacré.

C'était la fête des morts, Archangèle, retirée dans sa cellule, se livrait avec ardeur à des exercices de prière et de pénitence en faveur des pauvres âmes. Tout-à-coup, elle eut comme un ravissement pendant lequel son ange gardien la conduisit dans le purgatoire. Là, parmi plusieurs âmes, elle reconnut celle de son père; il était plongé dans un étang glacé. A peine eut-il reconnu lui-même sa fille, qu'il s'écria d'un ton plaintif: «O Archangèle, comment as-tu pu oublier si longtemps ton malheureux père dans les horribles tourments qu'il souffre en ce lieu? Tu as une grande charité envers les étrangers; j'en ai vu un grand nombre monter au ciel par tes suffrages, et pour moi qui suis ton père, moi qui t'ai élevée, aimée avec une si vive tendresse, tu n'as pas le moindre sentiment de compassion! Vois les insupportables douleurs que

j'endure dans ce lac de glace en punition de ma coupable tiédeur au service de Dieu et de mon indifférence pour le salut de mon âme.

Ah! sois donc émue une fois de pitié pour ton père, et obtiens-moi, par la ferveur de tes supplications, de sortir de ce lieu de souffrance et de m'envoler au Ciel.»

Archangèle émue au plus profond de l'âme, et étouffée par ses sanglots, ne put répondre que ces paroles: « Je ferai, ô père bien-aimé, tout ce que vous me demandez, je le ferai tout de suite. Plaise au Seigneur que mes prières vous délivrent de vos souffrances.»

L'ange l'enleva alors à ce douloureux spectacle et la conduisit dans un autre lieu. Archangèle lui demanda comment il se faisait que, ayant bien des fois formé la résolution de prier pour son père, elle l'avait toujours oublié. « Je me rappelle même, dit-elle, qu'un matin, comme je commençais à intercéder pour lui, je fus ravie en esprit, et il me sembla que je lui offrais un pain très-blanc, mais qu'il le refusait d'un air dédaigneux. Ce qui me fit craindre qu'il ne fût damné, et je ne pensai plus à prier pour lui tandis que je m'appliquais à délivrer tant d'autres âmes qui me sont étrangères.» L'ange lui répondit: « Votre oubli est une permission de Dieu pour punir votre père de sa négligence pour les choses du salut. Ses mœurs étaient bonnes, il est vrai; mais il n'avait aucun zèle pour les œuvres pieuses que Dieu lui inspirait, et s'il en accomplissait quelques-unes, elles étaient toutes imparfaites.

C'est un décret du Ciel, qu'on se conduise pour

l'ordinaire envers ces âmes lâches et insouciantes comme elles se sont conduites elles-mêmes envers Dieu. Voilà la peine: *oubli pour oubli*. Vous comprenez maintenant le sens de ce refus dédaigneux de votre père. Mais à cette heure, suppliez la divine Miséricorde de le tirer de ce lieu de tourments et de lui ouvrir les portes du repos éternel.»

Après ces paroles, Archangèle revint à elle-même; mais elle avait le cœur brisé de chagrin. Dans son affliction, il lui semblait entendre résonner à ses oreilles les gémissements de son père, et elle versait un déluge de larmes. Que de prières, de jeûnes, de pénitences, elle fit pour l'âme de son père! Elle avait l'habitude de demander la délivrance des défunts au nom du précieux sang du Sauveur et de l'amour infini qu'il nous a témoigné sur la croix. Désormais, aux mérites du Rédempteur, elle joignit ceux de la Vierge Marie, et suppliait surtout au nom des douleurs que cette divine Mère ressentit aux pieds de son fils expirant.

Enfin lorsque la justice de Dieu fut satisfaite, l'âme de son père lui apparut, lumineuse, rayonnante de joie. Il remercia sa fille dans les termes les plus affectueux et prit son essor vers l'éternelle béatitude.

Archangèle ressentit dans son cœur autant de consolation qu'elle avait éprouvé de douleur et de regrets.

(V. *Vie de la sœur Archangèle Panigarola*, par le R. P. Octave Invitiati, de la Compagnie de Jésus, 1^{re} partie, ch. 11^e.)

XXIII MERVEILLE.

Divers traits de charité.

*Exultabit anima mea in Deo meo, quia induit me
vestmentis salutis: Mon âme se réjouira dans le
Seigneur, parce qu'il m'a revêtu du manteau du
salut. (Is. LXXI, 10.)*

Entre le P. Jules Mancinelli, de la Compagnie de Jésus, et les âmes du purgatoire, il existait une si étroite union, qu'on ne saurait décider si les visites que faisaient les âmes à ce religieux, surpassaient en nombre les suffrages qu'il offrait pour leur délivrance.

Rien de plus touchant que son aventure avec l'archevêque de Capoue, César Costa, son oncle maternel. Ce prélat, ayant aperçu son neveu excercer une fonction ecclésiastique avec un habit tout usé, et peu propre à le défendre du froid, lui donna de l'argent pour en acheter un autre plus convenable et plus chaud. Le Père acheta un bon manteau et s'en servit pour faire ses visites accoutumées aux pauvres malades de la ville.

Après la mort de l'archevêque, un jour, comme le P. Jules, enveloppé de son manteau neuf, était déjà près de la porte pour sortir, il vit s'avancer le défunt tout environné de flammes, et qui lui dit d'une voix suppliante : « Prêtez-moi votre manteau pour quelques

instants! — **Le voilà, lui dit aussitôt Mancinelli.** » Le prélat s'en enveloppa entièrement, et parut éprouver un rafraichissement délicieux.

Aussi ne se pressait-il pas de remettre le manteau. Le Père après avoir attendu patiemment, fut obligé de lui dire: « Des affaires qui concernent la gloire de Dieu m'appellent en toute hâte; je vous prie donc de me rendre ce vêtement; en échange, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour vous délivrer. »

Cet exemple nous prouve combien la charité est précieuse devant Dieu, puisqu'un manteau donné pour son amour, suffit pour détruire l'activité du feu vengeur.

Une autrefois, c'est le baron de Montfort qui lui apparaît quelque temps après sa mort. Cette âme se recommanda au Père avec une confiance tout intime, comme un ami à son ami; elle lui adressa les paroles les plus aimables, les plus affectueuses, et lui fit même des caresses pour obtenir une seule messe qui, disait-elle, suffisait pour lui ouvrir les cieux. Le lendemain matin, le religieux s'empessa d'offrir le saint sacrifice, et l'âme ne revint plus: elle était dans l'éternel repos.

Le P. Jules avait eu pour maître Antoine Ugolino qui fut depuis un prélat distingué de la cour de Grégoire XIII. Après sa mort, il apparut à son ancien disciple, au milieu d'un globe de feu, avec un visage triste et pâle, le corps entouré d'une chaîne de fer. Il le supplia au nom des leçons qu'il lui avait données dans son enfance, d'avoir pitié de son état et d'offrir

pour lui le saint sacrifice. Le bon religieux se mit aussitôt en prières, et le jour suivant, de grand matin, il offrit pour cette âme l'Hostie propitiatoire. Après la messe, il vit comme les cieux entr'ouverts, et l'âme de son maître resplendissante de lumière et couronnée de gloire. Elle venait lui témoigner sa vive reconnaissance pour le zèle qu'il avait apporté à la secourir.

Les sacrifices offerts par le saint religieux avaient une puissante efficacité auprès de Dieu pour la délivrance des âmes: aussi les défunts lui apparaissaient souvent pour obtenir des suffrages; il les vit même plusieurs fois assister à la messe dans la posture la plus fervente.

Un autre de ses oncles, Camille Costa, homme d'un grand mérite, apparut deux ans après sa mort. On le vit sortir de son sépulcre et s'avancer vers l'autel où le Père célébrait, et là, humblement prosterné, il s'unifiait au prêtre et demanda une participation aux mérites du sacrifice.

On a voulu perpétuer le souvenir des admirables effets de la charité de Mancinelli dans un tableau que l'on conserve au collège de Macérata, sa patrie. On voit ce Père à l'autel, revêtu des ornements sacerdotaux. Il est un peu élevé au-dessus des marches pour signifier les ravissements que Dieu lui accordait. De sa bouche sortent des étincelles, image de ses ardentes prières et de sa ferveur pendant le saint sacrifice; au-dessous de l'autel, on aperçoit le purgatoire et les âmes suppliantes qui y reçoivent les suffrages. Au-dessus, deux anges tiennent penchés des

vases précieux d'où s'échappe une pluie d'or, symbole des grâces et des délivrances accordées aux âmes souffrantes, en vertu des sacrifices offerts par le saint célébrant.

Puis, sur le manteau dont on a lu l'histoire, on a composé des vers dont voici la traduction :

« O miraculeux manteau donné pour garantir des rigueurs de l'hiver, et ensuite rendu un moment pour tempérer l'ardeur des flammes ! Ainsi la charité devient feu ou glace suivant les maux qu'elle doit guérir. »

(V. Vie du P. Mancinelli, en latin, par Jacq. Celsius, I. III, ch. 2.)

XXIV MERVEILLE.

Souffrance des âmes qui ont donné du scandale.

Venit homini illi per quem scandalum venit:
Malheur à l'homme de qui vient le scandale!
(Matth. XVIII, 7.)

Il est douloureux, sans doute, de souffrir pour ses propres fautes, mais il est autrement pénible d'être puni pour les fautes d'autrui. Et cependant, combien y a-t-il d'âmes dans le purgatoire qui expient des iniquités qu'elles n'ont pas commises, mais dont elles ont été l'occasion coupable ! Elles peuvent donc dire avec le prophète : « J'acquitte des dettes que je n'ai point contractées. »

Un peintre aussi distingué par la pureté de sa vie que par son rare talent, avait fait différentes images de saints. La réputation dont il jouissait, engagea un prieur des Carmes Déchaussés à le prier de peindre un tableau pour son couvent. L'artiste s'acquitta de sa tâche avec une perfection qui lui valut une forte récompense. Peu de temps après, il fut surpris par une maladie qui le réduisit à toute extrémité. Il fit appeler le prieur, lui demanda la grâce d'être enterré dans son église, et lui remit tout le prix de son travail afin qu'il fit célébrer un grand nombre de messes pour le repos de son âme. Ses dernières volontés furent fidèlement accomplies.

Quelques jours après sa mort, un religieux était resté au chœur après matines pour continuer son oraison, lorsqu'il vit apparaître l'âme du peintre toute consternée et enveloppée de flammes: elle le conjura d'avoir pitié de ses insupportables tourments qui lui faisaient endurer une mort continuelle. Le religieux lui demanda pourquoi elle était ainsi punie, après une vie écoulée tout entière dans une si grande réputation de vertu; elle répondit: « Après ma mort, je fus présentée au tribunal du Juge suprême où accoururent plusieurs âmes qui déposèrent contre moi; elles disaient qu'une peinture obscène les avait fait tomber dans des pensées coupables qu'elles expiaient en purgatoire; ce qui est encore pis, d'autres, à l'occasion de ces peintures, étaient tombées dans de plus graves fautes qu'elles expiaient dans les flammes éternelles. Elles déclaraient que je devais partager leur

peison, leurs tourments, et entendre leurs malédictions. Alors sont venues aussi du Ciel, les Âmes de plusieurs saints qui ont pris ma défense en expliquant que cette peinture inconvenante était une œuvre de jeunesse, expiée par le repentir et la pénitence; de plus, qu'en réparation de ce péché, j'avais fait une foule de tableaux qui avaient contribué à la gloire et à la vénération des saints comme au salut des âmes. Les bienheureux qui plaidaient ma cause, étaient ceux que j'avais honorés. Ils ajoutaient que j'avais distribué en aumônes le prix de mes travaux, et notamment aux religieux d'un pieux monastère, pour obtenir par le saint sacrifice, grâce et miséricorde. Enfin ils suppliaient le Seigneur d'agréer le mérite de leurs bonnes œuvres pour m'arracher à la fureur de mes ennemis. Après l'accusation et la défense, le souverain Juge, touché de la prière des saints, m'a exemptée de la peine éternelle, mais il a décrété que je resterai dans les flammes expiatoires jusqu'à ce que cette peinture scandaleuse soit brûlée et réduite en cendres.

« Je vous conjure donc, mon Père, d'aller chez un tel (il le nomme) qui a obtenu de moi ce tableau, et de le prier qu'il me fasse la grâce que cet instrument de péché disparaisse à jamais. La Justice divine le veut et l'ordonne; s'il refuse, malheur à lui! Pour prouver la vérité de mes paroles, annoncez-lui qu'avant peu, il perdra deux de ses fils, et que s'il n'exécute pas l'ordre de Dieu, il ne tardera pas lui-même à payer cette faute par une mort prématurée. »

Le possesseur de la peinture, frémissant à ce récit

se hâta de la jeter lui-même au feu. Avant un mois révolu, il vit périr, selon la prédiction, deux de ses fils. Pour lui, bien que son obéissance le préservât du second châtiment, il fit une juste pénitence des fautes qu'il avait commises et de celles qu'il avait fait commettre à l'occasion de cette funeste peinture. De plus, comme réparation, il fit exécuter de magnifiques tableaux de saints. Il espérait aussi par ce moyen, obtenir des défenseurs célestes pour plaider sa cause devant le tribunal de Dieu, et l'introduire un jour, dans les tabernacles éternels.

La Justice divine satisfaite, l'âme du peintre s'en-vola au séjour de la félicité.

(V. *De la chasteté*, par le P. Joseph de Jésus-Marie, liv. IV, ch. 9.)

XXV MERVEILLE.

**Pour entrer au ciel, il faut être exempt de toute
faute, même la plus légère.**

Quis requiescet in monite sancto tuo ? qui ingreditur sine maculâ : Qui se reposera sur votre sainte montagne ? ce sera celui qui s'y présente sans tâche
(Ps. XIV, 1.)

Sainte Gertrude, de glorieuse mémoire, voulant faire comprendre à ses religieuses, la grande pureté que recherche le divin Epoux dans les âmes, avant de les

admettre aux noces éternelles, leur rapportait deux admirables visions.

Il était mort dans son monastère une jeune religieuse que la sainte abbesse aimait singulièrement à cause de sa rare perfection. Cette perte l'affligea profondément, et elle recommanda cette âme à Dieu dans ses oraisons. Un jour, ravie en extase, elle la vit devant le trône du Sauveur, environnée d'une éclatante lumière et vêtue d'un manteau parsemé de pierres précieuses. Cependant elle paraissait pensive, son front était plutôt triste que joyeux; ses yeux étaient baissés comme si une certaine honte l'eût empêchée de contempler face à face la gloire de l'adorable Majesté; elle semblait même chercher à se cacher, comme si elle eût craint de rencontrer les regards de son Rédempteur.

Gertrude, émue de voir sa fille spirituelle trembler devant le céleste Epoux, se tourna vers lui et lui dit d'une voix suppliante: « O très-doux Jésus, pourquoi donc votre infinie bonté n'invite-t-elle pas celle qui vous a consacré sa virginité à s'approcher de vous et à entrer dans l'éternelle joie? pourquoi ne l'attirez-vous pas près de vous?... Comme si elle était étrangère, vous la laissez seule, triste et craintive! » Le Seigneur aussitôt, d'un air affectueux, tendit sa main droite à la vierge défunte; mais elle, plus troublée encore, tint ses yeux baissés et se retira après avoir fait une profonde inclination. Gertrude étonnée, dit à cette âme: « Comment, ma fille, vous fuyez la présence de l'adorable Epoux que vous avez tant aimé pendant

voire vie! Ne voyez-vous pas avec quelle douceur il vous appelle à lui? — Oh! ma Mère, répondit l'humble vierge, je ne suis pas digne de paraître devant l'Agneau immaculé; il me reste encore quelques taches: il faut être aussi pur que les anges pour se présenter devant le Soleil de justice, et je suis loin d'avoir cette pureté sur laquelle ses regards divins puissent se reposer. En vérité, je vous le dis, si le ciel m'était ouvert, que je puisse m'y envoler, je n'oserais pas y entrer, ne me sentant pas digne de me mêler au chœur des vierges. — Mais pourquoi cela, reprit l'abbesse, puisque je vous vois environnée de lumière et revêtue de gloire? — Ah! répondit-elle, cette lumière et cette gloire ne sont que les franges de la béatitude; le vêtement, c'est la vision et la possession de Dieu; mais pour en jouir il faut être sans tache. »

L'autre apparition est à peu près semblable. La religieuse dont nous venons de parler avait eu une sœur un peu plus jeune qu'elle, mais non moins vertueuse. Elle était morte à la fleur de l'âge, emportant avec elle un trésor de mérites. Elle s'était fait remarquer surtout par une dévotion particulière envers le Saint-Sacrement. Le monastère s'appliqua à secourir cette âme par de pieux suffrages. Bientôt Gertrude la vit toute brillante, agenouillée devant le Roi de gloire qui laissait échapper de ses plaies sacrées, cinq rayons dont les cinq sens de la défunte étaient frappés. Néanmoins elle portait sur son front comme un nuage de tristesse qui indiquait le chagrin de son cœur. Gertrude s'adressant au Sauveur lui demanda pourquoi cette âme

inondée de ses clartés divines, conservait néanmoins une ombre de tristesse. Jésus lui répondit que son épouse était digne seulement de contempler son humanité sainte et de jouir de la vue de ses plaies sacrées; mais qu'elle ne méritait pas encore la vision béatifique de la divinité, parce qu'il restait en elle des taches contractées dans l'observance de la règle. La sainte supplia le Seigneur d'user d'indulgence envers elle et de l'admettre dans la parfaite béatitude. Le Christ répondit que si les vivants n'offraient point de suffrages, la Justice divine exigeait l'entier accomplissement de cette peine que l'âme savait apprécier et pour laquelle elle ne voudrait pas d'exemption. La défunte fit un signe d'assentiment, et le Sauveur, comme marque de bienveillance, étendit sa main droite sur la tête de son épouse.

Dès ce moment, la compatissante Gertrude s'imposa toutes sortes de bonnes œuvres pour délivrer l'âme de sa sœur, surtout elle assistait chaque jour au saint sacrifice en offrant pour elle avec le prêtre, l'Hostie propitiatoire. Il lui semblait voir cette âme s'élever peu à peu vers le ciel. Un jour elle lui apparut et lui dit: « Toutes les fois qu'on offre pour moi l'adorable Hostie, j'éprouve un doux rafraîchissement en récompense de la tendre dévotion que j'ai toujours eue pendant ma vie pour le Dieu de nos autels. C'est par sa vertu que je monte au paradis; déjà l'Époux céleste s'avance pour déposer sur mon front la couronne des noces éternelles. »

Ces paroles enflammèrent toute la communauté d'un

ardent amour pour la sainte Eucharistie, et firent comprendre que, pour posséder et contempler Dieu, il faut être exempt de la moindre tâche.

(V. Louis de Blois, *Monile spirituale*, ch. 13.)

XXVI MERVEILLE.

Admirable échange de charité entre les vivants et les morts.

*Vigilate in orationibus, mutuam in vobismetipsis
charitatem habentes: Veillez dans la prière, exer-
çant la charité les uns envers les autres. (1 Petr., iv. 7.)*

Dans cet admirable échange de la charité qui règne entre les vivants et les morts, il n'est pas facile de décider de quel côté est le plus grand avantage, parce que si d'une part les suffrages que les morts reçoivent des vivants, les soulagent et les délivrent, de l'autre, les grâces que les vivants reçoivent des morts, leur sont d'un grand secours pour le temps et pour l'éternité.

La vénérable Mère Françoise du Très-Saint-Sacrement, qui mérita d'être appelée la grande dévote des âmes, peut fournir d'utiles éclaircissements sur ce sujet.

Elle avait sucé avec le lait maternel une tendre piété pour les âmes souffrantes, et s'était consacrée tout entière à leur délivrance. Elle récitait chaque jour à cette intention le rosaire, qu'elle avait coutume

de nommer *l'aumônier des âmes*, et terminait chaque dizaine par le *Requiescant in pace*. Les jours de fête où elle était plus libre de son temps, elle récitait de plus l'office des morts. Pendant la plus grande partie de l'année elle jeûnait au pain et à l'eau, accablait son corps de cruelles disciplines, ne quittait jamais son rude cilice, et savait encore troubler son repos par d'autres instruments de pénitence. Toutes les fonctions dont elle s'acquittait, tous les travaux qu'elle faisait, les pensées de son esprit, ses peines intérieures, les fatigues du corps, tout était consacré au soulagement des âmes. Son zèle ne se bornait pas là: elle formait avec les religieuses, ses confidentes, une sainte ligue de prières extraordinaires et de bonnes œuvres en faveur des âmes du purgatoire. Aux prêtres qui célébraient dans son église, elle demandait avec instance des messes de *Requiem*; aux laïques qui venaient au monastère, elle conseillait de distribuer beaucoup d'aumônes en faveur des défunts. Enfin pour les secourir, elle leur avait appliqué la satisfaction de ses bonnes œuvres, et présentait chaque jour à la Justice divine pour leur soulagement ses oraisons, ses pénitences, son observance rigoureuse de la sainte règle, et les indulgences qu'elle gagnait.

Le malin esprit s'efforça de lui suggérer une pensée de regret; il lui représenta qu'en se dépouillant ainsi du fruit de ses bonnes œuvres pour l'appliquer aux autres, elle aurait à souffrir pour ses propres fautes, de longues et atroces peines dans le purgatoire. Mais ce motif d'intérêt personnel ne fit aucune brèche à ce

cœur de diamant; d'ailleurs les âmes qui lui apparaissaient, l'assuraient qu'à leur entrée au ciel, leur intercession puissante lui obtiendrait sa délivrance du purgatoire, et que Dieu réservait une belle couronne à son héroïque charité.

Parlons maintenant un peu de la reconnaissance de ces bonnes âmes envers leur généreuse bienfaitrice. Elles la visitaient fréquemment, non dans le seul but de solliciter ses suffrages, mais pour la remercier. Parfois elles l'attendaient visiblement à la porte de sa cellule quand elle se rendait à l'office, et se recommandaient à elle. D'autres fois elles entraient dans sa chambre, et si la sainte dormait, elles attendaient patiemment, rangées autour de son pauvre lit. A son réveil, la servante de Dieu reprochait à ces chères âmes de ne l'avoir pas appelée. « Nous n'avons pas voulu, répondaient-elles, interrompre le repos qui vous est nécessaire; nos peines sont adoucies par votre présence. »

Si la sainte était éveillée, elles lui disaient en entrant, afin qu'elle ne se crût pas le jouet d'une illusion de Satan: « Que Dieu vous ait en sa sainte paix, servante du Seigneur, épouse du Christ, que Jésus soit avec vous toujours. » Puis elles témoignaient leur vénération pour une croix enrichie de reliques, que leur bienfaitrice conservait dans sa cellule. Si cette bonne religieuse récitait son rosaire, elles le lui prenaient des mains et le baisaient avec respect comme le précieux instrument de leur salut et de leur délivrance.

Quand la sainte était malade, ou que son cœur était

affligé, on les voyait accourir pour la soulager et la consoler; elles la prévenaient aussi, par une permission de Dieu, que le démon, frémissant de la voir lui arracher des âmes, lui dressait des embûches, et elles les faisaient connaître à la sainte, afin qu'elle pût les déjouer par les sacrements et la prière.

Souvent les âmes lui apparaissaient sous des formes propres à exciter sa compassion; elles étaient ordinairement accompagnées des instruments de leurs péchés devenus désormais des instruments de supplices. Tantôt c'étaient des évêques, la mitre sur la tête, la crosse à la main et en même temps, environnés de flammes. « Nous souffrons ces peines, disaient-ils, pour avoir recherché ambitieusement les dignités et n'avoir pas correspondu aux obligations qu'elles nous imposaient. » D'autres fois, c'étaient des prêtres avec leurs ornements en feu. l'étole changée en chaînes, les mains couvertes d'ulcères. Ils s'accusaient d'avoir traité avec irrévérence le divin corps de Jésus-Christ et d'avoir administré sans respect les sacrements.

Un religieux se fit voir entouré d'objets précieux, d'écrins, de fauteuils, de tableaux tout enflammés, parce qu'il avait manqué à son vœu de pauvreté en ornant sa cellule de riches meubles.

Enfin, elle vit apparaître avec tous les insignes de sa profession un notaire de Soria, qui lui donna l'explication de ses tourments. « Je porte, dit-il, cet encrier, cette plume, ce papier tout enflammés parce qu'ils me servaient à des actes illégitimes et contraires à l'équité; ces cartes tout en feu que je suis obligé

de tenir dans les mains montrent ma passion pour le jeu; cette bourse brûlante contient mes gains illicites. Au moment de mourir, j'aurais été infailliblement damné si une sincère contrition ne m'avait préservé de ce malheur. Cependant la divine Justice me condamne à un long et rigoureux purgatoire, à moins que vous ne l'abrégez par vos bonnes œuvres. »

Ces apparitions causaient à la servante de Dieu un incroyable chagrin; mais d'un autre côté elle éprouvait une grande consolation, lorsque les âmes délivrées venaient la remercier avant de monter au ciel.

Nous ne pouvons passer sous silence ce qui lui arriva avec Christophe de Ribéra, évêque de Pampelune. Ce prélat ayant appris que la Mère Françoise avait une grande dévotion pour les âmes souffrantes, et qu'elle avait vu dans le purgatoire trois de ses prédécesseurs, s'empressa de prier et de faire célébrer pour eux un grand nombre de messes. Comme c'était le moment où l'on publiait les bulles et les indulgences dites de la croisade, il en envoya quatorze à la servante de Dieu, en lui faisant dire d'en appliquer trois pour les trois évêques, et les onze autres comme elle l'entendrait. La nuit suivante, les trois prélats vinrent remercier Françoise, et la prier de rendre grâces pour eux à Christophe de Ribéra.

D'autres âmes lui demandaient de leur appliquer le fruit des onze bulles; néanmoins elles étaient résignées et se montraient même contentes qu'on accordât aux autres cette faveur. Le prélat instruit de tout, envoya à la Mère Françoise un grand nombre de bulles. Les

Âmes accoururent aussitôt en foule à sa cellule.

La distribution était faite quand deux âmes vinrent demander des bulles; François leur dit avec peine qu'il ne lui en restait plus: « Il y en a encore deux à appliquer, » reprirent-elles, et elles se mirent en recherche et si bien, qu'elles en découvrirent deux auxquelles on ne songeait point, et qui leur servirent comme de passe-port pour l'éternité bienheureuse.

(V. *Vie de François du Saint-Sacrement*, par le frère Joachim de Sainte-Marie, l. II.)

XXVII MERVEILLE.

Peu de chose suffit quelquefois pour délivrer une âme du purgatoire.

Est qui multa redimat modico pretio: On peut racheter beaucoup avec peu de chose. (Eccli. XX, 12.)

Les âmes souffrantes ne demandent pas toujours de nous des aumônes considérables, des jeûnes rigoureux, de dures pénitences; souvent elles se contenteraient de quelques œuvres faciles, de quelques courtes prières. Et cependant, combien est-il de chrétiens qui les leur refusent? Ce manque de charité les afflige, et dans leurs tristes plaintes, elles peuvent s'écrier avec le poète: « Ma douleur est d'autant plus grande que ce n'est point la mer qui nous sépare, mais un peu d'eau... »

En effet, il est des âmes, qu'un léger suffrage d'aumône ou de prières délivrerait, et à cause de notre coupable oubli, elles languissent exilées loin de la gloire bienheureuse.

Les traits suivants nous démontreront combien il est facile quelquefois de soulager ou de délivrer une âme du purgatoire.

Un saint évêque vit en songe un enfant, lequel, avec un hameçon d'or et un fil d'argent, tirait d'un puits profond une femme qui s'y noyait. A son réveil, il aperçut de sa fenêtre, ce même enfant, agenouillé sur une tombe du cimetière. Il l'appelle et lui demande ce qu'il fait: « Je récite, dit-il, un *Pater* et un *Miserere* pour l'âme de ma mère dont le corps repose en ce lieu. » Cette réponse fit comprendre clairement à l'évêque que l'âme de cette femme venait d'être délivrée par la petite prière de son fils; que l'hameçon d'or était le *Pater*, et le fil d'argent, le *Miserere*.

Nous lisons dans les chroniques des Frères-Mineurs, deux exemples encore plus frappants de l'efficacité des petites prières. Le Père Conrad d'Offida, religieux de l'Ordre séraphique, grand serviteur de Dieu, était resté une nuit à faire oraison, devant un autel privilégié. Un frère du couvent, mort depuis peu, lui apparut. Le défunt supplia ce Père, autrefois son guide et son conseil pendant la vie, de ne pas l'oublier, et de le délivrer des supplices qu'il endurait: « Vous savez bien, ajoutait-il, que le Seigneur a pour agréable vos prières et qu'il les exauce. » Aussitôt Conrad se mit à réciter le *Pater* et le *Requiem aeternam*. Le frère

lui dit: « O mon Père, si vous saviez quel soulagement me procure cette courte prière, vous la répéteriez encore. » Le religieux s'empressa d'exaucer son désir. — « Ah! continuez, mon père, au nom des entrailles de Jésus-Christ, continuez, de réciter cette douce prière qui change mes douleurs en consolations! » Alors sans attendre de nouvelles instances, le bon religieux se mit à réciter cent fois le *Pater* et le *Requiem*. En même temps il voyait le visage du défunt passer de la tristesse à la joie, de la pâleur à la lumière, et son manteau de bure se changer en un vêtement d'une éclatante blancheur. Comme il finissait le centième *Pater*, cette âme devint éblouissante de splendeur et de gloire. Elle rendit mille actions de grâces à son bienfaiteur qui, en un si court espace de temps, l'avait délivrée de toutes ses peines. Puis elle s'éleva radieuse vers l'éternel séjour.

Les prières du bienheureux Etienne, religieux du même Ordre, obtenaient les mêmes faveurs pour les âmes du purgatoire. Le saint avait l'habitude de passer la nuit auprès du Saint-Sacrement; et de se mêler au cortège des adorateurs du Roi de gloire, caché sous les voiles eucharistiques. Une fois, il aperçut un de ses frères assis dans une des stalles du chœur, le capuchon baissé jusque sur les yeux. Étonné de le voir dans cette posture, et au milieu de la nuit, il lui demanda ce qu'il faisait là, à cette heure. Le moine répondit d'une voix lugubre: « Je suis un religieux défunt, condamné par la Justice divine à endurer ici un rigoureux purgatoire, à cause des fautes nombreu-

ses que j'y ai commises par mes distractions volontaires pendant le chant de l'office. Le Seigneur m'a permis de me manifester à vous, afin de vous conjurer de m'aider par vos prières, à sortir de ces affreux tourments et à entrer dans la liberté des enfants de Dieu. »

Sans délai, le bienheureux Etienne récite à l'intention de cette âme le *De profundis* et l'oraison *Fidelium*. Le défunt en fut singulièrement soulagé, et pendant plusieurs nuits, il revint exciter sa charité, le remerciant chaque fois avec effusion. Une nuit après la récitation du *Requiem æternam*, il sortit de sa stalle comme d'une prison, et le visage découvert, il s'élança vers l'immensité du céleste royaume.

Le bienheureux Etienne racontait cette apparition pour exhorter ses religieux à une grande modestie et à une attention soutenue dans les prières et dans le chant des louanges divines, afin de ne pas mériter ce reproche du Seigneur: « Vous m'honorez des lèvres et votre cœur est loin de moi. » (Isaïe XXIX, 13.)

(V. Barthélemy de Pise, liv. 1, ch. 23; Chroniques des Frères-Mineurs, liv. IV, ch. 30.)

XXVIII MÉRVEILLE.

Deux prodiges du ciel, propres à nous inspirer la crainte de la mort et du purgatoire.

Fiebat omni animæ timor; multa quoque prodigia et signa fiebant: Tous les esprits étaient frappés de crainte; il se faisait aussi beaucoup de prodiges et de merveilles. (Act. II, 43.)

Le Père Ferdinand de Castille rapporte deux grands prodiges opérés par le Seigneur dans le couvent de Saint-Dominique, à Zamora, ville du royaume de Léon en Espagne; l'un, pour nous rappeler que l'heure de notre mort nous est inconnue, l'autre, pour nous faire comprendre la rigueur des peines du purgatoire.

On fut témoin dans ce monastère d'une chose inouïe jusqu'alors: la cloche du couvent sonnait souvent d'elle-même sans que personne la touchât. C'était un signe certain que sous peu de jours un religieux devait mourir. Aussi lorsqu'on entendait ce son lugubre, bien que personne ne fût malade dans le couvent, chacun craignant pour lui-même, se préparait par la prière, la pénitence et les sacrements, au passage de l'éternité.

Quand l'un d'entre eux avait payé sa dette à la nature, alors le calme renaissait; néanmoins tous prêtaient une oreille attentive à cette cloche qui était

pour eux la voix dont il est parlé dans Isaïe, XXXVIII, 1: « Mets ordre à ta maison car tu vas mourir, et ta vie touche à son terme. »

Le second prodige s'applique mieux à notre sujet.

Il y avait dans ce même couvent de Saint-Dominique, un religieux d'une rare vertu, uni de sainte amitié avec un frère de Saint-François, fervent serviteur de Dieu. Pour se porter mutuellement à la perfection, ils s'entretenaient souvent ensemble des choses spirituelles.

Un jour, qu'ils parlaient de la mort à l'occasion de la cloche miraculeuse, ils se promirent l'un à l'autre que le premier qui mourrait apparaîtrait au survivant, s'il plaisait à Dieu, pour lui faire connaître son sort dans l'autre vie, afin que s'il était retenu dans le lieu de l'expiation, il pût recevoir de son ami des suffrages pour sa délivrance. .

Ce fut le frère Mineur qui mourut le premier, et, selon sa promesse, il apparut au frère Dominicain, à l'heure où l'obéissance lui ordonnait de préparer le réfectoire pour le repas de la communauté. Après l'avoir salué affectueusement, il lui apprit qu'il était sauvé; mais qu'il lui restait beaucoup à souffrir pour l'expiation de fautes légères dans l'observance de la sainte règle.

Pour exciter sa compassion et l'engager à lui porter un prompt secours, il fit appel à leur ancienne amitié, à la promesse qu'ils s'étaient faite. Pour mieux lui faire comprendre que le tourment qu'il endurait dans ces flammes ardentes, ne pouvait être comparé à

aucune souffrance humaine, il étendit sa main droite, la posa légèrement sur une table, et y laissa une empreinte noire et brûlée comme si un fer rouge y avait été appliqué. Puis le défunt disparut, avec l'assurance que son ami emploierait tout son zèle pour le délivrer.

Aujourd'hui encore, on montre à Zamora, cette table avec sa marque de feu. Pour perpétuer le souvenir de cet événement, on a posé sur cette empreinte une grille de cuivre.

Ces deux merveilles excitèrent dans le cœur des religieux une nouvelle ardeur pour leur perfection: le son de la cloche les avertissait de se préparer à la mort, et la trace de feu laissée par cette main, prêchait à tous la nécessité de faire pénitence en cette vie, si l'on veut éviter les châtimens du purgatoire.

Pour terminer ce récit, nous traduirons ces beaux vers d'un poète

« Ces horribles marques accusent une main de feu, et la flamme qui circule dans ses veines la dévore. Bien n'en peut rendre l'ardeur vengeresse; mais la main parle mieux qu'aucune langue humaine. »

(1) *Horrida fumantem monstrant vestigia dextram,*

Inque suis venis flamma recepta cremat.

Vindicis ardorem flammæ, quem nulla referre

Lingua potest, poterit sat manus ista loqui.

(V. Ferdinand de Castille, *Histoire de saint Dominique*, 2^e part., I. 1, ch. 23.)

XXIX MERVEILLE.

Du prix des indulgences.

In presenti tempore, vestra abundantia illorum inopiani suppleat: Qu'en ce moment votre abondance supplée à tout ce qui leur manque (II Cor. 8, 14.)

Pour démontrer la valeur des indulgences en faveur des âmes du purgatoire, nous allons raconter le trait admirable du bienheureux Berthold, prédicateur de l'ordre de Saint-François. Il venait de faire une touchante allocution sur l'aumône, et il avait accordé à ses auditeurs dix jours d'indulgences, selon le pouvoir qu'il en avait reçu du Souverain Pontife, lorsqu'une dame de qualité, à laquelle il ne restait de sa noblesse que la honte d'avouer son extrême misère, vint secrètement implorer sa charité. Le religieux lui répondit comme saint Pierre au boiteux qui mendiait dans Jérusalem: « Je n'ai ni or ni argent; mais ce que j'ai je vous le donne. » Je vous accorde dix jours d'indulgences parce que vous avez assisté à ma prédication ce matin. Allez donc chez tel banquier qui n'a guère souci des trésors spirituels, et dites-lui que s'il veut accepter cette indulgence, en échange d'une aumône, elle servira à diminuer les peines qui l'attendent dans le purgatoire. J'ai la confiance qu'il vous donnera quelque secours. »

Cette infortunée, animée de la plus grande foi, se rendit chez le banquier qui l'accueillit avec bonté, et lui demanda en souriant combien elle prétendait recevoir en échange de ses dix jours d'indulgence : « Autant qu'ils pèsent, répondit-elle. — Pesons-les donc, répartit le banquier, voici les balances, écrivez vos dix jours sur un papier et mettez-le sur l'un des plateaux; je pose un réal sur l'autre. » O prodige! le plateau des indulgences entraîne celui de l'argent. L'homme étonné ajoute un réal et le poids reste le même. Il en met cinq, dix, trente, enfin autant qu'il en faut, pour que les plateaux s'équilibrent. C'était précisément la somme qu'il fallait à la suppliante. Alors le banquier put apprécier la valeur des indulgences, mais non au même point que les âmes l'apprécient; elles qui, pour en obtenir une seule, donneraient tout l'or du monde. C'est pourquoi elles les appellent de tous leurs soupirs et les demandent aux vivants qui peuvent en tout lieu et à toute heure, leur en appliquer.

Le Seigneur daigna le faire connaître à Marie de Quito. Cette sainte fut ravie en extase, et elle vit au milieu d'une place, une table chargée de monceaux d'argent, d'or, de rubis, de perles et de diamants. En même temps une voix disait : « Ce trésor est public, chacun est libre de prendre tout ce qui lui convient. » Devant une pareille abondance nous sommes donc bien coupables si nous restons pauvres, et si nous ne pensons pas à enrichir les âmes nécessiteuses du purgatoire. Pour puiser sans mesure dans ce trésor, Dieu exige-t-il des jeûnes rigoureux, de longs pèlerinages,

de grandes aumônes, des disciplines et autres sévères pénitences? et quand même cela serait, il faudrait nous y résoudre, comme le disait un **grand prédicateur**, citant l'exemple d'un homme qui, dans l'incendie d'une église eut le courage de passer au milieu des flammes pour sauver quelques peintures de prix. Et nous, ne devrions-nous pas passer pour ainsi dire au milieu des flammes pour délivrer les images vivantes du Seigneur? Mais la bonté infinie de Dieu n'en demande pas tant, elle se contente d'œuvres simples, courtes, faciles: d'un chapelet, d'une communion, d'une visite à un autel, d'une prière, d'une petite aumône, etc, pour délivrer des supplices du purgatoire ces âmes bénies qui tendent vers nous leurs mains suppliantes.

Citons encore un exemple. Sainte Madeleine de Pazzi avait dans son monastère de Florence, une religieuse d'éminente vertu. Elle l'assista avec la plus tendre charité pendant le cours d'une maladie mortelle, et lui ferma elle-même les yeux. Quand le corps fut porté à l'église pour les funérailles, Madeleine se retira derrière la grille du chapitre, d'où elle pouvait apercevoir le cercueil, et se mit à prier avec ferveur pour sa chère défunte. Elle fut à ce moment favorisée d'une vision, elle vit l'âme de la religieuse, plus belle que le soleil, s'élever au ciel comblée de délices: « Adieu, s'écria Madeleine aussitôt, adieu ma sœur, âme bienheureuse vous vous en allez au paradis, vous nous abandonnez dans cette vallée de larmes! Oh! que votre gloire est grande! qui pourrait jamais exprimer votre beauté!

Qu'il a été court, votre passage en purgatoire; votre corps n'est pas encore dans sa dernière demeure et déjà votre âme entre dans la céleste patrie! Vous voyez la vérité de ce que je vous disais: « que les souffrances de cette vie et les peines du purgatoire ne sont rien, comparées à la gloire que votre Epoux vous réservait au paradis. »

En ce moment le Seigneur lui révéla que cette âme n'était restée que quinze heures dans le purgatoire, en vertu des indulgences dont on lui avait appliqué les mérites.

Après la cérémonie des funérailles, Madeleine sortie de son extase, répétait ces paroles: « Qu'elle est heureuse, l'âme qui a mérité d'être au ciel lorsque son corps n'est point encore dans la tombe! »

(V. *Chroniques des Frères Mineurs*, 2^e part., liv. II, ch. 30; *Vie de sainte Madeleine de Pazzi*, 1^{re} part. ch. 39.)

XXX MERVEILLE.

Les saints invoqués pendant la vie, protègent après la mort.

Ad aliquem sanctorem convertere: loca si est qui tibi respondeat: Tournez-vous vers quelqu'un des saints; appelez pour qu'on vous réponde. (Job. v.)

Qu'elle est efficace, la protection des saints, pour les âmes souffrantes qui les ont servis avec dévotion pendant la vie! La bienheureuse Jeanne de la Croix,

religieuse de l'ordre séraphique, et fidèle épouse de Jésus-Christ, nous en donne une preuve.

Un éminent prélat après avoir pendant quelque temps aimé et vénéré cette sainte religieuse, n'eut plus pour elle que de la répugnance et du mépris, depuis un jour, où par une inspiration divine, elle lui avait fait une admonition charitable. Cet ecclésiastique, oubliant les devoirs de sa profession, disait souvent des paroles répréhensibles, affectait une certaine fierté, et négligeait les âmes confiées à ses soins. Il mourut bientôt. A peine la pieuse vierge l'eut-elle appris, que, voulant rendre le bien pour le mal, elle s'appliqua à supplier la divine Miséricorde d'avoir pitié de cette âme si elle était en purgatoire.

Une nuit qu'elle priait avec plus de ferveur à cette intention, le prélat lui apparut tout en haillons, avec un visage difforme et repoussant. Sa bouche était bâillonnée, il ne pouvait articuler aucune parole, et rugissait comme le taureau blessé. On voyait sur son front et sur sa tête certaines tâches, indices des péchés qu'il avait commis; il était entouré des âmes que ses mauvais exemples avaient entraînés. Par surcroît, une foule de démons lui faisaient endurer les supplices les plus humiliants. La bienheureuse Jeanne, à un tel spectacle, fut toute consternée, avec d'autant plus de raisons qu'elle ignorait si c'étaient les peines de l'enfer ou celles du purgatoire. Elle s'adressa à son ange gardien qui était présent, mais il lui répondit: « Dieu vous le révélera en temps utile. »

Elle persévéra donc à prier et à conjurer la divine

Miséricorde d'avoir pitié de cet infortuné pour lequel elle espérait encore. Elle rappelait les bonnes œuvres qu'il avait faites pendant sa vie, et surtout sa dévotion envers un saint dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom : « Seigneur, disait Jeanne, vous savez combien il aimait et vénérât son saint patron, quels hommages il lui rendait, avec quelle ardeur il recourait à sa protection; il avait fait peindre son image afin de l'avoir toujours sous les yeux. O mon Dieu, permettez que le saint lui obtienne sa délivrance ! »

Ainsi Jeanne priait avec toute sa ferveur depuis quelques jours, lorsqu'elle vit tout-à-coup apparaître devant la porte de sa cellule, l'image du saint dont nous avons parlé. Puis suivait l'âme du prélat, mais non plus dans le même état d'abjection et de souffrance. Après avoir salué la servante de Dieu, il lui dit : « Je suis celui pour lequel vous avez tant prié. Vos prières, et l'intercession du saint dont vous voyez ici l'image, ont obtenu que Dieu me traitât avec une grande miséricorde. Grâce à la Bonté divine, cette image m'a protégé contre les assauts du démon, elle a adouci et abrégé mes tourments. J'espère que vous travaillerez encore à ma complète délivrance, ô servante du Seigneur, vous que j'ai affligée par mes imprudences et ma témérité. — Qu'il en soit ainsi, s'écria Jeanne, et que Dieu soit beni pour la consolation que me fait épouver l'assurance de votre salut, moi qui fus si incertaine de votre sort lorsque je vous vis la première fois au milieu de tant de supplices. — Ah ! répliqua le défunt, tout ce que vous avez vu ne peut

pas vous donner une idée des tourments invisibles que j'endurais. « Puis il demanda pardon à la sainte des injures qu'il lui avait faites, se recommanda à ses prières et disparut.

Jeanne continua à intercéder en sa faveur, elle le visita, le consola au purgatoire par l'intermédiaire de son ange, jusqu'au moment où elle sut par révélation, sa délivrance et son entrée au ciel.

La sainte abbesse raconta cette vision à ses religieuses. afin d'augmenter en elles la crainte du purgatoire, la dévotion aux saints, et le zèle pour les âmes souffrantes.

(V. *Chroniques des Frères Mineurs* par Cimarello. 4^e p. liv. II, chap. 18; *Triumphes des âmes*, par Ségala, 2^e p., ch. VII, n. 4.)

XXXI MERVEILLE.

Reconnaissance des âmes envers leurs bienfaiteurs

Benè egistis, et reddidistis vicem beneficiis ejus.
Vous avez bien agi en rendant le bien pour le bien. (*Juges*, IX, 16.)

Quand on ne rencontrerait plus dans les cœurs le sentiment de la gratitude, on serait sûr de le trouver dans les âmes du purgatoire. En voici une preuve touchante.

Il y avait en Bretagne un homme occupé des affaires du siècle, mais dont la vie était très-religieuse. Parmi toutes ses vertus. on remarquait une grande charité

envers les âmes souffrantes, pour lesquelles il priait, faisait des aumônes et autres bonnes œuvres; surtout il ne passait jamais dans un cimetière sans s'y arrêter pour prier quelques instants.

Dieu fit connaître combien cette dévotion lui était agréable, et combien elle était utile et profitable aux âmes du purgatoire. Ce bon chrétien fut surpris par une maladie qui mit bientôt ses jours en péril; il fit prier le curé de la paroisse de lui apporter le saint viatique qu'il avait le plus grand désir de recevoir dans ses souffrances, afin que cette céleste nourriture le fortifiât dans sa faiblesse, et le soutint contre les terreurs de la mort.

C'était au milieu de la nuit, et la distance était considérable. Le curé ne pouvant remplir lui-même cette obligation, en chargea son vicaire qui se rendit en toute hâte auprès du pauvre malade. Inspiré par la plus ardente charité, ce jeune prêtre console le moribond, lui administre le Pain du voyageur, et le recommande à Dieu pour le passage terrible de l'éternité.

Sa mission étant accomplie, le vicaire se remit en route. Mais voici qu'en arrivant au cimetière qui entoure l'église, il se sent arrêté par une force invisible, et il ne peut plus faire un pas. Étonné, il regarde autour de lui et aperçoit la porte de l'église grande ouverte, or il était certain qu'elle avait été fermée. Pendant qu'il cherche à se rendre compte de ce fait si étrange, il entend sortir du sanctuaire une voix qui disait distinctement: « *Ossements arides, écoutez la parole du Seigneur; ô morts levez-vous!* (Ezéchiel, XXXVII), venez tous

prier ensemble pour notre bienfaiteur qui vient de rendre son âme à Dieu; la reconnaissance le demande: souvenez-vous de tout le bien qu'il vous a fait par ses belles œuvres; souvenez-vous aussi qu'il ne passa jamais dans ce cimetière sans prier pour nous.» Après ces paroles, le prêtre entendit un bruit étrange, semblable à un cliquetis d'os. Tout-à-coup, comme dans la vision d'Ezéchiel, tous les ossements renfermés dans ce champ de la mort, se mettent en mouvement et se rapprochent les uns des autres, chacun à leur jointure. En un instant, voilà qu'une multitude de spectres se lèvent de leurs sépulcres et se mettent en marche vers l'église qui paraît tout illuminée. Le pauvre vicaire immobile de terreur, les vit entrer et se ranger en cercle dans le sanctuaire. Là, tous, d'une voix harmonieuse et lugubre, ils chantèrent solennellement l'office de *Requiem*. Lorsque la cérémonie fut terminée, la voix mystérieuse qui avait convoqué les morts, leur commanda de retourner dans leurs sépulcres. Pendant le défilé du funèbre cortège, les lumières s'éteignirent peu à peu, et l'on entendit comme un bruit de squelettes qui s'entrechoquent; puis tout rentra dans le silence et l'obscurité.

Le prêtre alors, put librement entrer dans l'église et y déposer le saint ciboire. Il courut raconter sa vision au curé qui en aurait peut-être douté, si en ce moment même, un messenger n'était venu annoncer que le malade après avoir donné des signes de prédestination, s'était endormi dans le Seigneur, à l'heure même où se passait cette scène si extraordinaire. Cet évène-

ment impressionna tellement le vicaire qu'il dit adieu au monde, et alla s'enfermer dans le monastère de Saint-Martin-de-Tours. Son éminente vertu lui mérita dans la suite d'être élu prieur. Il s'employa toute sa vie avec un zèle infatigable à soulager les âmes du purgatoire, zèle qu'il communiqua à ses religieux en leur parlant souvent de la reconnaissance de ces âmes bénies qui rendent à leurs bienfaiteurs grâces pour grâces, et miséricorde pour miséricorde.

(v. Alexis Segala, *Triumph. animarum*, 2^e p, ch. XXII, n. 1; P. Martin de Roa, *De statu animarum*, ch. XXII.)

XXXII MERVEILLE.

**Celui qui souffre avec résignation dans ce monde
ira droit au ciel.**

Usque in tempus sustinebit patiens, et postea redditio mercedis: L'homme patient attendra la fin de ses maux jusqu'au temps destiné de Dieu pour les faire cesser, et après cela la joie lui sera rendue. (Eccli. 1, 29.)

L'empereur Maurice fit preuve d'une rare prudence, lorsque interrogé miraculeusement par le Sauveur, s'il préférerait expier ses crimes dans cette vie ou dans l'autre, il répondit sans hésiter: « Ici-bas, *ô doux Jésus!* j'aime mieux souffrir ici-bas! » Un religieux de Saint-François n'eut pas la même sagesse. Affligé depuis

longtemps d'une cruelle maladie, il était en proie à une sombre tristesse et se croyait à charge aux frères du couvent: aussi la mort lui paraissait préférable à la vie, et il demandait à Dieu de délivrer son âme de sa douloureuse prison.» O mon Dieu, disait-il, ayez pitié de votre malheureux serviteur: je ne trouve de repos ni jour ni nuit, tant sont affreuses mes souffrances, elles augmentent sans cesse et je n'ai plus la force de les supporter. Si mes fautes me rendent indigne d'être délivré. Jetez, Seigneur, un regard sur les peines et les mérites de mes frères, qui se sacrifient autour de mon lit de douleur. Ayez pitié d'eux et de moi! Si la mort seule doit mettre un terme à mes maux, je la recevrai comme une grâce de votre clémence infinie.

Ainsi parlait ce religieux, lorsqu'un ange descendit du ciel pour le fortifier et lui faire cette proposition: « Puisque vous vous fatiguez de souffrir, Dieu vous laisse la liberté de rester encore dans cette vie ou de la quitter immédiatement; si vous choisissez le premier parti, vous aurez une cruelle maladie d'un an, après laquelle vous monterez tout droit au paradis; mais si vous préférez mourir maintenant, vous aurez à subir trois jours de purgatoire, pour achever de vous purifier de vos fautes. Choisissez ce qui vous plaît le plus. votre sort est entre vos mains. Le malade, ne pensant qu'à ses souffrances présentes, et non à celles qui l'attendaient dans l'autre vie, répondit aussitôt: « J'aime mieux mourir, et souffrir au purgatoire non-seulement trois jours, mais autant qu'il plaira à Dieu

car je ne pense pas y trouver des souffrances plus intolérables. — Eh bien, répondit l'ange, il sera fait comme vous le désirez; vous mourrez aujourd'hui; munissez-vous donc des sacrements de l'Eglise. » Le religieux se prépare à sa dernière heure, expire, et son âme est portée au purgatoire,

Un jour n'était pas entièrement écoulé, que le même ange vint le visiter, le consoler dans sa nouvelle épreuve; il lui demanda si ses peines lui paraissaient moins pénibles que celles de la terre: « Hélas! répondit l'âme, combien j'ai été aveugle! Mais vous ange de vérité, qui m'aviez parlé de trois jours! pourquoi me laisser en ce lieu si longtemps? que d'années se sont écoulées! et je n'aperçois rien qui annonce ma délivrance. Est-ce ainsi qu'on trompe une pauvre âme? » Vous vous trompez vous-même, repartit l'ange, il y a vingt-quatre heures, à peine que vous êtes au purgatoire, et déjà vous déplorez votre triste sort? Vous m'accusez de manquer à ma parole? Ce n'est pas la longueur du temps, mais la rigueur des peines qui vous fait raisonner ainsi; une heure vous paraît un siècle. Soyez donc certain qu'il n'y a pas encore un jour que vous souffrez; votre corps n'a pas même reçu la sépulture. Cependant, si vous vous repentez de votre choix, Dieu vous accorde la grâce de retourner sur la terre pour y subir l'année de maladie qui vous était réservée. — Oui, s'écria l'âme avec joie, oui, j'accepte ce parti! Que Dieu m'envoie une maladie plus douloureuse encore de deux, trois, quatre années, autant qu'il plaira à sa justice; tout ce que je désire

c'est qu'il me tire de ce lieu d'inconcevables douleurs.

L'ange alors, sans délai, reporta l'âme dans le corps qui se leva aussitôt de son cercueil, en présence de la communauté saisie d'étonnement et d'admiration. Le ressuscité raconta tout ce qui lui était arrivé; l'expérience qu'il venait de faire, donna aux religieux une juste idée des supplices du purgatoire, et les convainquit de la nécessité d'une rigoureuse pénitence en ce monde, si l'on veut éviter les tourments réservés dans l'autre vie par la Justice divine, aux fautes même les plus légères.

Pour lui, il supporta avec une admirable patience, les infirmités de sa maladie, et au bout de l'année, il rendit son âme à Dieu. L'ange, selon sa promesse, descendit de nouveau du ciel, et l'emporta en un instant dans les régions de l'éternelle félicité.

Cette histoire qu'on ne peut révoquer en doute, justifie les paroles de saint Augustin au sujet du purgatoire: « Un seul jour dans ce lieu d'expiation peut être comparé à mille ans de supplices terrestres. » Le même saint ajoute encore. « Le feu y est plus insupportable que tout ce qu'on peut endurer ici-bas. »

(V. Luc de Wadding, *Ann. Minor.*, anno 1183, n. 9.)

XXXIII MERVEILLE.

Sainte usure de ceux qui appliquent leurs bonnes œuvres au soulagement des défunts.

Benefac justo, et invenies retributionem magnam:
Faites du bien au juste, et vous aurez une grande récompense. (*Eccli. xii, 2.*)

Je veux seulement rappeler ici combien de mérites, de prières, et de grâces peut acquérir celui qui offre ses bonnes œuvres pour racheter les âmes du purgatoire; et les envoyer au ciel. On peut dire qu'il travaille à peupler le paradis; qu'il s'y prépare des avocats, de puissants intercesseurs qui, en reconnaissance du bien qu'ils ont reçu, lui obtiendront du bonheur ici-bas, et les félicités de l'éternelle vie

Les anges gardiens de ces âmes se trouvent obligés de le favoriser, parce qu'il ouvre vite les portes du ciel à leurs protégées; les bienheureux le regardent avec des yeux pleins d'affection, parce qu'il a augmenté leur nombre.

Et la Mère de Dieu, avec quelle tendresse elle l'abrite sous son manteau pour avoir travaillé à la glorification de ces âmes qui ont coûté tout le sang de son divin Fils. Jésus-Christ lui-même, quelles bénédictions, quelles récompenses ne versera-t-il pas sur celui qui aura coopéré à son œuvre de Rédempteur ! Si vous voulez le comprendre, lisez :

Denis-le-Chartreux raconte dans un de ses ouvrages qu'une très-pieuse vierge nommée Gertrude, faisait donation chaque matin aux âmes du purgatoire, du bénéfice spirituel qu'elle devait retirer de toutes ses bonnes œuvres de la journée. Bien plus, afin d'en mieux faire l'application selon le bon plaisir de Dieu, elle suppliait le Seigneur de lui faire connaître les âmes les plus souffrantes, les plus délaissées, et le Sauveur les lui révélait ordinairement. Alors elle redoublait pour elles, d'oraisons, de jeûnes, de veilles, de mortifications, et ne cessait point qu'elle ne crût les avoir toutes délivrées. Souvent, ces âmes glorieuses lui apparaissaient pour la remercier et lui promettre leur reconnaissante protection.

Gertrude, arrivée à la vieillesse, encore plus chargée de mérites que d'années, et couchée sur son lit de mort, fut assaillie de tentations. Le démon voyait avec rage qu'une pauvre fille avait délivré une multitude d'âmes dont les souffrances le réjouissaient: aussi, cet esprit de mensonge lui représentait les horribles et longs supplices que la Justice divine lui réservait dans l'autre monde, en expiation même de ses moindres fautes, attendu qu'elle avait prodigué inconsidérément aux âmes du purgatoire, la satisfaction de toutes les bonnes œuvres de sa vie.

Sainte Gertrude commença donc à gémir: « Oh! que je suis malheureuse! disait-elle, dans peu d'instant je dois mourir et rendre un compte exact de toute ma vie. Comment pourrai-je échapper aux graves supplices, dus à mes fautes, alors que j'ai appliqué

aux défunts toutes mes bonnes œuvres? Oh! quels tourments longs et affreux m'attendent! et je n'ai plus rien à offrir à Dieu pour apaiser sa justice!»

Pendant qu'elle était en proie à cette angoisse, elle vit paraître devant elle, Jésus son époux céleste, qui lui dit: « Quel est donc, ô Gertrude, le sujet de ta profonde tristesse? Elle répondit: « Seigneur, je m'afflige parce que je vais mourir, sans aucun capital de bonnes œuvres pour acquitter ma dette, car je me suis dépouillée en faveur des âmes souffrantes. » Alors le Sauveur lui souriant avec amour, la consola: « Ma fille Gertrude, lui dit-il, afin que tu saches combien m'a été agréable ta grande charité envers ces âmes, je te remets en ce moment même, sans exception, toutes les peines que tu aurais pu avoir à souffrir; de plus, moi qui ai promis cent pour un à ceux qui auront accompli la loi de la charité, je veux te récompenser en augmentant ta gloire dans l'éternelle béatitude; je veux encore que toutes les âmes délivrées par tes prières, viennent à ta rencontre et t'accompagnent avec de joyeuses actions de grâces, jusqu'au pied de mon trône.

Qui pourrait dépeindre la joie de la sainte, en entendant de la bouche même du souverain Juge, de si magnifiques promesses! Je vous laisse à penser avec quelle ferveur cette charitable vierge offrit à Dieu jusqu'à son dernier soupir, tous les actes de sa vie mourante, en faveur des pauvres âmes.

(V. *Denis-le-Chartreux*, cité par P. Martin de Roa dans son livre *De statu animarum*, 20.)

XXXIV MERVEILLE.

**Le sang de Jésus-Christ dans le saint sacrifice purifie
et délivre les âmes.**

Lavit nos a peccatis nostris in sanguine suo:
Il nous a purifiés dans son sang. (*Apocal. 1, 5.*)

Nous avons démontré que parmi tous les suffrages qu'on peut offrir à Dieu en faveur des âmes du purgatoire, il n'en est point d'aussi précieux que l'immolation du Rédempteur dans le saint sacrifice de la messe. Outre que c'est la doctrine de l'Eglise, manifestée dans ses conciles, des faits miraculeux et authentiques prouvent cette vérité d'une manière admirable.

Il y avait dans l'université de Cologne, parmi les étudiants des hautes sciences, deux religieux Dominicains d'un talent distingué, dont l'un était le bienheureux Henri Suzon. La ressemblance des études, et plus encore, le même attrait pour la piété, les avait si étroitement unis, qu'ils se faisaient confidentiellement part des faveurs spirituelles qu'ils recevaient du ciel. C'est ainsi que le bienheureux dévoila à son ami un secret qu'il avait tenu caché jusqu'alors. Un jour, qu'ils s'entretenaient ensemble des mystères de la vie du Sauveur, il lui fit voir le nom de Jésus qu'avec un stylet de fer, il s'était gravé au vif sur la poitrine, afin que ce nom sacré fût plus profondément imprimé dans son cœur. Son ami en fut si étonné, si ému, qu'il

toucha de ses mains ces glorieux caractères de chair, y appliqua ses lèvres, et les mouilla de ses larmes.

Quand ils eurent terminé leurs études, se voyant à la veille de se séparer pour retourner chacun à leur couvent, ils se promirent mutuellement, qu'à la mort de l'un deux, le survivant serait obligé de célébrer pour le défunt, pendant un an, deux messes chaque semaine: le lundi, une messe de *Requiem*, selon l'usage, et le vendredi, celle de la passion, autant que le permettraient les rubriques. Après cette promesse, ils se donnèrent le doux baiser de paix et se séparèrent.

Pendant plusieurs années, les deux religieux continuèrent à servir le Seigneur avec la plus édifiante piété. Ce fut le bon Père qui mourut le premier. Henri fut fort affligé de cette nouvelle. Quand à l'engagement qu'ils avaient pris ensemble, le temps le lui avait fait oublier; néanmoins, il priait beaucoup, s'imposait des pénitences et d'autres bonnes œuvres pour cet ami dont le souvenir lui était toujours bien cher.

Un matin, qu'il méditait dans une chapelle, il vit tout-à-coup paraître devant lui son cher défunt qui, le regardant d'un air triste, lui reproche d'avoir été infidèle à sa parole, à la promesse sacrée d'un ami! L'heureux cherche à s'excuser de son oubli involontaire, alléguant les prières, les pénitences qu'il offrait continuellement à Dieu en sa faveur: « Oh! non mon frère! oh! non, reprit l'âme souffrante, tout cela ne me suffit pas, c'est le sang de Jésus-Christ, offert dans le saint sacrifice à la Justice divine, qu'il faut pour éteindre les flammes dont je suis consumé. Je

vous demande les messes, toutes les messes promises; me refuseriez-vous cette justice? » Henri se hâta de répondre qu'il dirait les messes, qu'il en dirait encore plus qu'il n'en avait promis. Sans délai, et pendant plusieurs jours, tous les religieux s'unirent à lui et offrirent le précieux sang du Sauveur pour la délivrance de cette chère âme.

Le défunt revint bientôt après, mais cette fois, le front brillant de joie et environné d'une vive et pure lumière. Il rendit d'affectueuses actions de grâces à son bienfaiteur, baisa une dernière fois cette poitrine marquée du nom de Jésus, et s'éleva triomphalement dans le ciel pour y contempler à jamais celui qu'il avait adoré sous les voiles eucharistiques, et dont le sang venait de lui ouvrir les portes éternelles.

(V. Ferdinand de Castille, *Histor. S. Dominici*.
3^e p., l. 2, c. 1.)

XXXV MERVEILLE.

Il vaut mieux mourir avec la certitude d'aller en purgatoire que de vivre en danger de pécher.

Elegerunt magis mori quam infringere legem Dei:
Ils ont mieux aimé mourir que de violer la loi de Dieu. (1 Mach. I, 65.)

Le fait que nous allons rapporter démontrera combien il est préférable de souffrir dans le purgatoire, plutôt que de vivre ici-bas en danger d'offenser Dieu.

Il confirmera de plus l'admirable doctrine catholique sur les flammes expiatoires et sur l'efficacité des prières pour les morts, car le miracle a eu pour témoin une ville tout entière.

Saint Stanislas, évêque de Cracovie, avait acheté, une terre pour agrandir les possessions de son église, il l'avait payée intégralement en présence de témoins, mais sans exiger de reçu. Le vendeur était mort depuis trois ans, lorsque ses héritiers, voyant que le roi Boleslas, prince injuste et cruel, était fort irrité contre l'évêque qui le reprenait de sa conduite scandaleuse, résolurent de profiter de cette occasion. Ils intentèrent un procès au saint, l'accusant de s'être emparé injustement d'une propriété qui leur appartenait. Le roi admit très-volontiers la cause, et comme le saint n'avait aucune preuve écrite, et que les témoins n'osaient pas parler, dans la crainte de déplaire au roi, il fut condamné à restituer la propriété. Alors, Stanislas déclara que, ne pouvant obtenir justice des vivants, il s'adresserait aux morts. Il demanda un délai de trois jours afin de produire comme témoin, le vendeur lui-même qu'on savait mort depuis longtemps. Les juges se moquèrent d'une pareille réclamation qui leur parut l'acte d'un fou; cependant ils y firent droit, dans le malin espoir de faire passer le saint aux yeux de tous comme un fanfaron, et de le voir ensuite accablé de huées et de sarcasmes.

L'évêque rentré dans son palais, rassemble tous ses prêtres et passe avec eux trois jours et trois nuits dans le jeûne, les veilles et la prière, afin d'obtenir de

Dieu le triomphe de sa cause. Le troisième jour il célébra solennellement le saint sacrifice à cette intention; ensuite revêtu des habits pontificaux, accompagné de son clergé et d'une foule de peuple, il se rendit processionnellement au cimetière. Arrivé près de la tombe où Pierre était enseveli depuis si longtemps, le saint ordonna d'ôter la pierre sépulcrale, et de creuser jusqu'au cadavre; ce n'était plus que des ossements arides. Alors l'évêque s'agenouille, lève au ciel des yeux remplis de larmes, prie pour l'âme du défunt et supplie le Seigneur de confondre l'imposture et l'iniquité; puis, touchant de son bâton pastoral ces restes inanimés, il leur dit comme autrefois le prophète Ezéchiel: « *Ossements desséchés, écoutez la parole du Seigneur.* » Et il commanda à ce mort, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, de se lever et de venir avec lui rendre témoignage à la vérité. **O miracle!** aussitôt les os s'agitent, la poussière se change en chair, le mort se dresse sur ses pieds, sort du sépulcre, s'avance au-devant du saint évêque qui le conduit d'abord à l'église pour remercier Dieu, ensuite au tribunal pour rendre témoignage à la vérité. Le roi s'y trouve précisément, environné des grands et de tous les magistrats. On lui annonce que Stanislas vient processionnellement avec son clergé et Pierre ressuscité. Le prince n'en veut rien croire. Mais voici que le prélat entre dans la salle, s'avance en face du trône et parle au roi en ces termes: « Sire, voilà l'homme qui m'a vendu cette propriété, le voilà plein de vie, interrogez-le, il vous dira lui-même si j'ai réellement

payé le bien qu'il m'a vendu pour mon église; l'homme est connu, son sépulcre est ouvert, Dieu l'a ressuscité pour confirmer la vérité; sa déposition vaudra donc plus que la négation des autres témoins, et que toutes les écritures possibles. » Pierre alors, d'une voix forte et distincte, atteste qu'il a reçu le prix entier de la terre vendue, et que ses trois neveux, Pierre, Jacques et Stanislas, n'ont aucun droit de la réclamer; puis se tournant vers ceux-ci, il les menace d'une mort malheureuse, et leur annonce qu'ils comparaitront bientôt devant le tribunal de l'éternel Juge, s'ils ne se désistent de leur inique prétention. Toute l'assistance, les héritiers, les juges et le roi restèrent atterrés et confondus à ces paroles; ils n'osèrent répliquer un seul mot, et le monarque fut forcé de rendre une nouvelle sentence en faveur de l'évêque.

Après ce glorieux triomphe de la justice, Stanislas dit au ressuscité que, s'il désirait vivre encore quelques années, il lui obtiendrait cette grâce; mais celui-ci répondit qu'il préférerait rentrer dans son sépulcre, et mourir une seconde fois plutôt que de rester dans une vie si misérable et si périlleuse; il assura néanmoins qu'il était encore dans le purgatoire, et qu'il lui restait quelque temps à souffrir pour se purifier de ses fautes; mais que dans l'assurance où il était de son salut, il aimait mieux endurer les cruels supplices auxquels il allait être rendu, que de s'exposer ici-bas à offenser Dieu et à perdre son âme. Il ajouta que l'unique grâce qu'il désirait de lui, c'était qu'il

suppliait la divine Miséricorde d'abrégier le temps de son triste exil, et de le recevoir bientôt au nombre des élus. L'évêque le lui promit, puis l'accompagna au cimetière avec son clergé et une foule innombrable. Arrivé près de la tombe, il récite pour lui les prières de la recommandation de l'âme et des funérailles. Ensuite Pierre se recommande aux prières de tous les assistants, descend dans son sépulcre, et s'y couche pour ne se relever qu'au grand jour de la résurrection. A l'instant, ses os se séparent, sa chair redevient poussière; il était mort pour vivre éternellement avec Dieu. C'est une pieuse croyance dans le pays, que saint Stanislas obtint promptement la délivrance de cette âme.

Puissent ces dernières paroles du ressuscité, nous inspirer une sainte défiance de nous-mêmes. Ah ! si une âme qui a déjà comparu devant le Tribunal suprême, à qui Dieu a donné une connaissance parfaite de l'horreur de l'enfer, de la félicité des cieux, et que le purgatoire a purifié durant trois années, redoute encore les séductions de la vie, que ne devons-nous pas craindre, nous, pauvres passagers, sans expérience, au milieu de tous les dangers qui nous environnent. Armons-nous donc du bouclier de la prière et de la vigilance, et ne disons pas : « Le ciel est à nous », avant de l'avoir conquis.

(Laurent Surius, *Vies des saints* et de plus les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 7 mai, Vie de saint Stanislas.)

XXXVI MERVEILLE.

**Les justes eux-mêmes ne sont pas irrépréhensibles
devant la justice de Dieu.**

Non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens:
Aucun homme n'est juste devant vous (*Ps. CXLII, 2.*)

Le livre de l'Écclésiastique compare le juste au soleil : « Il brille comme le soleil, » dit-il. Mais dans cet astre si radieux on découvre des taches, et dans les plus grands saints, Dieu découvre des imperfections. Quel est l'homme si parfait, qui, ayant toujours les yeux élevés vers le ciel, ne touche en même temps la terre de ses pieds ? Et de même que l'or est jeté dans le creuset pour être purifié, de même, le juste sera jeté dans les flammes du purgatoire afin de devenir parfaitement pur.

Dans le couvent des Frères-Mineurs de Paris, mourut un religieux que son éminente piété avait fait surnommer *l'Angélique*; et c'était vraiment un ange de perfection dans une chair mortelle.

Il y avait parmi ses confrères, un professeur de Théologie, lequel n'avait pas rempli à son égard, la règle commune de dire trois messes pour chaque religieux qui mourait dans le couvent. Ce n'était pas qu'il ignorât cette obligation, mais il lui semblait inutile d'intercéder pour une âme dont la vie avait été si édifiante, et qu'il croyait déjà élevée au plus haut degré de la

gloire. Mais un matin, qu'il se promenait dans les allées du jardin, tout absorbé dans ses méditations théologiques, il vit apparaître le défunt qui lui dit d'un ton attendrissant: « Bon maître, de grâce, ayez pitié de moi. » Surpris de cette apparition et de cette demande, il répondit: « Ame sainte, quel besoin avez-vous de mon secours? — Je suis retenu dans les flammes du purgatoire, reprit le défunt, parce que vous avez négligé de célébrer les trois messes de règle: si vous remplissez votre obligation, immédiatement, je serai délivré et introduit dans la Jérusalem céleste. Ah! répondit le religieux, je l'aurais fait avec bonheur, si j'avais pu penser que ces messes vous fussent nécessaires mais en songeant à la vie si sainte que vous avez menée au milieu de nous, je croyais que vous étiez depuis votre mort en possession de la gloire éternelle. N'avez-vous pas observé toutes les rigueurs de la règle? les jeûnes fréquents, la pauvreté parfaite, l'exactitude à assister au chœur le jour et la nuit? y avait-il un seul point auquel vous ne fussiez scrupuleusement fidèle? à tout cela, n'avez vous pas ajouté de nouveaux jeûnes, de nouvelles veilles, et plusieurs autres mortifications? Comment aurais-je pu me persuader que toutes ces saintes œuvres n'étaient pas plus que suffisantes pour effacer les tâches de votre âme, si toutefois il lui en restait encore! « Hélas! dit le défunt, personne ne croit, personne ne comprend avec quelle sévérité Dieu juge et punit sa créature. *Les cieux mêmes ne sont pas exempts d'imperfections devant lui. (Job XV, 15.)* L'inexorable Justice veut que la plus petite faute soit

expiée dans le purgatoire; elle veut qu'on lui rende compte jusqu'au dernier denier. (Math. V.) Si avec toute votre science vous aviez compris la sainteté de Dieu et sa justice vous n'auriez jamais pensé que je n'avais pas besoin de secours. »

Dès que l'âme eût disparu, le théologien courut à la sacristie pour revêtir les ornements sacerdotaux, et célébra pendant trois jours le saint sacrifice avec une ferveur extraordinaire pour la délivrance du défunt. Le troisième jour, il lui fut révélé que cette âme sainte s'envolait au ciel.

Cette vision fit sur le religieux une impression profonde: dès lors il mit plus de soin à perfectionner chacune de ses actions, et demeura convaincu que la pratique de la perfection est plus nécessaire au salut que les hautes spéculations de la science.

(V. Fr. Marc, *Chroniques des Frères-Mineurs*, 2^e part. liv. iv, ch. 7.)

XXXVII MERVEILLE.

On ne sort du purgatoire qu'après une expiation complète.

Non exies inde, donec reddas novissimum quadratem: Vous ne sortirez point de là sans avoir acquitté jusqu'à la dernière obole. (Matth. v. 26.)

Il ne faut pas croire qu'il n'y ait que les grandes fautes déjà remises par la pénitence qui méritent les peines

du purgatoire, car les moindres imperfections seront purifiées par le feu, selon la parole de Malachie: « Le Seigneur purifiera les enfants de Lévi, c'est-à-dire les justes, et il les passera au creuset comme l'or. »

Nous en lisons un exemple dans la vie de saint Séverin, archevêque de Cologne. Ce prélat était parvenu à une sainteté éminente, et le don des miracles dont il fut investi, l'avait rendu l'objet de l'admiration des peuples.

Peu de temps après sa mort, il apparut à un chanoine de sa cathédrale, un jour que ce prêtre traversait un petit bras du Rhin. Etonné de voir le saint archevêque sous l'aspect de la souffrance, il lui demanda ce qu'il faisait dans ce lieu, et pourquoi la couronne de gloire ne ceignait pas encore son front: « Si vous désirez le savoir, répondit le défunt, donnez-moi votre main. » Et, lui prenant la main droite, il la plongea légèrement dans l'élément mystérieux qui le consumait, O prodige! cette main quoique retirée aussitôt, fut brûlée si profondément, que les chairs s'en allaient en lambeaux et les articulations étaient presque disjointes. Le chanoine, dont l'étonnement égalait la souffrance, s'écria: « O Père saint, vous dont les vertus furent si parfaites, vous dont le nom glorieux est l'objet de notre vénération, comment êtes-vous condamné à une aussi horrible peine? » Je souffre, répondit l'évêque, pour avoir récité trop à la hâte, et d'une manière distraite, les heures canoniales. Les affaires dont je m'étais laissé surcharger à la cour de l'empereur ont été la cause de ces manquements. Oui, c'est pour ces fautes que j'endure

cette ardeur dévorante dont je vous ai donné une faible idée. Mais je compatis à votre souffrance; prions humblement tous les deux la divine Clémence de rétablir votre main dans son premier état. » La prière était à peine achevée, que le chanoine fut parfaitement guéri. « Maintenant que vous êtes libre, ajouta l'évêque, songez à ma délivrance; allez trouver les prêtres de mon Eglise de Cologne et les autres personnes connues par leur piété sincère; suppliez-les de présenter à Dieu pour moi de ferventes supplications, de distribuer des aumônes, ah! surtout qu'on célèbre le saint sacrifice! Si l'on exerce envers moi ces œuvres de charité, je serai délié de mes chaînes, et j'irai rejoindre les bienheureux du ciel.

Une peine non moins rigoureuse fut infligée à Durand, abbé d'un monastère, puis évêque de Toulouse.

Alors qu'il n'était que simple moine, il lui arrivait souvent, bien qu'il fut sincèrement vertueux, de dire des paroles trop facétieuses et trop mondaines, qui répandaient l'esprit de dissipation dans le monastère. Hugues, son abbé, lui fit à ce sujet de justes admonitions, lui rappelant que les lèvres d'un prêtre doivent être prudentes selon ces paroles de l'Écriture: « *Les lèvres du prêtre seront les dépositaires de la science; et c'est de sa bouche que l'on recherchera la connaissance de la loi.* » Il l'avertit même que Dieu le châtierait sévèrement dans le purgatoire, s'il ne se corrigeait pas. Mais Durand ne sut pas triompher de ce défaut, et lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat, bien des fois encore, on lui entendit faire des plaisanteries burlesques, et d'autant plus

déplacées qu'elles sortaient de la bouche d'un évêque.

Ce prélat étant venu à mourir, se fit voir au Père Séguin, son intime ami. Il avait la bouche tout ulcérée et la langue tout en feu. D'une voix gémissante, il le conjura d'aller supplier l'abbé dont il avait négligé les sages avis, de vouloir bien le secourir par ses suffrages. Au récit de cette apparition, Hugues, ému d'une pitié toute paternelle, convoque ses religieux, raconte la vision et leur enjoint de garder pendant toute une semaine un silence perpétuel, afin d'apporter un remède aux cuisantes douleurs que le défunt endurait pour son excès de loquacité, guérissant ainsi les contraires par les contraires.

Mais il arriva qu'un des moines parla un peu, et le prélat apparut de nouveau, se plaignant avec amertume de cette infraction. Il fallut donc recommencer une autre semaine de silence et de prières. Au bout de ce temps, le défunt apparut encore à l'abbé; mais cette fois revêtu des vêtements pontificaux et tout rayonnant de joie et de splendeur. Il rendit d'affectueuses actions de grâces au monastère qui l'avait si charitablement secouru, puis il s'éleva vers les cieux pour glorifier à jamais la divine Miséricorde.

(V. Vincent de Beauvais, *Specul. hist.*, liv. XXVI, ch. 5; Alexandre Ségala, *Triumph. animarum*, 2^e part. ch. 17.)

XXXVIII MERVEILLE.

La dévotion du Saint Rosaire renferme de précieux avantages.

Quasi rosa plantata super rivos aquarum, fructificata: Fructifiez comme le rosier planté au bord des eaux. (Eccli. xxxix, 17.)

Ce que Plinè dit de la rose, qu'elle a reçu de la nature non-seulement le privilège de nous charmer par sa beauté et ses parfums, mais encore de nous guérir, peut s'appliquer à la dévotion du rosaire, car en même temps qu'elle réjouit les âmes vouées au culte de Marie elle leur procure des grâces abondantes. En voici une preuve admirable :

Dans le royaume d'Aragon, une jeune fille de haute naissance, vivement impressionnée par les prédications de saint Dominique, s'était fait recevoir de la confrérie du Rosaire. Mais, tout adonnée aux vanités du monde, elle oubliait souvent la récitation de son chapelet, préférant passer des heures entières devant son miroir, plutôt que de prier. Son extraordinaire beauté lui attira une foule de prétendants de la première noblesse.

Le désir de l'obtenir pour épouse, suscita parmi ces jeunes gens de grandes rivalités. Deux surtout, de familles illustres, se signalèrent par leur jalousie et leurs contestations. Ils en vinrent même à se défier en duel.

Au jour marqué, les deux champions bardés de fer et armés, chacun d'une longue lance, entrèrent en lice, en présence de la jeune fille qui devait elle-même, comme dans un tournoi, proclamer le vainqueur. Au signal donné, ils fondirent l'un sur l'autre avec tant de fureur qu'ils tombèrent tous deux blessés mortellement. Quelques minutes après ils étaient entrés dans leur éternité...

Lorsque les parents des jeunes seigneurs apprirent cette triste nouvelle, leur douleur et leur indignation furent si grandes, que, oubliant les lois divines et humaines, ils se saisirent de la malheureuse Alexandra et la frappèrent jusqu'à la laisser expirante. Baignée dans son sang, l'infortunée demanda grâce, et supplia de la laisser au moins se confesser avant de mourir. Cette demande qui aurait dû exciter leur pitié, enflamma encore leur courroux; ces forcenés se précipitèrent sur elle et lui tranchèrent la tête d'un coup de sabre. Puis, pour cacher leur crime aux yeux de la justice, ils jetèrent le cadavre de leur victime dans un puits profond.

Mais la Mère de miséricorde qui n'avait pas oublié les quelques hommages que lui avait rendus la malheureuse Alexandra, révéla l'horrible événement à saint Dominique qui demeurait dans une autre ville. Le saint, malgré son zèle et sa compassion, ne put se rendre où la sainte Vierge l'appelait qu'au bout de quelques jours. Arrivé au bord du puits, le serviteur de Dieu dit d'une voix forte: «Alexandra! Alexandra!» O prodige! A cet appel, la tête décapitée, et encore

toute sanglante, s'élève du puits avec le buste auquel elle s'unit. Alexandra ressuscitée, se jette aux pieds du saint et lui demande la confession. Saint Dominique reçoit l'aveu de ses fautes; l'absout et lui donne la sainte communion. Elle lui rendit d'affectueuses actions de grâces de ce qu'il l'avait reçue du Rosaire qui lui avait obtenu de la Reine des cieux de si grands bienfaits. L'heureuse ressuscitée vécut encore deux jours qu'elle consacra, soit à dire les chapelets qui lui avaient été donnés pour pénitence, soit à recommander la dévotion du Rosaire à la foule immense accourue pour la voir.

Interrogée par le saint patriarche sur ce qui lui était arrivé après sa mort, elle raconta trois choses mémorable. La première, que par les mérites de la confrérie du Rosaire, elle avait eu au moment d'expirer, la grâce de la contrition, sans laquelle elle eût été damnée; la seconde, qu'au moment où on lui tranchait la tête, elle s'était trouvée assaillie par une troupe de démons qui voulaient l'entraîner dans l'abîme, mais que la sainte Vierge était accourue pour la défendre, et la délivrer; la troisième, qu'elle était condamnée à deux cents ans de purgatoire pour avoir causé la mort des deux jeunes gens; en outre, qu'en expiation de sa vanité et de ses parures immodestes, qui avaient été pour beaucoup une occasion de péché, elle avait à endurer cinq cents autres années de purgatoire; mais qu'elle espérait que par les mérites et l'intercession des membres de la confrérie, elle serait promptement délivrée. Lorsque Alexandra eut achevé son récit, elle

s'endormit paisiblement dans le Seigneur, et on lui fit des funérailles solennelles. Saint Dominique et tous les confrères, offrirent à Dieu tant d'oraisons, de pénitences et d'aumônes pour délivrer cette âme, que bientôt, on obtint la grâce espérée.

Quinze jours s'étaient écoulés, lorsque tout-à-coup le saint patriarche vit apparaître la défunte plus splendissante que l'étoile matinière. Elle supplia saint Dominique de rendre de cordials remerciements à ses bienfaiteurs; puis elle ajouta qu'elle venait, ambassadrice des âmes du purgatoire, le prier qu'il prêchât et étendît la dévotion du Rosaire; que, spécialement, il exhortât les confrères à appliquer à ces âmes leurs bonnes œuvres et les riches indulgences qu'ils possédaient, promettant qu'elles aussi dans le ciel, leur obtiendraient mille bénédictions. Les anges, ajouta-t-elle se réjouissent de la dévotion du Rosaire, et leur glorieuse Reine se déclare la bienfaisante mère de tous ceux qui l'honorent par la récitation de cette prière.

Puis, cette âme bienheureuse s'envola au séjour des éternelles félicités.

(V. Alain Durocher (De Rupe), *Psalterium*, 5^e p., ch. 52; Eusèbe Ni^emberg, *Trophæ. Marian.*, liv. IV. ch. 29.)

XXXIX MERVEILLE

Une fontaine changée en feu.

Transivimus per ignem et aquam, et eduxisti nos in refrigerium: Nous avons passé par l'eau et par le feu, et vous nous avez conduits au lieu du rafraîchissement. (*Ps. LXV, 12.*)

Autrefois, le Seigneur pour récompenser la fidélité des trois enfants de Babylone, changea en une douce rosée les flammes de la fournaise. Et de nos jours, par un prodige tout opposé, il convertit une fontaine fraîche et limpide en une véritable fournaise, pour punir une infidélité qui avait blessé son divin cœur.

On lit dans la vie des hommes illustres de l'ordre des Cisterciens, qu'un abbé d'une éminente piété portait néanmoins une affection trop partielle à un neveu qu'il avait élevé lui-même dans le monastère, et formé de bonne heure à l'observance de la règle.

Après un long gouvernement, comme il touchait au terme de sa vie, les moines qui l'aimaient à cause de ses bonnes qualités, lui laissèrent le choix d'un successeur. L'abbé, qui tant de fois avait donné des preuves de sa prudence et de son désintéressement, écouta dans cette circonstance la voix de la nature, et nomma son neveu qui était tout jeune encore, mais cependant, mûr en vertus. Puis le bon vieillard passa

à l'autre vie, et Dieu l'envoya en purgatoire expier son amitié trop humaine

Pendant sa vie, il avait l'habitude de prendre sa récréation dans un jardin fleuri, plein d'ombre et de fraîcheur, où coulait une source limpide. C'était là surtout qu'il aimait à se reposer de ses longues fatigues, et des soucis qu'entraîne après soi le gouvernement d'une abbaye

Le neveu, à l'imitation de son oncle, visitait souvent cette douce retraite. Un jour, qu'il était assis auprès de la fontaine, il en entendit sortir une voix plaintive qui disait: «Hélas! hélas!» Le jeune abbé troublé de prime abord, reprit courage, et conjura cet être mystérieux qui gémissait, de se manifester. Un profond soupir se fit entendre, et la même voix dit encore «Hélas! je suis l'âme de l'ancien abbé, votre oncle; un eu dévorant me consume dans le sein de l'onde même. Le juste Juge en a ordonné ainsi, pour me punir de n'avoir écouté que mon cœur, dans l'élection de mon successeur.»

Cette vision remplit de tristesse l'âme du jeune abbé, et immédiatement, il renonça à la supériorité pour mener une vie cachée en Dieu. Il passait ses jours, dans l'exercice de la pénitence et de l'oraison, afin de délivrer son oncle châtié à cause de lui. Il ne cessa d'offrir des suffrages, que lorsqu'il eut acquis la certitude que l'âme du défunt était entrée dans l'éternel repos.

(V. le fr. Alexis Ségala, *Triumph. animarum*, 2^e part., ch. 16, ex. 3; le P. Martin de Roa, *De Statu animarum*, ch. 4.)

XL MERVEILLE.

Les âmes du purgatoire protègent leurs bienfaiteurs.

*Repulsi sunt inimici ejus præ timore ejus:
Ses ennemis ont été repoussés par la crainte
qu'il leur inspirait. (I Mach. III, 6.)*

Dans l'ancienne Loi, le vaillant Judas Machabée mérita par sa confiance en Dieu d'avoir l'armée du ciel pour le défendre contre ses ennemis. Pareillement dans la loi nouvelle, bien des fois, des défenseurs invisibles ont protégé les faibles contre les attaques de l'ennemi. En voici un exemple. Il y avait un soldat plein de vaillance et de vertu, qui se fiait plus dans la force de Dieu que dans celle de ses armes. Sa confiance lui valut d'avoir les âmes du purgatoire pour protectrices. Parmi ses œuvres de piété, il s'était fait une loi de ne jamais passer par un cimetière ou devant une église sans s'arrêter quelques instants à prier pour les morts qui y reposaient. Or, un jour qu'il se promenait seul et sans armes, il fut observé par des ennemis qui l'épiaient pour lui ôter la vie. Le bon soldat, dans le péril qui le menace, s'enfuit à toute vitesse, et rencontrant un cimetière sur sa route, il le traverse sans savoir seulement dans quel lieu il se trouve; mais s'apercevant tout-à-coup qu'il est dans la demeure des morts, le voilà dans une grande perplexité: fuira-t-il? ou s'arrêtera-t-il pour prier? Sa piété l'emporte

sur la crainte, et il dit dans son cœur: « Què je perde la vie plutôt que de manquer à ma résolution de soulager les âmes. Le Dieu Tout-Puissant pourra bien me faire un bouclier contre les armes de mes enragés ennemis. » Et il se mit à genoux pour réciter un *De profundis*. Ceux qui le poursuivaient, entrèrent dans le cimetière; déjà leurs épées étaient levées, pour le frapper mais le voyant cloué comme une statue, ils s'imaginèrent que la crainte de la mort lui avait comme enlevé l'usage des sens, et ils se regardaient l'un l'autre. Enfin ils allaient le tuer. Mais quel ne fut pas leur effroi, de le voir entouré tout-à-coup d'un essaim d'hommes armés! Contraints d'abandonner leur projet homicide, les assassins, tremblant pour leur propre vie, s'enfuirent à toutes jambes. Par une permission du Ciel, le pieux soldat ne s'était aperçu ni du secours ni du péril. Lorsqu'il eut achevé sa prière, il leva les yeux, et ne voyant personne, il se remit en route en bénissant Dieu.

Quelque temps après, des amis communs ménagèrent une réconciliation. Lorsque la paix fut faite, les deux anciens ennemis demandèrent au pieux soldat quelle cause l'avait rendu immobile dans le cimetière lorsque les épées se levaient contre lui, et quelle était cette troupe d'hommes armés qui, soudain l'avait environné. Les questions et les réponses mutuelles firent connaître que les âmes du purgatoire étaient intervenues.

Le bruit de cet admirable événement se répandit dans tout le pays; il excita dans bien des cœurs, dit

l'historien, un zèle ardent en faveur des âmes souffrantes, toujours si promptes à secourir ceux qui les soulagent par leurs bonnes œuvres.

(V. Alex. Ségala, *Triumph. animarum*, 2^e P.,
Historia viorum illuster. Cisterciens, ex. 4.)

XLI MERVEILLE.

Œuvres d'insignes charité envers les âmes du purgatoire.

Charitas patiens est, benigna est; omnia sustinet: La charité est patiente, elle est bienveillante, elle endure tout. (I Cor. XIII.)

La véritable charité est tout esprit, tout industrie, pour trouver les moyens de subvenir à l'indigence du prochain, spécialement à celle des âmes souffrantes

Nous en voyons un bel exemple dans la grande servante de Dieu, sœur Marie Villani, de l'ordre de Saint-Dominique. Elle s'étudiait nuit et jour à inventer des œuvres satisfaisantes pour le soulagement des défunts. Dans cette intention, une veille d'Épiphanie, elle s'était adonnée à de plus grandes oraisons, et avait offert à Dieu les cruels tourments de la passion du Sauveur, méditant sur chaque détail, chaque douleur, chaque instrument. La nuit suivante, Jésus lui fit connaître combien cette méditation lui avait été agréable.

Pendant son oraison, elle tomba en extase et vit

une longue procession de personnes vêtues de manteaux splendides, d'une éclatante blancheur, chacune portait un insigne de la passion: celle-ci, les cordes; celle-là, les fouets; une troisième, la colonne: d'autres enfin les épines, la croix, les clous, la lance. Une vierge portant une palme, précédait le cortège.

On s'arrêta devant un autel magnifique. Là, toutes déposèrent leurs emblèmes de douleur, et reçurent en échange, des mains d'un roi, une riche couronne d'or, et chaque personne venait, rayonnante de joie, remercier la vierge qui les avait accompagnées. Cette vision lui fut expliquée. Ces personnages mystérieux étaient les âmes du purgatoire; les signes sacrés qu'elles portaient, signifiaient qu'elles avaient été délivrées de leurs peines par les mérites de la divine Passion; cette vierge qui les précédait, tenant une palme à la main, c'était Marie Villani elle-même dont les suffrages avaient procuré aux âmes souffrantes leur délivrance et la couronne de gloire.

Le jour de la fête des morts, on lui ordonna de continuer la composition d'un ouvrage qu'elle avait entrepris sous le titre *De tribus divinis flammis*; elle s'en excusa parce qu'elle désirait passer tout ce jour en oraisons, pénitences et autres bonnes œuvres pour le soulagement des âmes du purgatoire. Mais le Sauveur lui apparut et lui ordonna d'écrire, et pour l'encourager, il lui promit de délivrer autant d'âmes qu'elle écrirait de lignes dans le courant du jour. La charitable religieuse, enchantée de cette libérale promesse, se mit au travail, avec une admirable ardeur.

Le démon, jaloux du bonheur qu'elle procurait aux âmes, mit tout en œuvre pour interrompre son travail; il alla même jusqu'à se transformer en oiseau noir et difforme, essayant de la fatiguer par un vol continuel: tantôt il s'efforçait de la frapper avec ses ailes, tantôt il se lançait sur son visage. Mais la sainte religieuse connaissant que c'était l'esprit malin, s'en moqua, et écrivit encore avec plus de vitesse, tellement, qu'à la fin de la journée, son ouvrage était terminé. Mais pendant quatre jours elle fut prise de douleurs violentes, et ne put pas même remuer un seul doigt de la main: on aurait dit qu'une partie des tourments dont elle avait délivré les âmes, lui avait été réservée pour satisfaire à la divine Justice.

Sa grande charité ne connaissait pas de bornes, aussi passa-t-elle outre, au point de vouloir assumer sur elle-même les tourments des âmes dont elle demandait la délivrance. En voici un exemple.

Un jour qu'elle priait dans la même intention, elle fut ravie en esprit et conduite au purgatoire. Parmi la triste multitude qui peuplait ce lieu, elle aperçut une âme plus tourmentée que les autres; des flammes horribles l'enveloppaient des pieds à la tête. La servante de Dieu lui demanda pourquoi elle était ainsi punie, et si jamais elle n'éprouvait de soulagement: « Je suis ici depuis longtemps, répondit cette infortunée, j'endure des peines atroces pour mes vanités et mes parures immodestes! et jusqu'à cette heure, je n'ai pas obtenu le moindre rafraîchissement; le juste Juge a permis que je fusse oubliée de mes parents, de mes

enfants et de mes amis. ils ne font jamais pour moi la moindre prière. Quand j'étais sur la terre j'étais tout adonnée aux pompes et aux vanités du siècle, et dans l'entraînement des plaisirs et des fêtes, j'oubliais pour ainsi dire Dieu et mon âme; à peine trouvais-je le temps de faire de loin en loin quelque acte de dévotion; mais en revanche je songeais à accroître mes richesses, hélas! pour des ingrats! »

A ce récit, le cœur de la sainte fut vivement ému; elle pria cette âme de lui faire connaître quelque chose de ce qu'elle endurait. Alors, l'âme s'approche, et, de l'extrémité du doigt, lui touche légèrement le front. Ce contact fit éprouver à Marie Villani une douleur de brûlure si violente, qu'à l'instant même, elle sortit de son extase. Pendant deux mois elle conserva au front une plaie extrêmement douloureuse; et avec cela, notre sainte offrait encore d'autres pénitences pour délivrer cette âme malheureuse. Enfin, elle lui apparut en songe pour lui annoncer qu'elle s'envolait aux joies du paradis. Dès ce moment cette charitable vierge ne ressentit plus aucune souffrance, et la trace de feu avait disparu de son visage, au grand étonnement des religieuses qui n'avaient nulle connaissance du dernier trait que nous venons de rapporter.

(*V. Vita Mariæ Villani*, par le P. Domin. Marchi,
t. II, 5.)

XLII MERVEILLE.

Supplications d'une Vierge défunte.

Pauperi porrige manum tuam, ut perficiatur propitiatio: Ouvrez la main au pauvre, afin que votre sacrifice d'expiation soit parfait. (Eccli. vii, 36.)

Parmi les nombreux prodiges arrivés pendant le chant de l'office de *Requiem* autour des cercueils des morts, on en cite un très-frappant arrivé à Mantoue dans un monastère de Saint-Vincent, en présence des religieuses rassemblées. Une sœur nommée Paule, de l'ordre de Saint-Dominique, après une vie sanctifiée par la pratique des plus grandes vertus, revint de l'autre monde, nous prouver que l'âme la plus parfaite n'est pas sans tache devant les yeux très-purs de l'éternel Juge.

Le corps de la défunte avait été transporté au milieu du chœur selon l'usage; toutes les religieuses, formant une couronne autour du cercueil, chantaient pieusement les psaumes consacrés aux morts. La bienheureuse Etiennette Quinzana, remarquable par sa belle intelligence et par les faveurs célestes dont Dieu la comblait, fut exhortée spécialement à offrir de ferventes prières pour la délivrance de cette âme, d'autant plus que ces deux saintes religieuses avaient eu

ensemble d'intimes communications spirituelles.

Etiennette donc, mue par un sentiment de profonde affection, s'approche de la bière, les mains jointes, et prie avec une grande ferveur. Tout-à-coup la morte laisse tomber de ses doigts glacés le petit crucifix qu'elle tenait, étend sa main gauche, saisit la main droite de son amie, et la serre si étroitement qu'aucun effort ne la lui peut arracher. A un tel prodige, les religieuses demeurent atterrées. Les deux mains restèrent entrelacées une heure entière; on essaya vainement de les délier. Alors intervint le supérieur. Il commanda à la défunte, au nom de la sainte obéissance, de laisser promptement la main de la sœur Quinzana. A l'instant même, Paule retira sa main. Exemple admirable d'obéissance qui enseigne éloquemment aux vierges consacrées, de quelle manière elles doivent recevoir et exécuter les commandements des supérieurs.

Etiennette comprit parfaitement ce que signifiait ce serrement de main; mais comment le comprit-elle? La défunte lui avait-elle parlé en réalité, ou bien par une voix intérieure? L'historien ne le spécifie pas, seulement il affirme qu'Etiennette a reçu de la défunte cette supplication. « Secourez-moi, ô Etiennette! secourez-moi dans les supplices où je me trouve. Si vous saviez combien sont terribles, au moment de la mort, les assauts des ennemis invisibles! Oh! vous ne pouvez comprendre combien le Sauveur compatissant devient un juge sévère lorsqu'une âme comparait à son tribunal suprême! Quel examen terrible! et pour les fautes même les plus légères, quels supplices inexplicables

dans aucune langue humaine. Si vous saviez combien je souffre pour ces fautes dont on ne tient aucun compte dans la vie! O Etiennette, des oraisons, des jeûnes, des pénitences pour votre bien-aimée sœur Paula. La servante de Dieu, émue par ces touchantes plaintes, s'adonna à toutes sortes d'œuvres satisfactoires, et ne cessa point qu'elle n'eût acquis la certitude, qu'en vertu de ses suffrages, l'âme de son amie, affranchie de ses liens, s'était envolée dans le sein de l'éternelle béatitude.

(V. Franc. Sefhizzus, *Vita B. Stephanæ*, p. 110;
J.-B Manni, *Triq.* disc. VI, n. 27.)

XLIII MERVEILLE.

Admirable reconnaissance d'une âme du purgatoire.

Esto misericors: præmium enim bonum tibi thesaurizas in die necessitatis: Soyez miséricordieux, car vous amasserez ainsi un trésor pour le jour du besoin. (Tob. iv, 9.)

Plusieurs historiens ont rapporté l'assistance merveilleuse dont les saintes âmes du purgatoire favorisent Christophe Sandoval, archevêque de Séville. Quand il n'était encore qu'un enfant, il distribuait aux pauvres une partie de l'argent destiné à ses menus plaisirs; parvenu à l'adolescence, il s'appliqua aussi au soulagement des défunts, et donnait pour eux

ce dont il pouvait disposer, même jusqu'à se réduire à la nécessité.

Lorsqu'il était étudiant à l'université de Louvain, il arriva un jour que les lettres de change qu'il attendait d'Espagne, ayant tardé, il se trouva réduit à une telle extrémité, qu'il ne lui restait pas même de quoi prendre un repas. L'heure du dîner était passée depuis longtemps, et Sandoval était à jeun. Par surcroît, un pauvre vint lui demander l'aumône pour l'amour des âmes du purgatoire; refuser la charité, surtout lorsqu'il s'agissait des défunts, c'était pour lui une peine bien amère. Aussi pour consoler sa tristesse, il entra dans une église, et tout exténué qu'il était, il se mit à prier pour les âmes, ne pouvant pas autrement les secourir.

Il n'avait pas fini sa prière, qu'il vit venir à lui un beau jeune homme, en habit de voyage, qui lui fit un salut gracieux et plein de respect. Christophe, à cette vue, resta tout interdit, un frisson indéfinissable parcourut tous ses membres; cependant il se rassura, quand l'étranger, d'une voix pleine de douceur, lui donna des nouvelles du marquis de Dania son père, ainsi que de ses parents et de ses amis, absolument, comme s'il arrivait à l'heure même de l'Espagne. Notre étudiant était enchanté de cette rencontre; mais il le fut bien davantage lorsqu'il entendit l'étranger, le prier très-gracieusement de venir dîner avec lui à son hôtel: pour un estomac vide l'occasion était belle, aussi Christophe ne se fit pas renouveler l'invitation, et voilà nos deux jeunes gens à table avec le meilleur

appétit du monde, causant avec une familiarité charmante, comme s'ils s'étaient toujours connus.

A la fin du souper, le jeune étranger mit dans la main de l'étudiant une grosse pile d'écus avec la liberté d'en disposer à son gré, ajoutant qu'il se fera rembourser cette somme quand il voudra, par le marquis de Dania. Puis prétextant quelques affaires, il prit congé du jeune homme.

Quelques recherches que fit Sandoval, soit à Louvain, soit dans sa patrie, il n'eût jamais aucune indice de cet inconnu; jamais l'argent ne fut réclamé à la famille, et chose singulière, cette somme suffit à ses dépenses jusqu'au jour où lui arriva d'Espagne, l'argent qu'il attendait. Aussi demeura-t-il persuadé que c'était une âme du purgatoire qui, sous l'apparence d'un étranger, était venue le secourir en reconnaissance de ses suffrages.

Lorsque Sandoval se rendit à Rome, lors de sa promotion à l'épiscopat, il raconta en secret à Clément VIII, ce miraculeux et providentiel événement: le Souverain Pontife lui ordonna de le publier afin d'exciter les fidèles à secourir les défunts. Christophe, quoique très-humble, y consentit dans l'intérêt des âmes du purgatoire. Il s'efforça de répandre cette dévotion non seulement jusqu'aux confins de son diocèse, mais encore dans toute l'Espagne. Pour ces pauvres exilées que leurs dettes retiennent captives loin de la sainte patrie, Christophe Sandoval fut animé jusqu'à sa dernière heure de la plus tendre compassion et du zèle le plus infatigable.

De là, on peut conclure avec certitude que, dans le cours de sa longue existence, ce saint archevêque a envoyé au ciel un grand nombre d'âmes, et qu'il s'est acquis lui-même une belle couronne.

(V. P. Martin de Roa, *De Statu animar.*, c. XXI.)

XLIV MERVEILLE.

La sainte communion appliquée aux âmes souffrantes

Panem tuum super sepulturam justî constitue: Déposez votre pain sur le tombeau du juste. (*Tob. iv, 18.*)

Nous n'entrerons point dans des discussions théologiques pour démontrer comment les vivants peuvent secourir les morts par le moyen de la sainte communion; on peut consulter les docteurs qui ont traité ce sujet. Il nous suffit de rappeler que la sainte communion est l'acte le plus saint de la vie, que dans ce moment suprême où notre cœur possède la source de la grâce, le foyer des ardeurs divines, nous pouvons obtenir des faveurs sans nombre pour les vivants, comme pour les morts; en outre, les dispositions qui précèdent la réception de ce divin sacrement ainsi que celles qui suivent, peuvent s'appliquer aux âmes du purgatoire et leur être d'un grand secours; et puis de grandes indulgences sont souvent attachées à la communion dans une circonstance déterminée, et

chacun sait combien les indulgences sont profitables aux défunts. C'est d'après ces diverses considérations, que plusieurs interprètes appliquent à la communion pour les défunts, le conseil de Tobie: « *Mettez votre pain sur le tombeau du juste.* »

Le vénérable Louis de Blois, dont la science égalait la sagesse, rapporte qu'un de ses amis, dévot serviteur de Dieu, fut visité par une âme du purgatoire. Elle était privée de la vision de Dieu et gisait dans des flammes dévorantes pour être venue s'asseoir à la table eucharistique avec un cœur tiède et peu préparé: « Je vous supplie, dit-elle, ami bien-aimé, au nom de la sainte affection qui lia nos deux cœurs, qu'il vous complaise de communier une fois pour moi avec une grande préparation et une grande ferveur; de cette action j'attends la délivrance des ardeurs que j'endure en punition de ma tiédeur et de mon indévotion envers la sainte Eucharistie. Ce fervent chrétien se rendit promptement au désir de cette âme; il se prépara à la sainte communion avec la ferveur d'un ange, et pendant qu'il possédait dans son cœur ce Dieu de miséricorde infinie, il le supplia d'ouvrir à cette âme amie les portes du céleste royaume. Après l'action de grâces, l'âme du défunt lui apparut de nouveau, mais pour le remercier. Revêtue de la lumière immortelle, elle s'envola joyeuse aux régions du ciel, pour y contempler à jamais l'ineffable Trinité. À l'enseignement que nous offre cet exemple, ajoutons l'exhortation de saint Bonaventure: « Que la charité vous porte à communier, car il n'y a rien de plus

efficace pour le repos éternel des défunts.»

Il arriva quelque chose de plus admirable encore à la bienheureuse Jeanne de la Croix, religieuse de l'ordre de Saint-François.

Un jour, que la sainte était ravie en Dieu, une religieuse entra dans sa cellule pour y prendre je ne sais quel objet; et pendant qu'elle remuait un meuble, Jeanne sortit de son extase: «Retirez-vous, dit-elle, en se précipitant vers sa compagne, faites bien attention de ne pas toucher à l'objet qui est là sur ce linge blanc, car c'est la divine Hostie apportée ici par les anges. — Comment cela peut il être? » demanda la religieuse étonnée. Alors Jeanne lui raconta sous le sceau du secret, qu'un impie qui avait toujours vécu dans la disgrâce de Dieu, était mort ayant encore dans la bouche le saint viatique qu'il avait reçu indignement. Les anges, ajouta-t-elle, pleins, de respect pour le Roi de gloire, ne purent souffrir qu'une si grande majesté restât dans ce cadavre, dont l'âme était déjà ensevelie au fond des enfers, Ils tirèrent donc le pain de vie de cette bouche impure et me l'apportèrent; de plus, ils m'ont ordonné de communier la matinée suivante, en faveur d'une âme du purgatoire qui fut pendant sa vie une fervente adoratrice du divin Sacrement. Ce sont ces mêmes anges qui m'ont tirée de mon extase, pour que je vous avertisse de ne pas toucher à un objet aussi saint. Ayant ainsi parlé, pour obéir aux esprits célestes, après s'être bien disposée par des actes d'amour, elle se mit à genoux, et reçut avec la plus grande piété, de la main même de l'ange, le pain

de la vie éternelle. Puis il lui fut révélé que l'âme pour laquelle elle venait de communier, montait au ciel recevoir la récompense de son amour envers le divin Sacrement.

(V. Louis de Blois, *Monile spirituale*, ch. vi; Alex. Segala, *Triumph. animar.*, 2^e part., ch. 6, ex. 6; *Vie de la bienh. Jeanne de la Croix*, ch. vii.)

XLV MERVEILLE.

De la communion mensuelle appliquée aux âmes du purgatoire.

Parasti in conspectu meo mensam adversus eos tribulant me: Vous avez préparé pour moi un banquet contre ceux qui m'oppriment. (Ps. xxii, 5.)

Ayant déjà parlé de la sainte communion appliquée au soulagement des défunts, nous ajoutons pour faire suite au même sujet, que, dans toutes les églises de la Compagnie de Jésus, on a la charitable coutume de consacrer chaque mois une communion à la délivrance des âmes du purgatoire. Les saints docteurs voient un admirable symbole du divin Sacrement dans ce passage de l'Apocalypse représentant l'arbre de vie planté au milieu du paradis terrestre, et qui donnait chaque année douze fruits, un par mois; ces feuilles même étaient utiles au salut des nations: c'est l'interprétation de saint Thomas d'Aquin: « De même, dit-il, que

la corruption et la mort nous sont venues d'une nourriture défendue, c'est-à-dire du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, de même aussi, la justification et la vie doivent commencer en nous par la nourriture de l'arbre de vie qui est le corps du Seigneur.» Si donc l'Eucharistie est si bien représentée par l'arbre de vie qui produisait un fruit chaque mois, on voit combien est convenable cette communion mensuelle en faveur des défunts et à laquelle est attachée une indulgence plénière. Les âmes délivrées par cet admirable suffrage, obtiennent de Dieu, des grâces signalées pour leurs bienfaiteurs; c'est ce que nous assure Adrien VI dans cette mémorable sentence: « Quiconque prie pour les âmes du purgatoire (à plus forte raison communie pour elles) les oblige à la reconnaissance et à des services égaux. » C'est pourquoi cette institution de communion générale est très-agréable à Dieu, et d'un prix immense pour les âmes. Les saints docteurs nous l'affirment; et plusieurs apparitions miraculeuses nous le prouvent. J'en citerai une seule.

L'archange saint Michel, principal protecteur de la sainte Eglise, et lieutenant du Seigneur, assista plusieurs fois visiblement à la communion générale appliquée aux morts.

L'an 1615, comme les Pères de la Compagnie célébraient solennellement cette communion du mois dans l'église de Sainte-Marie, au-delà du Tibre, à Rome, il se trouva au milieu de la foule nombreuse accourue à cette solennité, un étranger d'une autre province d'Italie; c'était un touriste venu dans la seule intention

de visiter les monuments et les splendeurs de la ville éternelle. Tandis qu'il se promenait sur la place, il vit sortir de l'église et s'avancer vers lui un mendiant de bonne apparence, qui lui demanda l'aumône pour l'amour de Dieu. Trois fois le pauvre le supplia avec une vive instance, et trois fois, il se vit rebuté. Or, comme il s'éloignait, voici que l'étranger, touché par un mouvement intérieur, le rappela, ouvrit sa bourse et lui offrit une pièce de monnaie: « Gardez votre argent, lui dit alors le mendiant, je n'ai nul besoin de votre aumône; c'est vous qui êtes nécessiteux; vous avez grand besoin de la divine Miséricorde pour vous convertir. Sachez que je suis venu du mont Gargan à la belle cérémonie qui s'accomplit dans cette église, pour vous presser de changer de vie; voilà vingt ans que vous offensez la divine Justice, sans qu'une bonne confession vous ait lavé de toutes vos souillures. Hâtez-vous de faire pénitence: l'épée du souverain Juge est déjà suspendue sur votre tête pour tirer vengeance de tant d'iniquités. »

A ces paroles, l'étranger demeura comme atterré; ses cheveux se dressèrent sur sa tête en s'entendant reprocher une vie qu'il ne croyait connue que de Dieu seul. Mais cette émotion fut bien plus grande encore, quand il vit ce pauvre disparaître à ses yeux comme un éclair. Touché par la grâce divine, le pécheur entre dans l'église; là, dans l'amertume de son cœur, il repasse devant Dieu sa vie criminelle, puis il va se jeter aux pieds d'un prêtre et lui fait l'aveu de toutes ses iniquités, en versant un torrent de larmes. Lorsque

la sentence du pardon eut purifié son âme, il supplia son confesseur de publier en chaire pour le bien des fidèles, le miséricordieux évènement qui l'avait converti. On sut par révélation, qu'une âme du purgatoire, récemment délivrée par le suffrage de la communion mensuelle, avait obtenu de l'infinie Miséricorde, la grâce du repentir à ce pauvre pécheur.

En terminant, nous dirons avec l'historien, que ce mendiant mystérieux, venu du mont Gargan, n'est autre que saint Michel, le protecteur de l'Eglise; nous ajouterons encore avec lui, que la présence de ce glorieux archange à la solennité de Sainte-Marie, prouve clairement combien la communion pour les morts est agréable à Dieu et profitable à l'Eglise.

(v. Jacques Hautin, *Patroc. animar.*, I, III, titr. 1, art. 3.)

XLVI MERVEILLE

Le généreux pardon d'une offense obtient immédiatement la délivrance d'un cruel purgatoire.

Dimitte, et dimittentini: Remettez, et l'on vous remettra à vous-mêmes. (Luc. vi, 37.)

Deux grands docteurs, saint Augustin et saint Grégoire, réduisent à quatre espèces, les suffrages que l'on offre pour les défunts: le saint sacrifice, la prière, le jeûne et l'aumône. Des théologiens plus récents. en

ajoutent une cinquième qu'ils regardent comme très-efficace; c'est le pardon des offenses. Cet acte a quelque chose d'héroïque et de surnaturel. Le fait que nous allons raconter, prouvera combien cette généreuse action est profitable aux âmes du purgatoire.

A Bologne en Italie, une veuve noble et riche avait un fils unique qu'elle chérissait tendrement et qui était tout son bonheur sur la terre. Or un jour que ce jeune enfant, jouait sur la place publique avec ceux de son âge, il survint un étranger qui se mit à entraver la partie par esprit de contrariété. L'enfant dans sa vivacité, adresse à cet importun des paroles un peu insultantes! Celui-ci dont la main était aussi disposée aux armes que le cœur, à la colère, s'élançe sur l'enfant avec fureur, lui enfonce son épée au milieu de la poitrine, et l'étend mort à ses pieds. Reconnaissant aussitôt l'énormité de son crime, il s'échappe, l'épée sanglante à la main, et se met à courir sans savoir où il va. Une porte ouverte s'offre à sa vue, il s'y précipite, monte un escalier, pénètre dans un appartement, et se trouve en face d'une dame de grande distinction. Le visage pâle de cet homme, ses yeux hagards, cette arme ensanglantée, lui arrachent un cri d'effroi. Mais l'horreur dont elle était saisie, fit place à la compassion, dès qu'elle entendit cet inconnu, le supplier, au nom du Ciel, d'avoir pitié de lui et de le cacher, car déjà on devait être à sa recherche pour un homicide involontaire qu'il venait de commettre. Heureusement, cette dame avait dans sa demeure un endroit très-retiré, formant une cachette

introuvable; elle se hâta de l'y enfermer, en lui recommandant de ne rien craindre.

Cependant, la cour de justice, informée du lieu où s'était réfugié le meurtrier, fait des perquisitions dans toute la maison; mais les recherches furent vaines. Comme on s'en retournait, un des officiers s'avisa de dire à haute voix: « Cette dame ignore que l'enfant assassiné est son propre fils, autrement, elle se hâterait de nous livrer le meurtrier, au lieu de le cacher. »

La foudre serait tombée aux pieds de cette pauvre mère qu'elle eût été moins saisie; le glaive de douleur qui transperça son âme, faillit la faire tomber morte. Mais à l'instant, fortifiée par une grâce extraordinaire du Ciel, elle dit un *fiat* du plus profond de son cœur, et, pour l'amour du Christ, elle pardonna sincèrement au meurtrier de son enfant.

La correspondance à la grâce accrut tellement en elle, la lumière et l'ardeur du Saint-Esprit, qu'elle résolut même de faire à ce misérable tout le bien qu'elle aurait voulu faire à son propre fils, et de lui donner une partie de ses richesses. L'action secondant aussitôt ses héroïques sentiments, elle va le trouver, lui remet une bourse pleine d'or, le fait monter sur le cheval qui avait appartenu à son enfant, et lui ordonne de partir en toute hâte afin d'échapper au péril imminent qui le menace. Voyons maintenant, quelle fut la récompense d'un trait si héroïque de magnanimité chrétienne.

Cette admirable femme s'était retirée dans sa chambre, là, prosternée devant une image du Sauveur, elle

priait de toute son âme pour son cher défunt! Tout-à-coup, l'enfant lui apparaît rayonnant de joie, vêtu d'une tunique blanche, et le cou orné d'un collier de pierres étincelantes: « Bonne nouvelle! mère bien-aimée, bonne nouvelle! lui dit-il, séchez vos larmes; mettez un terme à votre douleur: mon sort est digne d'envie. L'acte généreux que vous avez fait, m'a subitement délivré du purgatoire où je devais rester bien longtemps. Oh! que je vous dois bien plus de m'avoir ainsi enfanté à la vie éternelle, que de m'avoir donné la vie du corps. Je monte au céleste royaume dont vous m'avez hâté la possession par votre incomparable charité,

(v. Nicius Erythræus, exemple VIII; le P. Ségnéri, *Christ. instr.*, part. I, disc. 20.)

XLVII MERVEILLE.

Valeur du saint sacrifice en faveur des âmes du purgatoire.

Sacrificate sacrificium justitiæ et sperate in Domino.
Offrez le sacrifice de la sainteté et espérez au Seigneur.
(*Ps. IV, 6.*)

Bien que nous ayons déjà parlé plusieurs fois de l'incomparable vertu du divin sacrifice, nous y revenons encore: on n'en pourra jamais trop dire sur un sujet aussi saint, aussi inépuisable.

Dans le monastère de Clairvaux, gouverné par saint

Bernard, vivait un moine peu observateur de la règle et peu amateur de la solitude. Il n'est pas étonnant que parmi beaucoup de pièces d'or, il s'en trouve une de moindre valeur.

Ce religieux mourut, on lui fit de dignes funérailles selon la coutume. Pendant qu'on chantait l'office de *Requiem*, un des anciens du monastère, que tous regardaient comme un modèle de sainteté, eut une vision sur le sort du défunt. Il vit une troupe de démons tourner avec un grand vacarme autour du cercueil. Au milieu de leurs clameurs confuses il distingua ces paroles : « Courage ! à la bonne heure, il nous est cependant permis une fois de tourmenter une âme de cette maudite vallée ! La nuit suivante, pendant que le vénérable cénobite, retiré au fond de sa cellule, se livrait au sommeil, un spectre, tout couvert de haillons, apparaît à ses yeux et lui dit d'un ton lugubre : « Puisque hier vous fûtes témoin des cris de joie des esprits de ténèbres, et de leurs rondes infernales autour de mon cercueil, venez voir à quel horrible tourment m'a condamné la divine Justice pour mes péchés trop faiblement expiés. » Aussitôt il le conduisit au bord d'un puits très-large et d'une profondeur épouvantable. Le fantôme ajouta : « Il est permis à ces monstres de l'enfer de me précipiter continuellement dans ce puits ; aussi à peine m'y ont-ils jeté, qu'aussitôt ils m'en retirent, et avec une telle fureur, que je choisirais plutôt d'y être abîmé cent fois par les plus cruels bourreaux de la terre, qu'une seule fois par ces démons enragés.

Le saint vieillard se réveilla glacé d'effroi. A l'aube du jour, il alla raconter à saint Bernard cette triste vision. Le saint abbé avait eu les mêmes communications, et il gémissait et pleurait, concluant que les fautes de ce moine n'avaient pas été légères, puisqu'elles étaient punies par des supplices si rigoureux.

Saint Bernard convoqua le chapitre, et pour inspirer à ses religieux une crainte salutaire et une grande fidélité dans l'observance de la règle, il leur raconta l'effrayante apparition; ensuite il demanda à tout le monastère des jeûnes, des pénitences, des oraisons, et surtout des messes, afin d'apaiser la Justice divine et de délivrer au plus tôt cette âme infortunée.

Les religieux se portèrent avec une grande charité aux œuvres satisfaites demandées, et dans cette même matinée, tous les prêtres dirent une messe de *Requiem*.

Peu de jours après, le défunt apparut de nouveau au vénérable vieillard; mais quelle différence! il était resplendissant; la joie et la sérénité étaient empreintes sur son visage.

Interrogée sur sa situation, l'âme répondit: « Bienheureuse! grâce à Dieu et à mes pieux confrères. » Le saint religieux lui demanda encore quel avait été le plus excellent des suffrages offert pour sa délivrance. Pour toute réponse, le défunt conduisit le vieillard dans l'église où plusieurs messes se célébraient en même temps: « Voici, dit-il, mon secours, voilà ma délivrance, c'est la souveraine Miséricorde, c'est l'Hoslie salutaire qui efface les péchés du monde; à cette

puissance, à cette miséricorde, à cette hostie de propitiation, il n'y a pas de force qui puisse résister, sinon l'obstination d'un cœur méchant et endurci.

A son réveil, le serviteur de Dieu eut une grande oie du salut de cette âme, et il alla aussitôt raconter aux religieux l'heureuse nouvelle. Ce récit inspira à tout le monastère un redoublement de respect, d'estime et d'amour envers le divin sacrifice.

(V. Henri Grandgermain, *Magn. spec. exemp.*, dist. III. exemp. 16.)

XLVIII MERVEILLE.

Les morts enseignent aux vivants l'obéissance à la voix divine.

Qui in monumentis sunt audient vocem Filii Dei, et procedent: Ceux qui sont couchés dans les tombeaux entendront la voix du Fils de Dieu, et ils marcheront... Joan. v, 28.)

Dans plusieurs endroits des saintes Ecritures, on lit que la divine Providence s'est servie des morts pour instruire les ignorants, secourir les nécessiteux, ramener à l'observance des divins commandements ceux qui s'en étaient écartés. En voici un exemple dans le prodige opéré par saint Gothard, évêque d'Hildesheim, en Hanovre. Ce prélat avait dans sa ville épiscopale

quelques hommes obstinés dans le crime, et violateurs des immunités ecclésiastiques. L'évêque mit tout en œuvre pour les ramener dans la bonne voie; mais ils persistèrent dans leurs iniquités, en sorte que le saint se vit obligé de lancer contre eux une sentence d'excommunication.

Ces misérables n'en tinrent pas compte, et, plus hardis que jamais, un jour de fête, pendant que l'évêque revêtait les ornements sacrés pour monter à l'autel, ils entrèrent dans le saint lieu et s'y tinrent dans une attitude pleine d'arrogance. Saint Gothard, témoin de cette témérité sacrilège, se tourne vers ces excommuniés et leur dit d'une voix forte: « J'ordonne au nom du Saint-Esprit, et je commande au nom de l'obéissance à tous ceux qui sont excommuniés, de sortir de l'église. Les impies ne bougèrent point, au grand scandale des fidèles assemblés. Mais voici que tout-à-coup, plusieurs tombeaux s'ouvrirent et l'on en vit sortir des défunts qui se dirigèrent vers la porte. Parmi les morts ensevelis dans cette église, il en était qui, pendant leur vie avaient encouru une secrète excommunication, et n'avaient point été absous. Bien qu'avant d'expirer, une sincère contrition les eût préservés de la damnation éternelle, ils attendaient néanmoins, pour sortir du purgatoire et monter au ciel, d'être délivrés de la censure ecclésiastique qui pesait sur leur âme. Cet exemple d'obéissance, donné par les morts, déterminâ les rebelles à sortir de l'église. Lorsque le divin sacrifice fut terminé, le saint pontife s'avança hors du portique, admonesta sévèrement les obstinés.

qui venaient de donner un si grand sujet de scandale, et il les exhorta à apprendre des morts mêmes l'obéissance qu'on doit aux ministres du Très-Haut; puis se tournant vers les défunts il loua et bénit leur soumission, ensuite il dit: « Par l'autorité dont m'a revêtu le Christ, Seigneur des vivants et des morts, je vous relève de l'excommunication que vous avez encourue, et, au nom du Père, du Fils et du saint Esprit, je vous délivre, afin que cette censure ne soit plus un obstacle à votre entrée au ciel. Que vos corps retournent reposer en paix dans leurs sépulcres jusqu'au jour de la Résurrection.

Les morts à genoux, et prosternés, reçurent l'absolution, puis ils se relevèrent en silence et rentrèrent dans leurs tombeaux.

(V. les *Acta Sanctorum*, au 4 mai n. 70.)

XLIX MERVEILLE.

Effet admirable de la confiance envers les saints.

Veni mihi gaudium a sancto super misericordia
Celui qui est souverainement saint m'inspire de la
joie, dans la vue de sa miséricorde. (*Baruch. IV, 22.*)

Les Juifs qui sont dans Jerusalem. aux Juifs leurs frères qui sont répandus dans l'Egypte, salut et heureuse paix. (Machab. 2, 1.) Cette salutation que les Machabées de Jérusalem adressent à leurs frères d'Egypte, est appliquée par le cardinal Hugues aux âmes du purgatoire, et aux saints du ciel. Les âmes exilées envoient ce salut aux âmes bienheureuses afin d'obtenir leur protection, et celles-ci répondent à leurs sœurs souffrantes par un salut de consolation ou de délivrance. Le trait suivant confirme admirablement cette pensée.

A Récanati, petite ville des Etats-Romains, une pieuse dame avait deux fils qu'elle recommandait incessamment à la protection du bienheureux Luchesio, religieux de Saint-François; de plus, elle leur avait inspiré dès l'enfance, une grande dévotion pour lui, aussi la vertu croissait en eux avec les années. Mais par malheur, il s'éleva un jour entre eux une difficulté relative à une affaire d'intérêt; une querelle s'en suivit, et la discorde s'alluma au point, que l'un donna un

soufflet à l'autre qui, aussitôt saisit son épée, l'enfonça dans la poitrine de son frère et l'étendit mort à ses pieds.

Le misérable prit la fuite, mais pas assez vite pour échapper aux poursuites de la justice, et il fut condamné à un supplice aussi barbare qu'étrange.

Il se commettait dans cette province de fréquents assassinats, et pour mettre un frein aux meurtriers, certains juges, par trop cruels, à l'imitation du féroce Mézence, avaient décrété que l'homicide serait lié à sa victime et enterré vivant avec elle.

En vertu de cette loi, le coupable fut lié étroitement au cadavre de son frère, puis enterré ainsi dans le cimetière de l'église des Frères-Mineurs. Le lendemain matin, quelques enfants jouant près de cette tombe, sentirent la terre remuer sous leurs pieds; tantôt elle s'élevait et tantôt elle s'abaissait. Ils s'enfuirent en poussant des cris de frayeur et appelèrent les religieux qui psalmodiaient à l'église. Le même prodige se renouvelle en présence des moines; aussitôt ils creusent le terrain; mais à peine ont-ils enlevé quelques pelletées de terre, qu'ils entendent comme des soupirs étouffés. On creuse encore: tout-à-coup une voix supplie distinctement d'enlever légèrement la terre. Oh! merveille! on retrouve les deux frères vivants et on les délie aussitôt.

Le bruit de cet événement remplit bientôt toute la ville: peuple, noblesse, gouverneur, clergé, évêque, tous accoururent. Le prélat interrogea les deux jeunes gens. Celui qui avait été tué répondit le premier:

« Lorsque je me suis senti mortellement blessé, j'ai pardonné de bon cœur à mon frère, et je me suis recommandé avec ferveur à Dieu et au bienheureux Luchésio, auquel j'ai été voué depuis mon plus jeune âge: et lui, m'a non-seulement assisté au moment de la mort, mais il a obtenu à mon âme d'être délivrée du purgatoire et d'être renvoyée dans mon corps afin de faire pénitence en cette vie. » Le second prit la parole: « Et moi, quand je me suis vu lié au cadavre de mon frère pour être enterré vivant avec lui, je me suis recommandé de toutes mes forces à mon avocat, le bienheureux Luchésio, et, formant dans mon cœur des actes de sincère contrition, je promis au même saint que s'il me préservait de la mort, j'embrasserais la règle de saint-François. J'accomplirai ma promesse, si la Justice humaine me fait grâce.

Leur mère qui était là, présente, faillit mourir de joie comme elle avait failli mourir de douleur. Lorsque son émotion fut un peu apaisée, elle raconta à la foule qui l'entourait que lorsqu'elle s'était vue privée de ses deux fils par une mort aussi déplorable, elle avait supplié, au milieu de ses sanglots et de ses gémissements, le bienheureux Luchésio d'avoir pitié de ses malheureux enfants qu'elle avait placés sous sa protection dès leur berceau, et de les sauver de la mort éternelle.

A la vue d'un tel prodige, la foule qui, d'abord, s'était signée d'effroi, ne forma plus ensuite qu'un concert de louanges et d'actions de grâces envers le bienheureux Luchésio.

Le ressuscité retourna à la maison, bénissant mille fois son saint protecteur; l'autre entra aussitôt dans l'Ordre séraphique, et sa vie fut désormais un modèle de vertu et de pénitence.

(V. Bonif. Bagatta, *De admir. Orb. Christiani*, t. II, l. 8. c. 2; *Annales Minor.*, an. 1242, n. 15.)

L MERVEILLE.

Charité des anges envers les âmes du purgatoire.

Mittet angelos suos, et congregabunt electos suos:
Dieu enverra ses anges, qui rassembleront ses élus.
(*Matth.* XIII, 27.)

C'est une opinion assez commune parmi les saints docteurs, que Dieu envoie de temps en temps ses anges aux âmes du purgatoire afin de les consoler. S'il appartient au souverain Juge d'affliger ces âmes par le moyen des démons qui sont les exécuteurs de sa justice, il appartient aussi à son infinie Miséricorde de les soulager par la présence des esprits célestes. Les révélations de sainte Brigitte sont remplies de traits de ce genre; les annales sacrées en renferment aussi un grand nombre. Je n'en citerai qu'un seul.

La vénérable sœur Paule de Sainte-Thérèse de l'ordre des Dominicaines du monastère de Sainte-Catherine

à Naples, était animée d'une tendre charité envers les âmes souffrantes. Elle en fut récompensée dès ici-bas par d'admirables visions.

Un jour qu'elle était en prières pour les défunts, elle fut conduite en esprit dans le purgatoire. Là, elle vit une foule d'âmes dans un étang de feu; au bord de ce brûlant rivage, elle aperçut le Sauveur escorté de ses anges. Ce divin Roi touchait avec une verge d'or les âmes qu'il désignait pour le ciel. A cette vue, la servante de Dieu demanda à son céleste époux pourquoi, parmi cette multitude, il avait spécialement choisi celles-là; le Seigneur lui répondit: « J'ai délivré celles qui, pendant leur vie, ont accompli de grands actes de charité et de miséricorde; elles ont mérité que je fusse miséricordieux envers elles, selon ma promesse: « Les miséricordieux obtiendront miséricorde. »

Sainte Paule avait coutume le samedi de s'adresser plus spécialement à la sainte Vierge, en faveur des âmes souffrantes. Un des jours dédiés à Marie, elle fut ravie en esprit, et il lui fut donné de contempler encore le lieu de l'expiation; mais quel contraste! En un instant, elle vit se changer ces prisons souterraines en une sorte de paradis: les ténèbres avaient fait place aux splendeurs célestes, et la joie avait remplacé la tristesse et les pleurs. Elle se demandait la cause de ce changement, lorsqu'elle aperçut Marie environnée d'une multitude d'anges. Cette aimable Reine avait daigné descendre en ce lieu pour délivrer plusieurs âmes qui avaient eu pour elle une dévotion particulière. Les anges, fidèles exécuteurs de ses volontés,

amenèrent ces bienheureuses dans la céleste Jérusalem.

Paule éprouva une ineffable consolation en voyant ces âmes sortir de leur exil, et monter radieuses vers le ciel; mais ensuite, elle éprouva une grande tristesse, en entendant les gémissements des âmes qui restaient dans le purgatoire, la sainte distinguait parfaitement celles qui souffraient plus que les autres; elle en cherchait la cause, et son ange gardien lui dit que le châtiment était proportionné aux fautes. L'âme qui a péché par orgueil, par ambition, est condamnée à l'opprobre; celle qui a satisfait ses sens par des plaisirs criminels, est consumée par les flammes, conformément à cet arrêt du Juge éternel dont il est parlé dans l'Apocalypse: *Multipliez ses tourments et ses douleurs, à proportion de ce qu'elle s'est élevée dans son orgueil, et de ce qu'elle s'est plongée dans les délices,* (Apoc. 18, 7.) .Non-seulement, Paule vit les anges descendre au purgatoire et consoler les âmes, mais elle les entendait encore élever en leur faveur, une voix suppliante.

Dans ce fervent monastère de sainte Catherine, on avait la pieuse coutume de réciter chaque soir avant le coucher, les vêpres des morts; il semblait aux bonnes sœurs, plus convenable de prier pour le repos des âmes à l'heure où elles allaient se livrer au sommeil. Un soir, cependant, je ne sais par quel surcroît d'occupations, on omit cette pieuse pratique. Mais le Dieu de miséricorde, compatissant à la fatigue de ses épouses et au besoin des âmes, envoya dans le dortoir un chœur d'anges pour psalmodier à la place des religieuses, déjà plongées dans le sommeil.

Sainte Paule qui était cette nuit même, en oraison dans sa cellule, entendit la suave et plaintive psalmodie. Ces chants si harmonieux, à une heure où le silence règne dans tout le monastère, étonne de plus en plus la sainte Dominicaine; elle ouvre la porte du dortoir et aperçoit autant d'anges qu'il y avait de religieuses. La sainte bénit Dieu avec une indicible joie de ce qu'il avait daigné agréer leur pieuse pratique, au point d'envoyer ses anges pour la remplir, le jour même qu'on l'avait omise sans le vouloir. On a fait sur ce miracle, des vers latins dont voici le sens:

« Pendant que les vierges fatiguées s'abandonnent au repos, les anges réunis à leur place, chantent les prières des morts. Ce sommeil est peut-être le fruit de la supplication des âmes elles-mêmes, heureuses d'avoir un chœur d'esprits célestes pour intercesseurs. »

Virgineus dum membra chorus dat languida somno,
Funebres cantat cœlica turma preces.
Virginibus manes credo hunc orasse soporem,
Et precibus superam substituisse chorum.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

TABLE DES MATIÈRES.

Introduction. — La charité bien comprise demande qu'on porte un prompt secours aux âmes du purgatoire	1
I. — Excellence des suffrages en faveur des défunts.	7
II. — Ne pas soulager les défunts par les aumônes, c'est se priver soi-même des suffrages	11
III. — Dieu exauce les prières des communautés ferventes en faveur des défunts.	16
IV. — Ne se convertir qu'au soir de la vie, c'est se préparer un rigoureux purgatoire	19
V. — La miséricorde envers les défunts procure le salut de l'âme et souvent celui du corps	22
VI. — Le purgatoire des paroles inutiles et inconvenantes.	25
VII. — Une âme du purgatoire rappelée sur la terre pour faire pénitence.	29
VIII. — Combien les âmes du purgatoire sont soulagées par l'oraison et le jeûne.	32
IX. — Une épouse vertueuse est un trésor pour son époux pendant la vie et après la mort.	35
X. — Les âmes du purgatoire viennent au secours de leur libérateur	38
XI. — Martyre de charité de sainte Christine l'Admirable pour la délivrance des âmes du purgatoire.	42

XII. — La Mère de Dieu, mère des âmes du purgatoire. . . .	46
XIII. — Dieu accorde à ses saints de grandes grâces en faveur des âmes du purgatoire.	49
XIV. — Les prières d'un saint délivrent beaucoup d'âmes du purgatoire	52
XV. — La peine transférée d'un défunt à un vivant.	55
XVI. — Secourir les âmes du purgatoire, c'est se délivrer soi- même de beaucoup de maux.	58
XVII. — Les souffrances du purgatoire si courtes qu'elles soient, paraissent très-longues.	62
XVIII. — Les peines du purgatoire conformes aux fautes com- mises.	65
XIX. — Le Ciel bénit ceux qui prient pour les âmes du purga- toire	69
XX. — Ingratitude des héritiers envers leurs bienfaiteurs. . .	72
XXI. — Actions de grâces des âmes du purgatoire envers leurs libérateurs	75
XXII. — Travaillons nous-mêmes à éviter le purgatoire.	78
XXIII. — Divers traits de charité	82
XXIV. — Souffrance des âmes qui ont donné du scandale. . .	85
XXV. — Pour entrer au ciel, il faut être exempt de toute faute, même la plus légère.	88
XXVI. — Admirable échange de charité entre les vivants et les morts	92
XXVII. — Peu de chose suffit quelquefois pour délivrer une âme du purgatoire.	97
XXVIII. — Deux prodiges du ciel, propres à nous inspirer la crainte de la mort et du purgatoire.	101
XXIX. — Du prix des indulgences.	104
XXX. — Les saints invoqués pendant la vie, protègent après la mort.	107
XXXI. — Reconnaissance des âmes envers leurs bienfaiteurs. .	110
XXXII. — Celui qui souffre avec résignation dans ce monde ira droit au ciel.	113

XXXIII. — Sainte usure de ceux qui appliquent leurs bonnes œuvres au soulagement des défunts.	117
XXXIV. — Le sang de Jésus-Christ dans le saint sacrifice purifie et délivre les âmes.	120
XXXV. — Il vaut mieux mourir avec la certitude d'aller en purgatoire, que de vivre en danger de pécher.	122
XXXVI. — Les justes eux-mêmes ne sont pas irrépréhensibles devant la justice de Dieu.	126
XXXVII. — On ne sort du purgatoire qu'après une expiation complète	129
XXXVIII. — La dévotion du Saint Rosaire renferme de précieux avantages.	133
XXXIX. — Une fontaine changée en feu.	137
XL. — Les âmes du purgatoire protègent leurs bienfaiteurs.	139
XLI. — Œuvres d'insigne charité envers les âmes du purgatoire	141
XLII. — Supplications d'une Vierge défunte.	145
XLIII. — Admirable reconnaissance d'une âme du purgatoire.	147
XLIV. — La sainte communion appliquée aux âmes souffrantes.	150
XLV. — De la communion mensuelle appliquée aux âmes du purgatoire	153
XLVI. — Le généreux pardon d'une offense obtient immédiatement la délivrance d'un cruel purgatoire.	156
XLVII. — Valeur du saint sacrifice en faveur des âmes du purgatoire.	159
XLVIII. — Les morts enseignent aux vivants l'obéissance à la voix divine.	162
XLIX. — Effet admirable de la confiance envers les saints.	164
L. — Charité des anges envers les âmes du purgatoire.	167

LES MERVEILLES DIVINES

DANS LES

ÂMES DU PURGATOIRE.

SECONDE PARTIE.

INTRODUCTION.

**Le bien que nous faisons aux âmes du purgatoire,
devient pour nous une source de grâces.**

Si benefeceris, et erit gratia in bonis tuis multa. Benefac justo, et invenies retributionem magnam et si non ad ipso certe a Domino. Si vous faites du bien, ce bien plaira beaucoup. Faites donc du bien au juste et vous en recevrez une grande récompense; sinon de lui, au moins du Seigneur (Eccli. XII, 2.)

Dans la crainte que les motifs supérieurs que nous venons d'exprimer, tels que le zèle de la gloire de Dieu, la charité envers les âmes souffrantes, n'aient pas assez de force pour certaines personnes trop occupées de leur intérêt personnel, il me semble nécessaire d'exposer les grands avantages que nous pouvons recueillir

pour nous-mêmes en travaillant à soulager, à délivrer les âmes du purgatoire. Procurer des suffrages à nos sœurs exilées, c'est prêter à une sainte usure. Parmi toutes les œuvres de la charité chrétienne, il n'en est point de plus profitable que celles qui s'appliquent à la délivrance des âmes du purgatoire. Un savant docteur, Martin de Roa, dit que les satisfactions appliquées aux vivants sont semblables à des richesses confiées à un vaisseau voguant sur la mer. Nous ne perdons jamais, il est vrai, le mérite de nos bonnes œuvres lorsqu'elles ont Dieu pour principe; néanmoins elles courent le risque, lorsqu'elles sont appliquées aux vivants, d'être sans résultat pour eux; car pauvres navigateurs sur la mer orageuse de ce monde, ils sont à chaque instant assaillis par les flots de la tentation, en danger de faire naufrage et d'être engloutis dans les abîmes éternels. Il n'en est pas de même du trésor des bonnes œuvres amassé en faveur des défunts; il est en sûreté pour eux comme pour nous: pour eux, puisque nos suffrages paient leurs dettes à la divine Justice et leur ouvrent le ciel; pour nous, puisque toutes les âmes que nous délivrons, deviennent nos avocates et nos protectrices au ciel. Elles exercent même cette protection du sein de leur exil. Ces âmes qui ne peuvent rien pour elles-mêmes, ne cessent d'intercéder pour ceux qui travaillent à leur délivrance; et Dieu se plaît à exaucer leurs charitables prières. C'est du reste ce que nous enseignent deux illustres docteurs, le cardinal Bellarmin et Suarez. Voici les propres paroles de ce dernier: « Ces âmes

sont saintes, chères à Dieu; de plus, elles ont pour nous, toute la tendresse qu'inspire la charité la plus parfaite; elles savent au moins d'une manière générale les périls qui nous environnent et le besoin que nous avons du secours divin. Pourquoi donc ne prieraient-elles pas pour nous, alors même qu'elles paient avec leurs souffrances, les dettes qu'elles ont contractées envers la divine Justice? N'en est-il pas ainsi de nous sur la terre? Tout débiteurs que nous sommes envers le Ciel, laissons-nous pour cela d'intercéder les uns pour les autres? Les saints patriarches qui étaient dans le sein d'Abraham, priaient pour les vivants ainsi que les saintes-Ecritures nous l'apprennent de Jérémie et du grand-prêtre Onias. »

Si donc ces âmes prient pour leurs bienfaiteurs, soyons certains qu'elles sont écoutées favorablement; car elles sont les filles bien-aimées du divin Maître.

Sainte Catherine de Bologne assure que lorsqu'elle désirait quelque grâce, elle avait recours aux âmes du purgatoire et en était toujours exaucée. Elle ajoute même une chose étonnante; elle déclare que plusieurs faveurs qu'elle n'avait pu obtenir des saints du ciel, lui ont été accordées par l'intercession des âmes

Si du sein de leur exil, ces âmes protègent ceux qui leur viennent en aide, quelles faveurs ne leur obtiendront-elles pas, quand elles jouiront de la gloire du paradis? On a toute raison de croire que les premières faveurs qu'elles demandent alors à la divine Miséricorde, sont pour ceux qui leur ont ouvert les portes du ciel. Or, elles ne cesseront point de prier toutes les

fois qu'elles les verront dans quelque péril ou quelque nécessité. Dans les désastres, les maladies, la pauvreté extrême, les persécutions, les accidents de toutes sortes, elles seront leurs aides vigilantes. Leur protection deviendra plus puissante encore, quand il s'agira de l'âme: victoire sur les tentations, acquisition des vertus, assistance à l'heure de la mort et délivrance des peines de l'autre vie. Le cardinal Baronius, dont le témoignage est d'une si grande autorité, raconte qu'une personne très-pieuse avait à soutenir au moment de la mort une lutte épouvantable contre les demons: tout-à-coup, elle vit s'ouvrir les cieux et en descendre des milliers de combattants aux blanches armures; tous l'entourèrent et lui promirent leur assistance dans ce terrible et dernier combat. Emue jusqu'aux larmes d'une si admirable protection, elle demanda à ses défenseurs qui ils étaient: « Nous sommes, répondirent-ils, les âmes que vos suffrages ont tirées du purgatoire; nous venons à notre tour vous conduire en paradis. » A ces paroles, la malade expira, la sérénité sur le visage et la joie dans le cœur.

Et quand même, par une impossible supposition, ces âmes tomberaient dans un ingrat oubli de leurs bienfaiteurs, le Dieu de bonté infinie saurait bien s'en souvenir pour elles. Oui, tous ceux qui secourront les âmes, verront s'accomplir en eux le souhait de Ruth: (ch. I, 8.) « *Que le Seigneur agisse envers vous comme vous avez agi envers les morts.* »

Jésus a engagé sa parole, il sera miséricordieux envers les miséricordieux. Oh! avec quelle plénitude, il

l'exercera cette miséricorde, à l'égard de ceux qui auront été miséricordieux envers les âmes du purgatoire, ses filles chéries et prédestinées!

Le séraphique saint Bernardin assure qu'il y a plus de mérite à faire quelque bien à l'une de ces âmes, qu'à en faire dix fois autant en faveur d'un vivant, lors même qu'il serait prisonnier, infirme, malade, tourmenté de la faim; et cela, parce que le bienfait est en proportion du besoin que l'on soulage. Est-il en effet, une plus grande nécessité, une misère plus extrême que celle qui afflige ces pauvres âmes?

L'angélique saint Thomas assure que l'application de nos bonnes œuvres aux âmes souffrantes est d'un grand prix aux yeux de Dieu; que cette charité nous acquiert des mérites dont un seul degré surpasse tous les trésors de la nature, attendu qu'à chaque degré de mérite correspond, par une juste récompense, un degré de gloire éternelle,

Saint Ambroise dit aussi, dans son livre des offices, que tout ce qu'on offre par charité pour les défunts, se change en mérites pour nous et que nous le retrouvons au centuple après la mort.

I MERVEILLE.

Les enfants même ne sont pas exempts des peines du purgatoire.

*Sancta ergo et salubris est cogitatio pro defunctis
exorare: C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts. (Machab. L. 2, ch. 12, V. 46.)*

Il ne faudrait pas croire que tous les enfants qui meurent, vont immédiatement au ciel. Il en est dont la raison est développée de très-bonne heure, qui, à l'âge de quatre ou cinq ans, discernent déjà le bien d'avec le mal; ceux-ci lorsqu'ils sont frappés par la mort, entrent nécessairement en compte avec le Souverain Juge; et si depuis leur baptême, ils se sont rendus coupables de quelques péchés, il faut qu'ils les expient, et leur peine est proportionnée au degré de malice qui les a fait agir.

Prier pour les enfants défunts est donc une sainte et salutaire pensée. Un grand nombre d'exemples prouvent cette vérité; en voici un fourni par l'illustre martyre sainte Perpétue, dont saint Augustin lui-même rend un si magnifique témoignage.

Cette femme magnanime venait d'être reconduite en prison, et condamnée avec plusieurs autres chrétiens, à mourir dans l'amphithéâtre sous la dent des bêtes féroces. Tandis qu'elle se préparait à ce suprême et dernier combat, elle se sentit inspirée de prier pour

son frère Dénocrate, mort à sept ans d'un cancer au visage. La nuit suivante, elle fut ravie en esprit, et il lui fut montré une région désolée où régnaient de profondes ténèbres. Là, gémissaient un grand nombre d'exilés. Tout-à-coup, un jeune enfant parut se détacher du triste groupe. Perpétue reconnut Dénocrate. Il était triste, abattu, et l'horrible ulcère couvrait encore son visage. Elle eût voulu le rejoindre; mais une distance qu'elle ne pouvait franchir, les séparait. Néanmoins il était sorti de ce lieu de ténèbres, et elle le vit s'arrêter près d'une fontaine dont les bords étaient très-élevés. Cet enfant, que dévorait une soif ardente, faisait des efforts inouïs pour atteindre à cette fontaine remplie d'une eau fraîche et limpide. Mais ses tentatives étaient inutiles, et le petit malheureux retombait épuisé de lassitude et de souffrance; puis il se relevait pour endurer encore le même supplice.

Cette vision émut profondément la sainte martyre; sans cesse, elle priait pour son frère et ne pouvait s'empêcher de verser des larmes en songeant à sa triste situation. Quelques jours après, elle le revit, mais revêtu d'une riche tunique, et la plaie de son visage entièrement cicatrisée. Il se trouvait encore auprès de la même source. Sur le rebord de la fontaine, abaissée cette fois à la portée de l'enfant, on voyait une petite urne d'or dont il se servait pour puiser de l'eau et étancher sa soif. Lorsqu'il se fut désaltéré, une sérénité céleste brilla sur son visage; puis, la sainte Martyre le vit s'éloigner de ce lieu d'épreuve et se livrer à tous les transports d'une joie enfantine.

Cette dernière vision indiquait que la jeune âme venait de quitter le purgatoire, pour entrer dans les contemplations et les ravissements du ciel.

(Ajoutée par le traducteur, d'après saint Augustin.)

II MERVEILLE.

Des âmes répondant aux prières qu'on fait pour elles.

Per illam, defunctis adhuc loquitur: Grâce à sa foi, tout mort qu'il est, il parle encore. (Hebr. xi, 4.)

S'il est détestable et impie de se servir d'enchantements magiques pour évoquer les trépassés, comme le firent Simon-le-magicien et la pythonisse d'Endor dont il est parlé dans l'Écriture; il est au contraire très-louable de réciter pour eux des prières; et plusieurs fois on a entendu des voix pleines de douceur, répondre à nos psalmodies. Les chroniques religieuses sont remplies de traits de ce genre.

On raconte du saint évêque Bristano, qu'il avait pour les âmes du purgatoire une extrême compassion; chaque jour il les recommandait à Dieu dans le saint sacrifice; sa tendre dévotion le faisait prier bien longtemps au *memento* des morts, et, toutes les fois que le rit le permettait, il disait une messe de *Requiem*. Souvent au milieu de la nuit, il se rendait au cimetière;

là, seul, au pied de la grande croix, il récitait les psaumes de la pénitence et d'autres ferventes prières.

Or, une nuit, comme il achevait le *Requiescant in pace*, il entendit distinctement une multitude de voix répondre du sein des tombes : « Amen ! amen ! ». Le bienheureux François Fabriano, de l'ordre des Frères-Mineurs, fut témoin d'un semblable prodige. Chaque jour il appliquait au soulagement des défunts toutes ses bonnes œuvres unies aux mérites infinis de Jésus-Christ. Il avait une si grande compassion pour les âmes, qu'il ne pouvait songer à leurs tourments sans en éprouver lui-même une grande douleur. C'était surtout pendant l'offrande du saint sacrifice que son zèle et sa ferveur s'enflammaient. Une fois il terminait une messe de mort par la postcommunion *Animabus quæsumus*, et comme il achevait le chant du *Requiescant*, toute l'église retentit d'un chœur de voix qui répondait avec une joyeuse harmonie : *Amen ! amen !*

On demeura certain que ces âmes délivrées par les mérites du saint sacrifice, avaient poussé ce cri joyeux avant de monter au ciel. Saint Grégoire-de-Tours rapporte un fait plus remarquable encore.

Dans un bourg du Diocèse de Bordeaux, deux vénérables prêtres, d'une vie tout exemplaire, vinrent à mourir presque au même moment. Tous deux furent inhumés dans la même église ; mais l'un dans la partie nord et l'autre dans la partie sud. Or, pendant que le clergé, partagé en deux chœurs, chantait l'office (L'historien ne nous dit pas si c'était l'office des morts), on entendit retentir deux voix mélodieuses ; l'une

s'unissait au premier chœur et l'autre au second. C'était une harmonie si céleste que ceux qui l'écoutaient, en étaient ravis de joie et comme hors d'eux-mêmes. Et lorsqu'elles chantèrent ces paroles du Psalmiste: « *Je me suis réjoui à la pensée que nous irions dans la maison du Seigneur.* » Ce fut pour tous un signe manifeste que ces deux âmes s'envolaient vers les splendeurs éternelles.

(V. J. Bazatta, *De admir. orbis christiani*. I. II, chap. 1; saint Grégoire, *De glor. confessor.*, c. 47.)

III MERVEILLE.

Marie a le pouvoir de délivrer les âmes captives et de les emmener au Ciel.

In me gratia omnis viæ..., in me spes vitæ
En moi est toute la grâce de la voie, toute
l'espérance de la vie. (*Eccli.* xxiv, 25.)

Dans les dévotions à Marie, parmi celles qui nous font espérer d'échapper à un long purgatoire, il en est une spéciale; c'est celle du Scapulaire du mont Carmel. La Mère de Dieu, elle-même, a daigné promettre au bienheureux Simon Stock que quiconque porterait ce saint habit et pratiquerait les petites observances de cette confrérie, en gardant un cœur chaste, ferait son salut, et n'aurait qu'une courte expiation à faire en purgatoire.

Cette précieuse promesse est rappelée dans le bréviaire romain, à la sixième leçon de la fête.

La bulle pontificale, dite *Sabbatine*, rapporte également ce fait, et nous enseigne que la divine Vierge accorde souvent à ceux qui pratiquent fidèlement cette dévotion, ou la délivrance entière du purgatoire ou un grand soulagement, le premier samedi après leur mort, parce que ce jour est spécialement consacré à Marie. La Mère de miséricorde, dans ce jour de grâce et de délivrance peut bien dire à ses fidèles serviteurs ce que le Seigneur dit à son peuple dans le Lévitique: « *Ce jour-là vous aurez accompli votre expiation et vous serez purifiés de tous vos péchés, car c'est le samedi du repos.* » (Ch. 16, 21.) Les annales du Carmel contiennent plusieurs faits miraculeux de ce genre.

A Otrante, ville du royaume de Naples, une dame de grande distinction, assistant un jour à la prédication d'un Père Carme, grand promoteur de la dévotion envers Marie, éprouva une joie extrême lorsqu'elle entendit le prédicateur assurer que tout chrétien qui porterait le saint-scapulaire en observant les faciles pratiques de l'association, pouvait espérer que la sainte Vierge viendrait le délivrer des flammes du purgatoire le premier samedi après sa mort.

Immédiatement après le sermon, cette dame demanda à être admise dans la confrérie. Elle prit la résolution d'observer fidèlement les conditions demandées, et n'y manqua pas un seul jour. Dans toutes ses prières, elle demandait à la sainte Vierge la grâce de mourir un samedi, afin d'être promptement délivrée

des tourments du purgatoire. La Mère de miséricorde exauça ses supplications. Il y avait déjà quelques années que cette pieuse dame faisait partie de l'association, lorsqu'elle fut atteinte d'une maladie mortelle. Les médecins espéraient la sauver, mais la malade savait par une révélation intérieure, qu'elle ne guérirait pas; elle le prédit clairement. En effet, sa vie s'éteignait de jour en jour. Comme elle approchait de l'agonie, les médecins déclarèrent qu'elle ne passerait pas le mercredi suivant; mais elle leur dit: « Vous vous trompez encore: je vivrai trois jours de plus, et ne mourrai que samedi. » L'évènement justifia sa prédiction, et jusqu'au terme annoncé, cette vertueuse dame ne cessa d'offrir ses souffrances en expiation de ses fautes, puis elle rendit son âme à son Créateur. Elle laissait sur la terre une fille dont la piété égalait celle d'un ange. Cette pauvre enfant après avoir reçu le dernier soupir de sa mère, alla s'enfermer dans un oratoire pour y repandre devant Dieu ses prières et ses larmes. Pendant qu'elle implorait ainsi la divine Miséricorde pour cette âme si chère, un grand serviteur de Dieu, favorisé de grâces extraordinaires, vint de la part du Ciel consoler la triste orpheline. « Cessez, ô pieuse fille, lui dit-il, cessez de pleurer, et que votre tristesse se change en joie: vous avez perdu une tendre mère dans ce monde; mais vous avez acquis une protectrice au ciel; car je vous assure, qu'aujourd'hui même, votre mère, grâce à l'intercession de Notre-Dame, est sortie du lieu de l'expiation; déjà elle jouit dans la céleste patrie des récompenses que la Vierge

divine réserve à ceux qui l'ont servie avec fidélité sur la terre.

(V. Philocalus Caputus, *Histor. miracul. Imag. De Virg. Carmeli*, ch. xi; *Carmelus thaumaturgus*, an. 1613.)

IV MERVEILLE.

Les démons accusent les âmes au tribunal de Dieu.

Satanas expetivit vos, ut cribraret sicut triticum:
Satan a demandé à vous cribler comme on cribble le froment. (*Luc, xxii, 31.*)

On ne peut dire avec quelle rigueur Satan accuse les âmes, lorsqu'au sortir de la vie elles comparaissent devant le Juge suprême; et s'il ne peut pas les entraîner dans les abîmes éternels, du moins, met-il tout en œuvre pour qu'elles aillent en purgatoire. On peut se faire une idée de l'acharnement de cet ennemi commun, par le récit que nous fait saint Anselme au sujet d'un de ses moines, nommé Osbern. Le saint abbé avait eu le bonheur de le ramener à une parfaite observance de la règle, après plusieurs années passées dans l'oubli de ses devoirs. Le converti mena dès lors une vie tout angélique, à la grande joie de saint Anselme qui l'aimait beaucoup; mais au bout de quelque temps, il tomba dans une maladie mortelle. Le saint, tout affligé, demanda au jeune religieux de lui

faire connaître sa situation dans l'autre vie; celui-ci le promit et expira.

Or, pendant que les moines chantaient l'office des morts autour du cercueil, l'abbé s'était retiré à l'écart afin de pouvoir prier avec plus de ferveur pour ce fils spirituel dont le sort inquiétait sa tendresse. Après avoir répandu devant Dieu ses pleurs et ses supplications, il fut surpris par un sommeil extatique pendant lequel, il voyait entrer dans la cellule du défunt plusieurs personnages vénérables, vêtus de blanc, qui s'asseyaient pour prononcer une sentence; cependant Anselme n'entendait pas ce qu'ils disaient, et l'anxiété agitait son cœur. Tout-à-coup, il vit paraître Osbern, le visage pâle et les traits bouleversés, comme quelqu'un qui vient d'échapper à un grand péril. « Qu'y a-t-il mon fils, lui dit l'abbé, quel est votre sort? » Celui-ci répondit: « L'antique serpent s'est levé trois fois contre moi, et trois fois il s'est replié sur lui-même; il a été vaincu par l'oursier du Seigneur, accouru pour me délivrer. Après ces paroles, Osbern disparut.

Saint Anselme interpréta ainsi cette vision: le démon s'était levé trois fois contre Osbern: la première fois, pour l'accuser des péchés commis depuis son baptême jusqu'à son entrée dans le monastère; la deuxième, des péchés commis pendant son noviciat; enfin la troisième, de toutes les fautes dont il s'était rendu coupable depuis ses vœux jusqu'à sa mort. Mais trois fois Satan avait été vaincu; car les premières fautes avaient été effacées par la foi et la charité qui l'avaient porté à quitter le monde pour servir Dieu;

celles du noviciat avaient été rendues par la ferveur avec laquelle il avait fait sa consécration définitive; enfin, celles de la troisième et dernière période de sa vie, avaient été effacées par une vie pénitente et la réception des sacrements dans de saintes dispositions.

Ainsi toutes les attaques du serpent infernal avaient tourné contre lui-même.

Quand à *l'oursier* du Seigneur luttant contre le serpent, on doit entendre l'ange gardien dont la mission est de nous défendre contre les attaques furieuses de la bête infernale.

Saint Anselme, ce père spirituel, au cœur plein de tendresse, mit autant d'ardeur à délivrer Osbern du purgatoire, qu'il en avait mis naguère à le convertir. Chaque jour, il offrait pour lui le divin sacrifice, et il écrivit à divers monastères, afin d'obtenir des suffrages pour le défunt. Grâce à la charité du saint, l'âme d'Osbern ne dut pas tarder à s'envoler au ciel, pour y savourer à jamais les fruits délicieux de sa conversion au Seigneur.

(V. *Acta Sanctorum*, 21 avril n. 70.)

MERVEILLE.

Dieu fait expier par un long purgatoire un manque de charité envers les défunts

Qui non diligit, manet in morte: Celui qui n'aime point demeure dans la mort (I Joan. III, 14.)

Dans l'admirable vie de saint Malachie archevêque d'Armagh, saint Bernard loue hautement la charité de ce prélat envers les défunts; mais il blâme la sœur de Malachie avec une juste sévérité parce que loin d'imiter son frère, elle montrait, au contraire, peu de compassion pour les morts. N'étant encore que diacre, saint Malachie se plaisait à assister aux funérailles des pauvres; il les ensevelissait lui-même et les accompagnait au cimetière, en récitant pour eux des prières ferventes. Cet office d'humilité et d'humanité tout ensemble, le rendait très-agréable au Seigneur. Mais comme le saint homme Tobie, il devait trouver le blâme et la contradiction dans sa maison même. Sa sœur tout enfatuée de sa noblesse, regardait comme un déshonneur, qu'il s'appliquât à des œuvres si basses, et elle lui disait: «Que fais-tu là, sot et grossier personnage! Est-ce l'occupation d'un homme de ton rang? Eh! laisse donc les morts ensevelir les morts, comme le dit l'Évangile. » Détournant ainsi le sens

de ces paroles divines, elle s'en servait comme d'une arme pour molester son frère.

A ces insultes sans cesse renaissantes le saint répondait: « Misérable fille, que dis-tu? tu sais les mots du texte sacré, mais tu n'en pénètres pas le sens. » Dans l'intérêt de la paix, il éloigna sa sœur, et poursuivit avec joie ses œuvres de charité. Mais Dieu ne laissa pas impunie la témérité de cette femme; quoique jeune encore, elle fut atteinte d'une grave infirmité qui la conduisit rapidement au tombeau, et la Justice divine l'envoya se purifier dans les flammes du purgatoire. Malachie avait tout pardonné, et sans cesse, il priait pour cette sœur qu'autrefois il s'était vu obligé de congédier. Depuis longtemps déjà elle avait quitté la terre, lors qu'une nuit elle se fit voir en songe au saint prélat, elle était dans la cour de l'église, triste, en habits de deuil, et implorant sa pitié parce que depuis trente jours elle n'avait reçu aucun soulagement. Les tristes plaintes de la défunte réveillent Malachie; il se rappelle en effet que depuis un mois, il n'a point dit de messe pour sa sœur. On peut croire avec raison que Dieu avait permis cet oubli involontaire pour punir cette âme de l'insensibilité qu'elle avait montrée pour les âmes souffrantes, pendant qu'elle était sur la terre.

Le saint, dès le lendemain, monte à l'autel et offre le saint sacrifice pour la défunte. Au bout de quelques jours, elle se fit voir à lui dans une autre vision: mais, debout sur le seuil de l'église, comme s'il ne lui était pas encore permis d'entrer. Elle était là, triste et

suppliante, cependant son vêtement n'était plus noir, mais couleur de cendre. Saint Malachie alors ne passa pas un seul jour sans offrir pour elle le divin sacrifice. Bientôt il la revit. Elle était vêtue de blanc et dans l'église, mais loin de l'autel dont elle ne pouvait approcher malgré ses efforts pour y arriver. Le saint persévéra dans ses suffrages, et Dieu couronna sa charité par une quatrième vision. Sa sœur lui fut montrée près de l'autel, toute brillante de gloire et entourée d'une foule d'âmes radieuses comme elle. Toutes avaient quitté l'exil pour monter à la patrie. Ce qui démontre parmi tant d'autres preuves, que la vertu du divin sacrifice, comme le dit saint Bernard, efface les péchés, délivre du purgatoire et ouvre les cieux.

Mais nous ne passerons point sous silence la grâce que valut à saint Malachie, sa grande charité envers les défunts.

Il avait un jour convoqué à une conférence spirituelle, les fidèles dont il dirigeait la conscience. Discourant sur le passage de ce monde à l'éternité, il demanda à chacun de ses disciples où, et quand il lui serait plus agréable de mourir, et chacun répondait suivant sa pensée. Quant ce fut au tour du saint il dit, que pour lui, s'il devait quitter l'Irlande, nul lieu ne lui plairait pour y mourir, comme le monastère de Clairvaux (dirigé par saint Bernard), parce que là il espérait jouir tout de suite des saints sacrifices de ces fervents religieux, et il ajouta qu'il voudrait y mourir le jour de la fête des morts, afin de participer aux innombrables suffrages offerts en cette solennité. Ses désirs

furent accomplis. Comme il se rendait auprès du Souverain Pontife, Eugène III, il fut surpris par une grave maladie à Clairvaux même, où il s'était arrêté. Il connut qu'il allait mourir et s'écria avec le prophète: « *Voici mon repos pour toujours, je l'ai choisi et j'y demeurerai.* » En effet, quand parut la première aube du jour des morts, son âme sainte s'envola vers le ciel, où l'attendaient les âmes bienheureuses que sa charité avait retirées du séjour de l'expiation.

(V. saint Bernard. *Vita S. Malachie,*)

VI MERVEILLE.

**Celui qui a les âmes du purgatoire pour le défendre,
ne doit pas craindre les armées ennemies.**

Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum: Quand même je serais attaqué par les forces ennemies, mon cœur ne tremblera point. (*Ps. xxvi, 5.*)

Jeme souviens d'avoir raconté le merveilleux secours que reçut un vertueux soldat de la part des âmes. De même que la sainte Ecriture nous montre plusieurs fois des légions célestes volant à la défense des Israélites contre les armées de Sennachérib et du roi de Syrie; de même dans les annales ecclésiastiques, on voit plusieurs fois les âmes délivrées, se ranger en bataille, et voler au secours des princes qui les avaient

aidées de leurs suffrages. Eusèbe, duc de Sardaigne, nous en fournit un exemple.

Ce prince avait une si grande dévotion pour les âmes du purgatoire, qu'il consacrait chaque année à leur délivrance la dixième partie de ses biens ainsi que les revenus d'une ville tout entière. Dans cette cité qui fut appelée, à juste titre, *la ville de Dieu*, le pieux duc entretenait un grand nombre de prêtres et de chapelains dont la mission spéciale était de réciter des prières, et d'offrir journellement le saint sacrifice en faveur des défunts.

Mais l'ennemi de tout bien suscita contre le duc, le roi Ostorge qui régnait en Sicile; les immenses richesses et les troupes nombreuses que possédait ce monarque, l'avaient rendu redoutable à ses voisins. Sous de vains prétextes, il vint avec une puissante armée mettre le siège devant *la ville de Dieu*, et il s'en empara malgré la résistance des habitants. La nouvelle de cette prise affligea Eusèbe plus que s'il avait perdu la moitié de son royaume, et il prit la résolution de recouvrer cette cité au péril de sa vie. Sans perdre un seul instant, il rassemble ses chefs militaires et organise une armée, toutefois bien inférieure à celle de son ennemi; aussi s'avancait-elle timidement et toute déconcertée. Mais voici que les sentinelles signalent tout-à-coup des légions de cavalerie et d'infanterie, vêtues de blanc, chevaux blancs et bannières blanches. A cette nouvelle, le duc resta interdit: d'une part il appréhendait que ce ne fussent des alliés siciliens, de l'autre, il lui semblait que Dieu avait eu pitié de sa situation;

la couleur blanche qu'affectait cette armée, lui paraissait d'un bon augure. Dans cette perplexité, il envoya quatre hérauts d'armes pour les reconnaître. Dès qu'ils furent en présence, quatre délégués de l'armée étrangère s'avancèrent vers eux, et les saluant, leur dirent : « Ne craignez point, nous sommes de la milice du souverain Roi, et nous accourons au secours de votre prince; qu'il vienne s'entendre avec notre chef. »

Les deux armées se réunirent. Dès qu'Ostorge aperçut ces légions blanches, il fut saisi de terreur, et aussitôt, il détacha des hérauts d'armes pour les reconnaître. Quel ne fut pas son effroi, en apprenant que c'était un détachement des célestes armées, venu pour passer ses troupes au fil de l'épée, s'il ne rendait pas la *Ville de Dieu*. Immédiatement il se soumit, laissa des sommes immenses pour réparer les dommages de la guerre, et se retira en toute hâte, pénétré de crainte et de confusion.

Eusèbe rendit d'extraordinaires actions de grâces au Seigneur, puis à la blanche armée venue du ciel pour le secourir. Le général de cette sainte milice répondit aux remerciements du prince en ces termes : « Sachez, Eusèbe, que presque tous ces soldats que vous voyez, sont des âmes délivrées par vos suffrages; le Seigneur leur a confié le soin de vous protéger. Continuez donc vos charités envers les défunts; autant vous en délivrerez autant vous vous assurerez de protecteurs auprès de Dieu. » Après ces paroles, les célestes auxiliaires disparurent. Le duc, saisi d'admiration et pénétré de reconnaissance, redoubla de charité envers

les âmes souffrantes, et jusqu'à son dernier soupir, il bénit le Dieu de miséricorde qui s'était plu à le secourir d'une manière si miraculeuse.

(V. Henri Grandgermain, *Magn. Specul. exem.*, dist. 9, ex. 184.)

VII MERVEILLE.

Les âmes des morts viennent révéler aux vivants les mystères de l'autre vie.

Nos scimus quoniam translati sumus de morte ad vitam: Nous savons que nous avons été transférés de la mort à la vie. (I *Joun.* III, 14.)

Quoique nous ayons cité déjà plusieurs fois des révélations concernant l'autre vie; quoique une infinité d'âmes aient donné un démenti direct aux incrédules qui nient l'existence du purgatoire et qui disent en riant: « Personne n'est revenu nous raconter ce qui s'y passe, » je ne regarderai pas comme inutile de rapporter deux révélations dont l'authenticité est appuyée sur l'autorité irrécusable de saint Thomas d'Aquin, témoin oculaire.

Cet illustre docteur avait une tendre compassion pour les âmes du purgatoire; il leur conservait un pieux souvenir dans l'offrande du saint sacrifice, ainsi que dans ses prières et ses pénitences.

Lorsqu'il était maître de théologie de l'Université de Paris, il vit apparaître l'âme de sa sœur, morte abbesse de Sainte Marie de Capoue. Elle le conjura d'avoir pitié d'elle, car des flammes ardentes la consumaient. Le saint s'empressa de la secourir par ses prières, ses jeûnes, ses macérations, et surtout par l'oblation divine, et il supplia plusieurs de ses amis d'unir leurs suffrages aux siens. Peu de temps après, pendant un séjour qu'il fit à Rome, sa sœur lui apparut de nouveau. Une joie céleste brillait sur son visage; son vêtement, plus blanc que la neige, était splendide à voir. Déjà cette âme bienheureuse était entrée en possession de l'éternelle béatitude. Saint Thomas lui demanda des nouvelles de ses deux frères, morts depuis quelque temps. Elle répondit que celui qui se nommait Arnaud, jouissait dans le ciel d'un haut degré de gloire pour avoir courageusement défendu le Souverain Pontife contre l'empereur Frédéric d'Allemagne, et avoir souffert persécution à ce sujet; mais que Landolphe languissait encore dans le purgatoire et réclamait ses suffrages. Puis elle ajouta: « Pour vous, mon frère, hâtez-vous d'achever les œuvres que vous avez entreprises pour la gloire de Dieu, car bientôt, vous serez réuni à nous dans le paradis, où une magnifique place vous attend en récompense de tout ce que vous faites pour l'Église. »

Une autre fois, comme le saint faisait oraison dans l'église de Saint-Dominique à Naples, il vit venir à lui son frère Romain, qui lui avait succédé à Paris dans la chaire de théologie. Thomas, croyant qu'il arrivait

de voyage, se leva pour aller l'embrasser. Le bon religieux lui dit qu'il n'était plus de ce monde, et que Dieu l'envoyait du ciel pour l'encourager dans ses travaux. L'angélique docteur, vivement ému d'abord, reprit bientôt son calme habituel, et demanda à son bienheureux frère: « Suis-je en état de grâce? » Romain lui répondit en souriant: Oui, puis il lui recommanda de persévérer dans le précieux travail qu'il avait entrepris, et qui était très-agréable à Dieu. Saint Thomas désirait savoir quelques détails concernant ce frère chéri, lors de son entrée dans l'éternité. Romain lui apprit qu'avant de jouir de la gloire éternelle, il était demeuré quinze jours en purgatoire pour n'avoir pas exécuté promptement les dernières volontés de son évêque. Saint Thomas demanda encore si dans le ciel on voit Dieu par le moyen de la lumière de la gloire, élevant l'intelligence, ou bien par tout autre action divine. Il lui fut répondu seulement ce verset du Psaume XLVII « *Nous avons vu dans la cité du Dieu puissant, selon ce que nous avons appris.* »

Après ces paroles, la vision s'évanouit, et l'ange de l'École demeura dans une sainte impatience d'aller rejoindre son frère, pour contempler sans fin l'éternelle Beauté.

On voit par ce récit, que Dieu se sert quelquefois des âmes aussi bien que des anges, pour révéler aux vivants les merveilles de l'autre monde.

(V. *Vie de saint Thomas d'Aquin*, par Pierre Mafféi; *Diario Dominicano*, 7 mars.)

VIII MERVEILLE.

L'obéissance abrège la durée de l'expiation.

Eris velut filius Altissimi, obediens, et miserebitur tui: Vous serez comme un enfant du Très-Haut, obéissant, et il aura pitié de vous. (Eccli. IV. 11.)

Parmi les grands avantages de l'obéissance si fortement recommandée par la sainte Ecriture et par les saints Pères, l'un des principaux est de délivrer des peines du purgatoire, ou du moins de les diminuer. Cela se comprend aisément: l'homme d'obéissance exécutant les ordres qui lui sont intimés par son supérieur, est en conformité parfaite avec la volonté divine. C'est pourquoi, il ne peut être condamné aux peines expiatoires pour des actions accomplies selon les lois de l'infaillible sagesse. Saint Jean Climaque, dit de la sincère obéissance, qu'elle sera notre défense et notre sauvegarde au jour terrible du Jugement.

En voici un exemple:

La bienheureuse Emilie, dominicaine, prieure du monastère de Sainte-Marguerite à Verceil, encourageait et animait ses religieuses à la pratique de la sainte obéissance, en les assurant que cette vertu les préserverait du purgatoire ou en adoucissait sensiblement les peines.

Dans la communauté, il était de règle de ne jamais boire hors des repas sans une permission spéciale de la supérieure; celle-ci, par une prévoyance toute

charitable, avait l'habitude de la refuser; cependant elle s'efforçait d'adoucir ce refus en exhortant les sœurs à unir leur soif à celle de Jésus en croix; elle leur conseillait de réserver cette eau pour l'autre vie, et d'en rendre l'ange gardien dépositaire jusqu'à ce que vint le moment de l'expiation.

Un jour, une des sœurs, Cécile Avogadra, pressée par une soif ardente, vint demander à la bienheureuse la permission de boire; celle-ci inspirée de Dieu, s'y refusa, et encouragea sa fille spirituelle à offrir ces quelques gouttes d'eau à Jésus altéré. Malgré toute la peine que sœur Cécile éprouva de ce refus, elle se soumit sans murmure et fit ce petit sacrifice à son divin Epoux qui ne tarda pas à l'en récompenser. La bonne sœur mourut peu de temps après, et le troisième jour, elle apparut toute joyeuse et toute resplendissante à la Mère prieure, et lui raconta qu'ayant mérité de rester quelque temps en purgatoire pour avoir porté à ses parents une affection trop humaine, elle avait cependant été délivrée à cause de ces quelques gouttes d'eau laissées par obéissance; qu'au bout de trois jours de purgatoire, son ange gardien était descendu dans sa triste prison; en avait éteint les flammes au moyen de cette eau, par lui recueillie, et qu'à l'instant, elle s'était envolée, libre et joyeuse, vers les demeures éternelles.

Il y avait dans le même monastère une autre religieuse appelée Marie Isabelle, qui préférait les amusements et les conversations, aux nombreuses prières que l'on récitait au chœur. Un psaume lui paraissait

long comme le psautier; aussi, à peine le dernier verset de l'office était-il terminé, qu'elle s'en allait. La prieure s'en étant aperçue, l'arrêta un jour sur la porte et lui demanda quelle affaire importante la pressait ainsi de sortir toujours avant les autres, même avant les plus anciennes. La bonne sœur répondit franchement qu'après l'office déjà si long, elle trouvait fort ennuyeux d'être obligée d'attendre encore le lent défilé de toutes les sœurs. — « C'est très-bien, reprit la Mère, mais dites-moi, s'il vous en coûte, quoique commodément assise, de demeurer un peu au chœur pour chanter les louanges divines, comment ferez-vous quand il vous faudra rester en purgatoire, peut-être bien longtemps? Je juge nécessaire pour le bien de votre âme, que, dorénavant, vous sortiez toujours la dernière de l'église; j'espère par ce moyen, abréger la durée de votre expiation dans l'autre vie. » Sœur Isabelle se résigna avec cette obéissance parfaite que Dieu ne manque jamais de bénir; non-seulement elle ne s'ennuya plus, mais elle éprouva des consolations extrêmes à prier bien longtemps; elle eût même passé sa vie aux pieds des autels.

Ce ne fut pas la seule grâce: Dieu voulut bien, à cause de son humble soumission, et en considération des suffrages de la bienheureuse Emilie, la délivrer promptement du purgatoire, et il fut révélé que toutes les heures qu'elle avait employées à la prière par obéissance, avaient abrégé d'un temps égal, son séjour dans le lieu de l'expiation.

(*Diario Dominicano*, 3 mai.)

IX MERVEILLE.

La charité s'offre à satisfaire par ses propres souffrances à toutes les peines d'autrui.

Debemus pro fratribus nostris animas ponere:
Nous devons pour nos frères donner notre vie.
(I Joan. III, 16.)

Le nom du Père Niéremberg est célèbre non-seulement pour ses ouvrages considérables en faveur de la religion et de la piété, mais encore pour sa tendre dévotion envers les âmes souffrantes, auxquelles il consacrait ses prières et ses rigoureuses austérités.

Il y avait à la cour de Madrid, une grande dame que la sage et sainte direction du Père avait élevée à une rare perfection en sorte qu'elle était dans la maison royale un miroir vivant de toutes les vertus. Cette personne, d'une complexion délicate, fut atteinte d'une fièvre maligne, contre laquelle les médecins virent tous leurs efforts échouer. Avertie du danger où elle se trouvait, elle tomba dans une profonde tristesse non-seulement à cause des grandes choses qu'elle avait entreprises et qu'il fallait abandonner, mais aussi dans la crainte des peines du purgatoire qu'elle prévoyait bien ne pouvoir éviter. Le Père Niéremberg qui l'assistait, usait de toutes les industries de sa charité, de tous les raisonnements les plus persuasifs pour l'encourager

à se soumettre au bon plaisir de Dieu, et il l'exhorta à recevoir les sacrements afin de se rendre forte dans les derniers combats. Mais la malade différait toujours; puis elle tomba dans une espèce de léthargie qui la tint durant plusieurs jours entre la vie et la mort. Le Père tout alarmé d'une telle situation, alla se renfermer dans une chapelle contiguë à la chambre de la mourante, et y célébra le saint sacrifice avec une grande ferveur, suppliant la divine Miséricorde de donner à la pauvre mourante autant de vie et de sentiment qu'il lui en fallait pour recevoir les derniers sacrements; de plus, il s'offrit à Dieu pour souffrir lui-même en ce monde les peines qu'elle devait endurer au purgatoire afin que, délivrée des appréhensions de l'autre vie, elle acceptât la mort de bon cœur. Dieu agréa ce généreux sacrifice. La messe était à peine achevée, que la dame reprit connaissance, et demanda aussitôt les sacrements qu'elle reçut avec une dévotion extraordinaire. Le saint religieux lui dit ensuite de ne plus appréhender le purgatoire, qu'il avait pris sur lui toutes les peines qu'elle aurait pu y souffrir. Cette révélation rendit à la mourante la tranquillité la plus parfaite; elle fit à Dieu le sacrifice de sa vie, et mourut comme une prédestinée.

On acquit bientôt la certitude que le bon Père avait été exaucé; car à partir du jour où sa pénitente avait expiré, il fut pendant l'espace de seize années, qu'il vécut encore, tellement affligé pour le corps et pour l'âme, que son existence était un véritable martyre; aucun remède naturel ne pouvait soulager ses douleurs;

sa seule consolation était dans la pensée qu'il mourrait victime de sa charité.

Cet admirable religieux s'était fait une loi de réciter chaque jour le chapelet pour la délivrance des âmes, et de leur appliquer les nombreuses indulgences dont le chapelet qu'il possédait était enrichi. Mais un jour, il lui arriva de perdre ce précieux objet, et il fut obligé d'en emprunter un semblable (c'était permis alors). Une fois, qu'il était très-occupé pour des choses concernant la gloire de Dieu, il oublia de faire le pieux emprunt; ce ne fut que bien tard dans la soirée, qu'il se souvint de son omission; affligé de ne pouvoir payer son tribut habituel, il se mit à genoux pour demander pardon aux âmes, leur offrant son désir de gagner les indulgences qui leur étaient si précieuses. Comme il priait ainsi, un bruit étrange se fit entendre au plafond; il leva les yeux, ô prodige ! il vit tomber son chapelet avec toutes les médailles qui y étaient attachées. Il demeura persuadé que les âmes le lui avaient apporté afin de ne pas être privées du soulagement qu'elles en retiraient. Comblé de joie d'une grâce si merveilleuse, il se mit à réciter les cinq dizaines avec une dévotion extraordinaire, et n'abandonna pas un seul jour, une pratique si profitable aux âmes et si agréable à la Miséricorde divine; il recommanda même aux fidèles cette dévotion dans un ouvrage spécial.

Voici un autre trait qui démontre combien ses suffrages étaient efficaces pour les défunts.

Une nuit, qu'il priait dans le chœur de l'église du collège impérial à Madrid, il vit tout-à-coup devant

lui, un professeur de théologie, mort depuis quelques jours. Le défunt implora humblement ses suffrages, et lui révéla qu'il souffrait des peines très-grandes dans le purgatoire, en punition d'un rapport peu charitable qu'il avait fait aux supérieurs; il ajouta que pour cette faute, sa langue était tourmentée par un feu très-violent, mais que Dieu dans sa bonté infinie, lui avait accordé par l'entremise de la très-sainte Vierge la permission de venir implorer sa pitié, et dans le but aussi d'apprendre aux autres par son exemple à ne jamais blesser la charité. Le défunt dit encore au bon religieux qu'il se confiait en lui, au nom de l'amitié qui les avait unis, et surtout au nom de cette compatissante tendresse qui l'animait pour la délivrance des âmes. Le P. Niéremberg, profondément ému, lui promit de le secourir. Le lendemain matin, il s'empressa de monter pour lui à l'autel et offrit ses prières et ses austérités dans la même intention. Peu de jours après, à la même heure, cette âme lui apparut encore, c'était pour lui donner mille bénédictions et lui apprendre que Dieu venait de la recevoir dans le séjour des éternelles félicités.

(V. Alph. de Andrada, *Vita P. Jos. Nierembergii*, S. J., c. IX.)

X MERVEILLE.

Les âmes recueillent des suffrages conformes aux bonnes œuvres qu'elles ont accomplies pendant leur vie terrestre.

Referet unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum sive malum. Chacun recevra ce qui est dû aux bonnes ou aux mauvaises actions qu'il aura faites pendant qu'il était revêtu de son corps. (II. Cor. v. 10.)

La Justice divine proportionne les châtimens aux fautes commises. Celui qui aura été dur envers les pauvres, ne trouvera ni compassion ni miséricorde après la mort. Celui qui aura été idolâtre de son corps et l'esclave des sens, sera condamné à des tourmens épouvantables.

La divine Miséricorde proportionne de même les récompenses aux vertus pratiquées. Celui qui aura été charitable envers les pauvres, sera secouru dans le purgatoire par le suffrage de l'aumône; celui qui aura pratiqué la mortification, sera soulagé par des suffrages de pénitence, et ainsi du reste.

L'empereur d'Allemagne, Othon IV, avait été le généreux bienfaiteur des monastères, et s'était imposé pour Dieu de grandes austérités. Aussi après sa mort, il reçut beaucoup de soulagement dans ses peines par les œuvres de miséricorde et les pénitences des maisons religieuses.

Ce prince était mort dans une grande réputation de vertu et de piété; cependant il revint de l'autre vie pour réclamer des suffrages à une de ses tantes, abbesse d'un fervent monastère. Or, il s'adressait bien, car cette religieuse était douée de vertus éminentes, et le ciel l'avait favorisée du don des miracles.

Cette sainte abbesse, se trouvait une fois à l'aube du jour, vers une fenêtre du parloir, lorsqu'elle entendit frapper légèrement à la porte. Tout-à-coup, cette porte s'ouvrit d'elle-même et la religieuse vit s'avancer l'empereur, son neveu, dans l'attitude d'un suppliant: « Je suis, lui dit-il, d'une voix plaintive, passé à l'autre vie, et je languis dans les tourments du purgatoire. Ah! si vous avez pour moi quelque compassion, envoyez, je vous en supplie, des messagers dans plusieurs monastères afin qu'on récite en souvenir de mon âme, dix mille fois le psaume, et que la fin de chaque psaume soit accompagnée de dix coups de discipline, pendant lesquels on récitera un *Pater* et un *A. c.* Cet acte de miséricordieuse charité, exercé en ma faveur, par les monastères auxquels j'ai fait tant de bien pendant ma vie, me délivrera du purgatoire, j'en ai l'assurance. » Ce prince pouvait bien parler ainsi, lui qui, l'année même de sa mort, avait dépensé des sommes immenses pour la subsistance des monastères, parce qu'une grande disette désolait alors la contrée.

Les couvents avisés par l'abbesse, se hâtèrent d'offrir à Dieu les suffrages demandés.

Peu de jours après, l'empereur apparut à sa pieuse

tante dans le même lieu; mais quelle différence! il était resplendissant de gloire et environné d'une lumière si éclatante, que les yeux de la religieuse en étaient tout éblouis. Il lui adressa les plus tendres remerciements, et l'invita à bénir avec lui la divine Miséricorde. Les souffrances de cette âme étaient finies pour jamais, elle allait jouir de la félicité des cieux.

(V. Thom. de Catimpré, *Apum*, liv. II, c. 53, n° 19; Théoph. Raynaud, *Heter, Spirit.*, p. II, lect. 3, 6^e point, qu. 6^e.)

XI MERVEILLE.

Une faible étincelle du feu du purgatoire est propre à nous inspirer une grande compassion envers les âmes souffrantes.

Misit ignem in ossibus meis, et erudit me: Il a mis le feu à mes os, et il m'a instruit... (Threni I, 13.)

La vie de la Bienheureuse Catherine de Raconigi est pleine de visions admirables de la gloire du paradis, des supplices de l'enfer et des peines du purgatoire. Dieu se complut à donner à sa servante non-seulement des visions du purgatoire, mais encore une preuve sensible de la violence du feu qui y règne. Ce Dieu de miséricorde voulait exciter dans le cœur de son épouse une ardente charité pour les âmes détenues dans ce lieu d'expiation.

Or une fois, dans une apparition, il sembla à la bienheureuse que le doux Sauveur lui tirait le cœur de la poitrine, et que le perçant d'un glaive, il le pressait de ses mains divines pour en extraire le sang dont une partie tombait sur la tête des pécheurs, et l'autre, sur les âmes du purgatoire. Cela signifiait que par ses prières, ses exhortations et ses pénitences, elle devait convertir un grand nombre de pécheurs et délivrer une multitude d'âmes. Catherine se dévoua avec zèle à cette mission sainte, mais surtout à partir de l'évènement que nous allons raconter.

Un jour qu'elle était dans son lit, en proie à toutes les ardeurs d'une forte fièvre, elle se mit à réfléchir sur l'intensité des flammes du purgatoire. Bientôt elle fut ravie en extase, et le Seigneur, afin qu'elle compatit mieux aux souffrances des âmes, la conduisit dans le lieu de l'expiation. Là, pendant qu'elle contemplait ce feu terrible, elle entendit une voix qui lui disait : « Afin que tu comprennes la violence de ces tourments, tu vas en ressentir un léger effet. » A l'instant même, une étincelle se détache et tombe sur la joue gauche de Catherine, à la vue de plusieurs de ses compagnes. La douleur qu'elle en ressentit fut si grande que son visage en demeura tout enflé durant plusieurs jours. Elle disait que, en comparaison du tourment occasionné par cette étincelle, toutes les peines de cette vie n'étaient absolument rien. Dès lors, elle conçut un grand désir de secourir les âmes du purgatoire, et pour cela, elle s'offrit à Notre Seigneur, se soumettant à endurer pour elles toutes les souffrances de l'âme et

du corps. Dieu accepta son sacrifice, et aux austérités de sa vie, vinrent s'ajouter encore des afflictions de toutes sortes. Mais aussi, en récompense de sa charité, il lui fut donné de voir plusieurs fois une multitude d'âmes monter du purgatoire au ciel.

La première qu'elle vit ainsi, d'abord dans un noir cachot, ensuite dans les splendeurs célestes, fut celle d'un prieur de la Chartreuse. Ce religieux était tombé dans le schisme du conciliabule de Pise, et quoiqu'il eût été relevé des censures ecclésiastiques, néanmoins les religieux étaient inquiets de son sort éternel. La bienheureuse Catherine les rassura en leur révélant qu'il était en lieu de salut, mais qu'il avait besoin de secours. En même temps elle offrit d'unir ses suffrages aux leurs, ce qu'elle fit jusqu'à ce qu'elle eut acquis la certitude de sa délivrance.

Voici un fait plus merveilleux encore.

Une mort inattendue venait d'enlever à la bienheureuse, une religieuse de son Tiers-Ordre. Inquiète sur son état, elle désirait vivement en avoir quelque connaissance. Or, pendant la cérémonie des funérailles, Catherine, agenouillée près du cercueil, priait humblement le Seigneur de lui révéler par quelque signe, la situation de la défunte, elle fut exaucée. La morte qui était exposée à découvert, avait, selon l'usage, les mains croisées sur la poitrine. Tout-à-coup, de sa main droite, elle saisit celle de Catherine et la serra étroitement, comme pour la conjurer au nom de la tendre amitié qui les avait unies, de la secourir par ses suffrages. La servante de Dieu se mit tout de suite

en devoir de délivrer son amie, offrant pour elle ses ferventes prières et ses œuvres satisfaites. Bientôt la défunte lui apparut pour la remercier et lui annoncer qu'elle montait à la céleste patrie.

Les âmes reconnaissantes obtenaient à leur bienfaitrice des grâces sans nombre, spécialement des révélations de choses lointaines. Je n'en citerai qu'une.

Lorsque l'armée française descendit en Lombardie, en 1525, sous la conduite de François I^{er}, et mit le siège devant Pavie, la reine Claude, première femme de ce prince, apparut à Catherine; elle lui annonça la captivité du monarque, la défaite désastreuse de nos armées; elle la conjura de prier Dieu pour le roi et pour la France, et de secourir aussi par ses suffrages, les âmes des soldats morts sur le champ de bataille.

(V. *Diario Dominicano*, Vie de la bienh.)

XII MERVEILLE

Marie, au jour de son Assomption, introduit au Ciel une multitude d'âmes.

Ascendens in altum, captivam duxit captivitatem
En montant au ciel, elle emmène la captivité captive. (*Eph. iv, 8.*)

L'apôtre exalte la gloire du Rédempteur, lorsqu'au jour de son ascension, il conduit triomphalement au ciel les âmes des justes retenues depuis si longtemps

dan*s* les lim*b*és, et le célèbre Gerson exalte pareille*ment* aussi la gloire de la Mère de Dieu au jour de son assomption: « Elle se présenta au ciel, dit-il, suivi d'une innombrable multitude d'âmes du purgatoire, et chaque année, à pareil jour, elle en délivre une foule nombreuse. » Saint Pierre Damien confirme cette pieuse croyance par le récit de la vision suivante.

A la fête de l'Assomption de la divine Vierge, c'était la coutume du peuple romain, la nuit qui précède la solennité, de visiter processionnellement, un *cierge* à la main, toutes les églises de la ville.

Or, une année, comme les nocturnes visiteurs se pressaient en foule dans la basilique de l'Ara-Cœli, au Capitole, une dame d'une grande piété y aperçut une personne morte depuis près d'une année, sa surprise était extrême. Il lui vint un grand désir d'interroger la défunte sur sa situation dans l'autre vie; mais il n'était pas facile de la rejoindre, tant la foule était compacte; elle résolut de l'attendre vers la porte. Dès qu'elle se fut approchée, elle lui prit la main, et lui dit: « N'êtes-vous pas ma marraine Marozie, ne m'avez-vous pas tenue sur les fonts du baptême? » — « Oui, dit l'apparition, c'est moi-même. » — « Comment donc vous rencontré-je aujourd'hui parmi les vivants, lorsque je suis que vous êtes du nombre des morts depuis près d'un an? Racontez-moi comment vous vous trouvez dans l'autre monde. » La défunte lui répondit: « Jusqu'à ce jour, je suis restée plongée dans un feu épouvantable, en punition des fautes de ma jeunesse, alors que je m'adonnais aux discours licencieux, aux

parures immodestes et à de coupables affections. Je m'étais, à la vérité, confessée de toutes ces iniquités, mais en recevant la rémission de la culpé, je ne reçus pas en même temps celle des peines temporelles que j'avais méritées; aussi mes tourments dans le purgatoire ont été terribles et prolongés. Mais en cette grande solennité, la Reine du ciel, émue de compassion envers les âmes souffrantes, s'est faite leur médiatrice auprès du Juge éternel, et a obtenu, pour moi et pour un grand nombre, la grâce de sortir de notre affreuse prison et de monter, en ce beau jour de l'Assomption, aux régions de l'éternelle vie. Et le nombre des âmes que sa toute-puissante intercession a délivrées aujourd'hui, surpasse celui de la population de Rome. A cause de cela, nous toutes (lors même que vous ne voyez que moi), nous allons ensemble dans les églises dédiées à notre Reine, lui témoigner notre reconnaissance pour le bienfait que nous avons reçu de sa miséricorde.

A ce récit, la dame toute stupéfaite, ne savait si elle devait ajouter foi à ce qu'elle entendait. Ce que voyant Marozie, elle ajouta: « Afin que vous ne doutiez point de la vérité de ce qui vous est révélé, sachez que vous-même, dans un an à pareille fête, vous mourrez. Si vous êtes de ce monde après le terme indiqué, tenez tout ceci pour une rêverie. » Puis elle disparut. Cette dame pénétrée de crainte résolut de mener une vie entièrement séparée du monde. Dès lors, quittant toutes les vanités du siècle, elle se revêtit modestement, prit le cilice, et changea les réjouis-

sances, les festins et les vaines conversations, en abstinence, oraisons et solitude, espérant satisfaire ainsi à la Justice divine et abrégier son purgatoire. L'avant-veille de l'Assomption elle tomba gravement malade, et annonça qu'elle allait mourir. En effet, le jour même de la solennité, elle rendit son âme à son Créateur et alla expérimenter les précieux effets de la bonté de Marie.

(V. Petri Damiani *Opusc.* 34, 2^e part. ch. 3.)

XIII MERVEILLE.

Le bien que l'on accomplit pendant la vie, est récompensé après la mort.

*Ante mortem benefice amico tuo: da et accipe et
justitiam tuam: Avant la mort faites du bien
à votre ami: donnez pour recevoir, et établissez la
justice dans votre âme. (Ecclé. xiv. 13.)*

Le Souverain Pontife Benoit VIII était rempli d'affection et de bienveillance pour le monastère de Cluny: il aimait et vénérât d'une manière toute particulière saint Odilon, supérieur de cette abbaye, tant à cause de ses éminentes vertus que de son ardente charité envers les âmes du purgatoire. Pour elles, continuellement, le saint abbé offrait et faisait offrir de nombreux suffrages. Même, d'après certains auteurs, ce serait lui qui aurait introduit l'usage de prier spécialement

pour les fidèles défunts, le lendemain de la Toussaint.

L'amitié de Benoît VIII pour Odilon n'était pas stérile, car outre les bienfaits dont il comblait le monastère, il prenait lui-même un soin tout paternel du saint abbé. Chaque fois qu'Odilon se rendait à Rome, le pape se chargeait de tous les frais de route et d'entretien, tant que durait le séjour et le voyage.

Benoît recueillit après sa mort les fruits de sa tendre charité. Quelques jours après la cérémonie des obsèques, il apparut à Jean, évêque de Paris, et lui révéla qu'il était en proie à d'horribles tourmens dans le purgatoire pour n'avoir pas parfaitement correspondu aux obligations de sa dignité suprême; néanmoins, il avait l'espérance d'être délivré par les prières de saint Odilon, si on lui apprenait lors quelle triste nécessité il se trouvait réduit. « Je vous conjure donc, dit-il, au prélat, si vous avez encore quelque affection pour moi, d'informer promptement Odilon de ma mort et des souffrances que j'endure. Pour plus de rapidité, priez mon successeur Jean d'expédier des messagers à Cluny afin que ce fervent monastère intercède pour moi. »

A peine la nouvelle est-elle apportée au saint abbé, que non content de ses propres suffrages, il convoque les religieux au chapitre, et leur impose des prières quotidiennes, des austerités rigoureuses, d'abondantes aumônes; mais surtout il leur recommande d'offrir chaque jour dans la même intention le divin sacrifice afin de délivrer promptement l'âme de Benoît VIII, leur insigne bienfaiteur.

Saint Odilon demanda de pareils suffrages à tous

les monastères de son Ordre, et tous se portèrent avec une admirable charité à soulager et à délivrer cette âme si chère à leur mémoire.

Il y avait quelques jours que ces saints exercices se poursuivaient, lorsque Edelbert, procureur et aumônier du monastère, eut une vision. Cette faveur lui fut, sans doute accordée à cause des abondantes aumônes qu'il se plaisait à distribuer. Il lui sembla donc voir entrer d'abord dans le monastère ensuite au chapitre, un homme d'un aspect vénérable et plein de majesté; il était revêtu d'un manteau magnifique et son front était ceint d'un diadème étincelant. Des personnages vêtus de blanc l'accompagnaient.

Il se dirigea directement vers le siège abbatial, et inclina la tête jusqu'aux genoux de saint Odilon, comme pour lui rendre grâce ainsi qu'à toute la communauté de quelque bienfait signalé.

Edelbert, étonné et ravi d'un tel spectacle, désirait vivement savoir quel était cet auguste vieillard et pourquoi il se tenait ainsi prosterné devant Odilon. Tandis qu'il réfléchissait, il entendit distinctement ces paroles: « Celui-ci est le Souverain Pontife Benoit, délivré du purgatoire par les suffrages de votre saint abbé et de tous les religieux. Avant d'entrer dans la gloire, il est venu en ce lieu payer un tribut de reconnaissance à ses libérateurs, et les assurer que, du céleste séjour, il veillera sur eux et leur obtiendra des faveurs incomparablement plus précieuses que celles dont il se plaisait à les combler quand il était sur le trône pontifical. »

C'est ainsi que les plus hautes majestés du monde, ceux à qui ont été confiées les clefs du royaume des cieux, et qui distribuaient les indulgences à tous les fidèles, deviennent quelquefois après leur mort nécessaires et suppliants, obligés d'avoir recours aux pauvres serviteurs de Dieu pour obtenir l'entrée du ciel.

(V. Vincent de Beauvais, *Sp. cel. Hist.* liv. 24, ch. 105.)

XIV MERVEILLE.

Les peines du purgatoire sont terribles.

Pondera pondus iuris: Pesez bien la rigueur de ce feu. (*Esdr.* iv, 5.)

Sénèque disait : « Les hommes devraient mépriser les peines de cette vie; car si elles sont légères, elles ne méritent pas notre attention, et, si elles sont graves, elles sont ordinairement de courte durée. »

Il n'en est pas ainsi du purgatoire dont les peines réunissent souvent la durée à l'intensité. Là, les heures paraissent des jours, les jours des mois, les mois, des années et les années, des siècles. « Oui, dit Thomas à Kempis, une seule heure passée en ce lieu, sera plus insupportable qu'ici-bas, cent années de la plus austère pénitence. »

Voici à ce sujet une histoire terrible tirée des annales des Pères Capucins.

Le père Hyppolyte de Scalvo, grand serviteur de Dieu, était animé d'un zèle ardent pour le salut du prochain, et son cœur brûlait du désir de secourir les âmes du purgatoire. Par ses oraisons et ses pénitences, il leur procurait de continuels suffrages; et dans ses émouvantes prédications, il exaltait cette œuvre de suprême charité, si agréable à Dieu et si profitable aux vivants. Il voulait que les prémices de ses actions fussent pour elles; aussi, prévenant l'heure de matines, il se levait pour réciter l'office de *Requiem*; c'était comme le prélude de ses œuvres quotidiennes, toutes consacrées aux morts. Cependant il n'avait encore qu'une idée confuse des tourments du purgatoire; il ne pouvait concevoir ni se persuader que des supplices atroces fussent infligés par la Justice divine à des âmes chéries de Dieu et destinées à la glorieuse béatitude. Mais il ne tarda pas à être éclairé.

Il avait été envoyé en Flandre pour fonder quelques maisons de Capucins dont la mission était de défendre la foi contre les invasions de l'hérésie. Lorsque sa tâche fut accomplie, on le fixa dans l'un de ces monastères, sous le titre de Père gardien et de Maître des novices. Il s'appliquait avec soin à enseigner à ses élèves la perfection religieuse. Or, il arriva qu'un d'entre eux, très-avancé dans la vie spirituelle, fut frappé par une mort imprévue. Malheureusement, le bon Père était absent dans ce moment là; aussi éprouva-t-il une douleur amère de n'avoir pu le bénir ni lui conférer la dernière absolution. La nuit suivante, comme il était resté au chœur après matines pour y faire oraison-

selon sa coutume, il vit apparaître une ombre affreuse qu'enveloppaient des flammes livides. Le Père croyait reconnaître son défunt noyee; bientôt il n'eut plus de doute; car le spectre vint s'humilier devant lui et s'accuser en gémissant d'une faute qu'il avait commise, fort légère sans doute, ce jeune homme ayant toujours été grand observateur de la règle: « Donnez-moi, Père charitable, s'écria-t-il, donnez-moi votre bénédiction afin d'effacer cette souillure pour laquelle je satisfais à la Justice divine; vous-même, imposez-moi la pénitence convenable, je m'empresserai de l'accomplir. Le Juge miséricordieux m'a permis de m'adresser à vous, secourez-moi!

Le gardien, à cette terrible apparition, demeure comme atterré; un frisson d'horreur parcourt ses veines, et pour se délivrer promptement de la vue de ce spectre, il dit avec précipitation: « Autant qu'il est en mon pouvoir, mon fils, je vous absous, je vous bénis; et pour pénitence de votre faute, je vous impose seulement de rester en purgatoire jusqu'à l'heure de prime.

Le saint homme croyait qu'il venait de se comporter en père compatissant et non en juge sévère; mais le pauvre défunt pensait bien autrement; ces paroles furent pour lui comme un coup de foudre; il courait par l'église en se débattant et en criant d'une voix lamentable: « Hélas! hélas! ô cœur sans pitié! ô Père sans compassion pour un fils affligé! Quoi punir après ma mort, avec tant de rigueur, une faute que, pendant ma vie, vous eussiez jugée digne à peine d'une légère discipline! Si vous saviez combien sont affreuses les

peines que j'endure en purgatoire, certainement vous ne me condamneriez pas à y rester si longtemps. Oh! pénitence rigoureuse! s'écria-t-il encore, puis la vision s'évanouit.

Le bon religieux, pénétré de crainte, de confusion et de regret, ne savait comment réparer l'acte de rigueur qu'il venait de commettre, quoique bien involontairement; mais la charité, toujours ingénieuse, lui suggéra de courir à la cloche du couvent et d'appeler tous les religieux au chœur pour chanter l'office de prime, aimant mieux priver la communauté de quelques heures de sommeil que de laisser plus longtemps son pauvre novice en purgatoire.

Lorsque les prières furent finies, le Père Gardien raconta en versant des larmes, la terrible vision dont le souvenir ne s'effaça jamais de sa mémoire. Pendant les vingt années qu'il vécut encore, il ne cessa de compatir aux souffrances des âmes et d'offrir pour elles de nombreux suffrages. Souvent, dans ses sermons, il répétait ces paroles de saint Anselme: « Après la mort, la moindre peine qui nous attend au purgatoire, est beaucoup plus grande que tous les tourments que l'esprit humain peut concevoir ici-bas. »

(V. Marcellin de Mâcon, *Annal. Capuc.*, t. III.
an. 1618. n. 13.)

XV MERVEILLE.

La crainte du purgatoire détache le cœur des vains plaisirs du monde.

Qui in deliciis vixerunt longè stabunt, propter timorem tormentorum: Ceux qui ont vécu dans les délices s'en éloigneront, dans la crainte des tourments. (Apoc. xviii, 10.)

La crainte du purgatoire est un frein puissant contre la passion du plaisir. Tout esprit judicieux devrait au moment de la tentation, répéter cette parole d'un saint religieux: « Un plaisir bien court, ensuite une douleur éternelle!... » Quelle folie que de céder à l'attrait du plaisir, puisque la peine qui le suit est si terrible! tandis que par un combat de quelques instants, on échappe à des tourments inconcevables. Tel fut l'enseignement donné par un défunt au vénérable Stanislas Choscoca, l'une des plus grandes lumières de l'Ordre de Saint-Dominique en Pologne.

Un soir que ce religieux récitait son rosaire en se promenant au jardin, il entendit des gémissements et des sanglots qui semblaient sortir du fond d'un puits, près duquel il passait dans ce moment. Le bon Père craignant qu'un malheur ne fût arrivé à quelqu'un, se penche aussitôt sur la margelle et crie: « Qui est-ce qui se lamente ici, a-t-on besoin de secours? » De nouveaux soupirs et de nouvelles plaintes furent la

seule réponse. Stanislas suspecta quelque ruse du démon pour le troubler dans sa prière. S'armant donc du signe de la croix, il dit: « Je t'ordonne au nom de Jésus-Christ de me dire qui tu es et ce que tu demandes. » Il lui fut répondu: « Je suis une âme du purgatoire, condamnée par la Justice divine à faire pénitence en ce lieu. Ah! si je pouvais vous faire comprendre les peines que j'endure! mais elles sont inexplicables; tout ce que je puis vous dire, c'est que s'il était donné à l'homme d'en avoir quelque connaissance, jamais les vaines jouissances ne séduiraient son cœur. Pour le bien de tous, révélez de la part de Dieu, que je souffre ici un intolérable martyre pour avoir préféré mes aises à l'observance régulière. »

L'historien rapporte que Stanislas vit une autre fois une âme (il ne dit pas si c'est la même); elle était environnée de flammes ardentes au milieu desquelles, elle se tordait dans d'épouvantables douleurs. Désirant connaître la nature de ce feu, il demanda à cette âme s'il était plus actif et plus pénétrant que le feu terrestre. Elle lui répondit que le feu terrestre n'était en comparaison de celui du purgatoire, qu'un vent léger et rafraîchissant. Stanislas se demandait en lui-même, si cela était possible, et il dit à l'apparition: « Volontiers, j'en ferais l'expérience, si cela pouvait compter un peu dans l'expiation que méritent mes fautes. » « Ah! répliqua le défunt, nul mortel ne pourrait supporter ces tourments; cependant, si vous êtes résolu d'en faire quelque expérience, étendez la main vers moi; cette épreuve légère et transitoire vous excitera à faire

penitence ici-bas de vos péchés, et vous portera à exhorter vos frères à se préserver de la terrible expiation de l'autre vie.»

Stanislas, loin de s'effrayer, étendit courageusement la main droite sur laquelle le défunt laissa tomber une très-petite goutte de sa brûlante sueur. A l'instant même le patient jeta un grand cri et tomba sans connaissance. A ce cri tous les religieux accoururent, et trouvèrent Stanislas dans un état voisin de la mort. Les soins les plus pressés lui furent prodigués; mais l'on eut bien de la peine à le ranimer. Tous les religieux voulurent connaître la cause de ce mal subit. Le récit que leur fit le bienheureux, les pénétra d'une crainte salutaire. Il leur recommanda de publier ce fait, afin qu'un grand nombre de personnes pussent se prémunir contre la terrible expiation du purgatoire.

Notre saint religieux vécut encore un an dans l'exercice continuel des plus grandes vertus, et jusqu'à la fin, il fut en proie à sa terrible douleur. Au moment de mourir, voulant renouveler dans le cœur de ses frères, les bons sentiments qu'il leur avait inspirés, il leur raconta de nouveau le miraculeux événement; puis il partit pour le ciel, laissant tous les monastères de son Ordre, saisis de crainte à la pensée des châtimens de l'autre vie et pleins de sollicitude pour conserver devant le Seigneur une vie pure et innocente.

De ce qui précède, on peut conclure que la crainte du purgatoire est en quelque sorte plus profitable que celle de l'enfer. parce que la crainte des châtimens terribles réservés aux fautes légères, renferme

nécessairement l'appréhension des châtimens éternels réservés au péché mortel. Si l'on craint de commettre des péchés véniels, à plus forte raison craindra-t-on de commettre des fautes graves; tandis que la crainte des peines de l'enfer ne fait pas toujours éviter les fautes vénielles : combien n'en est-il pas qui, mettant tous leurs soins à éviter les fautes mortelles, ne font, pour ainsi dire, nulle attention aux fautes vénielles et en commettent tous les jours une infinité, sans songer que la justice et la sainteté de Dieu punissent dans le feu terrible du purgatoire les moindres souillures contractées pendant la vie, comme le démontre du reste l'histoire que nous venons de rapporter, et au sujet de laquelle un poète a écrit de beaux vers latins dont voici le sens.

« A peine une petite goutte est-elle tombée sur cette main, qu'elle parait un foyer consumant. Ah! quelle sera donc l'ardeur qui brûlera les victimes jetées dans l'Océan de feu, si une seule goutte produit de telles douleurs. »

Vix in subjectam sudoris guttula dextram
Decidit, immensus guttula visa rogas.
Œnarum, proh! quantus erit dolor æquore mersis,
Si tantam pœnam stilla vel una dedit!

(V. J. Hautin, *patroc. animar.*, I. I, ch. 6; Bzovius, année 1590.)

XVI MERVEILLE.

Douloureuses plaintes des âmes du purgatoire.

Vox audita est lamentationis luctûs et fletus:
On a entendu le cri du deuil, de la souffrance
et des larmes. (*Jérém.*, xxxi, 15.)

L'ingénieuse cruauté de Denis-le-Tyran avait fait creuser une prison souterraine que le peuple appelait l'oreille de Denis, parce qu'en un certain endroit de la voûte, était pratiquée une ouverture en forme d'oreille. Au moyen de ce stratagème, les pauvres prisonniers ne pouvaient proférer un mot, pousser un gémissement, un soupir sans être entendus de ce prince barbare.

Ah! si les prisons du purgatoire étaient faites ainsi par rapport aux vivants, quels douloureux gémissements, quelles plaintes amères, les morts ne feraient-ils pas entendre aux ingrats qui les oublient? Ce serait un père accusant ses enfants; un frère, son frère; une épouse, son époux. Combien d'infortunés testateurs plongés dans les flammes expiatoires, poussent de lamentables soupirs contre de coupables héritiers, qui, paisibles possesseurs de grandes richesses, oublient ceux qui les leur ont péniblement acquises, et ne feraient pas en leur faveur la moindre prière, la plus légère aumône. Combien de pères, au fond de

leur cachot obscur, accusent d'ingrats enfants; cependant, ceux-ci avaient promis à leurs parents moribonds de nombreux suffrages, et voilà qu'après la mort, sont ensevelis dans le même tombeau la dépouille et le souvenir des auteurs de leurs jours et de leur bien-être; le silence et l'oubli pèsent sur leurs cercueils.

L'illustre chancelier de l'Université de Paris, Jean Gerson, fait mention d'une supplique qu'une mère oubliée adresse à son fils par une permission divine: « Mon fils, lui dit-elle, mon fils bien-aimé, ah! pensez un peu à votre pauvre mère, écoutez mes gémissements et mes prières; considérez les tourments auxquels je suis en proie dans ce lieu d'expiation. Au nom de cet amour que vous me portiez, secourez-moi dans ces supplices que l'esprit ne peut concevoir ni qu'aucune langue ne peut exprimer. Venez à mon aide, par de saintes pensées, par des aumônes aux pauvres et des mortifications personnelles. Une seule larme d'un cœur contrit, versée à mon souvenir, suffirait peut-être pour éteindre les ardeurs qui me consomment, ou du moins les mitigerait beaucoup. Comment jamais un fils pourrait-il refuser ou différer le soulagement à celle qui l'a conçu dans son sein, enfanté dans la douleur, allaité, nourri et élevé avec tant de dévouement. Lorsque je vivais sur la terre, je vous trouvais toujours affectionné envers moi, obéissant au moindre de mes ordres, plein de gratitude pour mes tendres soins; comment se fait-il qu'après mon trépas, je vous trouve oublieux, indifférent? vous, qui à mon lit de mort, me promîtes en pleurant un constant souvenir et de nombreux suffra-

ges. Vous qui me donniez tant de marques d'affection lorsque j'étais vivante, vous ne m'aimez donc plus, maintenant que je suis morte? Ai-je cessé d'être votre mère? et vous, n'êtes-vous plus mon fils? Ah! s'il vous reste une seule étincelle de l'amour que vous me portiez, entendez mes gémissements, compâtessez aux peines que j'endure dans ma triste prison. Si un fils ne songe point à secourir sa mère, à qui pourra-t-elle recourir?»

Aux plaintes d'une mère, ajoutons celles d'un fils envers sa mère. Thomas de Catimpré raconte de son aïeule, qu'ayant perdu par une mort prématurée, un fils de grande espérance, elle était restée inconsolable; jour et nuit, elle versait tant de larmes, qu'elle faillit en perdre la vue. Mais cette affliction était en pure perte, car cette mère inconséquente dans sa tendresse, n'avait jamais offert pour son fils un suffrage de messe, d'aumône ou de prière. Aussi le défunt gémissait amèrement dans le purgatoire sur cette affection toute humaine et si stérile, et il suppliait le Seigneur d'éclairer cette mère aveugle.

Dieu exauça sa prière, en envoyant à cette femme éplorée une miraculeuse vision. Un jour, qu'elle était tout absorbée dans sa douleur, elle eut comme un ravissement; il lui sembla voir au milieu d'une route, une procession de jeunes gens qui s'avançaient pleins de joie vers une magnifique cité. Comme elle cherchait avec anxiété si par hasard, elle n'y découvrirait point son fils, elle l'aperçut en effet, mais bien en arrière de la troupe joyeuse; son pas était lent et appesanti;

il portait avec peine le poids d'un long vêtement de deuil tout trempé d'eau.

Emue à cet aspect, elle s'écrie: « Pourquoi, ô mon cher fils, marchez-vous si tristement et si loin de vos compagnons? » L'enfant répondit en soupirant: « Voyez, ô ma mère, je porte le poids de vos larmes stériles, elles me retardent dans ma route, et me forcent ainsi à rester en arrière. Ah! cessez donc de vous livrer à une aveugle et infructueuse douleur. Si vraiment, vous m'aimez, si vous voulez me secourir, appliquez-moi le mérite de quelques prières, de quelques aumônes; faites célébrer pour moi le saint sacrifice; c'est ainsi que vous me prouverez votre amour maternel, et que, me délivrant de ce lieu de supplices, vous m'élèverez à la vie éternelle incomparablement plus heureuse que cette vie terrestre que vous m'avez donnée. » Après ces paroles la vision s'effaça; mais elle avait produit un heureux changement. Cette pauvre mère comprenait enfin son devoir, et elle se consola en s'appliquant avec une ardeur extrême à la délivrance de son fils par toutes sortes de bonnes œuvres.

(V. J. Gerson, *Querela defunctorum*; Th. Catimpré, *Apun* II, c. 53, n. 17.)

XVII MERVEILLE.

**Le désir de voir Dieu est la plus grande peine
du purgatoire.**

*Sitivit anima mea ad Deum vivum: quando
veniam et apparebo ante faciem Dei? Mon
âme a soif du Dieu vivant: quand pourrai-je
venir et me présenter devant le visage de
mon Dieu? (Ps. iv, 1, 2.)*

De célèbres docteurs pensent qu'il y a des âmes qui n'ont à souffrir dans le purgatoire que la seule peine du *dam*; c'est-à-dire, la privation de la vue béatifique de Dieu. Ils apportent pour preuve une révélation de la Vierge Marie à sainte Brigitte. Il lui fut montré un purgatoire spirituel, appelé le purgatoire *du désir*, et dans lequel Dieu tient exilées loin de lui, les âmes qui ne l'ont pas désiré avec ardeur sur la terre. Cette expiation n'est pas légère pour ces âmes, à cause de l'impétuosité de leur amour pour Dieu: leur désir semblable à un feu ardent et concentré, les porte avec violence vers ce bien suprême; mais en même temps, une force invincible les retient enchaînées, et ce supplice n'a rien de pareil.

Plusieurs âmes ont révélé quelque chose de ce cruel tourment. Voici un fait arrivé dans le grand-duché de Luxembourg, et déclaré authentique par le vicaire général de l'électeur-archevêque de Trèves.

Le jour de la Toussaint, une fille d'une piété et d'une modestie exemplaires vit paraître devant elle, l'âme d'une dame morte depuis peu, qui lui avoua que son plus grand purgatoire était d'être privée de la vision béatifique de Dieu. La défunte était vêtue de blanc, un voile également blanc recouvrait sa tête; elle tenait un rosaire à la main, en signe de la dévotion qu'elle avait toujours professée envers la Reine du ciel. Elle lui apparut plusieurs fois, particulièrement à l'église; sans doute, cette âme sainte choisissait de préférence le lieu saint parce que ne pouvant encore posséder Dieu dans le ciel, elle voulait au moins jouir de sa présence mystérieuse dans le tabernacle; de plus, elle était assurée par ce moyen des suffrages immédiats de la jeune fille; aussi avait-elle soin de se mettre à genoux à ses côtés; elle l'accompagnait même jusqu'à la table sainte. Oh! alors, le visage de la défunte resplendissait d'une ardeur si céleste que la jeune fille en était dans le ravissement. Dès que la pieuse chrétienne apercevait cette âme amie, elle se mettait en prière pour sa délivrance. Souvent aussi, elle faisait célébrer et entendait pour elle une messe de *Requiem* à un autel privilégié de la sainte Vierge.

Un jour qu'elle s'occupait avec plusieurs de ses compagnes à parer une chapelle de Notre-Dame, il vint à ces jeunes filles la pieuse pensée de baiser les pieds de la statue; quelques unes d'entre elles engagèrent leur amie à donner elle-même quelques baisers de plus pour le soulagement de l'âme qui lui apparaissait, ce qu'elle fit aussitôt et avec une grande dévotion. Comme

elle revenait à sa demeure, la défunte vint à sa rencontre avec un visage joyeux, la salua profondément comme pour lui rendre grâce, et lui dit qu'elle avait fait le vœu pendant sa vie, de faire célébrer trois messes à un autel de la sainte Vierge, mais qu'elle n'avait pu l'accomplir, et elle la supplia de la libérer de cette dette qui la retenait captive loin de Dieu. La jeune fille s'empressa de la satisfaire, et le jour que la troisième messe venait de se célébrer, comme elle sortait de l'église, elle vit accourir la défunte toute rayonnante de joie. Son exil touchait à son terme, et, dans l'effusion de sa reconnaissance, elle lui tendit les bras comme pour l'embrasser. A cette vue, la fervente chrétienne s'agenouilla et se mit à réciter, les bras en croix, cinq *Pater* et cinq *Ave* en l'honneur des cinq plaies de Notre Seigneur. Tout le temps que dura la prière, la défunte soutint les bras de sa libératrice.

Cette âme reconnaissante cherchait déjà à la récompenser par des avis et des conseils tels que ceux-ci. 1° De ne jamais faire des vœux qu'elle ne puisse facilement accomplir, parce que les promesses faites à Dieu sont rigoureusement exigées. 2° De ne jamais mentir, parce que le mensonge même le plus léger est sévèrement puni en purgatoire. 3° De professer une tendre dévotion envers la sainte Vierge, spécialement de se souvenir de ses douleurs, alors qu'au pied de la croix, elle contemplant les plaies sacrées de son adorable Fils. « Ayez soin, lui dit-elle, toutes les fois que vous rencontrerez son image, de répéter ces trois invocations de ses litanies: *Mater admirabilis, Consolatrix afflictorum*

Regina sanctorum omnium! Plus vous aimerez et servirez fidèlement pendant la vie cette Mère de miséricorde, plus elle vous sera propice à l'heure de la mort, à ce moment terrible qui doit décider de votre sort éternel! » Elle lui conseillait aussi d'appliquer ses oraisons, ses pénitences, toutes ses œuvres pieuses aux âmes du purgatoire, qui reçoivent de tels suffrages un grand soulagement.

Comme elle finissait de lui donner ces salutaires conseils, la cloche de l'élévation se fit entendre, aussitôt l'âme accourut vers l'autel et s'agenouilla dans la plus profonde adoration. Chaque fois que la jeune fille prononçait les saints noms de Jésus et de Marie, la défunte s'inclinait avec respect.

Notre jeune privilégiée sachant à quel point sa défunte amie jouissait quand il lui était donné de s'approcher du divin Sacrement pour l'adorer, l'invita à venir à l'église des Pères Jésuites, le 3 décembre, fête de saint François-Xavier en l'honneur duquel elle devait communier. L'âme fut fidèle au rendez-vous; elle se tint tout le temps aux côtés de son amie, et ne la quitta qu'après l'action de grâces, en lui annonçant qu'elle reviendrait le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception. Au terme fixé, elle apparut, mais si radieuse que la jeune fille ne pouvait la contempler. Après avoir assisté à la sainte messe, elle lui recommanda de nouveau la dévotion envers la très-sainte Vierge, et lui promit d'être son avocate au ciel. Enfin, le 10, pendant la messe de l'octave, apparut pour la dernière fois cette âme bienheureuse que Dieu venait

de revêtir d'une lumière plus resplendissante que le soleil. Elle s'inclina profondément devant l'autel; rendit une dernière action de grâces à sa pieuse bienfaitrice; puis elle s'éleva vers le ciel, dans les bras de son ange tutélaire. Pendant ce rapide et divin voyage, ce gardien céleste prodiguait à cette âme toutes les tendresses d'une mère qui revoit son fils bien-aimé après une longue absence, et il l'emporta lui-même jusqu'au pied du trône de l'auguste Trinité.

Ce récit justifie bien cette parole de saint Chrysostôme: « Supportez tous les tourments, vous n'en imaginerez point qui égalent la privation de la vue béatique de Dieu: » Un poète a dit :

O quantum maues aspectum Numinis ardent!
O quanta est tanto carcere poena bono!
Inferni tormenta minus quam gaudia cœli
Exeruciant; igni seivus urit amor:

« Oh! avec qu'elle impatience les âmes soupirent après la vue de Dieu; oh! quelle est dure pour le juste, cette captivité! Les tourments de l'enfer sont moins douloureux que l'éloignement des joies du paradis; l'amour y consume plus que le feu! »

(V. Eusèbe Nieremberg, *De Pulchritudine Dei*,
livre II, c. 11.)

XVIII MERVEILLE.

On souffre dans le purgatoire des peines en rapport avec les fautes commises.

Filius Hominis reddet, unicuique secundum opera ejus: Le Fils de l'Homme rendra à chacun selon ses œuvres. (Math., xvi, 27.)

La seule lumière de la raison avait persuadé aux anciens que la Justice divine inflige dans l'autre vie des supplices correspondants au genre des fautes commises; c'est cette croyance qui a inspiré à leurs poètes des fictions telles que celle de Tantale dans les profondeurs du Tartare.

Et nous, enfants de la vraie foi, nous savons d'une manière certaine que Dieu, dans sa souveraine équité, fait souffrir dans le lieu de l'expiation des peines conformes aux péchés commis. C'est le lieu de mentionner ici une révélation faite à saint Corprée, évêque en Irlande.

C'était après le chant des vêpres, le prélat était resté dans l'église pour faire oraison, lorsque soudain il vit devant lui un spectre pâle, ténébreux, épouvantable. Il portait au cou un collier de flammes et il était revêtu d'un haillon de tunique qui n'avait même qu'une manche. Ce spectacle n'effraya point Corprée, tant était grande sa confiance en Dieu. Qui êtes-vous? dit-il, au fantôme. Je suis, répondit-il, une âme de l'autre

vie. — Et qui vous a rendu si affreux? — Les péchés que j'ai commis m'ont réduit à cette extrémité; quoique vous me voyiez dans un si misérable état, sachez que je suis Malachie, roi d'Irlande. Hélas, je n'ai pas fait le bien que ma position me permettait de faire et que le Seigneur demandait de moi. Le prélat étonné répliqua: Je croyais que vous aviez fait en cette vie une vraie pénitence de vos fautes. Hélas! avoua le spectre, je n'ai pas voulu obéir à mon confesseur, et pour le faire plier sous ma volonté, je lui ai offert un anneau d'or, et maintenant, à cause de cela, je porte au cou un cercle de feu qui me tourmente horriblement et qui me retient captif. Le confesseur pour sa coupable complaisance, porte un collier semblable, mais son supplice est encore plus affreux que le mien.

Le saint évêque admirait cette égale répartition de la divine Justice; il désirait savoir de plus ce que signifiait ce vêtement sale et incomplet. L'âme lui apprit que c'était un châtiment spécial. « Ce vêtement souillé et délabré est une punition d'un manque de charité. Un jour un mendiant demi-nu m'ayant demandé l'aumône, je le renvoyai à la reine qui (peu compatissante) ne lui donna que ce haillon dont vous me voyez recouvert pour ma confusion. »

Le saint lui demanda alors pourquoi il lui apparaissait, et ce qu'il désirait de lui.

« Il n'y a qu'un instant, répondit-il, les démons me faisaient tournoyer dans les airs en me battant avec cruauté, lorsque soudain ils entendirent votre psalmodie; ne pouvant supporter le chant des divines

ouanges, ils ont pris la fuite et m'ont laissé momentanément dans ce lieu. Je profite de cet instant pour implorer vos suffrages. » Le défunt avait à peine achevé, qu'il s'écria : « Hélas! hélas! les voilà qui reviennent me prendre! Mais avant de vous quitter, mon Père, je veux, afin que vous vous souveniez de moi, vous indiquer le lieu où j'ai caché cent onces d'or et mille d'argent, pendant le siège de Dublin. Vous disposerez de cette somme suivant votre volonté. » — « Non, non, dit Corprée, je ne veux point devenir riche sur la terre; c'est dans le ciel que j'ai placé mon trésor. Mais pour cela je ne laisserai point de prier pour vous. »

Après ces paroles, l'âme disparut en faisant entendre cette triste plainte: « Malheur! malheur à celui qui ne fait pas le bien lorsque le temps lui en est donné! »

Le saint évêque rassembla ses chanoines, leur raconta sa vision et leur demanda ce qu'il fallait faire pour soulager ces deux âmes. Il fut décidé que le prélat intercèderait pour le défunt roi, et que le chapitre s'emploierait à la délivrance du confesseur. Ils s'imposèrent dans cette intention des jeûnes et diverses prières.

Il y avait déjà six mois qu'ils persévéraient dans leurs œuvres de charité, lorsque Malachie apparut de nouveau au saint évêque. Son aspect annonçait une sensible amélioration: il y avait en lui un mélange de joie et de tristesse, de lumière et d'obscurité. Interrogé par le saint, il répondit qu'il était mieux; mais que néanmoins, il était encore en proie à de si cruelles

souffrances, qu'il préférerait être condamné à rester sur la cime d'un arbre agité des vents; être exposé à l'intempérie des saisons, à la rigueur des froids les plus rigides, ou aux ardeurs d'un soleil dévorant, sans un seul moment de repos. Pour accélérer sa délivrance, on persévéra dans de pieux suffrages pendant l'espace d'un an. Enfin, un jour que saint Corprée était resté seul dans l'église pour y faire oraison, Malachie apparut à ses yeux, dans tout l'éclat du triomphe céleste. Il lui rendit de touchantes actions de grâces pour ses charitables secours; puis il ajouta que son confesseur le rejoindrait au ciel le jour suivant, grâce aux ferventes prières du clergé. Saint Corprée lui demanda pour quelle raison ils ne montaient pas ensemble à la céleste patrie; le défunt roi lui répondit que son intercession avait été plus agréable à la divine Miséricorde, et plus efficace que les prières de tout le chapitre. Touchante preuve de l'amour de prédilection que le Seigneur a pour les âmes saintes.

(*Acta Sanctorum des Bollandistes, 6 mars.*)

XIX MERVEILLE

Les âmes du purgatoire sont très-reconnaissantes.

Retribuemus vobis bona pro his quæ fecistis nobiscum: Nous vous récompenserons de ce que vous avez fait pour nous. (Matth. x, 27.)

Le glorieux saint Philippe de Néri était plein de charité envers les défunts; il offrait pour eux de continuels suffrages, spécialement pour les âmes qu'il avait dirigées pendant la vie, se croyant plus obligé de secourir celles-là que les autres. Aussi plusieurs d'entre elles, lui apparurent en maintes circonstances, soit pour le remercier, soit pour le solliciter.

Saint Philippe offrait surtout pour les âmes suppliantes l'Hostie de propitiation, et son historien assure que c'était toujours avec une souveraine efficacité. Le saint le faisait d'autant plus volontiers, qu'il recevait lui-même par l'entremise de ces âmes reconnaissantes les grâces les plus signalées.

Entre plusieurs traits merveilleux, citons celui-ci: saint Philippe venait de mourir; un Père Franciscain d'une éminente piété, faisait oraison dans la chapelle où était déposé le corps vénéré, lorsque le saint lui apparut dans tout l'éclat du triomphe. Il était paré de gloire et de beauté au milieu d'un cortège céleste. Frappé de l'air de bonté et de douceur qu'il découvrait sur ce majestueux visage, le religieux s'enhardit à lui

demander quelle était cette troupe brillante dont il était accompagné. Le bienheureux répondit que toutes ces âmes avaient appartenu à son Ordre, ou avaient été dirigées par lui pendant leur vie, et que délivrées ensuite par ses supplications, elles étaient venues à sa rencontre pour le conduire à la gloire du paradis.

Ce zèle de saint Philippe pour les âmes, passa en héritage à l'Ordre des Oratoriens; l'un d'entre eux, le Père Magnanti, si digne de mémoire, ne cessait d'offrir pour les défunts de ferventes prières. Le divin Sauveur se plaisait à les exaucer et plusieurs fois la glorieuse délivrance des âmes lui fut manifestée.

Il y avait dans la ville d'Aquila une demoiselle noble nommée Elisabeth, plus riche des grâces célestes que des biens de la terre, et qui gémissait de ne pouvoir se consacrer à l'Époux divin parmi les vierges d'un monastère, faute d'une dot suffisante. Le serviteur de Dieu la consolait en lui disant que Jésus lui préparait des noces éternelles, et qu'elle eût à s'y préparer sans retard. En effet, elle tomba bientôt malade, et au bout de quelques jours, elle mourut de la plus sainte des morts. A peine venait-elle de rendre le dernier soupir, que le Père Magnanti eut l'assurance que cette âme serait bientôt couronnée dans le ciel. Au lieu donc de s'affliger avec la famille, il la consolait, en la félicitant d'avoir une avocate auprès de Dieu. La prédiction fut justifiée, car la défunte apparut rayonnante de joie et de splendeur à l'un de ses frères et lui dit : « Avertissez mon père que, grâce à l'intercession du Père Magnanti, je monte à la glorieuse Béatitude. »

Le saint religieux recueillait pour les âmes d'abondantes aumônes, et quoiqu'il fût grand amateur de la pauvreté, il avait dans sa chambre une bourse qu'il appelait le trésor des âmes, imitant en cela le divin Sauveur, dont le vénérable Bède dit qu'il conservait une bourse des dons des fidèles afin de les distribuer aux indigents. Ce bon Père y ajoutait encore l'aumône spirituelle de ses prières et de ses pénitences.

Son admirable charité pour les âmes le porta même à demander à Dieu d'exercer contre lui-même une partie des rigueurs qu'elles avaient méritées.

Sa prière fut exaucée; il fut atteint de douleurs telles, qu'il ne pouvait changer de place sans éprouver des souffrances inconcevables; ce qui ne l'empêcha pas toutefois d'entreprendre de longs voyages dans l'intérêt du prochain. De sorte qu'on pouvait lui appliquer ce mot de l'historien romain au sujet d'un guerrier qui était demeuré boiteux d'un coup reçu dans une victorieuse bataille : « Chacun de ses pas gravait les traces de son triomphe. »

Le Père Magnanti attribua toujours à ces âmes bénies les grâces extraordinaires dont il fut favorisé. Il savait lire dans l'intérieur des âmes, déjouer les ruses du démon; même il fut animé plusieurs fois de l'esprit prophétique. Mais comme le monde est plus soucieux des biens temporels que des dons purement célestes, je parlerai seulement d'un danger dont fut délivré le serviteur de Dieu par l'intermédiaire des âmes.

Magnanti revenait d'un pèlerinage à la Santa-Casa,

et il était arrivé près de Norcia à une célèbre église de la sainte Vierge. Il voulut, malgré les avis de ses compagnons de voyage, s'y arrêter pour célébrer le divin sacrifice en faveur des âmes souffrantes. Après son action de grâces, on se remit en route. Ils avaient à traverser un lieu fort dangereux, où plusieurs assassinats s'étaient commis. Or, à peine y furent-ils arrivés, qu'une troupe de bandits fondirent sur eux, les lièrent à des arbres, afin de les dépouiller et de leur faire endurer ensuite toutes sortes de tourments. Car ces hommes barbares ne se contentaient pas de vivre du fruit de leurs rapines, ils assouvissaient encore leur férocité sur leurs malheureux prisonniers.

Au même instant, parurent sur la montagne deux enfants qui se mirent à crier avec force: «Aux voleurs! aux assassins!» Les bandits qui étaient au nombre de douze, coururent au devant des enfants, déchargèrent sur eux leurs arquebuses, afin de les tuer ou de les contraindre à fuir; mais les petits agresseurs, loin de se laisser intimider, avançaient toujours en criant plus fort: «Aux voleurs! aux assassins!» Cette audace inspira de la crainte aux bandits; ils prirent la fuite en toute hâte; les enfants délièrent les pauvres captifs et disparurent sans qu'on pût jamais savoir qui ils étaient ni d'où ils venaient. Magnanti et ses compagnons rendirent grâces au Ciel et demeurèrent persuadés que ces petits libérateurs étaient deux âmes du purgatoire à qui Dieu avait fait prendre cette forme enfantine pour signifier sans doute que les âmes avant de monter à la sainte patrie, devaient avoir recouvré

leur première innocence selon cette parole du Christ:
« Vous n'entrerez point dans le royaume du ciel, si vous ne devenez semblables à de petits enfants. »

(J. Marcion, *Congr. Oratorii*, Tit. I, l. 2. ch. 29.)

XX MERVEILLE.

Supplications des âmes pour obtenir leur délivrance.

Clamastis ad me, et erui vos de manu opprimentium: Vous avez crié vers moi, et je vous ai tiré de la main de vos oppresseurs. (Juges, x, 12.)

Il n'y a point de parole plus douce à l'oreille de Dieu que celle qui implore sa miséricorde: « *Il criera vers moi et je l'exaucerai,* » a dit le Seigneur. Aussi dans sa bonté, il a permis plusieurs fois aux âmes du purgatoire de nous faire entendre leurs plaintives supplications. Voici quelques exemples empruntés à l'histoire de la Compagnie de Jésus.

Il y avait au collège d'Ingolstadt, un religieux d'une grande vertu, nommé Jacques Rem; sa compassion pour les âmes était admirable; jour et nuit il s'appliquait à les soulager par de ferventes prières et une foule d'autres bonnes œuvres. Dieu rendait ses suffrages si efficaces, que les defunts lui faisaient de fréquentes visites; ils s'approchaient de son lit pendant la nuit, murmuraient à son oreille ou l'appelaient a

haute voix, le suppliant de se mettre en oraison. et le bon Père se rendait aussitôt à leur désir.

Un grand nombre de personnes de toute condition ont déposé avec serment qu'elles avaient entendu plusieurs fois dans le cimetière voisin du collège des cris sortant du fond des tombes et des plaintes semblables à celles-ci: « O Père Jacques, ayez compassion de nous! nos souffrances sont épouvantables; ah! par charité, veuillez nous secourir! »

On peut conclure de là, quel prix les morts attachaient aux suffrages de ce grand serviteur de Dieu et de Marie. Il recevait de cette divine Mère des faveurs merveilleuses pour les âmes et pour lui-même. Parmi les apparitions dont il fut favorisé, nous citerons celle du P. François d'Asti. Cette âme interrogée par son bienfaiteur en quel état elle se trouvait, répondit: « Dans une joie ineffable. » Cette réponse combla le bon Père d'une telle consolation qu'il ne pouvait parler de ce fait sans se sentir le cœur rempli d'une joie toute céleste.

Le P. Joseph Anchieta, surnommé l'Apôtre du Brésil, avait pour les défunts un zèle non moins admirable et non moins efficace. Pendant qu'il était au collège de Bahia, il fut appelé en toute hâte pour administrer un malade qui habitait un village assez distant de la ville; au retour, la nuit le surprit au milieu d'une forêt. Après avoir cheminé longtemps, il arriva près d'un lac, où il fut d'abord assourdi par le coassement des grenouilles innombrables qui peuplaient ces bords; cependant, au milieu de ces confuses clamours, il distingua par

intervalles, des gémissements de voix humaines qui semblaient révéler d'horribles souffrances. Le compagnon d'Anchieta, saisi de frayeur, sentait un froid glacial parcourir tous ses membres; mais lui, habitué à ces manifestations surnaturelles, le rassura, et le prenant par la main, il s'avança avec lui près du rivage; là, se mettant à genoux et levant les yeux et les mains vers le ciel, il adora le souverain Maître de toutes choses, puis il dit à son compagnon: « Récitons cinq *Pater* et cinq *Ave* pour le soulagement des âmes qui font leur purgatoire en ce lieu et qui implorent notre secours. » Cette prière achevée, les gémissements cessèrent. Le compagnon du Père passa plusieurs fois dans cet endroit en prêtant une oreille attentive, mais nulle plainte ne se fit plus entendre. On demeura certain que, grâce aux ferventes prières du religieux, la divine Miséricorde avait délivré ces âmes souffrantes.

Si une simple prière d'Anchieta était si puissante auprès de Dieu, on doit juger de quelle efficacité étaient les messes qu'il offrait pour les défunts. Pendant l'octave de Noël, le jour de la fête de saint Jean l'évangéliste, le saint religieux revêtit les ornements noirs et dit une messe de *Requiem* au grand étonnement des fidèles, attendu que la couleur noire ne doit pas paraître à l'autel en ces solennités. Le Père Nobrega, supérieur de la maison, bien que persuadé qu'un religieux de tant de science et de sainteté avait quelque grave motif d'agir ainsi, ne laissa pas de le reprendre de tous les religieux à cause de cette irrégularité extérieure qui avait pu mal édifier: « Père Joseph, lui dit-il,

Comment se peut-il faire qu'en une pareille fête, vous ayez refusé au disciple bien-aimé les honneurs que lui rend aujourd'hui toute l'Eglise; avez-vous donc oublié les prescriptions des rubriques à ce sujet? » Le bon religieux, contraint par l'obéissance, répondit avec simplicité que Dieu lui avait fait connaître pendant la nuit qu'un de ses condisciples à l'université de Coïmbre, était passé de vie à trépas, et que pressé par un mouvement intérieur, il était monté tout de suite à l'autel pour la délivrance de cette âme : « Eh bien ! répliqua le supérieur, savez-vous si ce sacrifice lui a été utile ? » Oui, mon Père, répondit modestement Anchieta, immédiatement après la commémoration des morts, cette âme a été délivrée de toutes ses peines et s'est envolée joyeuse vers la sainte patrie. »

(Jacques Hautin, *Patroc. animar.*, ch. II, art. 2.)

XXI MERVEILLE.

Tout ce que vous ferez pour la délivrance des âmes, vous sera rendu par le Seigneur.

Eedem mensurâ quâ mensi fueritis remittetur vobis: Ou vous remettra selon la mesure que vous aurez employée pour les autres. (Luc., vi, 38.)

Chez les Hébreux, d'après une loi du Lévitique, les criminels étaient condamnés à la peine du talion. Cette peine consistait à leur faire souffrir tout le mal

qu'ils avaient fait aux autres: «*Voici comme on le traitera il rendra œil pour œil et dent pour dent.* » Un châtement semblable sera infligé à tous ceux qui auront eu pour les défunts une coupable indifférence; ils seront à leur tour ensevelis dans l'oubli. Nous citerons à ce sujet un fait intéressant tiré des chroniques des Carmes déchaussés.

Au bourg de Los-Angelos, dans la Nouvelle-Espagne, un vertueux religieux du monastère de Notre-Dame-du-Remède, passa à l'autre vie, et personne ne songea à prier pour lui. A cause de cela, il demeura au purgatoire plusieurs années; tant il est vrai que la vie la plus vertueuse n'est pas sans reproche devant Dieu. Cependant la divine Miséricorde lui permit d'apparaître à un pieux convers du même Ordre, nommé Pierre de Sainte-Marie. Après lui avoir représenté l'horreur des tourments qu'il endurait, il le conjura d'aller en son nom supplier le Père prieur de faire célébrer pour lui plusieurs messes, ajoutant que sa délivrance en dépendait. Le frère s'acquitta promptement du message; mais le prieur, frère Dominique de la Mère de Dieu, n'eut guère foi en son récit; soupçonnant là un effet de l'imagination plutôt qu'une vision, il ne fit point dire les messes, bien que malgré son doute, la charité eut exigé de lui ces suffrages. Après quelques jours, l'âme apparut de nouveau à frère Pierre, et lui dépeignit d'une manière encore plus frappante toute l'horreur de sa situation, le pressant de retourner encore vers le prieur afin d'obtenir les messes demandées. Cette fois le Père Dominique accueillit favorablement

la requête, et immédiatement, il donna l'ordre à plusieurs religieux d'offrir le divin sacrifice pour la délivrance du défunt. Bientôt on connut l'effet de cette charité. Une nuit, pendant l'office de matines, on vit briller un globe de lumière, et au milieu était cette âme bienheureuse qui s'élevait doucement vers le ciel. Avant de disparaître, elle s'inclina joyeuse, d'abord vers le bon frère, ensuite vers le prier, leur faisant à tous deux de touchantes démonstrations de reconnaissance pour la faveur insigne qu'elle venait de recevoir par leur médiation.

Toutefois le Père Dominique qui n'avait pas voulu consentir de prime abord à procurer les suffrages demandés, fut condamné à son tour à descendre dans le lieu de l'expiation. Sa vie avait été fort exemplaire, mais la faiblesse humaine lui avait fait contracter quelques souillures; « car, dit saint Grégoire, la poussière de ce monde s'attache aux cœurs les plus purs. » Après avoir gémi un certain temps dans son triste exil, il lui fut permis de venir implorer des suffrages. Il se montra au frère Joseph de Saint-Antoine, religieux convers d'une admirable simplicité; il le pria d'avertir tout de suite le prier que l'âme du Père Dominique se trouvait depuis longtemps dans des flammes ardentes, et qu'elle avait besoin pour être délivrée, qu'on célébrât pour elle un certain nombre de messes (il en marqua le chiffre). Ce sont, poursuivit-il des messes que j'ai différé d'acquitter, et la mort m'a surpris dans cette négligence.

Frère Joseph, qui était dans ce moment occupé à

couper du bois dans la forêt, quitta à l'instant son travail pour courir avertir le prieur de ce qui venait de se passer. Celui-ci ne savait trop s'il devait considérer cet événement comme une vision ou comme un vain songe. Enfin par une permission spéciale de la Justice divine il négligea l'avertissement, et le Père Dominique fut traité comme il avait traité autrefois le pauvre religieux qui réclamait ses suffrages. Cependant il ne perdit point l'espoir d'obtenir l'effet de sa demande. Il apparut de nouveau au frère Antoine et lui dit d'aller se jeter pour lui aux pieds du prieur, de lui représenter les horribles tortures qu'il endurait et de le supplier de faire dire les messes désignées. Le prieur se rendit cette fois, et ordonna à plusieurs Pères d'acquitter les intentions du défunt. A partir de ce moment toutes les apparitions cessèrent, et l'on demeura certain que cette âme était entrée dans son divin repos.

En terminant ce récit, nous dirons d'après l'enseignement de l'Écriture sainte, que s'il est dangereux d'ajouter foi à toutes sortes de paroles, il est dangereux aussi de tomber dans l'excès contraire: la première disposition est un signe de légèreté, et la seconde est la marque certaine d'un secret orgueil qui conduit à l'infidélité.

(J. Marcien, *Congr. Oratorii*, Tit. I, l. 2, ch. 29.)

XXII MERVEILLE.

Touchante compassion d'un grand serviteur de Dieu envers les défunts.

Flexus ad misericordiam, lacrymas fudit, recordatus defuncti: Touché de compassion, il répandit des larmes au souvenir du défunt. (II Macch. IV, 37.)

Voici encore un mémorable exemple de la charité envers les morts.

Gratien Ponzoni, membre de la Congrégation des Oblats, et archiprêtre d'Arona, se signala par un zèle constant et infatigable pour la délivrance des âmes. Il serait trop long de redire en détail ses ferventes prières accompagnées de larmes, ses veilles, ses jeûnes, ses austérités de toutes sortes; nous citerons seulement un fait particulier.

Semblable au saint homme Tobie dont il est dit qu'il s'empressait de donner la sépulture à ceux qui venaient de mourir ou d'être tués, il ensevelissait les morts de ses propres mains; les pauvres, les inconnus les plus délaissés, étaient l'objet de sa prédilection. Or, il arriva une année, qu'Arona fut frappé d'un mal contagieux dont furent victimes un grand nombre de soldats napolitains, en garnison dans cette ville. Antonio Conturbio, le fossoyeur, dont le devoir était d'ensevelir ces infortunés, n'avait pas le courage de

mettre la main à l'œuvre, tant il redoutait la contagion. Le bon archiprêtre avait l'âme brisée de douleur à la vue de tant de cadavres privés de sépulture, et pour mettre fin à cet état de choses, il fait appeler Antonio, lui reproche sa faiblesse, et l'exhorte par les paroles les plus persuasives à accomplir sa mission; puis, joignant l'exemple au conseil, il se rend avec lui au milieu de la nuit, dans le lieu où gisaient les corps, et l'aide à les enterrer. Tant que dura l'épidémie, il continua cet exercice d'héroïque dévouement. C'est ainsi qu'il justifiait cette parole de l'Apôtre: « *La charité détruit toute crainte.* » Il méritait bien que ses oraisons fussent agréables à Dieu comme celles de Tobie, et qu'elles fussent portées par un ange du ciel au pied du trône divin.

Ces pestiférés auxquels le saint prêtre donnait la sépulture, avaient reçu au moment de la mort tous les soins que la charité la plus ardente peut inspirer. Après leur avoir aidé à franchir le seuil redoutable de l'éternité, il avait voulu que leurs corps fussent inhumés dans le cimetière situé près de son église de Sainte-Marie.

Un jour, après le chant des vêpres, comme il se promenait auprès de ce cimetière, en compagnie de don Alphonse Sanchez, gouverneur d'Arona, seigneur d'une admirable piété, il s'arrêta tout-à-coup, les yeux fixés vers les tombes, et comme frappé par quelque spectacle étrange. Le gouverneur regardait aussi du même côté, et l'effroi était peint sur son visage. L'archiprêtre, se tournant vers lui, lui demanda: « Voyez-vous

cette procession de morts? quelle marche lugubre! Ah! ils pénètrent dans l'église, bien qu'elle soit fermée! » « Je vois la même chose que vous, dit Sanchez. » Le bon prêtre était fort content d'avoir un témoin qui pût attester la vérité de ce merveilleux événement. Dans la persuasion que ces âmes n'apparaissaient que pour demander des suffrages, il fit sonner les cloches ce soir même afin de réunir les fidèles. Il leur annonça pour le lendemain un service solennel en faveur des morts qui étaient apparus. Ce vénérable archiprêtre demeura convaincu que c'étaient les âmes des soldats qu'il avait assistés, et qui, n'ayant dans l'autre vie de secours qu'en lui seul, étaient venus implorer ses suffrages.

Ce fidèle serviteur de Dieu s'efforçait par tous les moyens possibles d'inspirer à ses prêtres et aux fidèles le zèle ardent qui l'animait pour les âmes souffrantes. C'est dans cette intention qu'il fit construire une petite chapelle dans la partie du cimetière qui touchait à son église; et afin que ceux qui passaient dans ce lieu, songeassent à prier pour les morts, il y exposa de manière à frapper les regards, un grand nombre de têtes et d'ossements.

Enfin, sa charité pour les âmes souffrantes animait toutes ses actions: les jeux mêmes qu'il offrait comme délassement aux familiers de sa maison, avaient encore pour but la délivrance des défunts. Il avait réglé que tout le gain serait employé à faire dire des messes de *Requiem*. A cet effet, une boîte était déposée sur la table. Par ce moyen, quelle que fût la chance du jeu, il

tournait toujours au bénéfice des défunts et à l'avantage des joueurs. Ingénieuse charité qui plaisait à Dieu, bel exemple à suivre dans les familles !

(V. P. Marc-Antoine S. J. Rossa. *Vita venerabilis Graziani Punzoni*, c. 8.)

XXIII MERVEILLE.

Une petite aumône faite de bon cœur apporte un grand soulagement aux âmes du purgatoire.

Si exiguum tibi fuerit, exiguum libenter impertiri stude: præmium enim bonum tibi thesaurizas: Si tu as peu de chose, donne peu, mais volontiers: tu amasses ainsi une récompense qui sera grande. (Tobie, IV, 9.)

L'ange Raphaël recommanda spécialement au jeune Tobie la vertu de l'aumône et le soin des morts, deux actes de compassion qui se donnent la main et se servent avec une admirable harmonie. Voici à ce sujet, une histoire consignée dans les annales des Pères Augustins-Déchaussés.

Lors de la fondation du couvent de Sainte-Marie à Aversa, le directeur des travaux, le P. Hilarion de Saint-Antoine, religieux de grande vertu, avait choisi pour demeure un hospice peu éloigné de l'église de Saint-François où il célébrait la sainte messe tous les jours. Or une fois, un bon laïc nommé Jean-Baptiste, employé dans la construction à titre d'économe. vou-

lut le servir à l'autel et communier pour les âmes du purgatoire à l'intention desquelles le religieux célébrait ce matin.

Après l'action de grâces, le Père Hilarion se sentit inspiré d'inviter le pieux économe à partager avec lui son modeste repas. Celui-ci accepta de bon cœur, et après avoir terminé plusieurs affaires, il se rendit à l'hospice à l'heure indiquée. Comme il entrait dans la cour intérieure, il rencontra un beau jeune homme, richement vêtu, qui lui dit qu'il souhaitait entretenir le Père Hilarion sur un sujet important. Celui-ci, qui trouvait le moment peu opportun, alléguait quelque excuse afin d'éviter cette entrevue. Mais le jeune étranger fit des instances si pressantes, qu'Hilarion fut obligé de se rendre. Comme il demandait à cet inconnu le motif de sa visite, celui-ci, pour toute réponse, le supplia de vouloir bien lui donner à dîner ce jour-là même. Une telle demande étonna le religieux, d'autant plus que celui qui la faisait ne paraissait pas avoir besoin d'un dîner; toutefois il se rendit à son désir et le pria d'attendre un instant afin qu'il pût se pourvoir du peu qui se trouvait dans son pauvre logis. Il courut au panier du pain, en tira un tout frais et fort blanc, sans l'avoir choisi. Il eut aussitôt la pensée de le changer contre un autre de qualité inférieure; mais au fond du cœur, une secrète voix lui disait: « Pourquoi ne pas prendre le meilleur? qui sait si ce n'est point un ange du paradis? car sûrement, il est entré dans la cour, les portes closes. Il prend donc ce pain, y ajoute la meilleure partie des mets servis sur sa table et lui

envoie le tout, en le priant de vouloir bien l'agréer, que c'était tout ce qu'il pouvait lui offrir, étant pris à l'improviste. Ensuite Hilarion et Jean-Baptiste se mirent à table, mais ils ne pouvaient manger, tant ils étaient saisis de crainte; ils se demandaient comment ce noble étranger avait pu s'introduire dans une enceinte soigneusement fermée. « Ce pourrait bien être un ange du ciel, dit le Père. » « Et pourquoi, ajouta l'économe, ne serait-ce pas aussi bien une des âmes du purgatoire en faveur desquelles nous avons prié ensemble ce matin? » Quand on jugea que le jeune homme devait avoir fini, Jean-Baptiste descendit pour lui faire politesse. L'étranger se leva à son approche et lui dit : « Mon frère, rendons grâces à Dieu et récitons un *Pater* et un *Ave* en faveur des âmes souffrantes. » Aussitôt, se mettant à genoux, il joignit les mains, leva les yeux au ciel, et proféra dévotement l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique; puis il se dirigea vers la porte. Prenant alors la main de Jean-Baptiste, il ajouta : « Allez dire au Père Hilarion de cesser désormais de prier pour l'âme de son père; elle n'en a plus besoin, car elle monte au ciel à cette heure même. » Après ces paroles, il disparut soudain à ses regards.

Le brave homme saisi de terreur, se mit à crier : « Père Hilarion, Père Hilarion! » Puis il ne put plus parler, et tomba la face contre le sol, comme il est dit de la famille de Tobie lorsque l'ange Raphaël se fut manifesté : « *A ces paroles, ils furent troublés et tombèrent la face contre terre.* »

Le Père s'était mis à une fenêtre d'où il essayait vainement de voir quelque chose. S'entendant appeler, il descendit rapidement l'escalier. Quelle ne fut pas sa surprise de trouver Jean-Baptiste sans connaissance, il eut mille peines à le faire revenir. Lorsqu'il fut instruit de tout ce qui venait de se passer; il demeura convaincu qu'une âme du purgatoire était apparue sous la forme de ce jeune étranger. Était-ce son père lui-même? il l'ignorait; toutefois son âme était inondée d'une joie inexprimable par l'assurance que ce père bien-aimé jouissait de l'éternelle béatitude.

Hilarion et Jean-Baptiste bénirent ensemble le Dieu de miséricorde qui avait daigné faire en leur présence cette touchante merveille.

Cette révélation fut confirmée par un nouveau prodige. Tous les plats qui avaient servi à l'hôte mystérieux, étaient devenus diaphanes et d'une admirable blancheur; aussi furent-ils conservés précieusement surtout après le miracle que nous allons rapporter. La fondatrice du couvent avait un fils qui se mourait; cette mère affligée avait perdu tout espoir de le sauver, déjà elle offrait à Dieu son douloureux sacrifice, lorsque les personnes qui soignaient le moribond, eurent l'heureuse pensée de lui faire prendre un léger aliment dans l'un de ces plats. A peine le malade en eut-il goûté qu'il fut guéri instantanément, à la grande admiration des assistants.

Ces derniers traits nous prouvent combien la charité envers nos frères est agréable à Dieu, puisqu'il daigna attacher une vertu miraculeuse à des plats

dans lesquels s'était faite pour son amour une légère aumône.

(V. P. Epiphanius *Chronic*, *EF. August.*
Disculc. cap. 28.)

XXIV MERVEILLE.

**La vertu la plus pure n'est pas sans tache
devant Dieu.**

*Quis potest dicere: Mundum est cor
meum; purus sum à peccato? Qui peut
dire: Mon cœur est pur; je suis exempt
de péché? (Prov., XX, 9).*

*Malheur à la vie la plus digne de louange, si Dieu la
juge sans miséricorde, s'écrie saint Augustin.*

En effet, est-il un homme sur la terre qui ne dût trembler si le juge éternel venait à scruter sa vie avec toute la rigueur de sa justice. L'œil perçant de Dieu découvre des taches dans les âmes les plus favorisées de ses grâces. Le fait suivant paraîtrait incroyable s'il n'était rapporté et certifié par le cardinal de Vitry lui-même.

Dans un village de la province de Liège, vivait en 1208, une veuve de mœurs édifiantes; sa grande vertu lui avait concilié l'estime et l'affection de la bienheureuse Marie d'Oignies, célèbre aussi par sa sainteté. Celle-ci avait élevé deux filles de la pieuse veuve, dans l'innocence et dans la perfection. Déjà ces jeunes

vierges s'étaient consacrées à l'Époux céleste; et les jeunes personnes trouvaient dans ces deux épouses du Christ le miroir vivant de toutes les vertus. Il plut à la divine Providence de frapper leur bonne mère d'une maladie mortelle; bientôt elle fut à toute extrémité. Dès que la bienheureuse en fut instruite, elle accourut au chevet de la malade pour lui prodiguer tous les soins que réclamait sa position et que lui inspirait la plus sainte et la plus ardente amitié. O prodige ! en entrant dans la chambre, elle voit la Reine du ciel, la Mère de Dieu, assise auprès de sa servante, et occupée avec un soin tout maternel à rafraîchir avec un éventail le visage de la moribonde, tout brûlant de fièvre. Qu'elle était heureuse cette âme, d'avoir mérité dans cette lutte suprême d'être consolée et soulagée par celle que la douleur humaine invoque sous le nom de Consolatrice des affligés ! Et cependant une troupe de démons s'efforçaient d'entrer pour livrer à la mourante un dernier et terrible assaut. Mais à l'instant même parut l'apôtre saint Pierre, l'étendard de la croix à la main. A cette vue, les démons s'enfuirent précipitamment et comme frappés de la foudre.

Mais là ne se terminèrent point toutes les grâces du ciel. Lorsque la vertueuse dame fut morte, Marie d'Oignies vit pendant la célébration des funérailles, la Reine du ciel accompagnée d'une troupe de vierges divisées en deux chœurs, qui assistaient à la cérémonie, rangées autour de la défunte, et chantant d'une voix harmonieuse les psaumes des morts. Il lui sembla même que le divin Sauveur présidait cette sainte as-

semblée et faisait lui-même la cérémonie des obsèques. C'est ainsi, dit l'historien, que l'Eglise triomphante du ciel s'unissait à l'Eglise militante pour honorer une fidèle servante du Seigneur et de la Vierge divine.

Sans doute, ô lecteur, vous croyez qu'une âme tant favorisée du ciel pendant la vie, et après la mort, favorisée à ce point qu'il n'existe peut-être pas un exemple semblable dans les annales religieuses, fut emportée immédiatement au ciel par les anges? Hélas! que les jugements de Dieu sont redoutables dans l'examen des âmes! et quelle pureté parfaite il faut avoir acquise pour entrer immédiatement dans le royaume des cieux!

La bienheureuse Marie d'Oignies après avoir assisté aux funérailles et à la déposition du corps dans le sépulcre, se retira pour faire oraison, et elle fut ravie en extase. Elle vit l'âme de son amie portée en purgatoire, et plongée dans un abîme de douleurs afin d'y être purifiée de quelques légères imperfections contractées pendant la vie. La sainte épouvantée d'une telle vision courut la raconter aux deux filles de la défunte, et toutes trois s'unirent pour satisfaire à la divine Justice par des prières, des aumônes et diverses austérités. Elles ne cessèrent ces exercices de charité que lorsque cette âme, éclatante de gloire et de splendeurs célestes apparut à Marie d'Oignies. Elle tenait un livre, celui des évangiles, sans doute, pour montrer qu'elle avait été une fidèle disciple de la Sagesse incarnée et qu'elle avait exactement observé ses préceptes et ses conseils.

Puisse le récit de cette histoire nous inspirer une

crainte salutaire des jugements de Dieu, de ce Dieu si bon, si miséricordieux pour les âmes pendant la vie, et si sévère après la mort. Puisse-t-elle nous inspirer aussi plus de tendresse et plus de dévotion encore envers l'auguste Mère du Rédempteur, toujours si prompte à secourir ceux qui la servent avec fidélité.

(V. L. Surius, 23 juin, *Maria Ognaciensis*, l. 2, ch. 3.)

XXV MERVEILLE.

Richesses de ce monde transformées en œuvres méritoires pour la vie éternelle.

Facite vobis amicos de mammond iniquitatis, ut, cum defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula: Faites-vous des amis avec l'argent de l'iniquité, afin que, au moment où vous manquerez, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. (Luc. XVI, 9.)

Cet enseignement du Sauveur de convertir la fange des biens mal acquis en or de mérite et de satisfaction, fut pleinement observé par Zachée; car il rendit à ceux que sa cupidité avait dépouillés, une somme quatre fois plus forte, et les pauvres reçurent la moitié des biens qui lui restaient. Son admirable exemple fut suivi par une infinité d'usuriers qui, touchés par la grâce, se sont volontairement appauvris de ces richesses dangereuses pour s'enrichir de tous les trésors du ciel.

Voici un trait du même genre qui a procuré à une âme du purgatoire son entière délivrance.

Dans une ville de Hongrie, dont l'historien ne dit pas le nom, un soldat de mœurs sauvages et cruelles, décoré par un singulier contraste, du nom de Clément, avait commis un homicide, simplement pour servir la haine d'un méchant concitoyen. Il reçut pour le salaire de son forfait, la somme de deux cents florins. Des remords déchirants, conséquences ordinaires des grands crimes, s'emparèrent de son cœur. Bientôt il fut frappé d'une maladie mortelle. Touché par la grâce, il fait appeler un prêtre et lui confesse avec le plus profond repentir sa vie tout entière, et spécialement son lâche homicide. Ensuite, il fit vœu de consacrer les deux cents florins à faire sculpter une *Pitié*, c'est-à-dire, une Vierge tenant dans ses bras le corps de son divin fils détaché de la croix; de plus, de faire célébrer trois messes comme expiation, et d'offrir douze cierges au Saint-Sacrement. Il eut le malheur de différer l'exécution de ses promesses, et la mort le surprit. Dieu le condamna à un terrible purgatoire; mais en même temps, dans son infinie miséricorde, il lui permit d'apparaître à une sainte fille nommée Reine: « Servante de Jésus-Christ, lui dit le défunt, je vous supplie pour l'amour de Dieu, d'aller trouver mon épouse qui vous remettra deux cents florins; c'est le prix du sang que j'ai répandu; vous les emploierez à accomplir en mon nom un vœu que j'ai fait à Dieu et qui consiste à faire sculpter une statue de Notre-Dame des douleurs, à faire célébrer trois messes et à offrir douze cierges au

Très-Saint-Sacrement; ce qui restera de la somme sera distribué aux pauvres. Si vous accomplissez tout cela, vous me délivrerez de mes peines cruelles. » La pieuse fille n'osa point s'acquitter d'une telle mission. L'âme souffrante revint une deuxième et une troisième fois, réitéra ses instances, la conjurant de ne point lui refuser cette grâce suprême, si elle avait quelque amour pour Dieu. Cependant Reine ne voulut point encore se charger de cette mission, et supplia cette âme de la laisser en repos et de ne plus la chagriner pour cette affaire d'argent dont elle ne pouvait se charger, n'ayant pour cela aucun titre à produire. Mais l'apparition répondit: « Je ne cesserai de vous poursuivre tant que vous n'aurez pas exaucé ma demande; fuyez où vous voudrez, je saurai bien vous trouver, car c'est à vous seule que j'ai la permission de m'adresser. »

Ces manifestations ne purent demeurer si secrètes qu'elles ne vinssent à la connaissance d'un des plus notables de la ville. Cet homme touché de compassion pour cette pauvre âme, se chargea de faire sculpter à ses frais la statue promise. Il fait donc venir un sculpteur, lui expose son plan et lui enjoint de mettre immédiatement la main à l'œuvre et d'en hâter l'exécution. Celui-ci n'ayant point dans son atelier de bois convenable pour une belle statue, s'en alla dans une forêt pour en chercher. Pendant qu'il examinait les arbres, il vit venir au-devant de lui un vieillard pâle, aux cheveux blancs; il appuyait sur un bâton son corps débile; quelque chose dans sa physionomie et dans son attitude rappelait le soldat défunt. « Où allez-

vous ainsi et que cherchez-vous? » dit-il au statuaire. « Je cherche, répond celui-ci, un tilleul beau et dur pour en faire une statue de la Vierge des douleurs; mais jusqu'à présent je n'ai rien trouvé. » « Cessez vos recherches, ajouta l'étranger; pénétrez plus avant par ce sentier à droite, et vous trouverez un tilleul coupé depuis quatre ans, bien sec, bien dur, tel que vous le souhaitez. » L'artiste se rendit à l'endroit indiqué, trouva à sa grande joie l'arbre qu'il désirait. Il s'empressa de le faire transporter dans sa demeure, et mit tant d'activité à son travail qu'en très-peu de temps il fut achevé. Celui qui l'avait commandé vint le voir, le trouva parfaitement exécuté et dit au sculpteur de passer chez lui quand il lui plairait afin de recevoir le prix de son œuvre.

Cependant l'âme de Clément apparut de nouveau à Reine, et lui dit qu'il était nécessaire que la dépense fût faite avec les deux cents florins qu'il avait reçus pour le meurtre; afin que le salaire de l'iniquité fût converti en œuvres de piété, et que si une partie de cet argent était déjà dépensée, il fallait que sa famille vendit divers objets pour la recouvrer, sans quoi il serait retenu bien longtemps dans le terrible feu de l'expiation.

Enfin ses désirs furent accomplis, la statue fut apportée chez Reine et placée sur un petit autel, au bas duquel on déposa les deux cents florins. Alors l'âme apparut de nouveau, mais rayonnante de joie; elle se répandit en actions de grâces, et commanda de prendre les deux cents florins, d'en donner une partie au

sculpteur et d'en employer le reste selon les intentions énoncées. Ces ordres donnés, l'âme disparut. A quelque temps de là, les prêtres préposés à la dédicace de la statue, racontèrent qu'ils avaient entendu distinctement pendant la cérémonie, une voix céleste qui chantait : « O mon Dieu et mon Seigneur, vous êtes ma consolation et mon refuge, vous êtes ma force et mon espérance, et maintenant, j'entre dans l'éternelle félicité que vous avez réservée à ceux qui vous aiment. »

(V. Ch. Casalicchio, *Stim. div. timoris*,
ch. 58.)

XXVI MERVEILLE.

**L'amour du prochain ne doit point se borner
à cette vie.**

*Omni tempore diligit qui amicus est: Celui qui
est ami, aime en tout temps. (Prov. XVII, 17.)*

Ce n'est point être animé d'un véritable zèle pour le prochain, que de se borner à lui être utile pendant les jours de sa vie mortelle. Nous devons le secourir, non-seulement pendant sa vie, mais aussi après sa mort.

C'est ce que ne cessait de répéter aux enfants de saint Ignace, le Père Diégo Lainez, second général de la Compagnie de Jésus. Il leur faisait entendre que ce ne serait pas correspondre à l'excellence de leur Institut, essentiellement organisé pour le bien du pro-

chain, si l'on ne travaillait avec autant d'ardeur à la délivrance des défunts qu'au salut et au soulagement des vivants. Et, joignant l'exemple au précepte, il appliquait aux âmes du purgatoire une bonne partie de ses oraisons, de ses pénitences, de ses études et de ses travaux pour la sainte Eglise. Les Pères de la Compagnie, animés par de si saints enseignements, se signalèrent par une charité admirable envers les âmes du purgatoire, comme on peut le voir dans le livre intitulé *Heroes et victimæ charitatis Societatis Jesu*, duquel je ne citerai que deux traits seulement.

A Munster, en Westphalie, vers le milieu du XVII^e siècle, éclata une maladie contagieuse qui causa dans l'espace de quelques jours, une effroyable mortalité. La crainte de la contagion affaissait les courages, et il ne se trouvait presque personne qui voulut se dévouer au soin des malades et à la sépulture des morts. Alors le Père Fabricius, de la Compagnie de Jésus, s'offrit avec cette magnanime charité qui exclut toute crainte. Sans cesse au chevet des moribonds, il leur prodiguait tous les secours de l'âme et du corps. Après leur mort il les ensevelissait de ses propres mains, puis offrait pour eux le saint sacrifice avec une compassion et une ferveur admirables.

Ce zèle infatigable ne se bornait pas seulement à ceux qu'il avait administrés; ses suffrages étaient pour tous, et chaque jour, quand le rit le lui permettait, il célébrait une messe de *Requiem*. Il fit tant par ses exemples et ses conseils que tous les Pères Jésuites de Munster consacrèrent aux morts un jour chaque

mois. Alors l'église était toute tendue de noir; on célébrait pendant toute la matinée des messes de *Requiem*, et jusqu'au soir, les voûtes saintes retentissaient des chants funèbres.

Dieu permit plusieurs manifestations mystérieuses pour témoigner combien la charité de son serviteur, Fabricius, lui était agréable et combien aussi elle était avantageuse aux défunts. Quelquefois ce saint prêtre entendait à la porte de sa cellule des voix confuses. Il n'y avait pas un religieux dans la maison, qui ne fût persuadé que c'étaient les âmes du purgatoire qui venaient en foule implorer ses suffrages.

Le plus grand prodige de charité fut celui qu'il accomplit à la fin de sa vie. Avant d'expirer, il fit le sacrifice de tous les suffrages que la Compagnie a coutume d'appliquer à la délivrance de ses défunts; il se dépouilla de ce riche trésor pour le répandre sur les âmes du purgatoire. Testament admirable qui lui a valu sans doute une grande gloire dans le ciel, et toutes les tendresses du divin Maître.

Une charité toute semblable fut admirée dans la personne d'André Simoni, de la même compagnie. Il n'était pas prêtre, mais son ingénieuse compassion pour les âmes souffrantes lui fit trouver un moyen de leur appliquer les mérites du divin sacrifice. Il entretenait à ses frais plusieurs prêtres pour offrir en son nom des messes de *Requiem*. Comme il était très-pauvre, il n'avait d'autre ressource que de mendier dans cette intention, et la divine Providence, secondant sa sublime charité, portait beaucoup de riches à verser

dans ses mains d'abondantes aumônes. Afin de s'assurer l'assistance des prélats, des cardinaux, des étrangers et des grands seigneurs qui fréquentaient le noviciat de Saint-André à Rome dont il était portier, il cultivait un petit jardin rempli de jacinthes, de roses, de giroflées, de jasmins, d'anémones et d'une foule d'autres fleurs; il en composait des bouquets délicats qu'il offrait aux visiteurs avec une charmante simplicité, et les suppliait en même temps, de se souvenir des âmes du purgatoire. Il convertissait ainsi des fleurs éphémères en fruits d'éternelle vie. Aussi les âmes délivrées par ses suffrages vinrent en foule à son lit de mort pour l'assister pendant la dernière lutte et l'emmener en triomphe à la gloire éternelle.

A ce jardin si fructueux pour les âmes, on pouvait bien appliquer cette parole du prophète Isaïe: « *C'est pour procurer leur gloire qu'il a ainsi cultivé la terre.* »

On lit à ce sujet une stance italienne dont voici le sens: « Jardin charmant dont les bouquets offrent aux âmes, joie, repos et céleste lumière; puisque tu procures un si grand bien, chacune de tes fleurs vaut un trésor. »

(V. P. Phil. Alexandr.: *Heroes et victimæ
charitatis Soc. Jesu*, année 1676, 1)

XXVII MERVEILLE.

Dieu révèle quelquefois à ses serviteurs l'état des âmes ensevelies dans les ténébreux abîmes de la mort.

Revelat profunda de tenebris, et producit in lucem unbram mortis: Le Seigneur découvre ce qui était caché dans de profondes ténèbres, et il produit au jour l'ombre même de la mort. (Job XII, 22.)

L'Ordre vénérable des Théatins s'est toujours signalé par un zèle admirable envers les âmes du purgatoire; leur tendre compassion pour les morts leur a fait créer en leur faveur une foule d'œuvres de charité, et composer aussi un grand nombre d'ouvrages de mérite. C'est un Théatin, le Père Jérôme Méaza, qui a composé et publié l'excellent ouvrage intitulé: *Exhortations quotidiennes à prier pour les morts.*

Parmi le nombre de ces fervents religieux, je choisis le plus remarquable, saint André Avellin que Dieu favorisa par une grâce particulière. Pendant les longues et ferventes oraisons qu'il offrait au bénéfice des âmes, il lui arrivait parfois d'éprouver un sentiment de répulsion, il sentait comme un frisson d'horreur parcourir ses veines; d'autres fois, c'était tout l'opposé, il éprouvait une consolation, une suavité intérieure qui le portait à prier avec une ferveur nouvelle. Il reconnaissait à ces signes l'état de l'âme pour laquelle

il s'était mis en prière; le sentiment de répulsion lui indiquait une âme réprouvée, et le sentiment d'attrait intérieur lui révélait au contraire une âme du purgatoire. Il en était de même dans l'oblation du saint sacrifice, qu'il offrait presque toujours pour les morts: si en montant à l'autel, il se sentait attristé, et comme repoussé par une main invisible, c'était un indice que l'âme pour laquelle il avait eu l'intention de dire la messe, était perdue; mais quand il se sentait animé d'une dévotion extraordinaire, c'était une marque certaine qu'il n'intercédaît pas en vain.

Voici encore un trait qui montre combien Dieu se plaisait à révéler l'état des âmes à son fidèle serviteur. Un religieux du même Ordre, le Père Solaro, étant à l'agonie, on entendit dans sa cellule de grandes rumeurs, comme si plusieurs personnes combattaient l'une contre l'autre. Les Pères qui assistaient le moribond, jugèrent qu'il avait à soutenir une lutte des plus terribles; aussi redoublèrent-ils leurs prières, et une partie d'entre eux montèrent à l'autel pour offrir la précieuse Victime. Dès qu'il fut mort, le bruit cessa, mais non les craintes des religieux, car ils tremblaient sur le salut de cette âme. Saint André s'empressa de les rassurer. Il venait de faire oraison, et pendant ce temps, l'âme de Solaro lui était apparue; elle lui avait révélé qu'en effet, au moment de la mort, elle avait été assaillie par une troupe d'esprits infernaux. Mais vainement ils s'étaient efforcés de l'entraîner dans les abîmes éternels: ne trouvant point en elle les péchés qu'ils y cherchaient, ils avaient été contraints à une

fuite honteuse. Le Père André ajouta que cette âme n'était restée que quelques heures en purgatoire pour l'expiation de fautes légères, que les suffrages de ses confrères, joints à la miséricorde du Seigneur, l'avaient délivrée, et qu'elle s'était envolée vers les demeures éternelles. Ce récit du bon Père combla de joie tous les religieux, et redoubla leur dévotion pour les âmes souffrantes.

Le zèle de saint André Avellin pour les défunts ne s'éteignit point avec sa vie. Lorsqu'il eut rendu sa belle âme à son Créateur, une sainte religieuse, nommée Madeleine Barona, du couvent de sainte-Marie-de-la-Sapience, à Naples, se rendit au milieu de la nuit dans le chœur de l'église pour faire oraison devant le Très-Saint-Sacrement, et réciter ensuite l'office des morts en faveur du bon Père, dans le cas où son âme aurait besoin de quelques suffrages. A peine avait-elle commencé les psaumes, qu'elle vit venir à elle une abeille qui se mit à voltiger autour de son visage avec des mouvements si légers, si vifs et si gracieux, que c'était un charme de la voir, elle faisait entendre en même temps, un murmure doux et suave, comme si elle eût voulu répondre à la psalmodie, puis elle se posa sur le bréviaire d'où elle ne s'envola qu'à la fin de l'office. Madeleine, pendant ce temps, avait senti dans son âme une joie et une ferveur extraordinaires.

Après avoir bien pesé dans son esprit toutes les circonstances de ce fait singulier, et pris conseil de personnes éclairées, cette sainte religieuse demeura persuadée que Dieu avait permis ce prodige pour lui faire

comprendre combien il exerçait sa piété envers les défunts, et pour lui annoncer en même temps que l'âme d'Avellin était au ciel.

(V. P. D. Chrysanthus Solarius cler. Regal.
Pentateuchus mortuorum, liv. IV, ch. 29, n. 6.)

XXVIII MERVEILLE.

Combien les jugements de Dieu sont redoutables.

Non sunt condignæ passionēs hujus temporis ad futuram gloriam: Les souffrances de cette vie ne sont pas comparables à la gloire future.
(Rom. VIII, 18.)

On ne peut se défendre d'une sorte d'effroi en lisant dans les annales de l'Eglise les cruelles austérités que se sont imposées certains pénitents afin de satisfaire à la Justice divine pour des fautes même légères. Je ne rappellerai pas ici les admirables exemples des anciens et célèbres anachorètes mentionnés par saint Jean Climaque, mais un trait plus récent tiré des annales des P. P. capucins.

Le frère Antoine Corso est célèbre parmi eux, pour ses effrayantes austérités. Il ne se contenta point de la vie rigide que prescrit son Ordre; mais il y ajouta des pénitences sans nombre, et si cruelles, qu'il n'aurait pu les supporter s'il n'eût été assisté d'une grâce surnaturelle.

Pendant de longues années, il porta jour et nuit un cilice de poils de cheval; l'intérieur était hérissé de pointes de fer qui le mettaient tout en sang. Au milieu des rigueurs de l'hiver, il n'était revêtu que d'un mauvais manteau qui ne pouvait le défendre du froid. Il ne dormait que trois heures sur des planches nues, et donnait tout le reste de la nuit à la contemplation. Il se contentait chaque jour d'un peu de pain et d'eau, et même pendant longtemps, cinq onces de figes sèches furent sa seule nourriture. Quand il fut dans un âge plus avancé, il se réduisit à ne manger que trois fois la semaine, un peu de pain seulement, auquel il ajoutait quelques gouttes d'eau. Chaque nuit il se flagellait durement, en mémoire de la passion du Sauveur. Une fois l'année, dans la semaine sainte, il passait cinq heures entières à prendre la discipline, pour se donner autant de coups qu'en reçut Notre Seigneur lors de sa flagellation, et que quelques saints ont cru être au nombre de 6.666. Le démon s'efforça d'entraver Corso dans les exercices de ces terribles austérités; mais le fervent religieux persévéra toujours, et l'on pouvait dire de lui comme de saint Pierre d'Alcantara: «Par de perpétuels jeûnes, veilles, flagellations, dénûment extrême, et austérités de toutes sortes, il réduisit son corps en servitude; il avait passé avec lui cet arrangement, qu'ici-bas, il ne lui donnerait aucun repos.»

Après une vie si pénitente, vous croyez lecteurs, que l'âme de Corso fut portée aussitôt par les anges dans le royaume éternel? Hélas! elle descendit dans

le lieu de l'expiation. Mais, allèguerez-vous, ce pauvre religieux a eu le malheur, sans doute, de tomber dans quelque faute énorme. — Non certainement, car il a offert à Dieu dans sa consécration le passé d'une vie innocente et pure, et ses années de religion s'étaient écoulées tout entières dans la pratique d'une rare perfection. Dieu même s'était plu à l'élever aux plus sublimes contemplations et même jusqu'à l'extase. — Hélas, dites-vous encore, comment se peut-il faire qu'une si belle vie qu'a terminée la plus sainte mort, ait été jugée d'une manière si rigoureuse? — L'histoire va nous l'apprendre.

Antoine apparut après son trépas à l'infirmier du couvent qui lui demanda s'il ne jouissait pas déjà du bonheur éternel: « Grâce à la miséricordé divine et à la passion du Sauveur, mon salut est assuré, répondit le défunt, quoique pour une faute de ma vie, mon âme ait été en grand péril. Je suis condamné à me purifier en purgatoire. » « Hélas! dans le purgatoire! reprit l'infirmier, vous, mon frère! vous, qui avez mené une vie si parfaite et si mortifiée? » « Ma faute, reprit Antoine, a été un manquement à la sainte pauvreté si fortement recommandée par notre séraphique Père, saint François. Lors de la fondation du couvent de Saint-Joseph, je m'occupai à pourvoir le monastère de certaines provisions, avec un soin vraiment opposé à l'esprit de notre Institut. Je n'avais point la certitude de commettre une faute en faisant cette action; cependant je ressentais au fond de l'âme un trouble, une certaine inquiétude. J'aurais dû m'éclar-

oir à ce sujet auprès de mes supérieurs, et je ne l'ai point fait; cette négligence a été justement et sévèrement punie par le souverain Juge, lui, dont le regard scrutateur découvre les fautes même les plus légères. »

L'infirmier voulut savoir quelle était l'intensité et la durée de la peine à laquelle il était condamné. Le défunt répondit que la peine du *sens* était légère, mais que celle du *dam* lui paraissait insupportable, parce que après la mort, la privation de la vue de Dieu est le plus affreux de tous les supplices. Puis il ajouta que ses souffrances seraient de peu de durée, et que bientôt il serait en possession de l'éternel et souverain bien.

(V. *Annales Patr. Cayuc.*; J.-B. Manni, *Sacr. Trig.* disc. 6, n. 29, année 1548.)

XXIX MERVEILLE.

La prière des justes est puissante sur le cœur de Dieu.

Orationes justorum exaudiet Dominus.
Le Seigneur exaucera les prières des justes. (*Prov.* xv. 29.)

Lorsque la Justice divine voulut punir le peuple d'Israël, coupable d'idolâtrie, Moïse s'y opposa par la force de sa prière; et Dieu lui dit: « *Laisse-moi exercer contre eux ma colère;* » comme si Moïse avait eu

le pouvoir d'arrêter la divine vengeance. Et de fait, le Seigneur déposa les armes de sa justice devant les humbles et ardentes supplications de son serviteur.

Que de fois dans la loi nouvelle, les prières des justes ont obtenu aux morts comme aux vivants une abondante miséricorde, à la place des châtimens qui leur étaient réservés. Voici à ce sujet un trait rapporté par Thomas de Catimpré.

Simon Germain, d'abord grand seigneur, aussi illustre par sa science que par son origine, ensuite abbé dans l'Ordre des Cisterciens, fut un religieux de grande vertu, mais trop rigide pour ses inférieurs qu'il voulait à toute force rendre fervents comme lui. Il imita le zèle d'Elie et non l'admirable mansuétude du Sauveur. Il se fut bien trouvé de suivre en cela les conseils d'une sainte religieuse nommée Lutgarde, avec laquelle il était en relations spirituelles et qui lui rendit de grands services pour ce monde et pour l'autre.

Germain mourut jeune encore, et fut condamné par la divine Justice à expier dans le purgatoire l'excessive rigidité de son gouvernement. Lutgarde en apprenant cette mort, ressentit une profonde douleur; elle redoutait les jugemens de Dieu à l'égard de Germain, et aussitôt elle s'imposa des jeûnes rigoureux, des austerités de toutes sortes et une oraison presque continuelle, suppliant son céleste Epoux de délivrer cette âme et de lui ouvrir le ciel. Jésus touché de la charité de son Epouse, lui apparut et lui dit: « Aie courage, ma fille, car pour ton amour, j'userai d'une grande miséricorde envers cette âme. La pieuse vierge conti-

nua à implorer avec plus d'ardeur encore la clémence du divin Rédempteur et bientôt une voix intérieure lui dit: « Demeure en paix, avant peu, Simon sera délivré. » Alors Lutgarde ajouta: « O très-clément Sauveur, je vous supplie que toutes les faveurs que, dans l'excès de votre bonté, vous destinez à votre servante, soient départies à cette âme souffrante, je ne cesserai de gémir et de pleurer jusqu'à ce que j'aie acquis la certitude de sa délivrance. »

Le cœur de l'aimable Jésus ne put souffrir de voir sa servante si affligée, et retourna presque aussitôt vers Lutgarde, menant avec lui l'âme de l'abbé, et lui dit: « Soyez en paix, ma bien aimée, voici l'âme pour laquelle vous priez tant. » A ces paroles, Lutgarde se jette aux pieds du Christ, le front contre terre, l'adorant et le bénissant d'un si grand bienfait. De son côté, l'âme délivrée rendait d'affectueuses actions de grâces à sa libératrice, ajoutant que sans elle, il lui aurait fallu rester encore onze ans dans le purgatoire, tandis qu'au contraire, délivrée par sa sublime charité, elle s'élevait radieuse vers l'éternelle patrie.

Peu de temps après cette apparition, Lutgarde en eut une autre plus étonnante encore. Le IV^e concile de Latran venait d'être célébré par Innocent III, pape de vénérable mémoire. Ce devait être le dernier grand acte de son pontificat et comme la couronne de ses derniers jours, car il ne tarda pas à mourir. Il apparut à la sainte environné de flammes ardentes. Lutgarde lui demanda qui il était. Lorsqu'elle s'entendit répondre que c'était l'âme d'Innocent III, elle s'écria:

« Hélas ! comment se peut-il faire qu'un Souverain Pontife si vénéré, si illustre par sa sagesse, soit en proie à de si horribles tortures ! — Trois fautes, répondit-il, ont causé mon supplice, elles m'auraient même privé de la vie éternelle si la Mère des miséricordes ne m'avait obtenu de son divin Fils un repentir profond qui a effacé mes offenses, mais qui n'a pu me préserver du purgatoire, et je suis condamné à y endurer des supplices atroces jusqu'au jugement dernier, si vous ne venez pas à mon secours par vos suffrages. C'est encore à cette divine consolatrice des affligés que je dois la grâce de venir implorer votre pitié. Ah ! par vos ferventes prières, suppliez la Miséricorde divine de me délivrer de si longs et de si terribles tourments.

Une révélation si terrible et aussi inattendue plongea l'âme de Lutgarde dans une douleur profonde. Elle rassembla aussitôt toutes ses religieuses, leur fit le récit de ce qui venait de se passer afin que par leurs pénitences et leurs oraisons, elles obtinssent la délivrance de ce Père de tous les fidèles. De son côté cette sainte supérieure se livra pour lui avec une ardeur extrême à des jeûnes rigoureux, à de longues oraisons et à toutes sortes d'austérités. On croit qu'elles obtinrent de la Miséricorde infinie la délivrance des peines que le pape avaient méritées pour ces trois fautes que l'historien ne nomme pas.

Le célèbre Cardinal Bellarmin, dont le témoignage est irrécusable, raconte, lui-même, ce terrible événement et ajoute : « Cet exemple me remplit de ter-

reur et de crainte, car si un pontife si digne d'éloge, et que tous regardent comme un saint, fut près de tomber dans l'éternel abîme, et s'est vu condamné à souffrir dans le purgatoire jusqu'au jugement dernier, quel sera le prélat qui ne sera pas saisi de crainte! quel sera celui qui ne sondera pas en tremblant les derniers replis de sa conscience?

(V Laur. Surius, 19 juin, *Vie de sainte Lutgarde* liv. II, ch. IV, 7 et 9; Bellarmin, *De Gem. col. II*, ch. 9.)

XXX MERVEILLE.

**Dans les ténèbres, resplendit quelquefois un rayon
de la céleste lumière.**

*Lux in tenebris lucet: La lumière luit dans
les ténèbres. (Joan. 1, 5.)*

La divine Providence s'est complu parfois à nous montrer comment, dans le purgatoire, elle commence déjà à récompenser les bonnes actions, tout en punissant les mauvaises.

Sainte Madeleine de Pazzi vit un jour apparaître, toute resplendissante de lumière, une religieuse qui venait de passer à l'autre vie. Les mains seules n'étaient point lumineuses et paraissaient dans un état de souffrance. C'était en punition de quelques manquements à la sainte vertu de pauvreté dont elle avait fait vœu au Seigneur.

Une autre vierge lui apparut aussi. Elle était enveloppée d'un manteau de flammes ardentes; mais sous ce vêtement douloureux, elle en portait un autre tout composé de lis. Le premier était une juste punition de sa trop grande recherche dans la parure; le deuxième était une récompense de la pureté sans tache qu'elle avait toujours soigneusement conservée.

Dans la ville de Cologne, un prédicateur défunt, de l'Ordre de Saint-Dominique, apparut à l'un de ses confrères. Il était revêtu d'un manteau splendide, tout brillant de pierreries, et sa tête était ceinte d'une couronne d'or. Interrogé sur la signification de ces magnifiques ornements, il répondit que les précieux bijoux représentaient les âmes qu'il avait sauvées par ses prédications, et que la couronne d'or était la récompense de sa fidélité à ses saints engagements ainsi que de la pureté d'intention qui l'avait sans cesse animé. Mais en même temps, il lui annonça qu'il souffrait beaucoup, et que sa langue était le siège de sa douleur, en punition des railleries et des plaisanteries burlesques où il s'était laissé aller quelquefois par excès de gaité.

Voici un autre fait rapporté par le P. François de Gonzague, évêque de Mantoue, dans son livre de l'origine de l'Ordre séraphique.

Dans les îles Canaries, au couvent de la Conception, placé sous le vocable de Notre-Dame-de-la-Palme, il y avait un vénérable serviteur de Dieu, connu sous le nom de frère Jean de Via. Après une vie toute de sainteté, il était tombé dangereusement malade. Pour

le servir, on lui donna un frère nommé *Ascensio*, novice dans l'Ordre, mais avancé en vertu; aussi soigna-t-il son malade avec un admirable dévouement. Mais sa sollicitude ne put empêcher le progrès de la maladie. Jean de Via succomba, et sa mort, selon l'expression du prophète royal, fut précieuse devant Dieu.

Dès que le bon infirmier eut rendu au défunt les derniers devoirs, il se retira dans le silence et la retraite, et pendant plusieurs jours, il s'adonna à de ferventes prières pour la délivrance de cette âme. Un soir, pendant une oraison fervente, il vit apparaître un frère de son Ordre. Il rayonnait d'une lumière si étincelante que les yeux d'*Ascensio* en étaient éblouis, et la cellule tout illuminée. Deux fois l'apparition eut lieu sans qu'un seul mot fut échangé, car le bon novice ne s'était pas senti le courage de faire une seule demande, tant il avait été saisi de crainte et d'admiration. La même âme revint une troisième fois. Alors le bon frère lui dit : Qui êtes-vous? Pourquoi venez-vous si souvent en ce lieu? Je vous conjure au nom du Seigneur, de me répondre. Cette âme lui dit : « Je suis Jean de Via, qui vous ai tant d'obligation pour la tendre charité dont vous avez usé envers moi. Je viens vous apprendre que, grâce à la Miséricorde divine, je suis dans le lieu du salut parmi les âmes destinées à l'éternelle gloire, dont les splendeurs m'environnent déjà. Cependant je ne suis point digne de contempler Dieu face à face; et cela, pour avoir négligé de réciter quelques offices de *Requiem* recom

mandés par la règle. Je vous supplie donc, au nom de votre charitable amitié, et plus encore au nom de votre amour pour Jésus-Christ, que sans délai, on récite ces offices à mon intention, afin que libéré de ma dette, je puisse entrer au ciel. Après ces paroles, cette âme bienheureuse étincela d'une lumière plus radieuse que les rayons du jour et disparut.

Frère Ascensio courut aussitôt raconter ses trois visions au Père gardien qui eut foi en sa parole. Sans délai il convoqua tous ses religieux et leur ordonna de réciter immédiatement les prières réclamées par le défunt. A peine avait-on terminé, que Jean de Via se montra de nouveau au pieux novice. La lumière dont resplendissait cette âme bienheureuse n'avait rien de comparable, c'était celles des régions éternelles. Elle fit la promesse à frère Ascensio, qu'en souvenir de ses bienfaits, elle serait son avocate et sa protectrice; puis lui montrant deux saints dont elle était accompagnée, elle lui dit: « L'un est notre séraphique fondateur saint François, et l'autre, saint Bernardin de Sienne. Tous deux, en récompense de ma fidélité à leur Institut, sont venus à ma rencontre pour m'introduire eux-mêmes dans le royaume des célestes félicités.

(V. Fr. Gonzague, *De orig. seraph. relig.*
4^e. p. Prov. Canariæ, n^o 7.)

XXXI MERVEILLE.

Combien il est important de ne pas négliger la réception des sacrements.

Nescierunt sacramenta Dei, neque mercedem speraverunt justitia : ils ont ignoré les mystères divins, et ils n'ont point espéré la récompense de la justice (Sap. II, 22.)

Ce n'est pas le lieu d'exposer ici comment les sacrements sont les sources perpétuelles de la grâce, de la vertu, de la justice et des mérites, non plus que de démontrer combien sont coupables d'ingratitude et de négligence, ceux qui se contentent de désirer les vrais biens, sans se mettre en peine de puiser à leur source; ce n'est pas le lieu non plus, de discourir sur l'opiniâtreté de ces malades en danger de mort, qui repoussent les remèdes salutaires qu'on leur présente. Nous nous contenterons seulement d'exposer des faits; ils nous démontreront combien cette ingratitude, cette négligence et cette opiniâtreté sont punies après la mort.

L'an 1529, au monastère de Sainte-Marie-des-Anges à Florence, mourut une religieuse en odeur de vertu. Bientôt elle apparut à sainte Madeleine de Pazzi, pour implorer ses suffrages. La sainte était en oraison devant le Très-Saint-Sacrement, lorsqu'elle aperçut la défunte agenouillée, au milieu de l'église, dans une adoration profonde, mais sous un aspect effrayant. Un

manteau de flammes ardentes l'enveloppait entièrement à l'exception de la poitrine que préservait une sorte d'écharpe blanche, passée autour du cou. Sainte Madeleine étonnée, de voir une de ses sœurs dans un état si douloureux, désira en connaître la cause; il lui fut répondu, que cette âme souffrait dans le purgatoire, en punition de son peu d'amour envers la sainte Eucharistie, ayant plusieurs fois, par négligence, laissé la sainte communion, contrairement aux prescriptions de son Institut. Aussi pour cette faute, la divine Justice, l'avait-elle condamnée à venir tous les jours, dans l'église du monastère pour y adorer le Saint des saints; ces flammes brûlantes étaient une expiation de la froideur et de la négligence, qu'elle avait apportées à la sainte Table. Madeleine connut aussi, que cette âme rendait de grandes actions de grâces au Seigneur, de lui avoir donné cette écharpe préservatrice, c'était une récompense de la pureté virginale, qu'elle avait toujours soigneusement gardée.

Cette révélation porta la sainte à offrir pour cette âme, de nombreux suffrages. Quelque temps après, elle la revit, mais glorieuse, ses flammes ardentes s'étaient changées en ineffables splendeurs. Elle s'élevait vers les cieux, pour se réunir à jamais, aux vierges du Christ.

Sainte Madeleine de Pazzi rappelait souvent cette intéressante histoire à ses filles spirituelles, afin de les exciter à une grande ardeur pour la sainte Communion.

Un châtiment plus sévère fut infligé à un vertueux

chrétien, dont on ne dit pas le nom. Appelé à remplir, dans le monde, une mission très-importante, il s'en était acquitté avec conscience. Une maladie mortelle vint arrêter cet homme au milieu de sa course. Son confesseur et ses amis l'avertirent du danger où il se trouvait, et l'exhortèrent à recevoir l'Extrême-Onction, afin que muni de la force divine, il fut en état de résister aux assauts du démon. Mais épouvanté à l'idée d'une mort prochaine, le malade fit des résistances: « De grâce, disait-il, ne me parlez pas de recevoir déjà l'Extrême-Onction; car je sais bien, que tous ceux qu'on administre, ne tardent pas à mourir.

1 Ce moribond ne parlait pas ainsi par mépris des secours religieux, car il était bon catholique, et vénérât tous les rites de la sainte Eglise; mais cédant à un absurde préjugé, il s'imaginait que tous ceux qui reçoivent l'Extrême-Onction, sont marqués par la mort. Superstition étrange et fort déplorable dans un chrétien, qui devrait être bien persuadé que ce sacrement non-seulement ne fait pas mourir, mais rend même quelquefois la santé quand, il y a utilité pour le salut, comme l'enseigne le saint concile de Trente.

La mort surprit le malade au milieu de ses délais. Pendant la cérémonie de ses funérailles, Dieu permit, qu'en présence des prêtres et des fidèles assemblés, le mort ouvrit les yeux et fit entendre ces paroles. « Parce que j'ai différé de recevoir l'Extrême-Onction, malgré les exhortations d'amis sincères, et pour m'être volontairement privé de cette grâce de purification, la divine Justice m'a condamné à cent ans de purgatoire,

à moins que les prières et les suffrages des fidèles ne me viennent en aide. Si je m'étais disposé, comme je le devais, à recevoir les sacrements des mourants, je serais aujourd'hui plein de vie et de santé, selon la vertu que communique souvent cette suprême onction. » Après ces paroles, ses yeux se refermèrent, sa tête s'affaissa; déjà il était rentré dans le silence et l'immobilité de la mort.

(Vincent Puccini, *Vita S. Mariæ Magdal. de Pazzis*, 1^{re} p. ch. 29; Michel. Alix, *Hortus Pastorum*, tract. VI, lect. 2.)

XXXII MERVEILLE.

Les prières que les vierges consacrées adressent à Dieu pour la délivrance des âmes, sont très-efficaces.

Consolabor te virgo filia Sion: Je te consolerais, vierge fille de Sion. (Thren. II, 13)

Dieu s'est plu à exaucer par des grâces signalées les prières que la sainte veuve Brigitte lui adressait en faveur des âmes du purgatoire, ainsi que nous le lisons dans ses révélations, ouvrage recommandé par l'Eglise. Mais il paraît que des grâces plus signalées encore, ont été accordées à sa fille sainte Catherine qui, après avoir été unie à un prince de la terre, eut le bonheur inestimable de consacrer au Roi du ciel le lis de sa pureté virginale.

Cette princesse pria un jour à Rome dans la basilique de saint-Pierre, devant l'autel de saint Jean l'Évangéliste; elle vit venir à elle une dame étrangère vêtue d'une tunique blanche dont les plis étaient retenus par une ceinture d'une autre couleur; un voile d'une blancheur éclatante recouvrait sa tête; mais un long manteau noir jeté sur cette candide parure formait un singulier contraste. Cette étrangère s'approcha de la sainte, la salua par son nom, et l'exhorta à prier Dieu pour l'âme d'une de ses compatriotes. Catherine ayant demandé à l'étrangère qui elle était, et comment se nommait cette défunte. Elle lui répondit: «Je viens de la Suède, ma patrie; j'ai pour mission de vous apprendre la mort de la princesse Gida votre belle sœur, et de vous conjurer en même temps de travailler à la délivrance de son âme. Catherine alors supplia l'étrangère de venir avec elle chez sa mère sainte Brigitte afin de l'instruire de ce funeste événement; mais l'inconnue s'y refusa, disant qu'il ne lui était pas permis de faire cette visite, qu'elle devait repartir sans délai; puis elle ajouta que la vérité de cette nouvelle serait confirmée par un messenger de Suède qui lui apporterait une couronne d'or, legs d'amitié et de souvenir que lui avait laissés la défunte, afin qu'elle songeât à prier pour elle. Catherine eût désiré la questionner encore; mais cette femme s'éloigna et disparut à ses yeux comme par enchantement. Notre sainte sortit aussitôt de l'église pour demander aux demoiselles de sa suite qui l'attendaient tout près de là, si elles n'avaient pas aperçu une dame étran-

gère de tel et tel aspect. Mais on n'avait vu personne. De plus en plus étonnée, Catherine courut chez sa mère pour lui apprendre ce qui venait de lui arriver. Sainte Brigitte écouta ce récit en souriant, puis elle dit à sa fille que c'était l'exacte vérité; que le divin Sauveur pendant qu'elle était en oraison, lui avait révélé que Gida, épouse du prince Charles son fils, avait fait une sainte mort, et que c'était elle-même qui venait d'apparaître sous la forme d'une étrangère afin d'implorer des suffrages pour sa délivrance; ensuite elle ajouta qu'en considération des liens d'affection et de parenté qui les unissaient à Gida, et surtout en reconnaissance du legs de sa couronne d'or, elles devaient s'appliquer à la secourir par leurs prières et leurs bonnes œuvres.

Bientôt on vit arriver à Rome le messager de Suède. C'était Ingevald, officier du prince Charles. Il remit aux deux nobles dames une couronne d'or d'un très-grand prix; c'était celle dont Gida avait paré sa tête dans les grandes solennités, selon la coutume des princesses suédoises de cette époque. Ce magnifique don était vraiment providentiel car les deux saintes se trouvaient en ce moment dénuées de ressources.

Aussi la reconnaissance les porta à secourir promptement la défunte par de nombreux suffrages d'oraisons, de pénitences et de prières; Catherine surtout s'y appliqua d'une manière toute spéciale; car c'était à elle que la défunte s'était adressée, et l'on tient pour certain que l'âme vit bientôt s'ouvrir les portes du ciel, grâce à cette épouse du Sauveur, si puissante dans

ses intercessions, et dont la vie entière, assurent les historiens, ne fut qu'un enchaînement de dons célestes et miraculeux,

(V. Laurent Surius; *les Acta Sanctorum*, 24 mars, vie de Sainte Catherine, ch. 4.)

XXXIII MERVEILLE.

**Dieu se plaît parfois à révéler l'état des défunts
pour l'instruction des vivants.**

Dominus revelat profunda et abscondita, et novit in tenebris constituta: Le Seigneur découvre ce qui est profond et caché, et son œil voit dans les ténèbres. (Daniel, II, 22.)

Parmi les révélations que la divine Providence nous a faites de l'autre vie, l'une des plus instructives est celle qui se lit dans le procès de la canonisation de saint Bernardin de Sienne.

Au diocèse de Nocéra, en Italie, on célébrait les funérailles d'un enfant de onze ans, nommé Biagio. Tout-à-coup, le défunt, en présence de tout le peuple, agite ses bras et ses mains, tremble de tout son corps, pousse un gémissement fort et douloureux, puis retombe dans l'immobilité de la mort. Grande fut la stupeur des assistants qui, tous se mirent en prières. Il vint à la pensée de plusieurs que Biagio n'était que dans une sorte de léthargie, et aussitôt on lui appliqua des remèdes résolutifs pour le rappeler à la vie. Et voici que

L'enfant s'agite de nouveau. Alors on fait appeler des médecins; en même temps on le recommande à la Mère de miséricorde; mais tout fut inutile. Cinq jours s'étaient écoulés depuis cet évènement, et l'enfant n'avait pas donné dans cet intervalle le moindre signe de vie; ses parents désolés recoururent alors à l'intercession de saint Bernardin de Sienne qui leur obtint la grâce désirée: Biagio sortant comme d'un profond sommeil, ouvrit les yeux et se mit à raconter aux assistants les secrets de l'autre vie.

Il demeura quatorze jours consécutifs, immobile comme la mort, n'ayant de libre que la parole dont il se servit pour révéler des choses merveilleuses. Il raconta qu'au moment même où il mourait, saint Bernardin de Sienne, auquel il avait eu une grande dévotion, lui était apparu et que l'ayant pris avec lui, il lui avait recommandé de ne rien craindre, d'observer attentivement toutes les choses qu'il verrait et de les graver fidèlement dans sa mémoire. Alors plus rapide que l'éclair, le saint l'avait transporté dans le séjour des tourments éternels. Là, il lui avait montré une foule innombrable de damnés parmi lesquels il s'en trouvait plusieurs qu'il avait connus sur la terre. Le saint lui en désigna un certain nombre et lui donna en même temps l'explication des divers supplices auxquels ils étaient condamnés: les uns pour leur orgueil, leur avarice; d'autres pour leur gourmandise, leurs mauvaises mœurs, leur déloyauté, etc. Pendant qu'il contemplait ce spectacle épouvantable, il aperçut une troupe de démons qui entraînaient avec violence un

homme de son pays, usurier inique, qui venait de mourir à l'instant même. Le malheureux fut précipité dans une fournaise ardente où régnaient d'affreuses ténèbres. Le fils de cet homme était un de ceux qui entouraient et écoutaient le petit Biagio. Ce récit lui fit une telle impression qu'il distribua sur-le-champ toutes ses richesses aux pauvres et alla s'enfermer dans un couvent très-austère.

La vue de ce séjour de malédiction pénétra l'âme de l'enfant d'une telle horreur que saint Bernardin pour le consoler, le transporta en paradis. Là, lui furent montrées les glorieuses armées des martyrs avec leurs palmes de victoire, le chœur des vierges couronnées de lis, les innombrables phalanges des esprits célestes divisées en neuf hiérarchies; au dessus de cette immense et magnifique assemblée, il vit la Reine du ciel; sa tête était couronnée de douze étoiles et l'astre du jour formait son manteau. La splendeur de cette Vierge divine surpassait celle de tous les bienheureux; mais la gloire dont resplendissait son divin Fils était bien plus grande, lui seul semblait former tout un paradis.

Saint Bernardin fit remarquer à son jeune protégé le séraphique saint François dont les stigmates étaient comme autant de foyers lumineux; il avait autour de lui une couronne de ses religieux dont un grand nombre avaient été délivrés du purgatoire par ce glorieux patriarche, car il avait reçu de la Bonté divine, le privilège de descendre au jour de sa fête dans les prisons souterraines du purgatoire, et d'en retirer quelques

âmes de celles qui avaient embrassé sa règle ou qui avaient protégé son Ordre.

Ensuite, Bernardin conduisit Biagio dans le purgatoire. Là, il reconnut plusieurs parents et amis; celui-ci était plongé dans un étang de glace; celui-là étendu sur des brasiers ardents, et tous subissaient le supplice spécial qu'avaient mérité leurs fautes comme le décrit saint Augustin dans sa *Cité de Dieu* (livre 21, ch. 13.)

Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
Supplicia expendunt; aliæ tolluntur inanes
Suspensæ ad ventos; aliis sub gurgite vasto
Infectum eluitur scelus, aut exuritur igni. (Æn. VI, 746.)

Dès que ces âmes aperçurent Biagio, elles le supplièrent de daigner, s'il retournait à la vie, représenter à leurs parents, à leurs amis et à leurs serviteurs, les supplices affreux qu'elles enduraient, et de les conjurer au nom de Dieu, de leur appliquer les suffrages de messes, d'aumônes, de prières et de pénitences pour apaiser la Justice divine et leur ouvrir les portes du ciel.

Le jeune enfant, après avoir assisté à ces trois grandes scènes de l'autre monde, fut rendu à la vie, le cinquième jour, à l'heure même où ses parents invoquèrent saint Bernardin ainsi que nous l'avons déjà rapporté. Il raconta son voyage d'outre-tombe dans des termes si appropriés et si conformes aux saintes-Ecritures qu'on aurait cru entendre, non un enfant mais un théologien consommé. Aussi tous avaient foi en ses paroles. Il disait à l'un: « Ton père, mort à telle

époque, souffre dans le purgatoire et se lamente de ce que tu n'as point exécuté son testament qui t'obligeait à faire telle aumône, à faire célébrer tant de messes.» Il disait à un autre: « Ton frère, mort il y a deux mois, est tourmenté par le feu expiatoire; il se plaint de ton infidélité, parce que toi, héritier de ses biens, tu lui promis au moment de sa mort de faire célébrer pour sa délivrance, un grand nombre de messes, et cependant il ne s'en est pas encore dit la moitié. »

La connaissance parfaite que cet enfant avait de l'état des défunts, lui faisait indiquer d'une manière précise pour quelle cause telle ou telle âme était en enfer, en purgatoire ou en paradis. Ce prodige opéra des conversions sincères et renouvela dans bien des cœurs l'esprit de charité, et la crainte salutaire des jugements de Dieu.

(*Acta Sanctorum* des Bollandistes, *Append. ad*
20 mai, p. 823, n. 36.)

XXXIV MERVEILLE.

**Une courte et fervente prière est plus utile aux âmes
que tous les apareils d'une pompe funèbre.**

Melior est enim fructus meus auro, et lapide pretioso; et genimina mea, argento electo:
Les fruits que je porte, sont plus estimables que l'or et les pierres précieuses; et ce qui vient de moi, vaut mieux que l'argent le plus pur. (Prov. VIII, 19.)

L'illustre docteur saint Jérôme, après avoir décrit la sépulture que saint Antoine donna à saint Paul, premier ermite (sépulture qui consistait en une fosse recouverte de sable), blâme à bien juste titre l'orgueil qui porte un grand nombre de riches à faire à leurs défunts de superbes funérailles. Souvent ils ne songent point à l'âme, mais ils mettent tous leurs soins à recouvrir le catafalque de précieux brocarts; ils prodiguent les tentures, les ornements funèbres, de magnifiques mausolées, à un misérable cadavre, et font débiter de pompeux panégyriques à la mémoire de ceux qui n'ont peut-être jamais fait une action louable. « Pourquoi dit-il, tant de riches draperies? pourquoi cette ambition, vivant encore au milieu du deuil et des larmes? Est-ce que les cadavres des riches se peuvent se décomposer que dans la soie et l'or? »

Et cependant, voilà où en sont la plupart des grands

du monde, ils n'offrent à leurs morts que la fumée de l'orgueil et de la vanité sans se mettre en peine de les soulager et de les délivrer par le saint sacrifice, l'aumône et autres œuvres satisfactoires. Ils ne songent point qu'une simple prière serait pour leurs défunts une plus grande marque d'affection que les plus pompeuses funérailles et les plus beaux mausolées. L'histoire suivante vient à l'appui de cette vérité.

Un des plus nobles seigneurs de Venise envoya une forte somme d'or au Père Paul Montorfano, un des gloires de l'Ordre des Théatins, afin qu'il fit célébrer dans son église un service funèbre pour les ancêtres de sa famille. Ce vénérable religieux ne voulant point s'écarter de l'esprit de son Institut, fit célébrer ce service avec plus de dévotion que de somptuosité, sans toutefois, négliger les convenances. Ce seigneur qui recherchait le luxe et le faste, même parmi les insignes de la mort, ne fut point satisfait; il envoya au Père un messenger pour lui faire des plaintes de ce que le service n'avait pas été en rapport avec la somme qu'il lui avait envoyée. Le Père vit avec peine que ce grand du monde avait bien plus cherché à se faire admirer des vivants qu'à délivrer les morts; aussi ne fit-il pas un mot d'excuse; il songeait en lui-même comment il pourrait le retirer de son aveuglement et le corriger de son fol orgueil. Tout-à-coup, mû par une inspiration de Dieu, il prend le messenger par la main et le conduit dans une salle voisine où il tire d'un coffre la somme intacte qu'il avait reçue pour la cérémonie, puis il écrit sur une feuille de papier le

psaume *De profundis* et ordonne à l'un de ses religieux d'aller lui chercher des balances; dès qu'elles sont apportées, il place l'argent dans l'un des plateaux, et dans l'autre, le psaume qu'il vient d'écrire: ô merveille! le *De profundis* devient plus pesant que l'or. Deux fois on renouvelle l'épreuve et deux fois le plateau contenant la somme est soulevé, tandis que le plateau contenant la prière écrite, reste abaissé et immobile. Le messenger frappé d'un tel prodige fait le signe de la croix et s'éloigne en toute hâte pour aller raconter à son maître ce miraculeux événement. Celui-ci bénit la divine Miséricorde de lui avoir dessillé les yeux; il comprit alors combien une courte prière surpasse en valeur l'or employé aux vanités de la terre. Dès ce moment il eût en grande vénération le Père Montorfano; il lui fit demander pardon de ses injustes plaintes et promit qu'à l'avenir, il attacherait plus de prix aux saintes prières faites en faveur des âmes qu'à toute la pompe et le faste qu'on pourrait déployer à un service funèbre. Pour perpétuer le souvenir de cet événement, on l'a représenté sur un tableau dans tous ses détails. Un poète latin nous a laissé aussi sur ce sujet une stance latine dont voici le sens:

L'un des plateaux reçoit l'or, l'autre le léger papier: le premier tout pesant qu'il est, s'élève, le papier sans poids l'emporte. C'est que la douce piété donne au billet la pesanteur qu'il a ôtée à l'orgueil humain.»

« Aurum pars trutinæ, schedulam pars cætera pensat:
Tollitur illa gravis, dum levis ista cadit.

Nimirum schedulæ pietas dat candida pondus
Quod fallax auro detrahit ambitio:

D'après ce récit il ne faudrait cependant pas conclure que de courtes prières soient suffisantes pour délivrer les âmes du purgatoire. Les exemples que nous avons lus nous montrent assez que les personnes charitables qui s'appliquent à la délivrance des âmes ne se bornent pas à une simple prière, mais qu'elles offrent de nombreux suffrages de messes, d'aumônes, de jeûnes et de pénitences. L'épouse bien-aimée du Sauveur, Ursule Bénincasa du même Ordre des Théatins, va nous en fournir une nouvelle preuve. Christine, une de ses sœurs était dans une douloureuse et dernière agonie; la sainte était émue d'une compassion profonde à la vue de tant de souffrance, et surtout par la considération des tourments bien autrement cruels qui attendaient la moribonde dans le purgatoire. Dans ce moment même il lui vint à l'esprit que sainte Catherine et plusieurs autres personnes avaient délivré des âmes en s'offrant à Dieu pour souffrir à leur place, aussitôt elle résolut d'imiter un si héroïque exemple, et conjura son divin Epoux de lui faire endurer ici-bas toutes les souffrances réservées à sa pauvre sœur dans l'autre vie. Au moment où Catherine expirait, Ursule fut ravie en extase, et quand elle revint à elle, la joie surabondait dans son âme et elle s'écria: « Je vous rends grâces, ô mon Dieu, pour cette grande miséricorde que vous avez faite à ma sœur Christine de la délivrer en acceptant mon offrande. » Puis avec le même sentiment de joie, elle

invita toutes ses compagnes à chanter avec elle le *Te Deum*. A peine fut-il terminé qu'elle se sentit assaillie par d'affreuses souffrances dont elle ne fut délivrée qu'à la mort,

Voilà jusqu'où peut aller la charité chrétienne.

Après de tels exemples, nous espérons qu'on ne voudra point se contenter de dire seulement quelques mots de prière pour les défunts. N'oublions point que toutes ces pauvres âmes sont nos sœurs; appliquons-nous à les secourir avec une charité toute fraternelle.

(D. Jos. Silos, *Histor. ord. Theatin.*, livre XV, année 1580; P. Bagata, *Vita B. Ursulæ Benincasa*, 2^e partie. ch. 6.)

XXXV MERVEILLE.

La prière des justes délivre les âmes du purgatoire.

Sustulisti mortuum ab inferis, in verbo Domini Dei: Vous avez, sur la parole du Seigneur Dieu, retiré les morts des lieux bas. (Eccli. XLVIII, 3.)

Le texte ci-dessus est tiré d'un passage de la sainte-Ecriture; il est à la louange du prophète Elie, alors que par la puissance de sa prière, appelée si justement par saint Augustin la clef du ciel, il ressuscita le fils de la veuve de Sarepta.

Les saints interprètes appliquent avec raison ces paroles aux chrétiens pleins de charité qui par leurs

pleux suffrages retirent les âmes des flammes du purgatoire pour les introduire au ciel. De ce nombre, nous devons inscrire au premier rang, la séraphique Thérèse. Ses suffrages étaient si efficaces pour les âmes du purgatoire que l'ange des ténèbres tentait toutes les voies pour la troubler dans ses charitables exercices. Écoutons-la raconter elle-même un artifice de l'esprit malin.

« Une fois sur le soir de la fête des morts, je me retirai dans mon oratoire pour réciter l'office de *Requiem*. Au même instant, le démon sous une forme épouvantable, vint se poser sur mon livre, en sorte qu'il ne me fut plus possible de lire mes prières. Je me défendis par des signes de croix, et l'esprit du mal se retira par trois fois. Mais à peine avais-je commencé la récitation d'un psaume qu'il revenait m'apporter le même trouble et le même obstacle; il ne me fut possible de l'éloigner complètement qu'en aspergeant le livre d'eau bénite, et en jetant quelques gouttes sur lui. Oh! alors il prit précipitamment la fuite, et je pus tranquillement poursuivre mon office. Lorsqu'il fut terminé, je vis sortir du purgatoire un certain nombre d'âmes auxquelles il n'avait manqué pour être délivrées que ce petit suffrage, et c'est pour cela que le démon jaloux avait voulu l'empêcher.

Parmi le grand nombre d'âmes qui apparurent à notre séraphique sainte, trois seulement montèrent de la terre au paradis sans passer par les flammes du purgatoire.

Une de ses religieuses venait de mourir, or pendant

qu'on récitait la première leçon de l'office des morts, elle vit l'âme de la défunte sortir de l'église et s'envoler directement au ciel. Une autre fois, comme elle assistait au saint sacrifice, offrant avec le prêtre l'Hostie de propitiation en faveur d'un religieux qui venait de mourir, elle vit apparaître le divin Sauveur. Il venait cet aimable Maître, si bon, si miséricordieux, chercher lui-même l'âme délivrée par Thérèse et l'emmenner à la céleste patrie.

Voyant l'efficacité de ses prières, sainte Thérèse s'enflammait d'une ardeur nouvelle pour la délivrance des âmes; et s'efforçait de communiquer son zèle à tous les monastères de son Ordre. Bientôt il s'y établit par ses soins une précieuse coutume. Chaque année, au 2^e Novembre, jour de la Commémoration des Morts, après avoir chanté l'office de *Requiem*, toute la communauté rassemblée assistait à une exhortation sur les âmes du purgatoire et sur les moyens de les soulager ou délivrer; ensuite chaque personne donnait par écrit la liste des bonnes œuvres qu'elle avait résolu de faire pour les défunts dans le cours de l'année nouvelle: les unes offraient des mortifications, les autres des oraisons nombreuses, celles-ci diverses œuvres de charité. Enfin, grâce au zèle ardent de sainte Thérèse, les âmes du purgatoire trouvaient à recueillir dans chaque monastère une riche moisson de suffrages.

Don Bernardin de Mendoza avait donné à Thérèse, par acte authentique, une maison avec un vaste et beau jardin qu'il possédait à Valladolid, afin qu'elle y fondât un couvent dédié à la Mère de Dieu. Il la pria

avec instance d'en prendre possession et de mettre la main à l'œuvre immédiatement, comme s'il avait eu quelque secret pressentiment de sa mort prochaine, et du bénéfice que son âme retirerait de cette charité faite aux épouses du Christ. Mais Thérèse, retenue ailleurs par d'autres fondations de monastères, ne put se rendre à Valladolid que quelques mois après. Dans cet intervalle, Bernardin de Mendoza fut surpris par une fièvre pernicieuse qui lui ôta l'usage de la parole et la possibilité de se confesser. Heureusement, le malade avant que d'expirer, donna des signes évidents de contrition. Sainte Thérèse se trouvait à Alcalá lorsqu'elle apprit la mort de son bienfaiteur. Cette triste nouvelle pénétra son cœur d'une douleur profonde; la pensée qu'il était mort sans sacrement, la porta à supplier ardemment son divin Epoux en sa faveur. Notre Seigneur lui fit connaître que ce bienfaiteur était mort dans de bons sentiments, et que la généreuse donation qu'il avait faite à sa divine Mère, avait été pour lui une source de grâces, et qu'il sortirait du purgatoire le jour même, où pour la première fois, on célébrerait la messe dans le nouveau monastère. Cette révélation ne laissa plus de repos à la sainte, tant il lui tardait d'être à Valladolid pour y fonder l'église et délivrer ce bienfaiteur. Cependant, malgré sa pieuse impatience, il fallut, pour des affaires concernant la gloire de Dieu, qu'elle se rendit auparavant au monastère d'Avila. Elle y demeura quelques jours. Un matin qu'elle était en oraison, le Sauveur daigna venir lui-même, la presser de terminer l'affaire de Valladolid, afin de

délivrer la pauvre âme captive. On peut penser avec quelle ardeur et quelle activité sainte Thérèse correspondit au désir de son divin Maître. Elle expédia tout de suite à Valladolid le Père Julien d'Avila, afin d'obtenir promptement de l'autorité ecclésiastique la permission de commencer la fondation. La sainte arriva peu de jours après et fit appeler des maçons pour construire l'église et les murailles de clôture. Mais voyant que cet ouvrage ne serait fini que dans un terme assez éloigné, elle demanda l'autorisation de former une chapelle provisoire en faveur de quelques religieuses qui l'avaient accompagnée. Lorsque la petite chapelle fut prête, le Père Julien monta au saint autel. Au moment de donner la sainte communion à Thérèse, il la trouva en extase, comme cela arrivait presque toujours quand elle s'approchait de son Dieu. Or voici ce qui lui était arrivé. Au moment où elle se dirigeait vers la sainte table, l'âme du donateur lui était apparue, rayonnante de joie et couronnée d'une gloire divine. Après avoir rendu à la sainte d'affectueuses actions de grâces, cette âme bienheureuse prit son essor vers les cieux. Cette apparition causa à sainte Thérèse une joie indicible, car elle n'avait pas osé espérer que cette messe dite dans une chapelle provisoire, pût remplir la condition émise par Notre-Seigneur; elle n'avait compté obtenir cette grâce que lorsque la première messe aurait été célébrée dans l'église neuve.

Cette tendre sollicitude de Jésus pour les âmes souffrantes ravit le cœur de Thérèse, et excita dans tous

les monastères du Carmel un zèle ardent pour la délivrance des défunts.

(V. *Vie de sainte Thérèse par elle-même*; s. 31 et 38; P. Fr. Ribeira, *Vita S. Ther.* liv. II, ch. 10 et 12.)

XXXVI MERVEILLE.

La Reine du Ciel protège ceux qui l'invoquent en faveur des âmes.

Posui verba mea in ore tuo, in umbrâ manus mee protexi te: J'ai mis sur vos lèvres mes paroles, je vous ai couvert de l'ombre de ma main. (Isaïe, LI, 16.)

Vers le commencement du siècle dernier, un fervent serviteur de Marie obtint une grâce non moins signalée que celle qui fut accordée à saint Grégoire-Thaumaturge. Il faut se rappeler que ce grand évêque, fuyant la persécution de l'empereur Décius, s'était retiré sur le sommet d'une montagne. Mais sa retraite fut découverte par un espion qui y conduisit des hommes armés pour se saisir de lui. Le saint était en oraison lorsque les ennemis arrivèrent; mais par une permission du ciel, il fut invisible à leurs yeux. Après de vaines et minutieuses recherches, les satellites se retirèrent déconcertés. L'espion qui avait eu connaissance de ce prodige, se convertit à la foi catholique, tirant ainsi d'une miraculeuse cécité, la vraie lumière spirituelle. Mais revenons au serviteur de Marie.

Il joignait à une piété ardente envers la divine Marie, une tendre compassion pour les âmes du purgatoire. Ses bonnes qualités ne l'avaient cependant point mis à l'abri des inimitiés: des ennemis acharnés avaient juré sa perte et ne cessaient de lui dresser des embûches pour le faire mourir.

Or une nuit pendant que ce pieux chrétien repose paisiblement, des assassins pénètrent dans sa demeure; déjà ils ont ouvert la porte de sa chambre; les voilà qui s'avancent à tâtons jusque vers son lit; une chaise où se trouvent déposés des vêtements, devient une preuve certaine que l'homme qu'ils cherchent est sous leurs mains; ils lèvent leurs poignards..... O bonté de Dieu! ils trouvent le lit vide. La divine Providence venait de dérober son fidèle serviteur aux coups des meurtriers. Ceux-ci étaient loin de penser que celui qu'ils avaient voulu frapper, dormait tranquillement dans son lit; s'imaginant au contraire qu'il s'est caché dans quelque endroit de la maison, ils se mettent en perquisitions dans tous les coins et recoins. Enfin déçus dans leur projet, les ennemis se retirent fort mécontents d'avoir manqué leur coup.

Mais voici un autre prodige plus étonnant encore. Un soir à souper, notre bonhomme se laissa entraîner à boire un peu plus que ne le comportait son tempérament. Il n'avait cependant pas dépassé les bornes; néanmoins, il éprouva un malaise qui le contraignit à prendre son repos plus tôt que de coutume. Avant de s'endormir, il voulut réciter les litanies de la sainte Vierge, pieux tribut qu'il offrait chaque soir à

la Mère des miséricordes, en faveur des âmes du purgatoire. Il n'était pas au milieu de ses litanies que le sommeil le surprit, et il s'endormit profondément.

Les mêmes ennemis avertis par un espion de l'état où il se trouvait, pénétrèrent dans sa chambre; mais que voient-ils en s'avançant vers le lit? une moitié de corps, un cadavre partagé dans toute sa longueur, comme ces martyrs du temps de Dioclétien, dont les corps étaient sciés en deux. Stupéfaits à cet horrible spectacle, les meurtriers s'enfuirent précipitamment, dans la persuasion que d'autres ennemis plus acharnés encore avaient exercé sur la victime cet acte d'atroce férocité.

Le divin rénumérateur de nos actions avait permis que la moitié seulement du corps de son serviteur fut invisible aux ennemis pour lui apprendre à ne pas s'acquitter à moitié de ses dévotions. Néanmoins, dans sa bonté infinie, il voulut le préserver de tout mal, vérifiant en lui cette divine promesse: « *Le mal ne s'approchera pas de toi, et la verge ne te frappera pas.* »

Le lendemain, ces cruels ennemis rencontrèrent celui qu'ils avaient vu si horriblement mutilé la veille. Ils le prirent pour un fantôme et demeurèrent atterrés; mais s'étant rendu compte de la réalité, leur haine se changea en admiration; ils ne pensèrent plus qu'à une sincère réconciliation. Un sage pacificateur ménagea une entrevue dans laquelle ils avouèrent leurs odieuses tentatives et les deux prodiges qui en avaient empêché l'exécution. L'heureux serviteur de Marie, à de tels aveux, ne savait que penser. « Je ne

sais à quoi attribuer de pareils miracles, dit-il, c'est peut être en récompense de ce que je récite chaque soir les litanies de la sainte Vierge, en faveur des âmes souffrantes. Ce qui me le ferait présumer, c'est que le soir où vous ne vîtes que la moitié de mon corps, je n'avais précisément récité que la moitié des litanies. »

A l'issue d'un tel entretien, les assassins ne pouvaient assez admirer la bonté infinie de Dieu, et en même temps, assez détester leur conduite passée. Déjà sincèrement convertis, ils s'unirent pour glorifier Dieu, à celui qui venait de leur accorder le plus sincère et le plus magnanime des pardons. Tous ensemble, ils rendirent mille actions de grâces au Seigneur et à la Vierge Marie, et tout le reste de leur vie, ils s'appliquèrent avec un zèle admirable au soulagement des âmes du purgatoire.

Ce récit nous démontre combien la Miséricorde infinie a pour agréable les prières en faveur des morts, et quelle admirable protection la divine Vierge accorde à ceux qui la servent avec fidélité.

(V. Gr. Carfora, *fortuna hom.*, livre V^e, chap. 10.)

XXXVII MERVEILLE.

L'or et l'argent des vertus doivent souvent être purifiés par le feu.

Aurum et argentum igne purgabitur: L'or et l'argent seront purifiés par le feu. (Nom. XXXI, 22.)

Dieu ordonna à Moïse que l'or et l'argent qui devaient servir aux ornements du tabernacle fussent parfaitement purifiés de toute scorie. C'est au sentiment commun des interprètes, la figure de la pureté parfaite que Dieu exige des âmes qui doivent habiter les tabernacles éternels.

Et selon cette parole du prophète: *elles doivent être purifiées par le feu*, les âmes des justes, bien qu'elles possèdent l'or et l'argent des plus belles vertus, ont besoin d'être purifiées dans le purgatoire avant que d'être admises à contempler à jamais l'éternelle Perfection. Un grand nombre d'exemples nous ont prouvé cette vérité; mais écoutons encore ce récit.

Cornélie Lampognana, dame de Milan, imitatrice parfaite de sainte Françoise Romaine dans les trois états de vierge, d'épouse et de veuve, s'était liée d'une étroite amitié avec une religieuse du Tiers-Ordre de saint Dominique. Etant un jour ensemble dans une des chapelles latérales de l'église de la Rose, elles se mirent à discourir pieusement sur la brièveté de la

vie et sur la nécessité de se bien disposer à la mort; puis elles se promirent que, si Dieu le voulait, la première qui mourrait apparaîtrait à l'autre.

Cinq ans après, Cornélie avait quitté la terre; son amie ne se souvenait déjà plus de la promesse faite dans l'église. Mais voici qu'au troisième jour après le décès, comme elle était en oraison devant son crucifix, elle s'entendit appeler par son nom. Reconnaisant aussitôt la voix de sa chère Cornélie, elle sent dans son cœur une joie indicible et s'écrie: « O madame Cornélie, dites-moi, comment vous êtes; vous jouissez sans doute de la gloire éternelle? » « Pas encore, répondit la défunte, je suis dans le lieu de l'exil, et j'y dois rester quelque temps en expiation de mes offenses contre la divine Majesté. Cependant grâces en soient rendues à mon doux Sauveur, mon purgatoire sera bientôt fini. » Après qu'elle eut ainsi parlé, elle ajouta: « Venez avec moi et vous verrez des choses merveilleuses. » A peine eurent-elles fait quelques pas, qu'elles se trouvèrent dans un jardin couvert de vignes verdoyantes, et sur les feuilles étaient des caractères gravés. « Lisez ces feuilles, » dit l'apparition. La religieuse regarde attentivement. Quelle ne fut point sa surprise! tous ses défauts se trouvaient écrits sur ces feuilles: « Ne soyez point étonnée, dit la défunte, ne savez-vous pas que le Sauveur a dit: *Je suis la vigne et vous êtes les branches?* Les feuilles sont nos actions dans lesquelles restent comme imprimées les bonnes ou mauvaises intentions qui les ont dirigées. Or, tout le mal que Dieu découvre en nous, doit être

expié avant que d'aller au ciel. Mais réjouissez-vous, ma sœur, car il vous reste peu de chose à effacer; vous avez persévéré dans le service de notre divin Maître et vous avez conservé pour son amour la pureté des anges. Vous vous êtes rendue coupable de quelques manquements, il est vrai, mais pas en si grand nombre que moi. Hélas! j'ai suivi une carrière bien différente de la vôtre: de là, bien des sortes de fautes; au reste vous allez en juger.

En un instant, elles furent transportées dans un autre jardin également couvert de vignes dont les feuilles portaient des deux côtés des caractères imprimés. La religieuse s'approche avec empressement pour lire ce qui y était écrit: « Arrêtez, lui dit l'âme, Notre Seigneur ne veut pas que vous découvriez toutes mes fautes; il m'épargne cette confusion; lisez seulement les feuilles les plus rapprochées de vous. » Elle les lut et y trouva écrites des fautes concernant le saint lieu: des irrévérences, des paroles inutiles et d'autres imperfections de ce genre dont elle avait quelquefois repris Cornélie. — « O bon Jésus, s'écria-t-elle, comment faire, ô Cornélie, pour effacer toutes ces fautes, pourquoi vous en reste-t-il tant à expier, vous qui avez reçu si souvent les sacrements de pénitence et d'eucharistie, vous qui avez gagné tant d'indulgences et pratiqué tant d'austérités? » — « Hélas reprit la défunte, je n'ai gagné qu'un très-petit nombre d'indulgences à cause de mes distractions et de mon peu de ferveur; aussi, il faut que je demeure encore dans ce triste exil pour me purifier entièrement. »

« Cependant, bientôt je serai délivrée par mon divin Sauveur; déjà il me console par la vue de cette splendeur céleste que vous apercevez dans ce moment; c'est une manifestation de mon ange gardien. Dieu dans sa bonté, m'envoie ce fidèle ami pour me fortifier dans mes peines et ranimer mon espérance. Je veux prier ce gardien tutélaire d'aller chez le prévôt du Saint-Sépulcre demander pour moi des offices de *Requiem* qui effaceront un grand nombre de ces feuilles écrites. Adieu, priez pour moi et que la paix soit avec vous. »

Après ces paroles, la vision disparut, et la religieuse doutait dans son cœur de la réalité de ce qu'elle venait de voir et d'entendre; elle craignait d'avoir été le jouet d'une illusion. Mais voici que le jour suivant l'âme apparut de nouveau, l'appela par son nom et lui dit: « N'ayez nul doute sur ce que vous avez vu et entendu hier, je suis Cornélie, je reviens par la permission de Dieu, accomplir la promesse que je vous ai faite dans l'église de la Rose. Je viens aussi vous prier vous et toutes les sœurs de votre maison, de dire trois fois le *Salve Regina*: l'un, en l'honneur de la pureté de Marie; l'autre, en l'honneur de son obéissance; le troisième, pour exalter l'humilité de cette Reine des Vierges qui me visite chaque jour et me console en me montrant le terme prochain de mon exil.

Le jour de l'Assomption, elle apparut encore; ses vêtements naguère si sombres et si lugubres, étaient remplacés par un vêtement blanc comme la neige, et

tout brillant. Sur son visage rempli de majesté, rayonnait la joie du ciel; déjà elle avait vu s'ouvrir devant elle les tabernacles éternels.

Oh! combien les chrétiens ordinaires doivent redouter le purgatoire, si des personnes si parfaites n'en sont pas exemptes! C'est avec raison que saint Grégoire de Nazianze appelle ce feu purifiant, un second baptême, car de même que la porte de l'Eglise militante est le baptême d'eau, de même aussi la porte de l'Eglise triomphante est le baptême de feu, et nul ne s'en peut préserver, si à la mort il lui reste encore quelques imperfections à expier.

(V. Hippol. Porrus, *Vita Cornel. Lampugnanae* chap. 18.)

XXXVIII MERVEILLE.

Dieu rend au centuple l'aumône faite en faveur des morts.

Eleemosyna facit invenire misericordiam :
L'aumône fait trouver miséricorde. (*Tobie*,
XII, 9.)

Il n'est pas donné à tous d'imiter la magnifique générosité de Judas Machabée qui envoya à Jérusalem douze mille drachmes d'argent pour être offertes en faveur des morts. Mais quel est celui, si pauvre qu'il soit, qui ne peut pas donner les deux oboles de la veuve de l'évangile, laquelle mérita d'être louée par

le Sauveur du monde. Cette aumône d'une si petite valeur matérielle fut incomparablement plus agréable à Dieu que les sommes d'or ou d'argent que venaient d'offrir les riches: car ceux-ci avaient donné de leur superflu, tandis que cette pauvre et généreuse femme avait offert tout ce qu'elle possédait.

Cet admirable exemple fut suivi par une femme napolitaine qui pouvait à peine subvenir aux nécessités de sa misérable famille. Son unique ressource consistait dans le modique salaire que lui apportait son mari, pauvre journalier. Mais cet état de misère devint plus grand encore; à tel point, que le malheureux père de famille fut mis en prison pour dettes. Toute la charge restait donc à cette mère désolée qui n'avait hélas! d'autres ressources que le travail de ses mains et sa confiance en Dieu; elle conjurait la divine Providence de ne pas l'abandonner dans sa détresse: « Seigneur, disait-elle, délivrez mon pauvre mari, car moi-même jamais je ne pourrai venir à bout de payer les dettes qui le retiennent prisonnier. »

Un jour, on lui apprit qu'il y avait dans la ville un seigneur très-charitable qui employait sa fortune à secourir les pauvres. Aussitôt cette digne femme ranimant son courage, lui adresse une humble supplique où sa misère était peinte dans les termes les plus attendrissants. Elle espérait que ce seigneur lui enverrait la somme nécessaire pour délivrer son mari. Mais hélas! elle ne reçut de ce riche si vanté pour sa charité, qu'un carlin (monnaie italienne de la valeur de quarante centimes)

Déçue dans son espérance, l'infortunée accablée de tristesse, entra dans une église pour supplier le Dieu qui se glorifie d'être le Père des pauvres, de vouloir bien la secourir. Pendant qu'elle répandait devant le Seigneur ses prières et ses larmes, il lui vint l'heureuse inspiration (celle de son bon ange sans doute) d'intéresser à son sort les âmes du purgatoire; se souvenant combien ces pauvres captives sont reconnaissantes envers ceux qui les soulagent ou les délivrent. Encouragée par cette pensée, elle va offrir à un prêtre sa petite pièce de monnaie en le suppliant d'avoir la charité de dire une messe des morts. Le prêtre accueillit sa demande, et cette pauvre femme assista au saint sacrifice avec une grande dévotion, puis sortit de l'église le cœur bien affligé, cependant avec une secrète espérance d'être secourue.

Comme elle regagnait sa demeure, elle vit venir à elle un vénérable vieillard; il lui demanda la cause de la profonde tristesse qui paraissait empreinte sur son visage. Alors elle lui raconta d'une manière touchante sa pénible situation. Le bon vieillard après l'avoir écoutée avec attendrissement, lui remit un billet avec ordre de le porter de sa part à une personne qu'il lui désigna; puis il prit congé d'elle sans ajouter une seule parole.

La digne femme se rend en toute hâte chez le personnage désigné et lui fait la commission elle-même. Celui-ci ouvre le billet et paraît frappé de stupeur: il avait reconnu l'écriture de son père, mort depuis quelque temps..... — « Qui vous a remis cette lettre ?

s'écria-t-il » — « Un vénérable vieillard plein de bonté et de compassion. » Et elle se mit à lui dépeindre ses traits. Lorsque par hasard, levant les yeux sur un tableau qui était en face d'elle: « Ah! s'écria-t-elle, le voilà! » C'était le portrait du père du chevalier. Celui-ci, hors de lui-même, reprend le billet et le lit tout haut: « Mon fils, votre père a quitté le purgatoire, déjà il jouit de la gloire du ciel, grâce à une messe que cette pieuse femme qui vous a remis cette écriture, a fait célébrer ce matin. Aussi je la recommande instamment à votre gratitude, car elle se trouve dans une grande nécessité. » Le chevalier lut et relut plusieurs fois ces caractères tracés par une main chérie, et il versait de douces larmes en songeant que son père était sauvé. Enfin, se tournant vers la timide messagère qui gardait le silence, tout interdite: « Pauvre femme, lui dit-il, votre petite aumône a assuré pour jamais le bonheur de mon père, et moi, à mon tour, je veux assurer le vôtre. A partir de ce moment, je me charge de vous et de votre famille, et jamais plus rien ne vous manquera. » Inutile de vous dire de quelle reconnaissance et de quelle joie cette pieuse mère et sa famille furent pénétrées. Cette histoire nous montre combien les âmes du purgatoire sont reconnaissantes.

Cette pauvre femme, ouvre le ciel à une âme en appliquant au purgatoire le denier qu'elle possédait, et cette âme, en échange, délivre son mari et met toute la famille pour jamais à l'abri de la misère.

Puisse cette touchante histoire ranimer notre dévo-

tion envers les âmes souffrantes; offrons pour elles beaucoup de bonnes œuvres avec la ferme confiance d'être libéralement récompensés. C'est ce que nous enseigne le vénérable cardinal Hugues: « Si vous portez secours à ces âmes du purgatoire qui n'ont point de rafraîchissement, de paix, ni de lumière, Dieu vous comblera dans le présent et dans l'avenir de ses plus abondantes bénédictions. »

(V. Carfora, *Fortuna hominis*, livre I, ch. 9.)

XXXIX MERVEILLE.

**Les défunts demandent aux vivants des suffrages
pour apaiser la justice de Dieu.**

Orate pro nobis ad Dominum, quia peccavimus Domino, et non est aversus furor ejus à nobis: Priez pour nous le Seigneur, parce que nous avons péché contre lui et que sa colère dure encore sur nous. (Baruch, I, 13.)

Un saint interprète assure que les âmes du purgatoire subissent dans leur expiation, un traitement semblable à celui qu'endura le saint homme Job; des plaies affreuses recouvraient tout son corps, de telle sorte, qu'il n'avait plus l'usage de ses membres; ses lèvres seules lui furent laissées pour pouvoir implorer la miséricorde d'autrui: « Ayez pitié de moi vous du moins qui fûtes mes amis ! »

Telle est à peu près la situation de ces âmes bénies: en proie aux plus amères souffrances, elles se voient dans l'impossibilité de se procurer par elles-mêmes le moindre soulagement; tout ce qu'elles peuvent faire, c'est d'implorer la pitié des vivants, au moyen d'apparitions, surtout aux personnes consacrées à Dieu, ainsi que nous l'avons lu dans les histoires précédentes.

Sur les confins du pays de Worms, pendant plusieurs nuits, on vit des légions de cavaliers et de fantassins sortir d'un antre profond et se répandre dans la campagne comme pour une bataille.

C'était ordinairement après l'heure de minuit que commençaient ces apparitions; mais lorsque le jour approchait toute cette multitude se retirait dans la cavité de la montagne pour en sortir de nouveau la nuit suivante. Non loin de là, était le monastère de Limbourg dont le repos était troublé par ces bruits mystérieux. C'est pourquoi un saint religieux résolut avec plusieurs de ses confrères d'aller, au milieu de la nuit, à la rencontre de ces soldats étranges.

Après avoir imploré la protection du ciel, ils se rendirent au pied du mont, à l'entrée de la caverne. C'était l'heure où les nocturnes combattants sortaient en foule de la montagne. Dès qu'ils apparurent, le religieux le plus résolu s'arma du signe de la croix, s'avança vers eux et leur dit: « Je vous adjure, au nom de la Très-Sainte Trinité, de nous dire qui vous êtes, et dans quel but vous vous livrez à des excursions guerrières qui viennent troubler le silence de la nuit. » L'un de ces guerriers répondit: « Nous sommes les

âmes d'une quantité de soldats morts en ce lieu en combattant sous les enseignes de nos souverains. Nos corps sont enterrés ici et nos âmes y font leur purgatoire. Ces habits, ces armes et ces chevaux qui furent pour nous des occasions de fautes, sont maintenant les signes de nos peines. Tout ce que vous voyez autour de nous, n'est que du feu, mais ce feu est invisible à vos regards. »

Le religieux s'armant d'un nouveau courage, ajouta encore: « Ne pourriez-vous pas, ô défunts, être secourus par nos suffrages? » — « Oui, répondit le spectre, et c'est pour implorer votre secours que nous apparaissions. Ah! ayez pitié de nous! procurez-nous rafraichissement, lumière et délivrance par vos oraisons, vos pénitences et surtout par l'oblation du sang du Rédempteur. Religieux compatissants, hâtez-vous de nous secourir; hélas! nous ne pouvons rien pour nous-mêmes! »

Puis, toute cette multitude s'écria par trois fois d'une voix lamentable: « Priez pour nous. » Après ces paroles, les religieux ne virent plus qu'un immense globe de feu qui disparut dans la caverne, et toute la montagne brilla d'une vive clarté. Les religieux, saisis de crainte, se retirèrent dans leur cloître, et s'appliquèrent aussitôt à la délivrance de ces âmes. Dès lors ces bruits de guerre ne se firent plus entendre, et tout devint comme auparavant silence et repos.

A ce prodigieux événement, nous en ajouterons un autre non moins admirable, dont fut témoin un religieux qui avait pour habitude de ne jamais passer

devant un cimetière sans faire une courte prière pour ceux qui y reposaient. Un jour, cependant, qu'il était absorbé par quelque autre pensée, il passa devant ce champ du repos sans s'acquitter de sa charitable pratique, tout-à-coup, il vit plusieurs morts sortir de leurs tombes et s'avancer vers lui en prononçant distinctement ces paroles du psaume 128: « *Et ceux qui passaient n'ont point dit: Que la bénédiction de Dieu soit sur vous.* » Profondément ému par cette scène lugubre qui lui reprochait son oubli, il répondit aussitôt: « *Nous vous bénissons au nom du Seigneur.* » A ces paroles, les âmes soulagées et rafraîchies comme si elles avaient reçu la bénédiction de Dieu, se retirèrent l'une après l'autre dans leurs sépulcres, et le bon religieux n'oublia jamais plus sa pieuse pratique si utile au soulagement des défunts.

(Trithemius, *Chronic.* ann. 1058; Dauroult, *Catech. histor.* part. III, ch. 8, tit. 20; Philippe Doutreman, jésuite, *Pedagogus christianus*, t. I, 2^e part. ch. 19, § 2.)

XL MERVEILLE.

La prière offerte pour les parents défunts est très-agréable à Dieu.

Mutuum vicem reddere parentibus acceptum est coram Deo: Rendre à ses parents ce qu'on a reçu d'eux, est une chose agréable à Dieu. (I Timoth. v, 4.)

Pour nous exciter à la compassion envers les âmes souffrantes et nous porter à offrir en leur faveur de nombreux suffrages, il suffirait de savoir qu'elles sont de la même nature que nous; qu'elles ont vécu sous la même loi; que Dieu les a créées à son image et qu'à cette considération, si nous aimons Dieu, nous devons les aimer aussi; enfin qu'elles furent comme nous régénérées au baptême et rachetées par les souffrances et la mort de Jésus-Christ; ce qui les rend véritablement nos sœurs, et doit nous les faire chérir comme telles. Or, si le titre seul de chrétien doit réveiller en nous les sentiments de l'affection et de la charité, que ne devra-t-il pas résulter de cette union sainte qui existe entre les membres d'une même famille? Ici, la loi de la charité devient plus rigoureuse, et lorsque nous avons quelques raisons de penser que quelques uns des nôtres souffrent dans le purgatoire, nous devons mettre tout en œuvre pour les secourir.

Le Père Jean Baptiste Manni, dans son *Trigesimo sacro*, rapporte plusieurs exemples de gratitude et de charité envers les parents; nous en citerons deux seulement.

Sainte Elisabeth, fille d'André, roi de Hongrie et de la reine Gertrude son épouse, était animée d'une tendre compassion pour les défunts. Lorsque parmi ses nombreux vassaux, il en mourait dans l'indigence, elle préparait de ses mains les suaires pour les ensevelir, pourvoyait à leurs funérailles, et les accompagnait à leur dernière demeure, offrant en même temps de ferventes prières pour leurs âmes. Si pour de simples sujets elle déployait tant de charité, on peut présumer facilement de quelle ardeur elle était animée lorsqu'il s'agissait de ses proches. Lorsque Gertrude, sa mère, vint à mourir, Elisabeth s'empressa de secourir son âme par de nombreux suffrages d'austérités, d'aumônes et de prières. Une nuit, après de longues oraisons, la sainte princesse s'était retirée pour prendre un peu de repos; comme elle allait se livrer au sommeil, la reine défunte lui apparut vêtue de deuil, et ses traits portaient l'empreinte d'une profonde tristesse; s'étant mise à genoux elle lui dit: «Ma fille, vous avez à vos pieds votre mère affligée qui vous supplie de multiplier vos suffrages. Oh! délivrez-moi des tourments épouvantables que j'endure en expiation de mes négligences dans le service de Dieu et dans le gouvernement de mes sujets. De grâce, par les douleurs que je souffris en vous donnant le jour, et par les fatigues que je supportai pour vous élever, ma fille, redoublez

vos prières à la divine Miséricorde, afin que je voie bientôt finir mes intolérables tortures. A ces paroles si attendrissantes, sainte Elisabeth, émue au plus profond du cœur, se jette à genoux et conjure le divin Sauveur, en versant un torrent de larmes, de faire grâce à sa pauvre mère. Enfin, accablée par sa longue veille, ses macérations et sa tristesse, elle se jeta une seconde fois sur son lit; et voici que sa mère lui apparut encore, mais revêtue de blanc et rayonnante d'une joie immortelle. Elle rendit à sa chère fille mille actions de grâces, car ces derniers suffrages l'avaient délivrée, et elle montait au séjour des éternelles félicités.

Sainte Elisabeth de Portugal nous offre un exemple non moins édifiant de charité envers la reine Constance sa fille. Cette jeune reine de Castille venait d'être enlevée de ce monde par une mort imprévue. Dans ce moment même, la reine Elisabeth se rendait avec le roi son époux dans la ville de Santarem. Soudain, on vit un ermite courir après le cortège royal, en criant qu'il avait un mot à dire à la Reine. Les gardes le repoussèrent, mais la sainte voyant son insistance, ordonna qu'on le laissât s'approcher. L'ermite lui raconta que la reine Constance lui était apparue en songe plusieurs fois, et l'avait conjuré d'apprendre à sa mère qu'elle était dans le purgatoire et de la prier de sa part de faire célébrer pour elle le saint sacrifice pendant un an. Cette mission remplie, l'ermite se retira et ne parut plus. Les courtisans rirent beaucoup de ce message traitant l'ermite de visionnaire: mais Elisabeth

qui ne partageait point leur opinion, demanda au roi ce qu'il pensait de cette aventure. Le monarque répondit: qu'on devait agir selon la révélation de l'ermite; et sans délai, la célébration des messes fut confiée à un saint prêtre nommé Ferdinand Mendez.

Au bout d'un an, Constance apparut à sa sainte mère; elle était vêtue de blanc et environnée d'une céleste lumière: « Maintenant, ô ma mère, lui dit-elle, je suis délivrée par la divine Clémence des tourments du purgatoire, et je m'envole vers les demeures éternelles. »

Cette gracieuse apparition remplit le cœur d'Elisabeth de la plus douce joie. Dans ce moment, elle ne se souvenait plus des trois cent soixante-cinq messes qu'elle avait fait dire, et elle se rendit aussitôt à l'église pour offrir par les mains du prêtre la sainte Victime en action de grâces. Elle y trouva le prêtre Mendez qui lui apprit que toutes ses intentions étaient remplies, et il lui demanda s'il fallait célébrer d'autres messes pour la reine défunte. Sainte Elisabeth se souvint alors des paroles de l'ermite, ce qui lui donna une nouvelle assurance de la vérité de sa vision, et pénétrée de la plus vive reconnaissance envers la Bonté infinie, elle fit célébrer une messe très-solennelle en actions de grâces et distribua à un grand nombre de pauvres une somme considérable.

Nous laissons au lecteur le soin de décider quelle fut la plus grande charité des deux reines; nous ajouterons seulement une pensée d'un poète d'Italie dont voici le sens: « O prodige de piété! Une auguste fille devient

mère de sa mère, lui donnant dans le ciel une vie immortelle. Et merveille non moins admirable, il y eut une fille royale à qui il fut donné d'avoir eu deux vies d'une même mère. »

(V. Laur. Surius, *Vies des saints*, 19 novembre; Jacques Fuligati, soc. Jés. *Vita S. Elisabethæ* p. 35).

XLI MERVEILLE.

Les peines du purgatoire prolongées jusqu'à l'acquiescement des dettes.

Tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet debitum: Il le livra aux exécuteurs jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il devait. (Math. XVIII, 34.)

Ordinairement, Dieu retient dans le purgatoire les âmes de ceux que sa miséricorde a retirés de la mauvaise voie, mais qu'une mort imprévue a frappés avant qu'ils eussent acquitté leurs dettes, et réparé tout le tort qu'ils ont fait au prochain. Sans doute, ce Dieu de toute justice ne veut point que des débiteurs entrent dans le séjour des félicités tandis que leurs créanciers sont en souffrance. Et l'on peut présumer qu'il n'accepte pas volontiers des suffrages offerts en faveur de ceux qui n'ont causé aux autres que du dommage.

Nous citerons à l'appui de cela, plusieurs apparitions

de débiteurs, suppliant avec instance qu'on acquitte leurs dettes.

Le R. P. Augustin d'Espinosa, de la Compagnie de Jésus, professait un zèle extraordinaire pour la délivrance des âmes. Il ne se contentait pas d'offrir pour elles la victime de propitiation, de leur consacrer ses oraisons, de prêcher en leur faveur; il s'imposait encore de très-rigoureuses austérités. Aussi Dieu permettait souvent aux âmes d'apparaître à son pieux serviteur, soit pour lui rendre grâce, soit pour se recommander à ses prières.

Un jour, il vit apparaître devant lui un homme qui avait été possesseur d'une grande fortune: « Me reconnaissez-vous? lui dit le défunt. » — « Oui, répondit le Père, je me souviens parfaitement de vous avoir administré le sacrement de pénitence, peu de jours avant que vous fussiez appelé à l'autre vie. » — « C'est bien cela, reprit l'apparition, et je viens par la permission du Ciel, vous conjurer d'offrir pour moi vos prières à la divine Miséricorde, et de mettre en exécution, certaines œuvres nécessaires à ma délivrance. Pour mieux vous renseigner, veuillez, je vous en supplie, m'accompagner à quelque distance. » — « Je ne peux pas vous suivre, répondit le religieux, sans la permission de mon supérieur; mais je vais la chercher, attendez-moi dans ma cellule. » Le religieux se rendit en toute hâte chez le Père recteur, lui raconta l'apparition, et lui demanda la permission de suivre le défunt. Le supérieur hésita beaucoup en présence d'une pareille demande; cependant il se rendit aux

instances du bon Père, mais dans la crainte qu'il ne lui arrivât quelque chose de fâcheux, il fit appeler plusieurs Pères du collège et leur ordonna de se rendre à l'église et d'y faire oraison afin que Dieu accordât aide et protection à son fidèle serviteur.

Augustin retourne vite à sa cellule, il y trouve le défunt qui le prend par la main, et le conduit sans proférer une parole sur un pont peu distant de la ville. Là, le fantôme lui dit: « Attendez-moi un instant. » En effet il disparut, mais revint presque aussitôt, portant une grande bourse pleine d'argent, il l'ouvrit, y puisa une grosse somme et dit au religieux: « Père, mettez, je vous prie, dans un pli de votre manteau, cette somme d'argent, je porterai le reste jusqu'à votre cellule. »

Dès qu'ils furent entrés, le mort remit au Père le reste de l'argent avec un billet, et lui dit: « Au moyen de cet écrit, vous connaîtrez, mon Père, à qui je dois et ce que je dois, soit comme paiement, soit comme restitution; en outre, vous trouverez ci-inclus, le détail des bonnes œuvres que je voudrais voir accomplies en faveur de mon âme; quant à ce qui restera de la somme, vous en disposerez, mon Père, comme il vous plaira, j'abandonne ce soin à votre prudence et à votre charité.

Après ces paroles, le défunt disparut, et le bon Père s'empessa d'aller trouver son supérieur qui était encore en oraison. Le Père recteur après avoir écouté attentivement le récit de cette aventure, ordonna de convoquer les créanciers. Ils ne se firent pas attendre.

Tous reçurent intégralement ce qui leur était dû. Ces pauvres gens qui ne comptaient pas recevoir un seul denier, demeurèrent tout ébahis : chacun disait en recevant son argent : « C'est le Ciel qui me l'envoie. »

Ce qui restait de la somme fut employée en œuvres de piété et de charité, au bénéfice de cette âme. Huit jours s'étaient à peine écoulées, que le défunt se montra de nouveau au Père Augustin pendant une fervente oraison. Il lui rendit mille actions de grâces pour le soin et la promptitude qu'il avait apportés à cette affaire, il le remercia surtout des messes qu'il avait fait dire en sa faveur et qui avait hâté sa délivrance ; puis il lui promit d'être son intercesseur auprès de Dieu, et de demander pour lui la plénitude des dons célestes. Cette magnifique promesse reçut son accomplissement, car le P. Augustin d'Espinosa fut un vivant exemplaire de toutes les vertus.

Il ne sera pas inutile de rapporter ici le sage avertissement, ajouté à la fin de cette histoire, pour l'instruction de ceux qui diffèrent jusqu'à l'extrémité de la vie, les paiements, les restitutions, les aumônes, et abandonnent à leurs exécuteurs testamentaires l'accomplissement d'un devoir aussi rigoureux. On peut dire de ceux-ci qu'ils sont semblables à la vipère qui n'est de quelque utilité qu'après sa mort. Ces âmes connaîtront un jour toute l'indignité de leur conduite, alors que plongées dans un océan de feu, elles s'y verront enchaînées par leurs propres injustices. Nous ajouterons aussi que les œuvres de charité faites après la mort, sont de peu de valeur pour le ciel, comme

l'enseigne un pieux évêque par ces paroles: « Ce que vous donnez vivant et en pleine santé, c'est de l'or; ce que vous donnez en mourant, c'est de l'argent; mais ce que vous laissez à distribuer après votre mort, ce n'est plus que du plomb.

(V Jos. Nadasi, *Ann. dier. memorab.*, 4 fév. ;
Jacq. Hautin, *Patroc. Defunct.*, liv. III, chap. 2,
art. 3.)

XLII MERVEILLE.

**Les âmes délivrées viennent au devant de leurs
bienfaiteurs pour les remercier.**

Venientes in occursum ejus, adoraverunt:
Et venant au-devant de lui, ils se prosternèrent. (*IV Reg. 11, 15.*)

Lorsque l'empereur Charles-Quint s'empara de la ville de Tunis, il accorda la liberté à vingt mille esclaves chrétiens qui étaient réduits avant son arrivée à la plus affreuse servitude. Dans l'effusion de leur joie et de leur reconnaissance, ils accoururent vers leur auguste libérateur et ils se pressaient autour de lui, en lui donnant mille bénédictions et mille louanges.

Il en est de même des âmes du purgatoire envers leurs bienfaiteurs, elles qui ont gémi dans le plus triste et le plus cruel des esclavages, et à qui il fut donné ensuite de jouir de la liberté la plus heureuse, la plus illimitée qui fut jamais ! Ces âmes reconnaissantes ne

sauraient oublier un seul instant leurs libérateurs; elles viennent à leur rencontre au sortir de la vie, elles les accompagnent et les introduisent dans la céleste patrie. Une célèbre pénitente, sainte Marguerite de Cortone, en a fait l'expérience.

Parmi les vertus admirables qu'elle pratiqua après sa conversion, on signale sa tendre compassion envers les âmes du purgatoire dont un grand nombre furent délivrées par ses ferventes oraisons, ses austérités et ses larmes qui devenaient même quelquefois sanglantes, tant la douleur déchirait son âme. Aussi elle mérita que dans son heureux passage de ce monde à l'autre, une troupe nombreuse des âmes qu'elle avait délivrées, vinsent à sa rencontre pour l'emmener au ciel.

Il fut donné à une grande servante de Dieu, ravie en extase dans ce moment même, de contempler ce glorieux cortège.

Ce qui mérita surtout à sainte Marguerite une telle faveur, ce fut sa charité envers les siens. Après la mort de ses parents, elle offrit en leur faveur ses oraisons, ses austérités, les mérites du divin sacrifice, ses ferventes communions, et ne cessa que le jour où le Sauveur lui-même vint lui révéler leur sortie du purgatoire et leur entrée au ciel, bien que leurs fautes eussent mérité de longs tourments; mais Marguerite avait expié pour eux. Une de ses servantes, nommée Gillia, vint à mourir; aussitôt sainte Marguerite se mit à prier de tout son cœur pour la délivrer. Bientôt un ange du Seigneur se montra à ses yeux et lui an-

nonça que Gillia devait rester un mois au purgatoire, mais dans des peines légères, attendu que ses vertus l'avaient emporté de beaucoup sur ses défauts; que de plus, en considération des prières de Marguerite, quatre anges, le jour de la Chandeleur, viendraient chercher la défunte pour l'emmener triomphalement au ciel.

La charité de Marguerite ne se bornait point à secourir les siens; les âmes inconnues avaient également part à ses suffrages; aussi un grand nombre de défunts, connaissant l'efficacité de sa charité, sont venus plusieurs fois lui faire de suppliantes instances. En voici un exemple.

Deux marchands, traversant un pays infesté de voleurs, tombèrent entre les mains des assassins qui les tuèrent. Bientôt ils apparurent à la sainte et lui dirent: « Priez pour nous, servante de Dieu, nous venons de succomber sous les coups des assassins; nous n'avons pu confesser nos péchés avant de mourir, mais grâce à la divine Miséricorde, et à la Vierge sainte, animés d'un sincère repentir, nous avons accepté la mort avec une entière résignation, ce qui nous a valu d'échapper aux supplices éternels; néanmoins, nous sommes condamnés à de longs et atroces supplices dans le purgatoire, à cause de nos injustices dans nos relations commerciales. Ainsi, ô servante de Dieu, nous vous supplions, vous qui êtes si compatissante, d'informer nos parents de notre mort, de leur dire de restituer ce que nous avons mal acquis, et de distribuer des aumônes pour notre délivrance. Amie du Seigneur,

au nom de votre amour pour lui, et par ce zèle ardent qui vous anime pour les âmes, venez à notre aide, priez pour nous ! »

Sainte Marguerite ne se contentait pas de secourir les âmes par ses oraisons et ses austérités, elle mettait tout en œuvre pour leur procurer les suffrages des plus fervents monastères. Et le Sauveur, pour seconder sa charité, l'employait quelquefois comme son ambassadrice auprès des religieux de l'Ordre séraphique, afin qu'ils conservassent un vif souvenir des âmes du purgatoire, et parmi elles, il en était une quantité innombrable auxquelles nul ne songeait. En outre le Sauveur enjoignit à la sainte d'avertir les Frères-Mineurs de prendre bien garde de s'ingérer dans les affaires du monde, sans quoi ils auraient à subir un rigoureux purgatoire où les peines seraient proportionnées à la part qu'ils auraient prise à ces choses si vaines et si peu en harmonie avec la sublimité de leur Institut. De même, ajouta-t-il, que les cellules et les emplois des frères sont distincts, de même il y aura divers lieux et divers supplices dans le purgatoire.

Sainte Marguerite s'acquitta fidèlement de sa divine mission, et son zèle pour les âmes ne se ralentit jamais. Cette esquisse de sa charité suffit pour nous démontrer combien elle a mérité qu'une innombrable légion d'âmes glorieuses vinssent à sa rencontre pour l'emmener au ciel.

(V. *Acta Sanctorum* des Bollandistes, 22 fév.
vie de S. Mary. de Cortone.)

XLIII MERVEILLE.

Protection signalée des âmes du purgatoire et conversion de deux pécheurs.

Qui prædavis et ipse prædaberis: vous qui dérobez, vous serez dérobé vous-même. (Isaïe, xxxiii, 1.)

Il n'est pas facile de décider dans l'évènement suivant, si les âmes du purgatoire sont plus admirables dans le soin qu'elles prennent de leurs bienfaiteurs, que dans le zèle qu'elles déploient pour la conversion de deux larrons. Ici, elles protègent une vie temporelle; là, elles procurent la vie éternelle à deux misérables pécheurs.

Il paraît toutefois que cette dernière action procura à Dieu une grande gloire, puisqu'il s'est plu à la bénir par des grâces extraordinaires.

Le Père Louis Monaci, religieux des Clercs-Mineurs, très-dévoût aux âmes du purgatoire, voyageait un jour sans autre compagnie que son ange gardien. Etant arrivé dans un lieu très-solitaire, à l'heure où le soleil est sur son déclin, il éprouva quelque inquiétude et pressa le pas afin d'arriver avant la nuit dans une hôtellerie. Au milieu de sa course précipitée, le bon Père ne voulut point omettre une pieuse pratique, celle de mettre à profit le temps du voyage en le consacrant à la prière, et il se mit à réciter le chapelet en

faveur des défunts, afin qu'en retour, ils le gardassent de tout péril.

Il ne tarda pas à éprouver les heureux effets de sa dévotion envers les morts. Monaci n'avait que peu de chemin à faire pour être arrivé aux premières maisons, lorsqu'il fut aperçu par deux hommes de ceux qui se séparent de la vie sociale pour vivre au sein des bois, du fruit de leurs rapines et de leurs homicides. Fondre sur le pauvre voyageur, le lier, le dépouiller et même le tuer, s'il faisait la moindre résistance, fut la résolution instantanée de ces scélérats. Ils étaient déjà en embuscade, encore quelques secondes et le Père était perdu. Mais voici que soudain une trompette retentit, et les malfaiteurs aperçoivent un officier en compagnie du religieux avec une escorte de soldats armés. A cette vue, les brigands prirent la fuite au plus vite, dans la crainte qu'au lieu de faire une proie, ils ne fussent pris eux-mêmes.

Le Père arrive sans obstacle à l'hôtellerie et se dispose à y passer la nuit, ne se doutant pas le moins du monde de la scène étrange qui venait de se passer. Au bout de quelques instants, les voleurs y entrèrent aussi, non toutefois, sans s'être bien informés et bien assurés qu'il n'y avait point d'officiers de justice. Trouvant le Père tout seul, ils s'avisèrent de lui demander qui il était, et s'il savait la direction qu'avait prise l'officier et les soldats qui l'avaient escorté. Le Père, étonné d'une telle demande, répondit qu'il était venu tout seul. Les brigands, à leur tour, bien plus étonnés encore, lui posent questions sur questions, et

lorsque le Père leur eut parlé de sa dévotion envers les âmes du purgatoire, ainsi que de sa confiance en elles dans les périls, ils reconnurent que l'évènement qui venait de se passer était un miracle du ciel, et se confiant dans la miséricordieuse charité du Père, ils lui firent l'aveu de tout ce qui était arrivé. Le Dieu de bonté infinie voulut qu'un second miracle vint couronner le premier. Les larrons touchés tout-à-coup d'un profond repentir, résolurent de changer de vie à l'instant, et prièrent le religieux d'entendre leur confession dans l'hôtellerie même. Là, retirés dans la chambre du bon Père, à genoux à ses pieds, ils lui confessent toute leur vie criminelle avec une vive contrition. Dès ce jour, ils devinrent des hommes nouveaux tout appliqués à la pénitence et pleins de zèle pour la délivrance des âmes toujours si promptes à secourir dans les périls, et si pleines de charité envers les pauvres pécheurs.

L'historien tire de cet évènement de sages réflexions. Sur cette route de la vie que l'homme voyageur traverse pour arriver à la céleste patrie; les esprits infernaux, comme dit saint Grégoire, s'y tiennent en embuscade comme des brigands afin de nous dépouiller et de nous faire périr. Nous devons donc nous assurer la protection des âmes contre les périls qui nous attendent.

(V. Greg. Carfora, *Fortuna Hominis*,
livre I, chap. 10.)

XLIV MERVEILLE.

Dieu condamne à une dure expiation ceux qui résistent à sa parole, et il fait grâce à ceux qui l'écoutent avec docilité.

*Dominus mortificat et vivificat, humiliat et sublevat: Le Seigneur ôte la vie et la donne, c'est lui qui humilie et qui exalte.
(I Reg. II, 6.)*

La divine Bonté qui ne voudrait pas la mort des pécheurs mais leur conversion, leur envoie fréquemment de paternels avertissements pour les retirer de la voie de perdition. S'ils résistent avec opiniâtreté à ses amoureuses remontrances, elle emploie de sévères châtimens pour les contraindre à rentrer en eux-mêmes, et s'ils se soumettent avec un sincère repentir, oh! alors, ce Père miséricordieux leur pardonne toutes leurs iniquités et leur rend toute sa tendresse.

Pour accomplir sur les pécheurs les desseins de sa miséricorde, Dieu choisit en général des hommes pleins de bonté et de commisération; ainsi pour reprendre l'obstiné Saül, il se servit du prophète Samuel; pour appeler David au repentir et à la pénitence, il lui envoya le prophète Nathan.

Voici deux exemples qui démontrent avec quel respect et quelle docilité, on doit recevoir les exhortations

que Dieu nous adresse par l'intermédiaire des personnes saintes.

Le Père Nicolas Zucchi de la Compagnie de Jésus, religieux d'une grande perfection, avait gagné à Dieu trois jeunes filles romaines d'une très-noble famille, sœurs toutes trois, et les avait déterminées à embrasser la vie religieuse. Quoique novices encore, elles étaient déjà l'exemple du monastère. La plus jeune avant de quitter le monde, avait été recherchée par un riche seigneur; mais elle ne daigna jamais lui accorder un regard, ayant déjà donné son cœur et son amour à Jésus. Lorsque cette jeune vierge se fut retirée dans le cloître, le chevalier qu'animait encore un fol espoir, fit toutes sortes de tentatives pour l'en faire sortir; ne pouvant lui parler, il ne cessait de lui adresser des lettres où il s'efforçait de lui peindre sous les couleurs de la réalité, les plus flatteuses illusions de la vie, et il la conjurait de ne pas s'ensevelir dans la tristesse du cloître. Mais la jeune fille qui avait déjà goûté dans sa sainte retraite, la paix et la joie du ciel, méprisa toutes les tentatives. Cependant, le Père Zucchi, instruit par la novice elle-même de toutes les menées du jeune homme, en fut très-affligé, et dans la crainte que tant de sollicitations ne finissent par ébranler cette pieuse vierge, il la recommanda à Dieu de toute son âme. Un jour comme il se rendait à Rome, où l'appelait son ministère, la Providence permit qu'il rencontrât justement celui qui lui causait tant d'appréhensions. Aussitôt le Père s'avance vers le jeune homme et le saluant avec courtoisie, il lui dit avec une noble

franchise: « Seigneur, cessez d'affliger par vos sollicitations, une âme qui est toute à Dieu, et ne vous faites pas le rival du Roi du ciel. Que votre soin désormais ne soit plus la perte d'autrui, mais le salut de votre âme, car dans peu de jours vous comparaitrez devant le Juge éternel. » Le jeune seigneur qui était rempli d'estime pour le Père, n'alléguait aucune raison pour se justifier; il lui fit même des excuses et l'ayant salué respectueusement, il s'éloigna. Quinze jours après cette entrevue, ce jeune homme qui commençait seulement à revenir à Dieu, fut surpris par la mort. Or, un soir que les trois novices étaient en oraison, la plus jeune sentit par trois fois qu'un être mystérieux la tirait par son vêtement et elle entendit distinctement ces paroles: « Venez au parloir. » La jeune vierge rassurée contre toute crainte par une grâce du ciel, prend un flambeau et se rend au parloir. Là, elle vit un homme qui se promenait à grands pas: « Qui êtes-vous? lui dit-elle, que faites-vous ici à cette heure? que demandez-vous? » L'étranger s'arrête alors devant elle, sans préférer un seul mot; la religieuse tremblante reconnaît le chevalier... lui, toujours dans le plus profond silence, écarte son manteau. O justice de Dieu! d'horribles chaînes de feu entouraient son cou, lui liaient les poignets, les genoux et les pieds, supplice bien mérité par celui qui avait voulu enchaîner une épouse du Christ. Enfin rompant le silence, il lui dit d'une voix lugubre: « Priez pour moi, » puis il disparut. Cette courte et plaintive prière fit comprendre à la jeune fille que cette âme avait eu quelques bons sen-

timents au moment de la mort; mais qu'elle était condamnée à d'atroces supplices dans le purgatoire, pour n'avoir pas exactement obéi à Dieu qui lui avait exprimé sa volonté par l'entremise du bon religieux.

Le même Père dans son oraison funèbre du P. Caraffa, général de la compagnie de Jésus, nous démontre combien l'obéissance prompte à la voix de Dieu est efficace pour nous affranchir du purgatoire. Cet éminent religieux, dit-il, fut appelé un jour auprès d'un personnage de grande distinction, condamné à la fleur de ses ans à être décapité. L'infortuné n'avait point mérité la mort. Le Père plein de zèle et de charité lui parla des jugements de Dieu d'une manière si touchante; il lui dit avec des termes si pleins de force et de conviction que ce supplice passager qu'il allait subir expierait toutes les fautes de sa vie et lui ouvrirait les cieux, que le jeune homme entièrement fortifié fit à Dieu le sacrifice de sa vie avec une admirable résignation.

Son abandon à la volonté de Dieu fut si parfait qu'il ne ressentit plus aucune tristesse; il dit même n'avoir jamais éprouvé tant de joie au milieu des brillantes illusions de la vie, qu'il en éprouvait à cette heure même où il allait mourir. Le Père Vincent qui ne quitta ce jeune homme qu'à la mort, affirme qu'au moment où il eut la tête tranchée, son âme s'envola au ciel couronnée de gloire. Le bon religieux tout enflammé de charité, se rendit en toute hâte chez la mère du supplicié et lui raconta sa consolante vision. Ce saint religieux en était tellement impressionné, qu'à chaque

instant on l'entendait s'écrier: « Heureux! mille fois heureux! » Un prêtre lui ayant demandé s'il fallait offrir pour le défunt quelques suffrages de messes ou de prières, il lui dit: « Non, et je vous déclare que cette âme n'a pas même passé par les flammes du purgatoire. » Un autre jour qu'il était tout occupé à une œuvre de charité, on le vit subitement changer d'aspect; son visage devint tout enflammé, et les yeux fixés vers le ciel il s'écria: « Oh! quel heureux sort! » et comme on lui demandait ce qu'il voulait dire: « C'est l'âme du décapité qui vient de m'apparaître rayonnante de gloire. »

On voit par cet exemple, combien il est profitable d'écouter avec soumission les avertissements de Dieu, et de se soumettre sans réserve à sa sainte volonté; ce que nous enseigne le Sauveur lui-même: *« Celui qui entend ma parole, a la vie éternelle, et il ne tombe point dans la condamnation; mais il est déjà passé de la mort à la vie, »*

(V. Daniel Bartholus, *Vita P. Nicolai Zucchii*
l. I, ch. 9; *Vita P. Vincentii Caraffa*, l. II, ch. 7.

XLV MERVEILLE.

Zèle ardent pour la délivrance des âmes du purgatoire.

Accendetur uelut ignis zelus tuus: Votre zèle s'allumera comme un feu. (Ps. LXXVIII, 5.)

L'Eglise loue avec raison le zèle dont fut embrasé saint Louis Bertrand pour la conversion des pécheurs, zèle qui lui inspira mille ingénieuses industries et qui lui fit plusieurs fois mépriser la mort; sa tendre charité envers les âmes du purgatoire ne mérite pas moins notre admiration.

Etant maître des novices, il exigeait d'eux la plus parfaite observance des règles et en punissait sévèrement la moindre transgression. Le vendredi, après matines, il tenait le chapitre appelé de la coulpe, si redoutable au démon parce que les religieux y obtiennent le pardon de leurs fautes. Là, le saint punissait avec rigueur tout manquement, disant que la vraie charité l'engageait à préserver ses disciples des cruels supplices de l'autre vie, en leur imposant les pénitences si légères de ce monde. Cependant, quelque sévère qu'il fût vis-à-vis de ses frères, il réservait pour lui-même les plus grandes austérités, et le chapitre fini il se retirait dans sa cellule où par de sanglantes disciplines, il achevait d'expié les fautes de ses novices.

Les suffrages que Bertrand offrait pour les âmes du purgatoire étaient nombreux et efficaces; aussi plusieurs fois, des âmes lui apparurent, soit pour lui demander des prières, soit pour le remercier de leur délivrance, et de même que le saint éprouvait une grande consolation en voyant ces âmes sortir de leur prison, de même sa douleur était extrême lorsqu'elles continuaient à souffrir. Il était prier du couvent de Valence en Espagne quand la mort vint frapper inopinément un religieux de cette maison, le Père Pierre Glioret. Louis en fut d'autant plus affligé qu'il craignait que ce religieux, n'étant pas muni des derniers sacrements et n'ayant pas reçu les indulgences qu'on applique aux moribonds, n'eût à subir un long et cruel purgatoire. Pendant un mois entier, il livra son corps à des macérations extraordinaires, et sur son visage exténué par la pénitence, était peinte la plus profonde tristesse; mais un matin il parut au chœur le front serein et la joie resplendissait sur toute sa personne. Ses frères étonnés lui en demandèrent la raison. « Ma douleur, répondit-il, occasionnée par la mort prompte du père Glioret, s'est changée en consolation à cause du bonheur dont il jouit. » Il n'en dit pas davantage, mais un de ses confidants l'ayant prié de lui parler plus ouvertement, le saint lui avoua que Dieu l'avait d'abord rendu témoin des peines que cette âme souffrait dans le purgatoire, et qu'ensuite il lui avait révélé la gloire dont elle jouissait dans le ciel. Bertrand accompagna son récit de bénédictions et d'actions de grâces envers la Bonté divine qui avait accepté les

suffrages que pendant un mois entier, il avait offert pour la délivrance de ce religieux.

Si les prières de Louis étaient assez efficaces pour obtenir de telles grâces, quelle puissance ne devait pas avoir la Victime sainte offerte par lui en faveur des âmes du purgatoire? C'était principalement au jour de la commémoration des fidèles défunts, que ces âmes bénies en éprouvaient les heureux fruits, car ce jour-là, en Espagne, il était permis à tout prêtre de monter trois fois au saint autel. Aussi accouraient-elles vers lui, pour le supplier de dire la messe pour leur délivrance.

Une nuit, après Matines, étant resté au chœur pour faire monter vers Dieu de ferventes prières, l'âme d'un de ses religieux lui apparut tout environnée de flammes. Elle se prosterna à ses pieds et lui demanda humblement pardon d'une parole injurieuse qu'elle lui avait dite depuis longtemps, assurant le saint que c'était la cause principale de son exil. Puis elle le pria de célébrer pour elle une messe de *Requiem* qui devait suffire pour sa délivrance. Bertrand lui pardonna de grand cœur cette injure dont il n'avait pas même gardé le souvenir; et le matin, vers l'aube du jour, il offrit avec beaucoup de ferveur l'Hostie propitiatoire pour le soulagement de cette chère âme. La nuit suivante, elle lui apparut de nouveau mais resplendissante de gloire, et après lui avoir rendu grâces, elle s'envola vers les demeures éternelles.

(*Diario Dominicano*, 10 octobre, *Vie de S.*

L. Bertrand.)

XLVI MERVEILLE.

Les défunts secourent les vivants pour en être secourus à leur tour.

Per charitatem spiritûs servite invicem:
Soyez par la charité, les serviteurs les uns des autres. (Galat. V, 13.)

Les âmes du purgatoire sont sorties plusieurs fois de leurs douloureuses prisons pour protéger leurs bienfaiteurs; tantôt, pour les sauver d'un péril imminent ou pour les ramener dans la bonne voie, lorsqu'ils s'en éloignent; tantôt pour les défendre contre les méchants, les consoler dans leurs afflictions ou les guérir de quelque maladie mortelle.

Le Père Théophile Raynard rapporte l'histoire suivante arrivée de son temps.

A Dôle en Franche-Comté, l'an 1629, Huguette Boy, femme de simple condition, était atteinte d'une fluxion de poitrine qui faisait craindre pour ses jours. Le médecin ayant ordonné une saignée, on fit appeler le chirurgien qui eut la maladresse de lui couper l'artère du bras gauche, et la malade fut instantanément à deux doigts de la mort. Le lendemain, à l'aube du jour, la moribonde voit entrer dans sa chambre, une jeune fille vêtue de blanc, au maintien plein de modestie. Cette inconnue lui demande si elle

veut agréer ses services. Huguette accepte avec joie cette offre gracieuse; aussitôt la jeune fille allume un bon feu, revêt la malade d'un manteau, l'approche du foyer, fait son lit, puis l'y replace avec précaution. Chose admirable! lorsque la jeune inconnue eut pris la main d'Huguette, celle-ci se sentit guérie, son bras n'avait plus aucun mal. Etonnée, ravie d'un tel prodige, Huguette regarde fixément l'étrangère, mais celle-ci s'échappe en assurant qu'elle reviendra la visiter et la servir. La convalescente et tous les gens de sa maison étaient dans l'étonnement le plus complet, on se demandait quelle était cette merveilleuse garde malade dont le seul contact guérissait? Le bruit de cet événement fut bientôt répandu dans toute la ville, et chacun faisait ses commentaires.

Au déclin du jour, la jeune inconnue reparut, toujours modeste, souriante et vêtue de blanc. Après un salut charmant, elle dit à Huguette: « Je suis votre tante Léonarde Collin, morte depuis dix-sept ans, qui vous ai laissé le peu que je possédais. Je suis en état de salut, grâce à la divine Miséricorde et à l'intercession de la Vierge Marie pour laquelle j'ai eu pendant la vie une tendre dévotion. J'étais en état de péché lorsque la mort vint me surprendre; aussi, j'eusse été condamnée à la peine éternelle sans cette divine Mère; elle m'a obtenu de son divin fils la grâce insigne d'une sincère contrition. Mais je n'ai point été exempte du purgatoire; voilà dix-sept ans que j'y souffre les tourments les plus cruels. Maintenant, il a plu au Seigneur, qu'escortée de mon ange gardien, je vinsse

vous servir pendant quarante jours. En récompense de mes soins, je vous prie de faire pour ma délivrance trois pèlerinages à trois sanctuaires de Notre-Dame (elle les lui désigna). Lorsque vous les aurez accomplis, je verrai s'ouvrir devant moi les portes éternelles et j'entrerai dans mon divin repos.

Huguette, craignant d'être le jouet de quelque illusion, consulta son confesseur, le Père Antoine Rolland, Jésuite, qui l'engagea à menacer l'apparition des exorcismes de l'Eglise, l'assurant què ce serait le moyen de reconnaître s'il y avait là une opération du malin esprit. Huguette, fidèle à l'instruction qui lui a été donnée, menace sa garde mystérieuse, des conjurations de la sainte Eglise. « Je ne crains nullement les exorcismes, répondit l'apparition, ils ne sont redoutables qu'aux démons et aux damnés. » Huguette, non encore convaincue, repartit : « Comment se peut-il faire que vous soyez ma tante Léonarde qui était une vieille toute ridée et fort laide, tandis que vous êtes, vous une très-belle jeune fille, aux yeux charmants et pleins de douceur; de plus, elle était bizarre, colère, prenant feu à la moindre contrariété; et vous, vous me paraissez polie, gracieuse, pleine de douceur et de charité. » — « Vous devez savoir, ma chère amie, reprit l'âme, que le corps que j'avais pendant la vie, gît dans le sépulcre en attendant la résurrection; celui que vous voyez maintenant, est un corps formé d'air; Dieu m'en a revêtu pour que je vinsse vous servir et réclamer vos suffrages. Quant à ma nature bilieuse, impatiente, colère, je puis vous dire que dix-sept

années de purgatoire sont bien propres à enseigner la patience et la douceur. Outre cela, ne savez-vous pas que toutes les âmes détenues dans le purgatoire, sont impeccables et confirmées en grâce.

Huguette, alors n'eut plus de doute, et reçut avec une joie extrême les services de cette âme prédestinée. Dans l'espace des quarante jours, Léonarde révéla à sa protégée plusieurs choses concernant l'autre vie; mais Huguette fut la seule confidente de ses secrets, et le seul témoin de sa miraculeuse présence.

Dès que la convalescente eut recouvré ses forces, elle entreprit les pèlerinages demandés par Léonarde, et s'en acquitta avec une grande dévotion. Lorsqu'ils furent accomplis, la défunte fut délivrée du purgatoire, et pour la dernière fois, elle apparut à sa protégée. La joie du ciel brillait dans son regard; elle était si belle et si radieuse que les étoiles du firmament eussent pâli à côté d'elle. Cette glorieuse prédestinée rendit d'affectueuses actions de grâces à Huguette, ainsi qu'à toutes les personnes qui avaient prié pour elle, et promit d'intercéder en leur faveur auprès de Dieu. Après cette promesse, l'âme prit son essor vers les collines éternelles.

(V. Théph. Raynaud, *Heterocl, Spir.*, 2 p. sect. III, 5^e point.)

XLVII MERVEILLE.

Notre charité envers ceux que nous aimons ne doit pas finir avec leur vie.

Charitas nunquam excidit: La charité ne meurt point. (1 Cor. XIII, 8.)

Le véritable amour est une flamme qui loin de s'éteindre par la mort de la personne aimée, lui survit et l'accompagne jusque dans le tombeau. La vénérable Catherine Paluzzi dominicaine nous en donne un exemple touchant.

Cette sainte religieuse était liée d'une étroite amitié avec une autre épouse du Christ non moins vertueuse qu'elle, nommée Bernardine. Leurs cœurs étaient semblables à deux lyres qui célébraient à l'unisson les miséricordes divines ou plutôt c'étaient deux tisons embrasés qui se communiquaient réciproquement leur chaleur. Une union si étroite ne devait pas se terminer à la mort; aussi se promirent-elles, que si Dieu le permettait la première qui mourrait, viendrait visiter son amie.

Peu de temps après cette convention, Bernardine fut frappée d'une maladie mortelle; sa compagne désolée lui rappela la promesse mutuelle, et l'assura qu'elle s'adonnerait avec ardeur à toutes les œuvres de la pénitence pour délivrer son âme, si elle était

détenue dans le lieu de l'expiation: « Je vous demande encore une chose, ajouta-t-elle, c'est de me dire si le genre de vie que je mène, est agréable au Seigneur. » — « Je vous le promets, répondit la moribonde, si tel est le bon plaisir de Dieu, et en prononçant ces paroles, elle expira dans les sentiments de la plus tendre dévotion. Catherine espérait recevoir bientôt une consolante visite de cette âme bien-aimée pour laquelle elle offrait de nombreux suffrages, et elle pria l'Époux céleste de permettre à Bernardine de lui apparaître. Mais de longs mois s'écoulèrent et Catherine avait déjà perdu sa douce espérance; lorsqu'un jour, précisément celui de l'anniversaire de leur douloureuse séparation, comme elle était dans une fervente oraison, elle fut conduite en esprit dans une rue qui menait à l'église des Pères réformés de saint François. A l'un des angles, elle aperçut un puits profond d'où sortirent d'abord des globes de fumée et ensuite une personne enveloppée de ténèbres, mais qui peu à peu se débarrassa du nuage épais qui l'entourait, et devint resplendissante et d'une beauté extraordinaire; en même temps un chœur d'anges descendait du ciel pour la recevoir.

Catherine la regardant plus attentivement, reconnut bientôt sa compagne et se sentit ravie de joie: « D'où venez-vous? » lui dit-elle. « Je sors du purgatoire, répondit Bernardine, d'un ton joyeux, et je vais au ciel. » — « Dieu soit béni! pour la grâce qu'il vous accorde; mais, ajouta-t-elle, tenez votre seconde promesse en me faisant connaître si je suis agréable à mon

divin époux et si je dois espérer d'aller bientôt jottir de votre compagnie dans le ciel. » Réjouissez-vous, ma sœur, reprit la défunte, parce que vous êtes la bien-aimée du Seigneur; il fera par vous de grandes choses, et votre vie sera longue. Puis l'âme s'envola vers les régions éternelles laissant Catherine le cœur inondé de consolation.

Cette même servante de Dieu nous donne encore l'exemple du zèle que nous devons avoir pour secourir nos parents défunts. Son père étant mort, elle ne cessa pendant huit jours de livrer son corps à toutes sortes d'austérités, suppliant le Dieu de clémence d'user de miséricorde envers lui; sans cesse elle offrait à la Très-Sainte Trinité les mérites du sang et de la Passion du Rédempteur pour acquitter les dettes de cette âme si chère; elle priait Marie, au nom de la douleur qui transperça son âme au pied de la croix de vouloir prendre sa cause en main et d'obtenir de son divin Fils, la délivrance du défunt. Le huitième jour, elle fit chanter l'office des morts et célébrer plusieurs messes de *Requiem* auxquelles elle assista avec une ferveur extraordinaire. Pendant qu'elle était en prière, le Sauveur lui apparut; il était accompagné de sainte Catherine de Sienne, sa patronne. Tous deux la conduisirent en esprit dans le purgatoire; là, elle entendit les gémissements de son père qui la conjurait de continuer ses suffrages afin d'être bientôt délivré de ses tourments intolérables.

A ce spectacle, Catherine sentit son cœur se briser et ses yeux se remplir de larmes; se tournant vers son

divin Epoux qui s'était un peu éloigné d'elle, elle le supplia autant par ses sanglots que par ses paroles, d'user de clémence envers cette âme souffrante; puis s'adressant à sa sainte protectrice, elle la pria d'intercéder en sa faveur et de lui obtenir la grâce tant désirée. Mais sachant bien que la divine Justice exige l'entière satisfaction de nos dettes, elle s'offrit en même temps à Dieu pour expier dans son corps la peine due aux fautes de son père. Le Sauveur, ému de compassion, ne put résister à sa servante, et jetant sur l'âme prisonnière un de ces regards puissants auxquels tout obéit, il l'attira à soi et la conduisit lui-même au séjour de la gloire. A ce moment, Catherine revint à elle, et ses larmes de tristesse se changèrent en larmes de consolation.

(V. *Diario Dominicano*, 16 octobre.)

XLVIII MERVEILLE.

C'est manquer de sagesse que de compter sur les suffrages d'autrui, sans satisfaire à la Justice de Dieu.

Super quem habes fiduciam? ecce confidis super baculum arundineum: En qui mettez-vous votre confiance? Voilà que vous vous appuyez sur un roseau! (Isaïe, xxxvi, 6.)

Sainte Catherine de Gênes répétait souvent cette mémorable parole: « Celui qui se purifie de ses fautes

dans la vie présente, satisfait avec un sou à une dette de mille ducats, et celui qui attend d'être au purgatoire pour s'acquitter, peut s'attendre à donner mille ducats pour un sou. » Cela veut dire qu'ici-bas, avec une légère pénitence, nous pouvons satisfaire à Dieu pour de nombreuses fautes, tandis que dans l'autre monde, pour une faute légère il faut endurer de nombreux et cruels supplices.

Les suffrages d'autrui seront pour nous une bien faible ressource si nous n'accomplissons pas nous-mêmes des œuvres satisfaisantes. Souvenons-nous qu'il vaut mieux dire une seule fois pendant la vie: « *Seigneur ayez pitié de moi*, que de répéter cent fois après la mort: *Ayez pitié de moi! vous du moins qui êtes mes amis*. Le roi David disait souvent pendant la vie le *Miserere* et il en recueillit les fruits. Le mauvais riche de l'Evangile répéta bien des fois après sa mort le cri du Roi pénitent, mais il lui fut inutile.

Le vénérable Denis-le-Chartreux, illustre par sa science et sa sainteté, assistait une fois dans la Chartreuse de Ruremonde un jeune novice qui se mourait. Ce jeune homme, averti de sa fin prochaine, éprouva une grande terreur du purgatoire parce qu'il n'avait pas accompli l'obligation contractée par lui volontairement, de réciter deux fois le psautier. Denis, pour le rassurer, lui promit de s'acquitter de ce vœu à sa place. Le bon novice passa paisiblement de ce monde à l'autre. Denis accablé par une multitude d'affaires que lui suscitait son zèle ardent pour le salut des âmes, oublia sa promesse. L'âme du défunt vint alors

à lui triste et désolée: « Ayez pitié de moi ! s'écria-t-elle, puis elle se répandit en gémissements sur son manque de parole. » Le pauvre supérieur chercha à s'excuser alléguant de graves obstacles. Mais l'âme répliqua en gémissant: « Ah ! si vous souffriez la plus petite des peines que j'endure vous ne trouveriez point d'excuses. »

Voici un fait plus remarquable encore. Cet éminent religieux ayant appris la mort de son père, en ressentit une affliction profonde à cause du grand amour qu'il lui portait, et de la reconnaissance qu'il lui avait vouée pour l'excellente éducation qu'il en avait reçue, comme mœurs et comme science.

Inquiet sur son sort éternel, il résolut de supplier le ciel de le lui faire connaître. Un soir après l'office des vêpres, il alla s'enfermer dans son oratoire pour y prier dans cette intention. Comme il était dans toute la ferveur de son oraison, soudain il entendit distinctement ces paroles: « Que te sert-il de tant t'affliger ? Et pourquoi cette vaine curiosité ? Tu ferais mieux d'employer tes oraisons, non plus pour découvrir en quel état se trouve ton père; mais à le délivrer, s'il est en purgatoire; tes prières alors lui seraient utiles ainsi qu'à toi. » Docile à cet avertissement du ciel, il s'appliqua de toute son âme à délivrer son père, et ne tarda pas à expérimenter combien ce dernier parti était préférable, car la nuit suivante il vit en songe cette âme bien-aimée plongée dans une fournaise ardente. Ce père infortuné se retourna vers son fils et lui cria d'une voix gémissante: « Pitié, pitié, mon

cher fils, ayez compassion de mon état et par vos suffrages, retirez-moi de ces supplices épouvantables, Denis, ému au plus profond de l'âme, se porta tout de suite à le secourir par une foule de bonnes œuvres, et ne cessa que lorsqu'il eut acquis la certitude que son père était au ciel.

Ces apparitions enflammèrent le zèle de Denis pour la délivrance des âmes, et le portèrent à communiquer aux religieux de son Ordre cette charitable et précieuse dévotion.

Lorsque le célèbre Jean de Louvain vint à mourir, les Chartreux s'empressèrent de prier pour lui; cependant, ils savaient tous que la vie de ce prélat avait été exemplaire, qu'il s'était toujours fait le défenseur de la justice, le propagateur zélé de l'Évangile, l'annonçant autant par ses œuvres que par ses paroles. Nul n'ignorait qu'il avait fait des dons considérables aux monastères, qu'il en avait fondé et doté plusieurs, en particulier celui de Ruremonde où il avait voulu être enterré afin de jouir encore en quelque sorte de la compagnie des Chartreux après sa mort.

Ces saints religieux firent preuve d'une grande sagesse en ne laissant pas de prier pour le défunt, malgré tous les glorieux témoignages qu'il avait donnés de son mérite et de ses vertus. Jean de Louvain, en effet, ne fut pas exempt du purgatoire. Peut-être, faut-il chercher la cause de cette expiation dans les immenses bénéfices ecclésiastiques qu'il avait possédés, et aux obligations desquelles il n'avait pas sans doute toujours parfaitement satisfait. Ce qui est certain,

c'est qu'il manifesta par deux fois bien distinctes qu'il avait besoin de suffrages.

La première fois ce fut pendant l'office des funérailles; on vit une nuée épaisse, enflammée, d'une odeur sulfureuse, environner tout-à-coup le catafalque. Denis, à cette vue, resta atterré, il ne savait si c'était le feu de l'enfer ou celui du purgatoire. Le démon augmentait encore son anxiété, car il eût voulu lui persuader que cette âme était damnée afin qu'on ne priât point pour elle. Mais Denis persévéra toute l'année dans sa prière. Au jour de l'anniversaire, voilà qu'au même point de l'office de *Requiem*, la nuée de feu apparut, mais petite, plus claire et d'une odeur moins fétide; le religieux en conclut que l'âme du défunt était dans un état meilleur, et il continua ses suffrages.

Au deuxième anniversaire, une lumière radieuse parut sur la pierre de son tombeau et toute l'église en resplendit. Le ciel annonçait par ce signe que l'âme du prélat était entrée dans la suprême béatitude.

(V *Acta sanctorum* des Bollandistes, 2 mars,
Vie de Denys-le-Chartreux.)

XLIX MERVEILLE.

Orgueil et mondanité expiés dans le purgatoire par d'horribles tortures. (1)

Erit pro suavi odore fœtor, et pro zona funiculus et pro crispante crine calvitium et pro fascia pectorali cilicium: Leur parfum sera changé en puanteur, leur ceinture d'or en une corde, leurs cheveux frisés en une tête chauve et leur riche corsage en un cilice. (Isaïe, III, 24.)

Parmi les nombreuses révélations dont le Sauveur et la Vierge Marie favorisèrent sainte Brigitte, il en est de terribles concernant l'enfer et le purgatoire. En voici une propre à nous inspirer le dégoût des vanités et des plaisirs du monde.

Une jeune femme éprise de toutes les illusions de la vie et adonnée aux folles joies du siècle, fut surprise par la mort peu de temps après son mariage.

Sainte Brigitte la vit comparaitre devant le Souverain Juge dont le trône était environné d'une multitude d'esprits célestes. Un chevalier armé et bardé de fer, dont l'extérieur annonçait la douceur, la modestie et la sagesse, se tenait à la droite de la défunte; mais on voyait à la gauche, un personnage noir comme un

(1) Cette merveille et la suivante en remplacent deux autres de Rossignoli qui nous ont paru moins intéressantes.

Ethiopien, d'une figure effrayante. Cet Ethiopien était le démon lui-même, et ce noble chevalier était l'ange gardien de la défunte.

Écoutons la sainte, elle-même, faire le récit de ce jugement.

Cette âme était dans une grande affliction; cependant elle semblait ignorer le sort qui lui était réservé.

Le livre de la Justice divine était ouvert devant elle, et il en sortait comme une voix qui répondait à tout ce qu'elle disait.

L'ange commença à parler ainsi devant le juge: « Il n'est pas juste de reprocher à une âme et de lui imputer comme un opprobre les péchés qu'elle a confessés. » Je compris qu'il parlait ainsi pour me faire comprendre l'état de cette âme.

Une voix se fit entendre du livre de justice, et répondit à l'ange en ces termes: « Cette âme a confessé ses péchés, mais elle n'a pas eu, en les confessant, une contrition proportionnée aux grands péchés qu'elle a commis, et elle n'a pas non plus satisfait dignement à la Justice divine pour tant d'offenses. C'est pourquoi elle doit en gémir maintenant, puisqu'elle ne l'a pas fait quand elle le pouvait. »

L'âme commença alors à se lamenter avec une telle violence qu'il semblait qu'on l'eût entièrement brisée. Je n'entendis pas de cris, mais je vis ses larmes couler abondamment.

Le Juge lui dit: « Votre conscience doit déclarer maintenant les péchés pour lesquels vous n'avez pas satisfait dignement à la Justice divine. »

L'âme s'écria aussitôt d'une voix si élevée qu'il me semblait qu'on aurait pu l'entendre par toute la terre: « Malheur à moi ! parce que je n'ai pas observé les commandements du Seigneur dont on m'a instruite, et que j'ai bien connus ! Je n'ai pas craint les jugements de Dieu. »

La Justice divine lui répondit: « C'est pourquoi vous devez maintenant craindre le démon. »

Alors je la vis trembler et frissonner comme si toutes les parties de son corps allaient se dissoudre, et elle dit: « Je n'ai presque pas eu d'amour pour Dieu, aussi n'ai-je fait que peu de bonnes œuvres. »

La Justice divine: « C'est pourquoi il est juste que vous soyez maintenant éloignée de Dieu et proche de Satan, puisqu'il vous a attirée et entraînée vers lui. »

L'âme: « A présent, je comprends que j'ai en effet toujours agi d'après les suggestions du démon. »

La Justice divine: « Il est donc juste que le démon use maintenant du droit qu'il s'est acquis de vous châtier et de vous tourmenter selon vos mérites. »

L'âme: « Il n'y a aucune partie de mon corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, que je n'aie ornée et embellie par orgueil. Je me suis fait toujours une loi de suivre exactement les modes, et j'en ai même inventé de nouvelles, en mettant en vogue de certains ajustements propres à contenter la vanité et la superbe. Je me lavais la figure et les mains, non seulement pour les nettoyer, mais encore afin que les hommes en admirassent la beauté. »

La Justice divine: « Puisque, en ornant ainsi votre

corps, vous avez suivi les suggestions du démon, il est juste qu'il vous récompense à sa manière de votre fidélité à lui obéir. »

L'âme: « Pour me rendre agréable en société, j'étais dans l'habitude de plaisanter les autres. Je désirais au fond de mon cœur, des plaisirs que la pudeur et le respect humain ne me permettaient pas d'avouer. »

La Justice divine: « C'est pourquoi votre langue et vos dents doivent être cruellement tourmentées. Vous serez contrainte d'endurer des choses dont vous aurez horreur, et rien de ce que vous pourrez désirer ne vous sera donné. »

L'âme: « J'éprouvais une grande joie à voir un grand nombre de personnes suivre mon exemple et imiter ma conduite. »

La Justice divine: « Il est donc juste que celui qui commet les péchés dont vous lui avez donné l'exemple, soit puni comme vous allez l'être; et quiconque aura partagé vos désordres, vous sera présenté après sa mort pour augmenter votre supplice. »

Alors je vis comme une sorte de lien qui couronnait la tête de cette personne, et la serra avec tant de violence que le front et le derrière de la tête semblaient être réunis ensemble. Ses yeux sortaient de leurs orbites et pendaient le long des joues. Ses cheveux paraissaient avoir été consumés par le feu. Sa cervelle, fortement comprimée, coulait par les narines et par les oreilles; sa langue sortait presque entière de sa bouche; ses bras, dont les os étaient brisés, étaient comme tordus en forme de cordes. Je vis ses mains

écorchées attachées à son cou; la poitrine et le ventre tellement pressés contre le dos que toutes les côtes se brisèrent, que le cœur et toutes les entrailles crevèrent; tous les os des parties inférieures étaient comme brisés en mille morceaux.

· Ensuite le démon dit au Juge: « Maintenant que cette âme est châtiée comme elle l'a mérité, pour les péchés qu'elle a commis, ordonnez que nous soyons désormais étroitement unis ensemble, et que nous ne puissions jamais être séparés. »

Mais l'ange s'y opposa, et parla ainsi au Juge: « O vous, à qui rien n'est caché, et qui savez tout ce qui s'est passé dans cette âme, daignez m'écouter. » Voici ce qu'elle se disait au dernier instant de sa vie: « Oh ! s'il plaisait à Dieu de me laisser vivre encore quelque temps, je ferais bien volontiers pénitence de mes péchés; je voudrais le servir fidèlement tout le reste de ma vie, et ne plus l'offenser davantage, car j'ai un grand regret d'avoir été si ingrate envers lui. » Telle fut, vous le savez, Seigneur, sa dernière volonté. Considérez aussi, ô souverain Juge, que cette personne n'a pas vécu assez longtemps pour avoir une parfaite connaissance de toute l'étendue de ses devoirs; car elle était bien jeune lorsqu'elle quitta le monde; et faites-lui miséricorde.

Il fut répondu du livre de la Justice: « Quiconque a une telle volonté au dernier moment de sa vie, ne peut être condamné à subir les peines de l'enfer. »

Alors le Juge prononça cette dernière sentence: « Cette âme obtiendra le ciel, en vertu des mérites

de ma passion, après qu'elle aura expié ses péchés autant de temps que ma justice l'exige, à moins qu'il ne soit abrégé par les honnes œuvres de ses amis. »

Qui ne sera saisi de crainte à la lecture de ce jugement? Ah! si la folle jeunesse réfléchissait à ses fins dernières, elle ne sacrifierait pas à la vanité et aux plaisirs dangereux les quelques instants d'une vie dont il lui faudra rendre un compte si terrible.

(Tirées des révélations de Sainte Brigitte.)

L MERVEILLE.

Dévoûment admirable envers les âmes du purgatoire.

Ut liberentur dilecti tui, exaudi me: Afin que vos bien-aimés soient délivrés, exaucez moi. (Ps. LIX, 7.)

Nous avons vu par de nombreux exemples que Dieu dans sa miséricorde infinie, choisit des âmes généreuses pour être les libératrices des défunts qui gémissent dans le purgatoire

Parmi ces âmes élues, le 17^{me} siècle nous offre deux admirables héroïnes: l'une fut une religieuse de la Visitation, nommée Marie-Denise de Martignat, et l'autre fut connue dans le monde sous le nom de mère Antée.

Mademoiselle de Martignat, d'une antique et noble famille de la Bresse, réunissait aux qualités du cœur,

sous les charmes de l'esprit et de la beauté. Aussi avait-elle été recherchée en mariage dès sa plus tendre jeunesse, et avant l'âge de 16 ans, elle avait été fiancée à un jeune gentilhomme digne de sa main.

Le jour des noces de Marie-Denise était fixé, lorsqu'une lettre de son frère, qui était religieux, lui révéla la sublimité de l'état des vierges. Dès lors, elle résolut de rompre avec le monde et fit vœu de chasteté; son fiancé, touché de ses discours et plus encore de son exemple, prit l'habit de Récollet et devint un fervent religieux. Mademoiselle de Martignat eût bien voulu, elle aussi, dire adieu au siècle, et s'enfermer dans le cloître, mais l'heure n'était pas venue; les circonstances allaient l'engager de plus en plus dans le monde. Devenue fille d'honneur de la reine Marie de Médicis, elle parut à la cour avec éclat, mais sans rien sacrifier à la vanité et sans rien retrancher à la ferveur.

Du haut des sommités sociales, mademoiselle de Martignat vit se dérouler devant elle le tableau de la vicissitude des grandeurs humaines; elle vit les fins tragiques du maréchal et de la maréchale d'Ancre, et faisait partie de la suite d'Henri IV dans le moment même où il fut assassiné. Plus que jamais dégoûtée du monde, elle songeait à tout quitter, lorsqu'un nouveau flot de la fortune la jeta à la cour de Savoie dans de nouvelles fêtes et de nouvelles faveurs. Elle y parut telle qu'on l'avait vue à la cour de France, brillante, pleine d'esprit, toujours sainte et pratiquant d'étonnantes austérités.

Enfin arriva le moment, où Marie-Denise fut libre de suivre l'attrait qui l'appelait au cloître. Le cœur plein de joie, elle vint à Annecy demander l'habit religieux à sainte Chantal.

Lorsqu'elle était encore dans le monde, mademoiselle de Martignat avait connu à Turin une mendiante, nommée la mère Antée, nom supposé sous lequel se cachait un des plus beaux noms de la noblesse; car cette femme admirable appartenant à une antique famille de Turin, avait distribué tous ses biens aux pauvres, et s'était faite mendiante pour Jésus-Christ.

Or, cette mère Antée avait une dévotion extraordinaire aux âmes du purgatoire. Elle ne pensait qu'à elles; elle mendiait pour leur faire dire des messes. Avec les aumônes qu'on lui donnait, elle bâtissait et dotait des chapelles, afin qu'on priât jour et nuit pour ces pauvres âmes souffrantes.

En quêtant à la cour, elle vit mademoiselle de Martignat. La jeune fille et la vieille mendiante se comprirent et nouèrent ensemble une sainte et profonde amitié qui ne cessa plus. La mère Antée demanda à Dieu que Marie-Denise lui succédât dans ses saintes fonctions; grâce à ses prières, mademoiselle de Martignat avait reçu tandis qu'elle était en oraison devant le Saint Suaire à Turin, une puissante et mystérieuse grâce, en vertu de laquelle elle fut douée d'un pouvoir presque illimité sur les âmes du purgatoire.

La première de ces âmes qu'elle vit monter au ciel, fut celle de sa pieuse amie. La défunte lui apparut

avec un visage joyeux: « Marie, lui dit-elle, il y a cinq heures que je suis sortie de cette vie; j'ai dû souffrir en purgatoire durant ces cinq heures pour avoir omis quelques bonnes œuvres inspirées de Dieu, et pour n'avoir pas réprimé assez tôt quelques mouvements d'impatience. Sachez, ajouta l'âme, que je devais y rester cinq jours entiers; mais ces cinq jours ont été changés en cinq heures, en considération des cinq plaies de Jésus crucifié que vous avez saluées pour moi en récitant cinq *Pater* et cinq *Ave* les bras en croix. Grâces infinies soient rendues à votre charité! Maintenant je suis délivrée de toute peine; je m'envole au ciel où la Miséricorde divine m'a déjà assigné une demeure splendide près de sainte Monique, à qui je fus particulièrement dévote pendant ma vie, et à l'intercession de laquelle je dois la grâce de ma conversion. » Merveilleusement encouragée par cette apparition, Marie-Denise se dévoua avec une ferveur nouvelle au soulagement et à la délivrance des pauvres âmes.

Au cloître, cette dévotion augmenta encore. Ce n'était pas assez de prier pour les morts; elle commença à s'offrir à Dieu pour être immolée à leur place, afin de diminuer leurs peines par voie de solidarité. Une fois, en particulier, pressée des vives douleurs de sa sciatique, elle se traita si durement, que la grandeur du mal fit sortir l'os de la hanche droite avec un craquement si fort que les sœurs qui priaient à côté d'elle l'entendirent. Quand elle voulut marcher, elle trouva sa jambe raccourcie d'un grand demi-pied, et ce fut

pour la vie. « Mes pauvres âmes du purgatoire, dit-elle alors, ont besoin d'œuvres pénales; je n'avais rien à souffrir, le bon Dieu m'a envoyé ceci. »

Souvent elle passait des mois entiers dans d'horribles douleurs. Après quoi elle se sentait tout-à-coup inondée de joie. Elle voyait des âmes lui apparaître, brillantes de gloire, et la remercier de les avoir délivrées par ses souffrances.

Nous avons déjà raconté comment le gentilhomme qui l'avait demandée en mariage, avait renoncé au monde et embrassé la règle des Récollets. Après plusieurs années d'une vie toute de vertus et de grâces célestes, il s'endormit dans le Seigneur. Mais on peut citer à ce sujet, cette parole du livre de Job: « *Dieu découvre des taches dans ses anges.* » (XV, 15.)

Un matin, pendant que la sœur de Martignat accomplissait ses louables pratiques de piété, une ombre en forme de croix, s'offrit à ses regards et lui dit d'une voix distincte qu'elle reconnut subitement: « Ma sœur fidèle, assistez-moi, je suis en purgatoire. Cela dit, l'ombre disparut. La bonne sœur demanda aussitôt la permission de prier et d'offrir à Dieu des mortifications en faveur du défunt. Trois mois après, en plein jour, pendant qu'elle était en oraison dans sa cellule, elle entendit de nouveau la même voix qui lui adressa ces seules paroles: « O Dieu! ma sœur, combien je vous rends grâces! » Au même instant, un parfum suave et céleste se répandit dans la cellule, mais Marie-Denise ne vit rien.

Les âmes l'accompagnaient en tout lieu; elle avoua

à la supérieure que loin d'en être effrayée, elle se trouvait aussi à l'aise au milieu d'elles qu'au milieu de ses sœurs, et qu'elle retirait plus de fruit de ses conversations avec les morts que de celles qu'elle entretenait avec les vivants.

Sa supérieure lui témoigna, un jour, le désir de recevoir, elle-même, la visite d'une âme du purgatoire, si une telle apparition pouvait contribuer, à la rendre plus humble et plus agréable à Dieu. Marie-Denise répliqua: « En vérité, ma bonne mère, si tels sont votre courage et votre désir, prions Dieu, Notre Seigneur, afin qu'il vous exauce. » La supérieure y ayant consenti, fut étonnée de recevoir le soir même un signe mystérieux de la part d'une âme souffrante, qui, dès ce moment, commença à lui faire de fréquentes visites. Plusieurs religieuses qui couchaient dans la chambre de la supérieure, furent témoins de ces apparitions, qui continuèrent à se produire pendant sept mois entiers. La supérieure était étonnée qu'une âme pour laquelle on avait offert à Dieu beaucoup de suffrages, fût détenue si longtemps en purgatoire. Marie-Denise lui dit que la plupart des âmes sont retenues en purgatoire pour quatre raisons: la première est l'inconcevable pureté dont une âme doit être ornée avant de paraître devant Celui qui est la sainteté et la pureté par essence, et qui ne reçoit personne dans sa glorieuse Jérusalem, si l'on n'est pur comme la cité elle-même. En deuxième lieu, à cause de la multitude des fautes vénielles que nous commettons en cette vie, et du peu de pénitence que nous

faisons pour les péchés mortels dont nous nous sommes accusés en confession. En troisième lieu, à cause de l'imprévoyance où se trouvent ces âmes de s'aider elles-mêmes, et enfin à cause du peu de soin que la plupart des chrétiens mettent à prier et à mériter pour elles; car les morts semblent s'évanouir dans la mémoire des vivants aussi vite qu'ils disparaissent à leurs yeux, tandis que la véritable charité accompagne ceux qu'elle aime, à travers les flammes du purgatoire jusqu'au ciel.

Mais la cause des prières les plus ardentes, des larmes continuelles, des plus sanglantes expiations de la Mère de Martignat, ce fut la mort du duc de Nemours, Charles-Amédée, qu'elle avait beaucoup connu à la cour de Savoie. Il s'était battu en duel avec son beau-frère, le duc de Beaufort, et il avait été tué roide. Mais au moment où l'épée le toucha, dans cet éclair, il eut le temps d'élever son âme à Dieu et d'obtenir son pardon. La Mère de Martignat en eut la révélation, et courut le dire à la supérieure en lui demandant la permission de s'offrir en sacrifice pour cette pauvre âme. « Oui, ma mère, j'ai vu cette âme en purgatoire, mais si bas, si profond et pour si longtemps que je suis restée éperdue. Hélas! qui l'en tirera? Peut-être pas avant le grand jour du jugement. » Et comme la supérieure hésitait à croire au salut de cette âme: « Ah! disait la sœur de Martignat, un million d'âmes se seraient perdues dans une telle occasion. Il n'a eu qu'un moment pour coopérer à la lumière de Dieu, et il l'a fait. Il n'avait pas perdu la foi, il était comme

une mèche prête à prendre feu. L'eunce... divine l'a touché. Jamais peut-être depuis que le démon est démon, il n'a été plus trompé dans son attente, quand il a vu cette proie lui échapper. »

Avec la permission de la supérieure, cette vénérable sœur s'offrit donc à Dieu pour souffrir et diminuer par là les douleurs du prince, et il fut bientôt évident à tous que Dieu avait accepté cette offrande. Des douleurs plus grandes que toutes celles qu'elle avait connues, jusque là, tombèrent sur elle; sa gaieté ordinaire disparut; on ne lui vit plus qu'un visage défait, des yeux toujours inondés de larmes, une âme agitée de perpétuelles frayeurs. Quelquefois elle s'échappait de sa cellule, tout éperdue, se recommandant aux prières des sœurs. Le plus souvent on la voyait immobile, les deux mains jointes, appuyée sur le bâton que les douleurs de sa sciatique l'avaient contrainte de prendre: « Chères sœurs, disait-elle, priez le bon Dieu pour mon pauvre prince. » Sa santé acheva de se perdre. Il lui prit des oppressions de poitrine si violentes, qu'elle était à chaque instant sur le point d'étouffer. Ses poumons étaient en feu, et pendant ce temps ses jambes enflées et froides ne la pouvaient plus porter. La supérieure pleurant un jour en la voyant dans cet état: « Ne vous tourmentez pas, ma chère mère, lui dit-elle, il me fallait ces jambes de marbre pour courir après mon pauvre prince dans les flammes du purgatoire. »

Après un long martyre de cette sorte, il plut à Dieu de lui faire voir dans une vision l'âme du prince lé-

gèrement élevée au-dessus du fond de cet abîme de feu; elle reçut en même temps l'assurance qu'il serait délivré un peu avant le jour du jugement. Elle continua sa vie de pénitence et de prières; à quelque moment qu'on descendit à la chapelle, on y trouvait la sœur de Martignat, à genoux ou debout, appuyée sur son bâton, priant, non seulement, pour son pauvre prince, mais pour toutes les âmes du purgatoire, ainsi que pour ceux, or le nombre en était grand, qui se recommandaient à elle. Elle y épuisa son cœur, elle y usa sa vie. Son dernier soupir fut encore une prière.

(Tirée de la traduction française de *Tout Pour Jésus* du Père Faber et de la vie de *sainte Chantal* par l'Abbé Bougaud.)

CONCLUSION.

Plâise à Dieu que les exemples que nous venons de rapporter, excitent dans tous les cœurs une tendre compassion envers les âmes du purgatoire. Nous espérons que des motifs si puissants porteront tout cœur chrétien à embrasser avec ardeur cette dévotion. Si le plus haut degré de la perfection chrétienne consiste dans l'amour de Dieu et du prochain, et si ces deux amours sont comme les pôles sur lesquels tourne le ciel de la vertu parfaite, on comprend facilement de quelle valeur sont les suffrages que nous offrons en faveur des défunts. En premier lieu, c'est le plus grand acte d'amour envers Dieu: en soulageant ces âmes souffrantes, nous imitons la divinité dans son attribut le plus admirable: la miséricorde. Le Sauveur a dit: *«Soyez miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux.»* (Luc, VI, 36.) Saint Grégoire, au sujet de ce texte, a écrit: *«Soyez la Providence de celui qui souffre, imitez Dieu dans sa miséricorde.»* Et envers qui pourrons-nous mieux exercer cette miséricorde qu'envers des âmes qui ne peuvent rien pour elles-mêmes et qui sont cependant les filles bien-aimées de

Dieu, les épouses de Jésus-Christ et les cohéritières de son royaume? L'angélique saint Thomas prouve par des raisons claires et évidentes que les œuvres de miséricorde spirituelles sont de beaucoup plus excellentes que les œuvres de miséricorde corporelles.

Donc, si donner à manger à ceux qui ont faim, vêtir ceux qui sont nus, visiter les prisonniers, sont des actes si agréables à Dieu, combien plus estimera-t-il la charité qui soulage les âmes dans leurs souffrances, qui éteint la soif ardente qu'elles ont de voir Dieu, et qui, leur ouvrant la porte de leur prison ténébreuse, les conduit au séjour de l'éternelle liberté.

En second lieu, c'est un grand acte de charité envers le prochain. Le beau titre *d'ami de ses frères*, donné d'abord à Jérémie et ensuite à saint Pierre Nolasque qui consacra ses richesses à la délivrance des chrétiens captifs, peut être appliqué à tout fidèle qui par ses prières, ses aumônes et autres bonnes œuvres, délivrera ces âmes saintes d'un esclavage bien plus douloureux. Sans doute, c'est une grande charité que de soulager dans leurs peines les personnes qui nous entourent, mais, secourir les défunts me paraît un acte plus grand et mieux ordonné. L'Épouse des sacrés cantiques dit que son céleste Epoux demandait que sa charité fût ordonnée: *Il a ordonné en moi la charité.* (cant. 24.) Et comme l'explique le Maître de la Théologie, notre charité doit procéder avec ordre, c'est-à-dire que nous devons examiner où se trouve la plus grande obligation, la plus pressante nécessité et le plus grand mérite des personnes qui réclament nos secours.

Or, quelle plus grande obligation que de pourvoir aux nécessités de ces âmes enchaînées dans une prison de feu? Qui les surpasse en mérite, elles que le Très-Haut a confirmées en grâces, et qui bientôt jouiront dans le ciel de la gloire des bienheureux? Quel acte plus généreux que d'employer nos oraisons, nos prières et toutes nos bonnes œuvres, à leur obtenir le seul bien véritable, la possession de Dieu?

Enfin, en ne considérant que notre propre intérêt, nous verrons qu'il n'y a peut-être pas d'œuvre plus efficace pour attirer sur nous les grâces du ciel. Dieu, toujours libéral dans ses récompenses, n'accordera pas seulement aux miséricordieux envers les morts, des grâces spirituelles, mais encore il les soulagera dans leurs peines, les guérira de leurs maladies et les protégera dans les dangers, ainsi que nous le montrent clairement les exemples renfermés dans ce volume. Qu'on se souvienne du vaillant et pieux Judas Machabée que Dieu combla des grâces les plus signalées, en récompense des 12,000 drachmes d'argent qu'il avait envoyées à Jérusalem afin qu'on offrit des sacrifices pour les âmes des soldats restés sur le champ de bataille. Peu après cet acte de miséricorde, le Seigneur lui envoya une épée, l'assurant que cette arme le rendrait victorieux des ennemis du peuple de Dieu. Et pour qu'il ne doutât point que ce fut le prix de sa charité envers les défunts, Dieu la lui fit présenter par deux morts: le grand prêtre Onias et le prophète Jérémie. Ce dernier lui dit: *Acceptez cette épée sainte, comme un présent que Dieu vous fait, et avec lequel vous renver-*

serrez les ennemis de mon peuple d'Israël. (II Mach. XV, 16.) Judas éprouva bientôt la vérité de ces paroles, car l'ennemi l'ayant attaqué, il tua 35,000 des leurs avec une poignée de fidèles soldats. En imitant ce religieux capitaine, nous serons, comme lui, favorisés de grâces spéciales qui nous donneront une pleine victoire sur nos ennemis intérieurs et extérieurs.

Pour terminer, citons les pieuses paroles de saint Bernard: « *Levez-vous donc au secours des âmes, appelez par vos gémissements, implorez par vos soupirs, intercédez par vos oraisons, satisfaites par le redoutable sacrifice des autels.* » Consacrez donc vos prières, vos jeûnes, vos aumônes, la sainte Messe entendue avec dévotion, à soulager ces âmes bénies; vous vous ferez ainsi des amis et à leur tour elles vous assisteront dans vos travaux, vous encourageront au moment de la mort, seront à vos côtés pour le redoutable passage de l'éternité, et vous conduiront en triomphe au séjour de la gloire. Douteriez-vous de leur reconnaissance, de leur fidélité, de leur pouvoir? Secourez-les, et vous verrez que l'Ecclésiastique a raison de vous assurer: *Faites donc du bien au juste, et vous en recevrez une grande récompense. (Eccli. 12, 2.)*

ACTE DE CHARITÉ

EN FAVEUR DES AMES DU PURGATOIRE.

On recommande à la piété des fidèles l'Acte de charité par lequel on fait à Dieu l'offrande volontaire de ses œuvres satisfaites, et de tous les suffrages dont on pourrait recevoir l'application après la mort; œuvres et suffrages qu'on remet entre les mains de la sainte Vierge, en faveur des âmes du purgatoire qu'elle tient à assister de préférence.

Cet acte de donation, autorisé et enrichi d'indulgences par plusieurs Souverains Pontifes, a été confirmé par un décret de N. S. P. le Pape Pie IX, émané le 3 septembre 1852, dans lequel il renouvelle les indulgences accordées par ses prédécesseurs, en déclarant ce qui suit:

1° Les prêtres qui auront fait cette offrande ou donation, pourront jouir de l'autel privilégié tous les jours de l'année, pourvu qu'on dise la messe en noir, et que les jours où il y aura obligation de la dire d'une fête, elle soit appliquée à une âme du purgatoire.

2° Les simples fidèles pourront gagner l'indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du purgatoire, toutes les fois qu'ils feront la sainte communion, et tous les lundis de l'année, en entendant la messe pour le soulagement de ces mêmes âmes, pourvu que dans l'un et l'autre cas, ils visitent une église ou un oratoire public, et qu'ils y prient selon l'intention de Sa Sainteté.

3° Il leur est permis d'appliquer aux défunts toutes les indulgences accordées ou devant l'être, qu'ils pourront gagner.

De plus, Sa Sainteté Pie IX a daigné déclarer, dans un décret de la Sacrée-Congrégation des indulgences du 20 novembre 1854: 1° que les infirmes, les vieillards, gens de campagne, voyageurs, prisonniers et autres personnes qui ne peuvent pas entendre la sainte messe le lundi, jouiront de l'indulgence qui y est attachée, en offrant à cette fin celle du dimanche; 2° que les évêques peuvent autoriser les confesseurs à commuer la communion en quelque autre œuvre de piété, en faveur des enfants qui n'ont pas encore été admis à la table sainte, et des autres fidèles qui seraient empêchés de communier.

**EXPLICATION DE L'ACTE DE CHARITÉ EN FAVEUR DES ÂMES DU PURGATOIRE,
IPSÆ QUI NOUS PRESSENT DE LE FAIRE AU PLUS TÔT.**

Certaines personnes pieuses hésiteront peut-être à faire cet Acte de charité, craignant de se porter préjudice à elles-mêmes, comme si elles se dévouaient de leurs propres mérites; ou même de ne pouvoir rien faire spécialement pour telles et telles âmes qui leur sont plus chères.

Qu'elles se rassurent. On distingue, dans les actes sanctifiés par la grâce, quatre sortes de fruits : le méritoire, le propitiatoire, l'impétraire et le satisfactoire. Les trois premiers nous demeurent; car nos mérites doivent être pour nous le prix du ciel autant qu'il dépend de nous de l'acquérir, et personne ne saurait les aliéner. Il en est de même du propitiatoire et de l'impétraire, c'est-à-dire, que nous pouvons les faire servir à nos propres besoins, comme à ceux des âmes pour qui nous nous intéressons plus particulièrement. Reste le fruit satisfactoire par lequel l'on satisfait à la justice divine pour les dettes qu'on a pu contracter envers elle. Or, ce fruit satisfactoire est le seul dont il s'agit de se dépouiller par l'Acte de charité en faveur des âmes du purgatoire.

Soyons, on ne dira pas assez généreux, mais assez intéressés pour le faire au plus tôt, considérant qu'on n'aura rien à perdre, mais beaucoup à gagner, tout en soulageant à tous les instants de la vie les pauvres âmes retenues dans les flammes expiatoires. Et ne craignons pas qu'il en soit autrement, car nous avons affaire à un Dieu non-seulement bon et miséricordieux, mais encore, infiniment juste; et, à ces titres, il ne peut permettre que nous soyons un jour victimes de notre charité. Oui, nous devons avoir cette confiance, qu'en faisant cette donation, nous abrègerons pour nous le temps que nous pourrions avoir à passer en purgatoire, et cette confiance est fondée: 1^o sur la promesse de Jésus-Christ lui-même qui nous assure que nous serons traités comme nous aurons traité le prochain, de sorte que nous pouvons et devons même croire, qu'après notre mort, bien des suffrages que nous devons estimer plus que ce que nous pourrions avoir de satisfactoire de nous-mêmes, si nous l'avions gardé pour nous, nous seront appliqués à notre tour; 2^o sur le secours de Marie qui ne saurait être insensible à nos besoins, alors que nous lui aurons abandonné par charité les moyens d'y pourvoir; 3^o sur

l'intercession des âmes du purgatoire, soulagées ou délivrées par notre secours.

« Lorsque par nos suffrages, dit sainte Brigitte, nous délivrons
« une âme du purgatoire, nous faisons une chose aussi agréable à
« Jésus-Christ son Epoux, que s'il était racheté lui-même; et quand
« le temps sera venu, il nous rendra entièrement le bien que nous
« lui aurons fait, et le fera tourner à notre profit. »

Benoît XIII, mort en odeur de sainteté, se rendant à ces paroles, fut porté, comme il l'avoue lui-même, à faire en public, du haut de la chaire, dans un des sermons qu'il prêcha sur ce sujet, l'offrande de ses œuvres satisfaites en faveur des âmes du purgatoire. En même temps, sur la demande du Père Olden, religieux théatin, qui fut, sinon l'auteur, du moins le zélé propagateur de cet Acte de charité, il accorda des grâces spirituelles à ceux qui feraient la même donation.

Cet Acte de charité a été pratiqué par des communautés tout entières et par un très-grand nombre de personnes dont plusieurs furent illustres en dignité, en doctrine et en sainteté. Des écrivains et des théologiens insignes l'ont défendu contre toute attaque, parmi lesquels on compte les deux célèbres jésuites, les PP. Moncada et Ribadeneira, ainsi que le docteur Jacques Baron dans le tome II de L'INCENDIE UNIVERSEL, où il prouve au long, par les exemples de sainte Gertrude, de sainte Lidivine, de sainte Catherine de Sienne, de sainte Thérèse et du vénérable Ximénès, qui fit cette donation d'après le conseil de la sainte Vierge, que par cet Acte, non-seulement on ne perd rien, mais qu'on a, au contraire, beaucoup à gagner.

Sainte Brigitte, citée par Benoît XIII dans son sermon, témoigne qu'elle entendit cette exclamation sortir des cavernes embrasées du purgatoire: « Qu'il soit récompensé et payé, quiconque nous rafraîchit dans nos peines! »

Une autre fois elle ouït une voix qui criait: « O Dieu Seigneur! usez de votre incompréhensible pouvoir, pour récompenser au centuple ceux qui nous secourent par leurs suffrages, et nous élèvent à la claire lumière de votre Divinité. »

La même sainte rapporte qu'elle entendit un ange qui disait: « Béni soit dans le monde quiconque vient au secours des pauvres âmes pénitentes, par ses prières, ses bonnes œuvres et ses peines corporelles. »

Saint Ambroise dit que tout ce que nous donnons par charité aux

âmes des trépassés, se change en grâces pour nous, et qu'après notre mort, nous en recueillerons le fruit au centuple. Le P. Baron, cité plus haut, rapporte que sainte Gertrude ayant fait la donation de ses œuvres satisfaites à ces saintes âmes, le démon lui apparut à ses derniers moments, et lui dit en se moquant d'elle: « Que tu « as été orgueilleuse et cruelle envers toi-même! Quel plus grand « orgueil, en effet, que celui de vouloir payer les dettes des autres, « au lieu d'éteindre les siennes propres! Maintenant, nous allons « voir le jour de ta mort...; tu paieras ta superbe en brûlant dans « le feu du purgatoire, et je rirai de ta sottise, pendant que tu la « pleureras toi-même. » Alors Jésus son divin Epoux, se rendant visible à ses yeux, la consola ainsi: « Pour te faire comprendre com- « bien m'a été agréable la charité dont tu as usé envers les âmes du « purgatoire, dès ce moment je te fais grâce de tout ce que tu aurais « à endurer dans ce lieu d'expiation, et de plus j'augmenterai li- « béralement ta gloire pour reconnaître ton dévouement en leur « faveur. »

C'est ainsi que Dieu récompense les fidèles qui consacrent leurs œuvres à la délivrance de ces âmes souffrantes. Aussi le démon, leur implacable ennemi et le nôtre, fait-il tous ses efforts pour nous détourner de cet Acte de charité.

FORMULE DE L'ACTE D'OFFRANDE.

Vierge-sainte, notre bonne et tendre mère, et qui l'êtes aussi des pauvres âmes du purgatoire, me proposant de coopérer, autant qu'il peut dépendre de moi, à leur soulagement et à leur délivrance, je vous fais l'offrande de toutes les œuvres satisfaites de ma vie, pour en disposer vous-même en faveur de celles auxquelles il vous plaira de les appliquer. J'ai la confiance, ô Marie, que vous daignerez les agréer dans votre bonté, et que cette donation sera pour moi un nouveau moyen de salut et de sanctification. Ainsi soit-il.

Vu et approuvé:

à Bordeaux, le 27 Avril 1869.

† FERDINAND CARDINAL DONNET,

Archevêque de Bordeaux.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction. — Le bien que nous faisons aux âmes du purgatoire, devient pour nous une source de grâce	5
I. — Les enfants même ne sont pas exempts des peines du purgatoire	10
II. — Des âmes répondant aux prières qu'on fait pour elles	12
III. — Marie a le pouvoir de délivrer les âmes captives et de les emmener au Ciel.	14
IV. — Les démons accusent les âmes au tribunal de Dieu	17
V. — Dieu fait expier par un long purgatoire un manque de charité envers les défunts	20
VI. — Celui qui a les âmes du purgatoire pour le défendre, ne doit pas craindre les armées ennemies	23
VII. — Les âmes des morts viennent révéler aux vivants les mystères de l'autre vie.	26
VIII. — L'obéissance abrège la durée de l'expiation	29
IX. — La charité s'offre à satisfaire par ses propres souffrances à toutes les peines d'autrui	32
X. — Les âmes recueillent des suffrages conformes aux bonnes œuvres qu'elles ont accomplies pendant leur vie terrestre	36

XI. — Une faible étincelle du feu du purgatoire est propre à nous inspirer une grande compassion envers les âmes souffrantes	36
XII. — Marie, au jour de son Assomption, introduit au Ciel une multitude d'âmes.	41
XIII. — Le bien que l'on accomplit pendant la vie, est récompensé après la mort	44
XIV. — Les peines du purgatoire sont terribles	47
XV. — La crainte du purgatoire détache le cœur des vains plaisirs du monde	51
XVI. — Dououreuses plaintes des âmes du purgatoire.	55
XVII. — Le désir de voir Dieu est la plus grande peine du purgatoire	59
XVIII. — On souffre dans le purgatoire des peines en rapport avec les fautes commises	64
XIX. — Les âmes du purgatoire sont très-reconnaissantes.	66
XX. — Supplications des âmes pour obtenir leur délivrance.	72
XXI. — Tout ce que vous ferez pour la délivrance des âmes, vous sera rendu par le Seigneur	75
XXII. — Touchante compassion d'un grand serviteur de Dieu envers les défunts.	79
XXIII. — Une petite aumône faite de bon cœur apporte un grand soulagement aux âmes du purgatoire.	82
XXIV. — La vertu la plus pure n'est pas sans tache devant Dieu.	86
XXV. — Richesses de ce monde transformées en œuvres méritoires pour la vie éternelle.	89
XXVI. — L'amour du prochain ne doit point se borner à cette vie.	93
XXVII. — Dieu révèle quelquefois à ses serviteurs l'état des âmes ensevelies dans les ténébreux abîmes de la mort	97
XXVIII. — Combien les jugements de Dieu sont redoutables.	100
XXIX. — La prière des justes est puissante sur le cœur de Dieu.	103
XXX. — Dans les ténèbres, resplendit quelquefois un rayon de la céleste lumière.	107

XXXI. — Combien il est important de ne pas négliger la réception des sacrements.	111
XXXII. — Les prières que les vierges consacrées adressent à Dieu pour la délivrance des âmes sont très-efficaces.	114
XXXIII. — Dieu se plaît parfois à révéler l'état des défunts pour l'instruction des vivants	117
XXXIV. — Une courte et fervente prière est plus utile aux âmes que tous les appareils d'une pompe funèbre	122
XXXV. — La prière des justes délivre les âmes du purgatoire	126
XXXVI. — La Reine du Ciel protège ceux qui l'invoquent en faveur des âmes	131
XXXVII. — L'or et l'argent des vertus doivent souvent être purifiés par le feu	135
XXXVIII. — Dieu rend au centuple l'aumône faite en faveur des morts	139
XXXIX. — Les défunts demandent aux vivants des suffrages pour apaiser la justice de Dieu	143
XL. — La prière offerte pour les parents défunts est très-agréable à Dieu	147
XLI. — Les peines du purgatoire prolongées jusqu'à l'acquittement des dettes.	151
XLII. — Les âmes délivrées viennent au devant de leurs bienfaiteurs pour les remercier.	155
XLIII. — Protection signalée des âmes du purgatoire et conversion de deux pécheurs	159
XLIV. — Dieu condamne à une dure expiation ceux qui résistent à sa parole, et il fait grâce à ceux qui l'écoutent avec docilité.	162
XLV. — Zèle ardent pour la délivrance des âmes du purgatoire.	167
XLVI. — Les défunts secourent les vivants pour en être secourus à leur tour	170
XLVII. — Notre charité envers ceux que nous aimons, ne doit pas finir avec leur vie	174
XLVIII. — C'est manquer de sagesse que de compter sur les suffrages d'autrui, sans satisfaire à la Justice de Dieu.	177

XLIX. — Orgueil et mondanité expiés dans le purgatoire par d'horribles tortures.	182
L. — Dévoûment admirable envers les âmes du purgatoire. .	187
Conclusion.	196
Acte de charité en faveur des âmes du purgatoire.	200

FIN